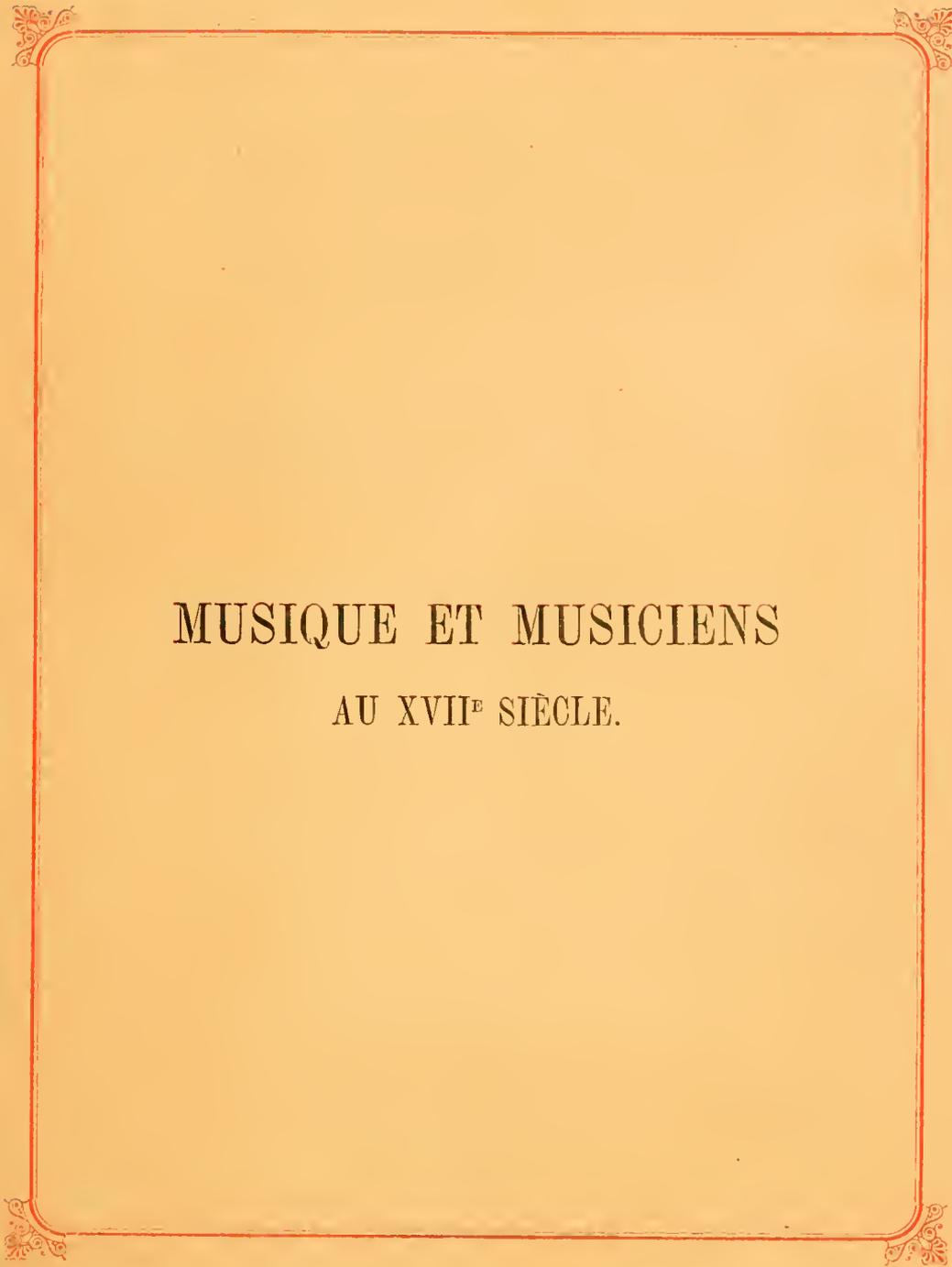




BOSTON UNIVERSITY
LIBRARIES



Mugar Memorial Library



MUSIQUE ET MUSICIENS

AU XVII^E SIÈCLE.

SOCIÉTÉ
POUR
L'HISTOIRE MUSICALE DES PAYS-BAS.

MUSIQUE ET MUSICIENS
AU XVII^E SIÈCLE.

CORRESPONDANCE ET ŒUVRE MUSICALES
DE
CONSTANTIN HUYGENS

PUBLIÉES PAR

W. J. A. JONCKBLOET ET J. P. N. LAND.

LEYDE, E. J. BRILL.
1882.

ML
H9
582

PRÉFACE.

La bibliothèque de l'Académie Royale des Sciences et des Lettres, à Amsterdam, possède une partie de la correspondance de Constantin Huygens. Ce sont des lettres en latin et en français, adressées à une foule de hauts personnages, de gens du monde, d'illustres savants, de gens de lettres renommés ou d'artistes distingués. Il suffira de citer les noms du comte Maurice de Nassau, de la duchesse de Lorraine (Béatrice de Cusance), de la princesse de Montbéliard, de l'ambassadeur Aerssen, du marquis de Beringhen, du maréchal d'Estrades, de Descartes, du P. Mersenne, de Balzac, de Rubens, et des musiciens dont nous aurons occasion de parler tout à l'heure.

Les lettres latines sont au nombre de 533, reliées ensemble en un volume in-f°; les lettres françaises, au nombre de 1352, sont renfermées dans trois gros volumes in-f°. Elles sont en partie autographes, en partie des copies de minutes, de la main d'un secrétaire, bien souvent revues et corrigées par le maître.

On comprendra facilement de quel intérêt est cette correspondance si variée d'un homme d'État, d'un poète, d'un savant comme Constantin Huygens, pour la connaissance du XVII^e siècle 1).

1) On sait que Constantin Huygens, né en 1596, mourut en 1687, et vécut ainsi pendant le XVII^e siècle, presque tout entier.

J'espère la publier complètement avec les lettres qui lui ont été adressées, — et dont une grande partie est conservée à la bibliothèque de l'Université de Leyde et aux Archives de La Haye, — aussitôt que j'en aurai le loisir: c'est-à-dire quand j'aurai terminé la publication de la troisième édition de mon histoire littéraire des Pays-Bas, entièrement refondue. En attendant, j'en détache les 94 lettres ou fragments de lettres qui ont trait à la musique.

Sachant que je m'occupais de la correspondance de Huygens, mon collègue et ami, M. J. P. N. Land, me pria de porter spécialement mon attention sur ce qu'elle pourrait contenir par rapport à l'art musical dans lequel le poète excellait. La moisson a été si abondante qu'elle a surpassé notre attente. Ces 94 numéros, ainsi que les lettres remarquables que nous avons recueillies dans les dépôts de la Hollande, et que nous publions dans cette introduction, contiennent des renseignements extrêmement curieux, non seulement sur l'œuvre musicale de notre éminent compatriote, mais encore sur la musique et beaucoup de musiciens et d'amateurs de musique de son temps.

Ce qui me décida à les publier sans retard, ce fut la découverte par M. M. F. A. G. Campbell, conservateur en chef de la Bibliothèque Royale de La Haye, d'un exemplaire d'un recueil de pièces de musique que Huygens avait publié à Paris en 1647 et qu'on croyait perdu à jamais 1). Cependant, dès avant 1872, le savant bibliothécaire de la Haye avait, par l'entremise de M. Th. Jorissen, fait connaître sa découverte à la Société pour l'histoire musicale des Pays-Bas, et feu le Dr. Heije avait donné la description de ce volume dans le premier Annuaire de la Société (1869—1872), pag. 19—21.

1) *Pathodia Sacra, et profana Occupati*. Parisiis, ex officina Roberti Ballard, unici Regiae Musicae Typograph. MDCXLVII. Cum privilegio Regis.

Cela n'empêcha pas l'œuvre de Huygens de retomber ou de rester dans l'oubli. M. Edmond Vander Straeten, le savant musicologue, en ignorait l'existence, et les recherches qu'il fit faire dans les principales bibliothèques de Belgique ainsi qu'à Paris, restèrent sans résultat 1). Cependant presque au même moment (1^{er} mai 1872), la Bibliothèque Royale de Bruxelles fit l'acquisition d'un deuxième et très-bel exemplaire 2) de ce livre rarissime, pour la somme de 264 fr. 55 cts.

Lorsque, en 1881, M. Campbell me mit en possession du volume de la Haye, je me hâtai de le communiquer à M. Land, et à d'autres notabilités musicales, qui tous déclarèrent le contenu d'un intérêt majeur pour l'histoire de la musique. Nous résolûmes donc de le réimprimer, et de le publier avec la correspondance musicale, sous les auspices de la Société pour l'histoire musicale des Pays-Bas, qui nous avait offert son concours.

M. Land se chargea de tout ce qui se rapporte à la musique : transcription et impression du texte musical, ainsi que des notes et observations spéciales qui ont surtout trouvé leur place dans la troisième partie de cette préface. Moi-même je restai chargé de la partie littéraire : le texte des lettres et l'introduction générale.

Pour bien faire apprécier la valeur de cette œuvre, il est nécessaire de faire précéder nos textes par quelques considérations, dans lesquelles nous donnerons :

1^o. un aperçu très-sommaire de la vie de Huygens, au point de vue de cette publication ;

1) Voyez : *La Musique aux Pays-Bas avant le XVII^e siècle*, tom. II (1872), pag. 366.

2) Cet exemplaire est fort beau, il est relié en velours violet et doré sur tranche.

- 2°. une notice sur les lettres que nous publions, et les personnes qui s'y trouvent mentionnées;
- 3°. quelques réflexions sur la musique au XVII^e siècle en général, et la place que Huygens occupe parmi les compositeurs du temps;
- 4°. une description de la *Pathodia*.

I.

Constantin Huygens, chevalier, seigneur de Zuilichem, Zeelhem, etc., conseiller et secrétaire de S. A. le Prince d'Orange, naquit à La Haye, le 4 septembre 1596. Son père, Christian Huygens, avait été secrétaire de Guillaume le Taciturne, ensuite du Conseil d'État, et occupait à la Haye une grande position.

La famille était originaire du Brabant et y tenait, à ce qu'il paraît, un rang très-honorable; car lorsque, en 1666, la princesse douairière d'Orange reprocha au secrétaire de son petit-fils de ne pas être gentilhomme, celui-ci lui répondit: „Il est vray que nous ne sommes pas nobles d'Hollande, mais dans la Province d'où nous venons, nous avons à dire des choses dont plusieurs d'Hollande n'oseroient se vanter, je dis du costé de père et de mère” 1).

Quoiqu'il en soit, il est certain que pendant de longues années le père et le fils furent comblés de bienfaits, et tenus en grande estime par tous les membres de la famille de Nassau. Le prince Maurice fut parrain du fils aîné de Christian, et Justin de Nassau fit le même honneur au puîné, notre Constantin. Enfant, il fut dorloté sur les genoux de Louise

1) Lettre du 5 décembre 1666. Voyez sur leur parenté putative avec la duchesse de Lorraine, Béatrice de Cusance, la note à la page 27 de notre recueil.

de Colligny, la veuve du Taciturne; et lorsque, en 1627, il se maria, son parrain se rendit à Leyde, malgré son grand âge, pour assister à la solennité. Quand, deux ans plus tard, il lui naquit un fils, il pria la comtesse de Nassau d'être sa marraine 1).

Constantin reçut une éducation fort soignée. Dès sa dixième année il apprit le latin, et bientôt après le grec. Il s'appliqua avec non moins d'ardeur à l'étude des langues modernes: l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien lui devinrent familiers, et plus encore le français, langue qu'on parlait habituellement à la cour du Stadhouder. C'est en français qu'est écrit la majeure partie de sa volumineuse correspondance.

Il s'occupa beaucoup aussi de mathématiques et s'adonna à tous les exercices du corps: la danse, l'escrime, l'équitation. Il s'appliqua aux beaux-arts: il apprit le dessin et la peinture; mais l'art dans lequel il excella dès sa plus tendre jeunesse, ce fut la musique. Son père lui en communiqua les premiers éléments, et il paraît qu'il avait hérité sa grande aptitude naturelle pour cet art de ses deux parents.

Il a écrit son autobiographie en vers latins; ensuite, dans un poème hollandais, il nous a raconté sa vie de tous les jours à sa campagne de Hof-Wijck. Dans ces deux ouvrages il donne des détails intéressants sur son éducation musicale. Il nous a fait connaître l'origine du poème latin. C'était en 1677: il avait 81 ans, et la goutte l'empêchant de dormir, il composa un *épithalame* pour le Prince son maître. De cet „enfant de deux nuits,” dit-il 2), „les ignorans de pardeçà ont la complaisance de tesmoigner quelque satisfaction;” mais de plus, „un des plus célèbres Poetes [de France] en a fait une traduction par ordre du Roy une autre version a esté faite de ceste chetive pièce en Angleterre” 3).

1) Lettre du 7 octobre 1629.

2) Lettre du 27 décembre 1677 à l'ambassadeur d'Angleterre.

3) Lettre du 20 avril 1678 au Prince d'Orange.

Et voici ce qu'il écrivait à Oudart, „secrétaire du Roi [de France] en langue latine” 1): „Sachez, s'il vous plaist, que voyant mon stile decerepit accueilly avec quelque goust, et ce pauvre Epithalame Latin, que deux ou trois nuicts goutteuses m'avoient fait enfanter, eodem impetu, j'entamay un Poeme, au quel je destinay deux fucilles de papier,
. . . . „Quand j'ay esté sur pied, cela est demeuré, ce que nous appelons *achter de kist*. Cependant en m'habillant, en me promenant etc. ceste boule de neige se trouve crue à une masse de 1950 vers et vient d'estre intitulé

CONSTANTINI HUGENII
DE VITA PROPRIA
Sermonum inter liberos
Libri II.

Car il y en a trop pro libro singulari. Si vostre illustre Voisin Monsieur van Beuningen sçavoit ceey, ne me prendroit-il pas pour un faineant, un trasearato, trahissant le service de son maistre, et ne songeant qu'à finir sa vie en bagatelle [Cependant] je n'ay jamais plié le genouil, pour escrire ou mediter un seul vers de toute ceste grande rattelée, comme, graces à Dieu, je n'ay jamais faict pour aucun morceau de tant de pieces de ma façon qui eourent le monde. Celle-ey, apres tout, ne le fera nullement; n'estant vouée qu'à mes trois fils et un Gendre, quique mares naseentur ab illis, sans que l'Imprimeur en use ses matricees. Car qu'est ce qu'il importe au monde de sçavoir comment j'ay esté né, nourri, employé, marié, demarié, etc. Bref, tout est domestique et le doibt estre.”

Cela n'empêcha pas que le poëme ne fût publié; mais bien longtemps après sa mort 2), en 1817. Or, dans cette relation intime de sa

1) Lettre du 25 novembre 1678.

2) Par P. Hofman Peerlkamp. Le texte latin parut avec une traduction en vers hollandais par Adrien Loosjes.

vie, il aime à se rappeler les premiers pas qu'il fit dans la carrière musicale. Voici comment il s'exprime :

„Fandi paene potens coepi praecenta biennis
Carmina cantillare; et erant, hoc omine qui me
Musarum fieri sperarent posse clientem.
Firmavit res ipsa fidem: quinquenuis in omni
Concentu primus vel eram, *καὶ ἕξοχος ἄλλων*,
Vel quia tum puero plaudentibus esse videbar.
Barbitus accessit, cuius me saepe peritum
Paucarum hebdomadam audiui fecisse laborem.

.....
Septennem citharae totum impendisse bienni
Tempus adhuc doleo. Quid enim? quae prima necesse est
Tirones elementa manu ductore doceri,
Qua mercede iuvat toties totiesque molesto
Janque supervacuo sub praeceptore recudi?
Sufficit una eademque pares ad regula motus.
Exercee digitos dudum sua muuera doctos;
Inveniunt agiles ipsi, monstrante papyro,
Quos quibus imponas fidibus, quas pollice dextro
Pereutias, habitu sensim studioque magistris.”

M. Edmond Vander Straeten a donc très-bien dit 1) que „Huygens apprit le chant sur les genoux de sa mère”; mais quand il ajoute qu'elle „lui fit fredonner les airs en vogue”, il s'est trompé. Dans les notes de Huygens lui-même, publiées par M. Th. Jorissen 2), on lit: „A deux ans et mois je chantay les X commandemens”.

1) *La Musique aux Pays-Bas avant le XIX^e siècle*, t. II, p. 348.

2) *Constantin Huygens, Studiën*, door Theod. Jorissen, Hoogleraar te Amsterdam, I D. bl. 342.

Son père se hâta de cultiver un talent si précoce : „La Musique il m'enseigna en 6 semaines et chantay parfaitement devant les 6 ans.” Vint ensuite le *Barbitus*. De quel instrument veut-il parler? M. Edmond Vander Straeten a cru que „l'instrument dont il est question ici, n'est autre qu'une variété du luth, sinon le luth lui-même” 1). N'y a-t-il pas lieu de s'étonner qu'un musicologue aussi capable se soit laissé aller à croire qu'un enfant de six ans ait pu, en quelques semaines, maîtriser un instrument aussi difficile et exceller dans un art, dont le Père Mersenne disait, et non sans raison 2): „Il est vray qu'il n'y a point d'Art au monde plus remply de difficultez, que cettuy-cy”? Le même P. Mersenne, dans l'édition latine de son traité de *l'Harmonie Universelle*, traduit le mot *barbitos* par *violon*; et c'est de cet instrument que Huygens entendait parler. Dans ses *notes* il dit : „A six ans et 5 mois j'appris 6 à 7 semaines à toucher le violet d'un Anglois” . . . „A 7 ans et 6 mois, qui fut en febr. 1604, je commençay la luth et contin[u]ay 1½ ans; depuis j'appris encore un ½ ans: à 10 ans j'excellay.”

Le *luth*, il l'appelle *cithara* en latin, et l'on sait que c'est là la traduction ordinaire, alternant avec *testudo* 3).

Du reste, tout ceci est pleinement confirmé par le texte de sa confession en vers hollandais :

„Valt my het lesen bang, ick weet my te verpoosen
Met niew vermaeck van geur als lelien en roosen.
Danek hebben sy, door wien ick, pas vyfjaerigh kind
In d'eerste papp-pott wierd met soet geluyd gemint.
Soet' ouders, die verstont hoe goed voor alle dingen

1) *La Musique aux Pays-Bas avant le XIX^e siècle*, t. II, p. 352.

2) *Harmonie Universelle*, p. 85*.

3) *L. c.*, p. 45.

Den Heere lofsang is aendaachtelijk te singen
Ik hebber boven u geen' meester toe versleten,
't Geen icker eerst af wist heb iek door u geweten,
En u vermaeckte 't welgeluckte kinds-gesangh
Met meerder moejite niet als van sess weken lang.
Tot d'Engelsehe viol noch andere sess weken;
Doe quam de luyt: daer viel wat langer mé te spreken
Voor korte vingeren op sterck en stracker snaer.
Van seven duerde dat tot aen myn negenst' jaer,
Uijt was de leerery; en ick swom sonder biesen
Op eigen hontje, schip en goed, winst en verliesen
Een boog, een vinger-werck en kost mij niet versaden,
Mijn' heete toon-lust most in wijder weelde baden,
Clavier op yser en op coper-draed', op tinn
Tot pypen uijtgesmeedt, dat wonderlick versin,
Teorbes lang gedarmt, en uijt der Mooren landen
Guitarre, bastard luyt, vermanden ick met handen
Die 'k alles machtigh vond, na dat het jong gewricht
Luyt-machtigh was gemaect, daer 't allemael voor swieht."

Done à l'âge de cinq ans il apprit le chant: un peu plus tard un Anglais lui enseigna le violon en peu de semaines. De sept à neuf ans il s'appliqua à étudier le luth, et à dix ans déjà il excellait sur cet instrument. Depuis il n'eut plus de maître. Une fois ses mains assouplies et exercées, il n'eut plus aucune difficulté à maîtriser d'autres instruments plus revêches, tels que l'épinette et l'orgue, le théorbe et enfin la guitare. On comprend aisément que la musique remplira une grande partie de sa vie.

En attendant il avait achevé ses études à l'université de Leyde, et bientôt après il profita d'un voyage que fit l'ambassadeur d'Angleterre, Dudley Carleton, pour l'accompagner à Londres. Pendant tout le temps de

son séjour, il y vécut dans la maison de Noël de Caron, ministre des États-Généraux auprès de Jacques II, et grand ami de son père. Le jeune homme visita une partie du pays et, grâce à ses lettres de recommandation, il fréquenta la meilleure société. Sa première préoccupation, en arrivant à Londres, fut d'aller entendre de la bonne musique. Deux fois par semaine il courait au „college de Musiciens Italiens” de M. Biondi, l'agent de Savoie (Lettre II). Il espérait entendre „la musique de la Reine,” toute composée de Français. On ne s'étonnera pas qu'à Londres il se „trouve entierement en (s)on climat.” Caron le présenta au roi et lui fournit l'occasion de jouer du luth devant sa Majesté. Il a raconté son succès à ses parents dans les lettres III et IV de notre recueil.

Depuis, il visita encore deux fois l'Angleterre, et ensuite Venise, comme secrétaire d'Ambassade; et par la protection de son chef, l'ambassadeur Aerssen, qui l'aimait comme un fils, il reçut, en 1622, l'ordre de chevalerie des mains du roi Jacques. Dix ans plus tard, le roi de France le nomma chevalier de l'ordre de St. Michel (4 Décembre 1632), et lorsqu'en 1664 cet ordre fut réformé par Louis XIV, et le nombre des chevaliers réduit à cent, Huygens figura le troisième sur la liste. Déjà en 1642 le roi lui avait accordé d'ajouter en surtout à ses armes une fleur-de-lis d'or en champ d'azur 1).

En 1625, Huygens fut nommé secrétaire du Stadhouder Frédéric-Henri, et plus tard membre de son conseil. Il occupa ce poste auprès des Princes d'Orange qui se succédèrent, jusqu'à sa mort (1687), c'est-à-dire pendant plus de soixante ans.

Sa vie fut remplie par les devoirs de sa charge, qui ne l'occupaient pas seulement à la Haye; car ayant dans ses attributions la correspon-

1) D'après une note du petit-fils de Huygens, dans A. D. Schinkel, *Nadere Bijzonderheden betrekkelijk Constantyn Huygens*, p. 78—79.

dance militaire, pendant de longues années il accompagna le prince à l'armée. Ensuite plusieurs négociations délicates lui furent confiées en Allemagne, en Angleterre et en France. Il passa notamment quatre années dans ce dernier pays (de 1661 à 1665), à négocier la restitution à son maître, de la principauté d'Orange que le roi Louis XIV avait réunie à la couronne.

Malgré ses occupations multiples et incessantes, il trouva le temps de s'occuper de poésie et de musique, et d'entretenir une correspondance active avec les hommes les plus distingués de l'époque, sur une infinité de matières scientifiques, littéraires et artistiques; car Huygens n'était pas seulement un diplomate et un homme d'État, mais encore un savant, un lettré, et un musicien de premier ordre.

Il m'est impossible de m'étendre ici sur les preuves d'intérêt qu'il a données à presque toutes les branches des connaissances humaines. Je me borne à faire voir que le mouvement littéraire en France ne lui resta nullement étranger.

Le menteur de Corneille avait paru en 1644: dès le 6 Janvier 1645 Huygens envoyait la pièce à une de ses amies, Mlle. d'Orsmael. Le grand poète lui fit hommage de sa *Médée*, et le 31 mai 1649 Huygens lui témoigna sa gratitude dans une lettre pleine de louanges, et dans laquelle il le félicite de „l'applaudissement de nos théâtres” de Hollande.

Même à un âge assez avancé il avait gardé toute sa curiosité littéraire. Dans une lettre qu'il écrivit à Conrart, le secrétaire du roi, le 29 janvier 1660, il demande: „En quel estat est ceste fameuse Academie, comment composée, qu'est ce qu'on y traicte, que c'est qu'elle produit, et si un certain dictionnaire a veu ou verra jamais le jour?

„Si ces illustres amis, de Montausier, de Grasse, d'Ablancourt, de Scuderi, masle et femelle, sont tousiours en vie et en vigueur? Ce qu'il y a de nouveau à veoir de leurs productions? Quel est le caractère de chacun

d'eux en abrégé, et si M. Conrart pourroit bien se résoudre à leur témoigner par occasion qu'entre tout ce que leur doit toute la République des belles lettres, et tout ce que la posterité leur devra, il y a un Hollandois à la Haye qui ne se dit pas leur tres-humble serviteur, (car de quoy cela leur serviroit-il?) mais qui les revère, chasseur au sanctuaire de sa vertu, avec tout le culte qui se peut rendre à des divinités mortelles, et les supplie d'aggréer le Zèle de sa tres-humble dévotion?"

On a le droit de s'étonner de la fécondité de Huygens, considéré comme homme de lettres et comme musicien. Dès l'année 1625 il publia un recueil de poésie en plusieurs langues, qu'il intitula *Otia*. Dans une lettre au fameux Balzac, du 15 décembre 1633, il qualifie ce volume de „poil follet de mon adolescence,” et il ajoute que des six livres dont il se composait, „il n'y en a qu'un Romain, un autre Roman (François et Italien) et quatre de pur flamenc: qui estant la pièce d'arme dont j'escrime le plus franchement, et, j'ose dire, avec un peu d'autorité inter populares meos, je vous prie d'aggréer qu'incognue qu'elle vous est, je tasche de l'exempter du soupçon que vous en feroyent naistre les desfautes des deux premières.” Cet ouvrage a été souvent réimprimé.

En 1644 Barlaeus édita de nouveau les poèmes latins que contenaient les *Otia*, en y ajoutant ceux que le poète avait produits depuis. Ce nouveau recueil avait pour titre *Momenta desultoria*: une édition revue et augmentée vit le jour en 1655.

Huygens continua à faire des vers latins pendant toute sa vie. En 1667 il comptait publier surtout ceux qu'il avait composés pendant son séjour en France, et dont une grande partie avait été inspirée par M. de Lionne. Le titre eût été *Parerga Peregrina* 1); mais ils restèrent en portefeuille.

1) Voyez la lettre au comte de Dona, dont j'ai publié un extrait dans le second volume de mon livre intitulé *Geschiedenis der Nederlandsche Letterkunde in de XVII^e Eeuw*, II, 88.

En attendant, il avait publié en 1641 un *Traité sur l'usage de l'orgue* qu'on pourrait admettre dans les églises protestantes. Il s'opposait à ce qu'on s'en servît dans le seul but de charmer les auditeurs par des préludes ou des fioritures, au moment où les fidèles quittent le temple; il voulait que l'instrument, qu'il avait en très-haute estime, ne servît qu'à la louange du Seigneur 1).

Constantin Huygens est surtout estimé pour les poèmes qu'il a composés en sa langue maternelle.

En 1658, il rassembla tout ce qui avait déjà été publié et tout ce

1) J'ai publié quelques extraits caractéristiques de ce *Traité* dans l'ouvrage cité à la note précédente, p. 105—106. Voici le passage dans lequel il loue l'orgue, en tant qu'instrument de musique. Pag. 41—46:

„Iek bidde de verstandighe Lief-hebberen, mitsgaders de kloecke Meesteren van 't Orgel-spel, my niet verdacht te willen houden, als waere mijn voornemen, haere oeffeninghe, beide in vermacek ende voordeel uyt te roeijen ende te verdelghen. Het waere door mijn selven tegens de soetste mijner geneghentheden ghestreden. Iek en schroom niet aen te hooren, 'tghene ick mereke de ronwste ende vereeltste Boeren-ooren te treffen: mogelijk zijnder de mijne wat te gevoeligh af. Iek stelle my alleen als voor de Kerckdeure en bidde, en vermane, men doe vele goeder luyden swackheden zoo veel te geval, dat daer uyt gesloten blijve, 'tghene daer bevonden is zeffens ondienstigh ende schadelick te wesen. Buyten dese muren, zoo 't ons ernst is, sullen wy tijd en plaets genoeg vinden, om onse eerlicke lusten in 't stuck der Musike te voldoen, om oock den ghenen die waardigh zijn daertoe gebruyckt te werden, milde belooninghe voor haere moeyte te doen. Wij hebben daer af voor ons aensienlicke proeven ende voorbeelden in Italien, Vrankrijk, Engeland, elders.

. Oock is 't de saecke self waardigh; ende, voor soo verre mijn' geringhe kennisse streckt, het Orgel is in allen deelen het volmaeckste maecksel van all het ghene bij menschen in 't uytsprecken van Toonen te weghe is gebracht. 'Twaere licht te bewijzen, maer hier te lang, ende buyten den wegh. Van syne oudheid kan men oordeelen uyt de beschrijvingen diemen daer af, als van eenen doenmaels seer bekenden vond, tot in de Grieksehe schrijvers vindt . . . Dit's buyten mijn pad: maer het kan strecken, om te bethoonen door hoe langhe eeuwen het Orgel in achtinghe is gebleven; dienvolgende watter in soo veel tijds tot syne voltoyinghe bygebracht moet wesen, als blijkt uyt syne tegenwoordighe gestaltenisse; welke wel te gelooven is seer naer de volmaecktheid gekomen te zijn, dewijle, mijns wetens, niet sonderlings meer daer by en werdt gevoecht; emmers niet zedert het zeldsame Register van de Menschenstemme, die by onse tijden daerin is gebracht, tot verwonderinghe ende voldoeninghe van vele, die 't stuk beter verstaen dan iek.”

qui était resté inédit. A ce recueil il donna le titre de *Korenbloemen* (*Bluets*). Le travail assidu auquel il se vouait dans l'intérêt de son Prince et de son pays, il le comparait à une semence promettant une récolte sérieuse; parmi le froment, les bluets avaient poussé: cette charmante ivraie avait délicieusement émaillé le champ.

En 1672 il en publia une deuxième édition, fort augmentée, en deux volumes in-4°. Et même en 1686, lorsqu'il avait déjà accompli sa 90^e année, ses amis le pressèrent afin qu'il donnât une édition complète de ses œuvres. Il est probable que sa mort, survenue en 1687, l'en empêcha.

Depuis peu cette édition complète, qui contiendra du moins toute l'œuvre poétique hollandaise, est en voie de publication.

Comme on le sait, la poésie n'occupa pas seule ses loisirs: la musique fut pour lui, jusqu'à la fin de sa vie, l'objet d'un culte passionné. Dans un poème composé en 1647 pour Mlle. Lucrèce de Trello, dans l'intention de la consoler de la perte d'un œil, et intitulé *Oogen-Troost*, il avoue qu'il avait la manie de la musique, qu'il mettait cet art absolument au-dessus de tout:

„Daer stont voor op mijn hoofd, al in de wiegh, geschreven,
Ick soude speel-sieek zijn, keelblind en snaeren-blind.
Men heeft my opgequeect tot hooger onderwint:
Maer ingeboren aerd gaet allen dwangh te boven:
Ick sie noch huys-bestier, noch Heeren-dienst, noch Hoven,
Noch Nood, noch Oorboor aen; ick sie geen' tijd te kort,
Daer Veel, of Keel, of Luyt, of Fluyt versleten wordt.”

Il ne voyageait jamais sans son luth: et l'on devine de quelle ressource il lui était pendant ces heures interminables passées à bord d'un bateau. Mais jouir des compositions d'autrui ne lui suffit bientôt plus: son génie musical le poussa à composer lui-même. Dans le *Cluys-Werk*, déjà cité, il nous avoue naïvement qu'il se croyait trop de mérite pour singer les autres.

„Noch bleef ick niet voldaan: 't verveelde my copye
Van mijns gelijk te zijn: en, als ick 't recht belije,
Ick hiel mijn' hand te goed, ja voelde my te sterck
Om niet als aep te zijn van ander luijden werck.”

Mais comme la poésie, il ne cultiva cet art qu'à ses moments perdus, du reste, mal nommés pour lui, qui n'en perdait pas un seul. Il a bien souvent affirmé, dans ses poèmes comme dans ses lettres, qu'il n'avait jamais plié le genou pour écrire un vers: qu'il avait l'habitude de les faire en voiture, à cheval, en s'habillant. Si la poésie a égayé sa vie, la musique l'a toujours aidé à supporter le poids des affaires ou les douleurs de la vie. En 1648 il écrit au vicomte Jermyn (Lettre XIX) en parlant de ses compositions musicales: „Ce sont mes divertissemens d'après souffrir, et, comme vous pourriez dire, ma respiration, après le travail de la journée.” Écoutons-le dans le deuxième livre des *Sermones*, vs. 318:

„Nec citharam taeuisse quidem quocumque gravati
Pondere, tam non inficior, neque duco pudori,
Ut laudi reputem: et monuit prudentia, curas
Omne graves mollire melos: mihi crede, juvenas,
Si quid ab unguiculis docta es vel voce canora,
Vel fidium tractare modis, cole et excole primum
Semen, ut in fruticem surgat, fortasse vel arbor
Fiat, erit cum te istius sub tegmine fagi
Vel tristes animi plagas lenire juvabit,
Vel cantare creatori quas ipse crearis
Voce, manu, cithara, grato de pectore laudes.
Talia ego in mediis animae solatia castris
Arma tubasque inter, patriaeque negotia et aulac
Mille, mihi applicui; nec opella semper inani.
Multa nepotibus hoc, pro me, composta loquetur

Cantio, qua modulos regi aptavisse Prophetæ
Non inconcinnos, quæ vix sibi docta canori
Gallia quid patitur conferri, Gallia fassa est.
Hujus adhuc segetis tot lætas colligo spicas,
Tot juvenis cultura senem delectat aristis,
Ut nihil anteferam. Ignoscet quicumque paternus
Quid sit amor, quæ cuique suæ sit gratia prolis,
Ipse pater, didicit, vel fusi carminis autor.”

Ces vers nous apprennent qu'à l'armée, dès avant 1627, il avait composé la musique de ces psaumes qu'il ne publia que vingt ans plus tard dans la *Pathodia*.

Ce recueil vit le jour à Paris, en 1647, par les soins du sr. Gobert 1), „maître de la Chapelle du Roy Tres-Chrestien,” chez Ballard, imprimeur du roi pour la musique. Si l'auteur en retarda la publication pendant si longtemps, c'est qu'il tenait à s'assurer auparavant des suffrages des hommes du métier, auxquels il en montra de temps en temps des échantillons.

Les amateurs de musique avaient l'habitude de se tenir au courant de ce qui s'inventait. Toute la musique qui se composait, n'était pas, comme de nos jours, publiée aussitôt; mais, manuscrite, elle circulait de main en main. Aussi Huygens presse-t-il tous ses amis de lui faire part de tous les airs qu'ils pourront lui communiquer. En 1638 il charge Sohier de lui trouver des compositions italiennes pour l'éducation musicale de ses enfants (Lettre VII); en 1640 il demande de la musique à Boësset (Lettre X); plus tard à du Mont (Lettres XXIX et LXXV), ou à la princesse de Montbéliard (Lettre LIV), à M. de Nielle (Lettre LXI), à M. Chieze (Lettre LXVIII). Au mois de mars de l'année

1) Voyez la lettre XXXIV, p. 29.

1645, un certain Nic. Lanier, qui paraît avoir été attaché à la cour d'Angleterre, mais que les vicissitudes politiques avaient jeté sur le continent, lui envoie, d'Anvers, à sa requête, un certain nombre d'airs, quoiqu'il sût que son patron en possédait déjà une jolie collection 1). Celui-ci en reçoit de M^{lle} Ogle (Lettre XII); M. d'Obdam lui communique une composition qu'il tenait de la comtesse de Nassau à Bruxelles (Lettre XXII); la duchesse de Lorraine lui en fait passer une par l'entre-

1) Voici sa lettre, conservée à la bibliothèque de l'université de Leyde:

Honorable Sir, Long ere this you had received my most humble thanks for your kind letter, and these few illwritten, and worse composed Ayres, by the hand of a particular gentleman a friend of myne, who was desierous to doe me the favour, and receive the Honour, and happiness to be knowne to you, but a suddayne accident hath cald him an other way, and left me no other meanes to send you this, but by the common Post. Good Sir, I know you are so well stored with most excellent Italian compositions, that were it not to obay you, I should slame to present you these. But I most humbly desire you to consider indulgently, that they come from one, old, unhappye, and in a mauner in exile, plundered not only of his fortune, but of all his muscicall Papers, Nay, almost of his witts, and vertue, and hath nothing left him now, but the happiness to be sincerely ever, Honorable Sir,

Your most obliged, humble and affectionate servant

Antwerp this first of March 1645.

N. LANIER.

Ce Lanier, qui se montre grand amateur de musique, s'était probablement fait marchand de tableaux.

Dans une lettre d'Anvers, du 18 mars 1646 st. n. il se plaint que sa femme a été dévalisée entre Gand et Bruges, „by a Partie of Hollands soldiers”. Il prie Huygens de lui procurer un passeport, „for my selve with 2 casses of payntings, and one servant, to come in Holland”. Il désire fort quitter Anvers, „this towne or rather prison, or denne of theeves; for my selve was robd returning from France hither If this favour may be obtayn'd, I most humbly desier, it may be directed for me to Mr. Dewarte dwelling in this towne.”

Le 3 avril de la même année, il remercie Huygens de lui avoir obtenu le passeport, et ajoute: „I have promised to accompanye a great Lady of ours that is heere, who is very shortly bound for Holland. This day at her howse, I mett with father Seagars the Paynter, doeing pennance, and bearing that weightye cross, his Excellencie sent him in returne of his rare peece of flowers. Signe. Duarte humbly kisses your handes, and is glad of anny occasion to serve you I hope shortly to be an admirer and partaker of your harmonious, excellent compositions, as I am of your favours and charitye.”

mise des Duarte d'Anvers (Lettre XXVIII); il en reçoit de M. de Chambonnières (Lettre XXXI), de M. Hotman (Lettre XXXIX), de M. de Nielle (Lettre LXIII), de M. During (Lettre LXXXVIII).

En 1646 le célèbre Luigi Rossi lui fait hommage de certains „airs italiens,” qu'il lui transmet par Gobert, et désire lui en envoyer d'autres. Gobert lui-même lui soumet son propre travail, avec prière „d'en corriger les deffauts” 1). Le fameux joueur de luth, J. Gaultier lui présente en 1647 „quelques petites choses de nostre luth et quelques airs à ehanter” 2). En 1649 Froberger profite de la visite de M. Swann à Vienne, pour lui envoyer quelques-unes de ses meilleures compositions, et le fait prier de lui envoyer quelques pièces de M. de Chambonnières 3).

De son côté il transmet des pièces de musique à des amateurs: p. e. au prince Don Juan (Lettres XXXV et XXXVI). Il n'y a donc pas lieu de s'étonner qu'il ait mis ses compositions sous les yeux des maîtres pour en avoir leur opinion.

Il faut supposer que c'est par excès de modestie qu'il commença par envoyer, le 31 août 1640, au Père Mersenne (Lettre IX) une de ses chansons françaises, celle qu'on trouvera sous le n°. XXXIV, sans s'en déclarer l'auteur, afin de savoir son „sentiment,” ainsi que celui de Boësset, sur la valeur de la pièce, qu'il lui présente comme l'œuvre, voire même le chef-d'œuvre, d'un inconnu. Enfin, six ans plus tard, en 1646, la dame à qui il devait dédier son recueil, en chantait déjà quelques numéros avec son mari, M. Swann, qui écrit à Huygens d'Utrecht: „Yesterday we have bin in ovr devotions with *Confitebor tibi Domine* and *Domine Deus meus*, and that in the presence of onc Mr. Northget,

1) Lettre de Gobert du 17 octobre 1646, publiée à l'article qui lui est consacré ci-dessous.

2) Lettre de Gaultier à laquelle Huygens répondit le 7 octobre 1647.

3) Voyez les lettres de W. Swann du 15 et 22 septembre 1649.

a great lover of musike and a verre good organist" 1). Ils ne faisaient pas mystère du nom de l'auteur de ces pièces.

Or, en la même année, il se résout à livrer son œuvre au public. Après en avoir conféré avec le P. Mersenne, vers la fin du mois d'avril, il envoie neuf „airs latins" à M. Tassin, intendant de M. le Premier, qui les transmet à Ballard, lequel devait les „communiquer avec Monr. Boisset, chef de la musique du Roy." Déjà ils étaient „raviz de ce travail." Boësset s'était chargé de „faire la correction de l'impression" 2). Cependant l'auteur avait encore soumis une partie de son œuvre à l'appréciation de Gobert, qui aussi s'en montra ravi, dans une lettre du 20 mai 1646. „On peut assurer, dit-il, qu'en France ou en Italie on ne peut point trouver une plus belle manière" 3). Toutefois il ne lui avait pas épargné ses „petites observations," auxquelles Huygens avait répondu. L'attention sérieuse que Gobert avait prêtée à son travail, décida probablement celui-ci à le charger de surveiller l'impression après la mort de Boësset. Il lui fit remettre par Tassin un mémoire, contenant assurément ses instructions. Cependant l'envoi de tout le recueil fut retardé, et Gobert, appelé par sa charge à Fontainebleau, dut ajourner le commencement de l'impression jusqu'au „retour de Sa Majestée." Il résulte de la lettre de Gobert du 20 août, que notre auteur ne lui envoya sa copie que petit à petit. Enfin tous les obstacles furent levés au mois d'octobre, et le 17 de ce mois, Gobert lui promit de ne pas manquer „ces jours cy de veoir Mr. Ballard" pour „le disposer à travailler au plutost." Vers la fin de novembre, Tassin, qui s'intéressait toujours à ce travail, avait écrit à La Haye que Ballard se promettait d'„envoyer bientost quel-

1) Voyez la lettre de W. Swann du 25 mars 1646, dans l'article consacré à Utricia Ogle, sa femme.

2) Lettre de Tassin du 5 mai 1646.

3) Voyez la lettre à l'article consacré à Gobert.

que estrenne de l'impression." Cependant l'éditeur insista pour que l'auteur fit quelques changements: il désirait p. e. „que toutes les basses fussent continues et qu'aucune ne fust en tablature." Les publications, faites de cette façon, ne se vendaient pas. Au reste Gobert lui promit de ne pas manquer „de tenir la main que l'impression soit exacte et correcte avec autant de diligence" que possible. Au mois de février de l'année suivante, on commença l'impression. Dès les premiers jours de ce mois, Ballard avait envoyé à La Haye „un premier coup d'essay," qui avait eu l'approbation de l'auteur. Celui-ci aurait bien voulu voir de ses propres yeux „une espreuve de tout (son) ouvrage," mais Ballard appréhendait que cela ne fût trop long, ayant dû attendre déjà pour le „bon à tirer" de la première feuille. Cependant l'impression éprouva de nouveaux retards par les erreurs ou obscurités qu'on découvrit dans la copie que Huygens avait envoyée, et dont Gobert nous a laissé quelques échantillons. Ces fautes obligèrent ses mandataires à lui soumettre une ou plusieurs épreuves, et lui attirèrent une verte semonce de son éditeur, auquel il s'était probablement plaint de ces retards. Cependant on fit tant que l'ouvrage fut publié en 1647.

Il résulte de la lettre XXXVI que, vers la fin de 1657, Huygens avait remanié ce travail, et qu'il comptait en faire une nouvelle édition. Dans la première, l'accompagnement n'était „que d'un seul Tiorbe": la deuxième donnerait les mêmes cantiques „en plus forte compagnie harmonique," c'est-à-dire, à trois parties.

Cette deuxième édition a-t-elle vu le jour? Y a-t-il lieu de supposer que, dès 1654, l'auteur en ait envoyé un échantillon à ce même Gobert, qui avait été, pour ainsi dire, le parrain de l'édition de 1647; ou du moins qu'il lui ait demandé son opinion sur un remaniement? Cette supposition serait-elle justifiée par la lettre que ce maître lui écrivit le 26 janvier 1655, et dont Huygens nous a conservé une copie faite par lui-même?

„Monsieur; Vos pseaumes me sont tousiours presens en l'Esprit;

comme un ouvrage tres beau et contenant de tres belles et bonnes pieces. Je vous diray, que les recitatifs commencent depuis deux ou trois ans d'estre estimez icy, aussy bien que les œuvres à trois ou quatre parties, ce n'est pourtant que depuis que les Italicus y sont venus, et que leurs majestez y ont donné leur approbation; ainsy, Monsieur, vostre œuvre est icy aussy bien estimé que chez vous, et son mérite recognu, et à l'advenir le sera d'autant plus qu'il sera plus universellement coguu." *etc.*

Dans la lettre à laquelle celle-ci répond, il était peut-être bien question de compositions „à trois ou quatre parties”, et il est encore possible qu'elle avait trait au remaniement dont l'auteur s'occupait; mais rien n'est moins prouvé par le texte de la réponse de Gobert, qui ne constate qu'un commencement de vogue pour le „récitatif” à une seule voix, qui tendait, avec la permission de Leurs Majestés, à remplacer les „œuvres à trois ou quatre parties”. Du reste, rien ne fait présumer que le nouveau recueil ait jamais été publié. En 1656 il ne l'était pas; car dans la lettre que Huygens écrivait le 20 octobre de cette anuée à M. de Villiers (Lettre XXXIV), il ne lui parle que de l'édition de 1647. Et lorsque le 31 juillet 1664 il envoie ses „pauvres compositions” à Madame de Gessan (Lettre XLVI), c'est assurément de la même édition qu'il est question, parce que, d'après la lettre LII, il parlait du „livre de musique . . . imprimé à Paris” 1). Eufin, en 1674 il fit cadeau au professeur Bökelmann de Leyde de l'exemplaire même que nous avons reproduit; et trois ans après, en 1677, il envoie toujours le même livre qu'il „produisit il y a 30 ans” au sr. Gachet pour obtenir de lui „une favorable censure.”

1) Comparez aussi la lettre LXXIX, du 19 mars 1676.

Jamais il n'est question d'une nouvelle édition: nous osons donc affirmer que le remaniement est resté manuscrit.

Pendant tout le cours de sa longue vie, la musique „ne cess(a) d'être le plus doux entremets de (s)es plus sérieux travaux”, comme il l'affirme en 1669 (Lettre LVII). A l'âge de 74 ans il se „trouve encore dans la musique pardessus les oreilles” (Lettre LXI), et trois ans plus tard, il envoie une vingtaine de pièces de sa façon au sr. de St. Luc, „pour faire veoir que l'aage n'esteint pas cette passion en moy” (Lettre LXXII). La lettre LXXIX nous apprend qu'à l'âge de 79 ans, son ardeur musicale ne s'était pas refroidie. A cette époque il avait composé 769 pièces „sur les deux sortes de Luths, le Clavecin, la Viole de Gambe, et s'il plaist à Dieu sur la Guitarre”, sans compter les pièces publiées à Paris, et quelques autres „pour plusieurs Violes, et nommément pour trois Violes Basses en unison”.

Depuis il ne composa plus grand chose, quoiqu'il s'occupât toujours de musique. Au mois d'octobre de l'année 1679, il écrit au comte Maurice de Nassau qu' „apparemment (s)on affection pour la Musique ne (l)e quittera qu'avec le dernier soupir” (Lettre LXXXVII); mais le nombre de ses compositions est toujours „de 800 pièces”. Cependant la lettre XCII (juillet 1680) nous apprend qu'il n'avait pas encore tout à fait abandonné la composition. A la prière de M^{lle} d'Amerongen, il s'était exécuté „avec joie”, et avait composé probablement un morceau pour le luth, dont elle jouait à merveille. Il faut supposer que ce ne fut là qu'une exception, car en 1687 il repète à Jacques Duarte l'assertion, qu'il avait composé plus de 800 pièces sur ses cinq instruments favoris. Il se plaint que la goutte lui avait ôté la force des doigts: cependant, malgré ses 90 ans, il se dit encore en état d'accompagner passablement sur le tiorbe (Lettre XCIV). Que sont devenues ces huit cents compositions? Il les légua par testament, avec toutes les compositions d'autres maîtres qui lui

appartenaient, à son second fils Christian, avec recommandation de ne pas les aliéner 1). Dans le testament de celui-ci, il n'est question que de ses propres œuvres, et les manuscrits de son père sont passés sous silence 2).

Huygens avait la ferme croyance que la musique avait contribué à prolonger sa vie. Il écrivait en ce sens au maréchal d'Estrades en 1676, et au comte Maurice de Nassau en 1679 (Lettres LXXXII et LXXXVII).

Nous passerons rapidement sur les événements de sa vie privée. En 1627 il épousa une demoiselle d'Amsterdam aussi belle que pleine de talents : Susanne van Baerle. Elle lui donna cinq enfants, quatre fils et une fille. Son bonheur domestique ne fut pas de longue durée : après dix ans de mariage, il perdit sa femme. Cette perte l'affecta beaucoup 3). Il ne se remaria pas, afin de pouvoir se vouer autant que possible à l'éducation de ses enfants. On ne s'étonnera pas qu'il leur fit enseigner la musique. Nous avons vu (p. XX) que dès l'an 1638, il fit venir des pièces de musique italienne à leur intention. Déjà les aînés devançaient ses „plus hardies esperances”, en musique comme en toute autre chose. Ils l'avaient „devorée en peu de moiz, jusques à mespriser les compositions ordinaires.”

1) Ce testament a été publié par A. D. Schinkel, dans ses *Nadere byzonderheden betrekkelijk C. Huygens*, p. 35 suiv. Voici le passage concernant ses compositions : „Wat aengaet myne menichvuldige Compositien in allerhande soorten van Musique, ende wat ick van die materie van anderen hebbe vergaedert, vertrouw ick dat de Broeders geern laeten sullen aen mynen sone Christiaen, dien ic recommandere alles by een en in eeren te houden, sonder alienatie van yets van myne hand, anders als by Copyen, die ick curieuselyck hebbe doen afschryven, geloovende dat hy daer om somtijds sal komen aengesocht te werden.”

2) Voyez l. c., p. 51, suiv.

3) Voyez les lettres publiées dans ma *Geschiedenis der Nederlandsche Letterkunde in de XVII^e E.*, II, 69—70.

Descartes écrit au P. Mersenne vers la fin d'avril 1637 : „M. de Zuytlichem a aussi reçu vos livres; mais s'il ne vous en a point écrit, ce sera que la maladie et la mort de sa femme, qui l'ont fort affligé depuis deux mois, l'en auront diverti”. *Œuvres de Descartes*, publ. par Victor Cousin, tom. VI, p. 254.

Toutes les semaines une „compagnie” se réunissait chez lui „à l'occasion de ces petits chantres naissants” (Lettre VII). En 1646 il pria M. de Beringhen et le P. Mersenne de lui trouver „une personne pour enseigner la façon de chanter”. Ceux-ci s'adressèrent à Gobert, qui, au mois de juillet, lui trouva quelqu'un, „jeune, de bonnes meurs et garçon de cœur”, et par-dessus le marché excellent musicien, du nom de M. Avril, qui partit pour la Hollande au mois de novembre 1). Il est probable qu'il voulait lui confier l'éducation musicale de sa fille.

Huygens a toujours eu une prédilection marquée pour sa ville natale, La Haye. Dès 1620 il en avait vanté les beautés dans un charmant poème (*Voorhout of Batava-Tempe*), réimprimé plusieurs fois.

Il y bâtit un hôtel superbe sur un terrain que lui avait donné le prince 2); mais il ne put s'y établir qu'après la mort de sa femme, en 1637. Il le meubla somptueusement et surtout il se donna beaucoup de peine pour se faire une belle collection de livres et d'instruments de musique hors ligne.

Déjà, au mois de juillet 1648, il possédait un certain nombre de „luths, tiorbes, violes, espiuettes, clavecins et orgues . . . quasi autant que toute la Suède en pourra[it] fournir” (Lettre XXI). Il venait d'acheter un magnifique claveciu, pour lequel il s'était adressé à son ami Gaspard Duarte d'Anvers. Celui-ci lui répondit par une lettre des plus intéressantes, du 5 mars 1648, qu'on retrouvera à l'article consacré aux Duarte. Il lui donne tous les renseignements désirables sur la fabrication des clavecins et sur le fameux facteur A. Couchet. Huygens acheta probablement un clavecin chez Couchet, puisque, en 1655, rappelant à du Mont la mort du facteur, il lui écrivait qu'il en possédait un excellent de sa fabrique.

1) Voyez les lettres de Gobert du 17 juillet et du 27 novembre 1646.

2) Voyez sur cette maison mon livre intitulé *Geschiedenis der Nederlandsche Letterkunde in de XVII^e Eeuw*, II, 70.

Cependant il en désirait encore un de fabrication française, car quelques mois après qu'il eut écrit à Duarte, en octobre 1648, il s'était adressé à de la Barre, pour lui demander le „prix des clavecins de Paris.” Le maître français lui répondit qu'ils valaient à peu près soixante écus, mais que ceux-là n'étaient „qu'à un clavier.” D'un meilleur on demandait „jusques à six ou sept cent livres.”

Ses amis aimaient à compléter sa collection par des cadeaux. En 1649 le baron de Schwerin lui envoya de „petites orgues (Lettre XXIII), et dix ans plus tard, Van der Burch lui fit don de „certaine viole angloise” (Lettre XLI). Mais le luth était son instrument de prédilection: aussi se donna-t-il beaucoup de peine pour s'en procurer un de premier ordre. A l'époque même où il s'acheta un clavecin, il se mit en quête d'un beau luth. Il s'adressa au célèbre luthiste J. Gaultier, à Londres, pour le prier de lui trouver un luth de Bologne „à neuf cottes.” Heureusement, parmi les amis de Gaultier, se trouvait un gentilhomme qui voulait bien lui en céder un, „absolument le plus beau et meilleur luth de Bologne qui soit en Angleterre;” mais il n'en demandait pas moins de trente livres sterling. Cependant Gaultier lui envoya cet instrument, à condition qu'il le renverrait s'il en trouvait le prix exorbitant. Il n'est pas certain que Huygens l'ait acheté, car Gaultier lui en proposa un autre. Était-ce avant ou après celui dont nous venons de parler? Il est impossible de le dire, parce que ce correspondant a la mauvaise habitude de ne pas dater ses lettres. Or, le nouveau luth en question était celui de l'artiste lui-même, dont le roi lui avait fait cadeau, et qui n'avait pas coûté moins de cent livres sterling. Il voulait bien le céder à son patron au prix coûtant. Il faut croire que Huygens n'acheta pas cet instrument, quelque parfait qu'il fût; car vers le mois d'octobre de l'an 1648 il s'était adressé, toujours par l'entremise de M. Tassin, à de la Barre à Paris, pour le même motif. Celui-ci fit „perquisition chez tous ceux qui ont des Luths de

Bologne à vendre." Il en trouva deux, du prix de „quinze pistoles." Un certain M. de la Noue en possédait un „que l'on dit estre le plus excellent qui soit à Paris," mais il vaudrait au moins 40 pistoles. Je n'oserais affirmer que Huygens y ait voulu mettre ce prix. Cependant il appert de la lettre que nous allons citer, qu'il en avait acquis un qu'il mettait au-dessus de tous ceux qu'il avait eus entre les mains, ce qui ne l'empêcha pas de se mettre encore en quête d'un autre. Le comte Fabian de Dona en avait possédé deux, un grand et un petit, dont l'un avait été promis à Huygens par M^{lle} de Dona. Mais à la mort du comte, on les avait donnés au premier secrétaire de l'électeur de Brandebourg. Huygens espérait que ce gentilhomme voudrait bien lui céder celui qu'il désirait le plus. C'était, écrit-il à M. de Polnitz, capitaine des gardes de l'électeur, qu'il pria de s'employer pour lui, „c'estoit le grand, auquel s'adressoit mon estoccade, non pas pour m'en servir en Luth (car je pense qu'à celui que je possède il n'y a rien d'esgal au monde, moy qui en ay veu passer des dousaines par mes mains en propre) mais à dessein de le transformer et eriger en qualité de Tiorbe" (Lettre LX). On ne sait si le premier secrétaire consentit à combler ses vœux.

Enfin, à un âge assez avancé, il était „devenu Guitarriste", comme il écrit, en 1673, à M. Chieze (Lettre LXVIII). Cependant il ne possédait pas une guitare en propre: il n'en avait une „que par emprunt", et qu'il tenait „de la grâce de la Señora Catharina Smith, qui est tres belle et bonne" (Lettre LXIX). Voilà pourquoi il chargea son ami de lui en „achepter un excellent à Madrid". Il revient bientôt à la charge parce que la dame, qui lui avait promis de lui „laisser apres sa mort" l'instrument en question, le lui avait repris au mois d'octobre de la même année. Aussi, dit-il, „il n'est moult subtil qui en femme se fie"; et sa conclusion est: „ergo, une Guitarre, si vous pretendez m'estre le bien venu" (Lettre LXXIV).

La bibliothèque musicale de Huygens était assez nombreuse, du moins d'après le catalogue de la vente de la „Bibliotheca magna et elegantissima Zuilichemiana” qu'il avait laissée à ses fils 1), et que ceux-ci avaient encore augmentée. Ses trois enfants mâles qui lui avaient survécu, étant tous morts de 1695 à 1699, cette bibliothèque fut vendue à Leyde par Baudouin Vander Aa, au mois de septembre 1701. On y trouve mentionné :

Mar. Mersenni, Harmonicorum Lib. XII. Par. 1648, in-f^o, (n^o 487),
Eysenachs Musica, Neurenberch 1682, in-f^o, (n^o 578),
Fr. Salina, De Musica, Salamanca 1577, in-f^o, (n^o 579),
Nicolai Hodogeticum Harmonicum, Jenae, 1670, in-4^o (n^o 130),
Speren, Musicalia, oder Evangelische Seelen Gedancken, 1681, in-4^o (n^o 724),

Kressen, Musica der süsse Nahme Jesu, oder Teutscher Jubilus Bernhardi, 1681, in-4^o (n^o 725),

Pezelii Musica Intradan, Leipsig, in-4^o (n^o 726),

Francken, Musicalia, Arien aus dem Singspiel Diocletian, Hamburg, 1680, in-4^o (n^o 742),

Kressen, Musicalische Seelen Belustigung oder Geistliche Concerten, 1681, in-4^o (n^o 743),

Braunens Musicalia, Davische (sic) Evangelische Harpffen, Giessen, 1685, in-4^o (n^o 744),

Hammerschmidts Kirchen und Tafel Music, 1692, in-4^o, (n^o 745),

Autores varii de Musica, ed. Joh. Meursio. L. Bat., 1616, in-4^o (n^o 799),

1) Dans son testament on lit, l. e., p. 43 : „Myn Bibliotheque. Instrumenten, Printkonst ende dergelycke, sullen myne dry Sonen onder haer deelen by lotinge soo als hier voren vande voordere verdeelinge myner Goederen hebbe geordonneert, sonder nochtans te scheyden soodanige Boeken ende Papieren, als ick uyt het Cabinet van Lipsius hebbe becomen, maer alle deselve voor eerst laeten in de possessie van mynen Sone Constantin, ende naer hem successivelyck by synre oudste Broeders ende haere oudste Sonen, soo als ick vande substitutie van Hofwyck hebbe gestatueert”.

Bologne à vendre." Il en trouva deux, du prix de „quinze pistoles." Un certain M. de la Noue en possédait un „que l'on dit estre le plus excellent qui soit à Paris," mais il vaudrait au moins 40 pistoles. Je n'oserais affirmer que Huygens y ait voulu mettre ce prix. Cependant il appert de la lettre que nous allons citer, qu'il en avait acquis un qu'il mettait au-dessus de tous ceux qu'il avait eus entre les mains, ce qui ne l'empêcha pas de se mettre encore en quête d'un autre. Le comte Fabian de Dona en avait possédé deux, un grand et un petit, dont l'un avait été promis à Huygens par M^{lle} de Dona. Mais à la mort du comte, on les avait donnés au premier secrétaire de l'électeur de Brandebourg. Huygens espérait que ce gentilhomme voudrait bien lui céder celui qu'il désirait le plus. C'était, écrit-il à M. de Polnitz, capitaine des gardes de l'électeur, qu'il pria de s'employer pour lui, „c'estoit le grand, auquel s'adressoit mon estoccade, non pas pour m'en servir en Luth (car je pense qu'à celui que je possède il n'y a rien d'esgal au monde, moy qui en ay veu passer des dousaines par mes mains en propre) mais à dessein de le transformer et eriger en qualité de Tiorbe" (Lettre LX). On ne sait si le premier secrétaire consentit à combler ses vœux.

Enfin, à un âge assez avancé, il était „devenu Guitarriste", comme il écrit, en 1673, à M. Chieze (Lettre LXVIII). Cependant il ne possédait pas une guitare en propre: il n'en avait une „que par emprunt", et qu'il tenait „de la grâce de la Señora Catharina Smith, qui est tres belle et bonne" (Lettre LXIX). Voilà pourquoi il chargea son ami de lui en „achepter un excellent à Madrid". Il revient bientôt à la charge parce que la dame, qui lui avait promis de lui „laisser apres sa mort" l'instrument en question, le lui avait repris au mois d'octobre de la même année. Aussi, dit-il, „il n'est moult subtil qui en femme se fie"; et sa conclusion est: „ergo, une Guitarre, si vous pretendez m'estre le bien venu" (Lettre LXXIV).

La bibliothèque musicale de Huygens était assez nombreuse, du moins d'après le catalogue de la vente de la „Bibliotheca magna et elegantissima Zuilichemiana” qu'il avait laissée à ses fils 1), et que ceux-ci avaient encore augmentée. Ses trois enfants mâles qui lui avaient survécu, étant tous morts de 1695 à 1699, cette bibliothèque fut vendue à Leyde par Baudouin Vander Aa, au mois de septembre 1701. On y trouve mentionné:

Mar. Mersenni, Harmonicorum Lib. XII. Par. 1648, in-f°, (n° 487),
Eysenachs Musica, Neurenberch 1682, in-f°, (n° 578),
Fr. Salina, De Musica, Salamanca 1577, in-f°, (n° 579),
Nicolai Hodogeticum Harmonicum, Jenae, 1670, in-4° (n° 130),
Speren, Musicalia, oder Evangelische Seelen Gedancken, 1681, in-4° (n° 724),

Kressen, Musica der süsse Nahme Jesu, oder Teutscher Jubilus Bernhardi, 1681, in-4° (n° 725),

Pezelii Musica Intraden, Leipgsig, in-4° (n° 726),

Francken, Musicalia, Arien aus dem Singspiel Diocletian, Hamburg, 1680, in-4° (n° 742),

Kressen, Musicalische Seelen Belustigung oder Geistliche Concerten, 1681, in-4° (n° 743),

Braunens Musicalia, Davische (sic) Evangelische Harpffen, Giessen, 1685, in-4° (n° 744),

Hammerschmidts Kirchen und Tafel Music, 1692, in-4°, (n° 745),

Authores varii de Musica, ed. Joh. Meursio. L. Bat., 1616, in-4° (n° 799),

1) Dans son testament on lit, l. c., p. 43: „Myn Bibliotheque. Instrumenten, Printkonst ende dergelycke, sullen myne dry Sonen onder haer deelen by lotinge soo als hier voren vande voordere verdeelinge myner Goederen hebbe geordonneert, sonder nochtans te scheidten soodanige Boeken ende Papieren, als ick uyt het Cabinet van Lipsius hebbe becomen, maer alle deselve voor eerst laeten in de possessie van mynen Sone Constantin, ende naer hem successivelyck by syne oudste Broeders ende haere oudste Sonen, soo als ick vande substitutie van Hofwyck hebbe gestatueert”.

Antiquae Musicae Authores Septem, ed. Marc. Meibomio, Amst. 1662, 2 vol. in-4° (n° 800),

Compositione e Passioni de Vetri ovvero di don Rosetti, in Liv. 1671, in-4° (n°. 1061).

En 1639 Huygens commença la construction d'une maison de campagne, entourée d'un parc, à proximité de La Haye. Cette retraite fut terminée en 1641. C'est là qu'il aimait à se reposer du bruit de la ville et de la cour, surtout après que la nomination de son fils aîné comme son adjoint, en 1650, lui eut fait quelques loisirs. Il nomma cette retraite *Hof-Wijk (Vitaulum)*; il l'a chantée dans un poëme publié pour la première fois en 1652. Vers la fin de ses jours, il a raconté en vers hollandais comment il y passait sa vie: vie paisible, consacrée autant que possible à l'étude, au culte des beaux-arts et à une douce intimité. Tel qu'il s'est dépeint lui-même, Huygens nous apparaît sous les traits d'un vieillard aussi aimable que respectable. Fier sans arrogance; doué d'un esprit pénétrant; savant, lettré, artiste, homme du monde; aimant passionnément la justice; religieux sans ostentation; calviniste convaincu, mais sans fanatisme; modeste dans ses habitudes et ses aspirations, malgré sa brillante position, quoique non sans une pointe de vanité; patriote, dans toute la force du terme, malgré sa prédilection pour les langues étrangères; fidèle à ses maîtres, et plein de zèle pour leurs intérêts; actif et laborieux comme pas un; et par-dessus le marché plein d'esprit; — voilà les lignes de son portrait. Et plus il avançait en âge, plus il devenait aimable et bon. Peu d'hommes ont laissé un souvenir aussi agréable que Constantin Huygens 1).

Il mourut en 1687, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

1) Voici le portrait que trace de lui le prêtre-musicien Joh. Alb. Bannius en 1640: „Constantinus Hugenius, cujus praeclarissimas animi dotes, innatamque virtutum

II.

Outre les renseignements plus ou moins nouveaux sur l'art musical qu'elles nous fournissent, les lettres de Huygens et de ses correspondants nous font connaître certains maîtres et amateurs de musique dont on ignorait l'existence : sur d'autres, elles nous donnent des détails restés jusqu'à présent inconnus.

Nous allons passer en revue les personnes mentionnées dans la correspondance. Afin de faciliter des recherches ultérieures, nous les rangerons par ordre alphabétique; et nous croyons bien faire en réunissant ici tout ce que nous avons pu trouver sur elles.

ALBRANSWEERT (Mad. d'), lettre LI.

AMERONGEN (M^{lle} d'). Elle appartenait à une famille de vieille noblesse de l'ancien évêché d'Utrecht, et habitait la ville de ce nom. Il résulte de la lettre LXXXVI, qu'elle était luthiste, et la lettre XCII nous apprend, non-seulement qu'elle excellait sur cet instrument, mais aussi qu'elle s'occupait de composition.

ANGLETERRE (Le Roi d'). Jacques I^{er} „naturellement peu adonné à la musique” (Lettre IV).

Charles II avait à La Haye une collection de musique (Lettre XXII). La lettre XXXIV nous apprend qu'il s'occupait de cet art et savait l'ap-

nobilitatem omnes quidem in ore habent: at paucissimi recte intelligunt coluntque. — Nemo mortalium credat quantum scientiarum, artium linguarumque, eloquentiae etiam, ac poëseos, omnisque literaturae (eminente semper in his omnibus nitidissimo loquendi scribendique stylo) thesaurum in scrinio pectoris sui reconditum habeat. Quantaque animi serenitate, et modestiâ eundem, tum secretis laribus, tum in publico, ad Reipublicae utilitatem, amicorumque beneficentiam, liberalissime dispenset: adeo ut suis praeclarissimis virtutibus, affectus omnium in se rapiat, omniumque amorem prima fronte sibi conciliet.”

précier. A diverses fois il avait loué, devant Huygens, le talent de M. Villiers, qui paraît avoir été un grand connaisseur.

ANGLETERRE (La Reine d'). Anne de Danemark, mariée à Jacques Ier, paraît avoir eu des goûts plus artistiques que son mari. Dans la lettre II il est question de „la Musique de la Reine, qui sont tous françois avecques des voix admirables.” La Reine protestante avait donc encore des chantres. On trouve de ces corps de musiciens au service des princes d'alors et quelquefois de personnes privées.

AULNOY (Le sr d'). La lettre XXX fait présumer qu'il était gentilhomme de la reine de Suède. D'après deux de ses lettres, de la collection de la Bibliothèque de Leyde, il était, en septembre 1646, capitaine d'une compagnie en garnison à Ardenbourg, et sollicitait de Huygens de lui obtenir un congé. Dans le registre des commissions du Conseil d'État pour les années 1649—1663 on lit (f^o 58 v^o) : „Le mesme jour (4 fevrier 1654) commission depeché pour Jean d'Aulnoy en qualité de capitaine de la Compagnie de feu le capitaine Maurigny, laquelle compagnie il a desja quelques années commandé à la mesme repartition [de Frise]. Paraphure et signature, excepté qu'il a fait le serment le 5 fevrier 1654.” Son fils Gustave Adolphe le remplaça, et prêta serment comme capitaine le 25 juin 1668.

BALLARD (ROBERT), Lettre XXXIV. Il s'intitulait „unicus Regiae Musicae Typographus.” C'est lui qui a publié la *Pathodia* de Huygens. Nous avons raconté, pag. XXIII, suiv., la part qu'il prit à ce travail : c'est ici la place des deux lettres, conservées à la Bibliothèque de Leyde, dont nous nous sommes servis.

I.

*A Monsieur Huggens de Zullichem
secretaire de Monseigneur le princee
et de messieurs des Estats de Hollande a la Haye.*

Monsieur, Je n'ay pas peu de satisfaction que ce premier coup d'essay vous ayt pleu. J'espère que le reste ne vous donnera pas moins de conten-

tement puis qu'il sera avec plus d'ordre et moins de fautes : et dis (?) plus puis qu'il est besoin qu'il n'y en ayt point du tout, l'errata à la fin d'un livre n'estant bon que pour la lecture et non pour la musique. C'est à quoy je m'engage, et promets de faire plustost deux fois l'ouvrage que vous n'en ayez la satisfaction entière. Quand au mémoire que me mandez de tout vostre impression, comme il est grand, si vous trouviez bon de m'en faire donner un de ce que vous avez, le reste vous seroit envoyé pour voir ce que vous agréeriez, et suivant vostre choix vous le mettez entre les mains. Que si pourtant vous le voulez entier je ne manqueray au premier voyage de le faire exactement. Vous me marquez que vous seriez bien ayse de voir une espreuve de tout vostre ouvrage. J'en feray comme vous voudrez, et n'en appréhende que la longueur, estant obligé d'attendre vostre réponse pour faire tirer, comme j'ay attendu pour la première feuille et attends journellement tant pour le tiltre que pour l'épître dédicatoire, comme essentielle à vostre livre. Voylà, ce me semble, ce que je puis vous escrire sur ce sujet, et ne reste qu'à vous asseurer que je ne fus jamais si heureux que lors que ma profession vous a esté utile puis qu'elle m'acquist auprès de vous la qualité que j'ay tant souhaitté, qui est de vous estre toute ma vie, Monsieur,

vostre tres humble et obéissant serviteur

De Paris ce 15^e febvrier 1647.

BALLARD.

II.

A Monsieur Huggens

*Cons^{er} et secrétaire de Mess^s des Estats de Holande
à la Haye.*

Monsieur, Je n'ay plus grand soucy que de vous satisfaire, et comme vostre copie a esté mal escripte par celuy à qui vous l'avez confiée, il ne

s'est peu que l'on ayt fait quelque faute dont il faut tascher à y remedier affin que je satisfasse a ma parolle et à vostre contentement. Vous me pardonnerez si je vous accuse de peu d'exaction quand vous avez voulu mettre au jour vos ouvrages et vous diray que je sollicite tous ceux qui ont pareil sentiment à le regarder plus d'une fois, me promettant d'observer vostre copie aussi ponctuellement qu'il se peut. Je passe sur toutes ces précautions et n'ay autre souey que celuy de vous tesmoigner que je vous suis, Monsieur,

Très humble et obéissant serviteur

De Paris ce 25^e Juillet 1647.

BALLARD.

Quelle relation existait-il entre ce Ballard, éditeur de musique, et certain Jean Ballard, que M. Fétis appelle 1) un „habile joueur de Luth vers la fin du seizième siècle”? Nous savons par une lettre de J. Gaultier qu'il était „joueur de luth de Sa Majesté” Britannique, et possesseur d'un instrument de Bologne, un Laux Maller, qui lui avait coûté soixante pistoles, et dont il n'avait jamais voulu se défaire, quelque argent que le roi lui en offrit. Après sa mort le roi l'acheta cependant cent livres sterling, et en fit cadeau à Gaultier.

Le P. Mersenne a inséré dans son *Harmonie Universelle*, p. 86, la tablature d'une „Courante de Monsieur Ballard sur le vieil ton”.

BANNIUS (JOANNES ALBERTUS) naquit dans les dernières années du seizième siècle, en 1597 ou 1598, à Harlem, d'une famille catholique honorable et très-ancienne de cette ville 2). Il se voua à

1) *Biographie universelle des musiciens*, t. I, p. 226.

2) Dans un mémoire adressé à Mlle Anne-Marie de Schurman, du mois de septembre 1640, Bannius lui-même dit:

„A trecentis enim annis, et quod excurrit, testibus tabulis publicis, originem ex

l'état ecclésiastique et fut nommé successivement, en 1626 pronotaire apostolique et vicaire de la Cathédrale, deux ans après chanoine du chapitre, et en 1630 directeur du grand Béguinage. Enfin il fut promu au rang d'Archiprêtre de Harlem.

Homme d'étude, il a été en relations avec les savants et les hommes de lettres les plus illustres, tant en Hollande qu'à l'étranger. Il était très-lié avec Descartes, qui a vécu pendant plusieurs années dans le voisinage de Harlem, à Egmond; et il comptait Huygens parmi ses amis intimes. Il l'estimait au-dessus de tous 1), et déclarait lui être grandement redevable, d'autant plus que le seigneur de Zuilichem encourageait vivement ses études musicales.

Car Ban était avant tout musicien. Dès l'âge le plus tendre il s'était passionné pour cet art. Non seulement il le pratiquait avec succès, mais dès 1616 il commença à s'occuper spécialement, et de la manière la plus sérieuse, de la théorie et de l'histoire de la musique. Il fit de cette étude l'objet de toute sa vie. En 1636, il s'occupait d'écrire un traité complet sur la musique (*musicam universam*), et pour parfaire son œuvre, il pria Huygens de lui procurer le texte latin du commentaire de Daniel Barbari sur Vitruve. Son ami Van Campen lui avait mis entre les mains un exemplaire de cet ouvrage en langue italienne. Huygens lui trouva l'exemplaire demandé, qu'il emprunta à la bibliothèque de Daniel Heinsius, le célèbre professeur de Leyde.

Bannius avait beaucoup réfléchi sur la musique, et en recherchait

Harlemensium vetusta Banniorum familia dno. Adeo verum est, ut nativa indoles a tot sacculis sinceritatem modestiamque batavae mentis mihi dederit."

La fin de cette citation prouve qu'il ne parle nullement de ses ancêtres pour s'en glorifier, mais simplement pour donner la raison de sa candeur hollandaise, qui lui semblait bien plus glorieuse. Cependant ses adversaires ne manquèrent pas de tourner cette déclaration en ridicule.

1) Voyez la note à la page XXXII ci-dessus.

la base esthétique. Il était persuadé qu'elle reposait sur des lois immuables et indiscutables, et qu'elle ne dépendait nullement du hasard ou du caprice des compositeurs 1). C'est dans ce sens qu'il écrivait à Huygens en 1636 2). Du reste, il avait sur cet art des vues entièrement différentes de celles qui avaient cours, aussi bien parmi les modernes que parmi les anciens. Pour eux tous; la musique n'avait d'autre fin que de flatter les sens, de plaire („ad solam delectationem”). Telle était l'opinion générale, au moins jusqu'au seizième siècle. Les Italiens ont été les premiers à faire concorder les paroles avec les sons dans leurs *Madrigaux*; et mieux encore les Français dans leurs *Airs de cour*. Cependant leur musique ne s'adresse pas encore à l'âme, elle n'est pas pathétique. Claude Monteverde a entrepris d'écrire de la musique touchante, mais il n'a pas réussi, parce qu'il se laissait plutôt guider par un certain instinct que par une théorie scientifique 3). Et c'est bien dommage qu'on abandonne cet art divin au gré du caprice. Aussi est-il resté muet, ou du moins il n'a produit que des sons qui n'avaient pas de raison d'être. Et cependant il est dans sa nature de toucher, d'émouvoir, d'élever et d'ennoblir les âmes, d'être ce que notre théoricien nomme „musica flexanima.” La musique y parvient en faisant ressortir la valeur, la force („*energia*”) des paroles, qui doivent se prononcer avec l'accent qui leur est propre. — Voilà comment Bannius s'exprime, en 1637, dans une lettre à son ami Boswel, l'ambassadeur d'Angleterre à la Haye, pour lui démontrer que le musicien a pour but, tout comme l'orateur, mais

1) „Musica, non ex solo musurgi ingenio arbitraria, sed ex ratione atque perspicuis regulis veritatis.”

2) „Volo eam necessariam esse, non contingentem et casu natam.”

3) Cependant Ambros, *Geschichte der Musik*, IV, 367, s'exprime ainsi sur ce compositeur: „Monteverde empfindet tief und der Ausdruck der Leidenschaft, das Pathos, welches bei den Florentinern noch etwas Rhetorisches hat, nimmt bei ihm eine ergreifende Gewalt an.”

par d'autres moyens, d'instruire, de plaire et d'émouvoir („docere, delectare et movere”). — Il était très-convaincu que sa théorie était aussi claire que juste. Il se vantait de l'avoir démontrée en moins d'une heure à cet Adam Borelius de Middelbourg, mieux connu pour ses opinions libérales en fait de religion, que pour sa science musicale, qui en avait été stupéfait („stupefactus”).

Adam Borelius lui avait été adressé par le P. Mersenne, pour qu'il pût se convaincre des résultats pratiques de la nouvelle méthode, dont les lettres que Bannius lui écrivait étaient pleines.

Bannius devait à Huygens la connaissance de Descartes 1). En 1638 Huygens et Descartes mirent Bannius en rapport avec le P.

1) Dans une lettre à laquelle on assigne la date de 1640, mais que je crois antérieure à 1640, Descartes écrit à Huygens :

„Si vous n'aviez jamais dit aucun bien de moi, je n'aurois peut-être jamais eu de familiarité avec aucun prêtre de ces quartiers, car je n'en ai qu'avec deux, dont l'un est M. Bannius, de qui j'ai acquis la connoissance par l'estime qu'il avoit eue que vous faisiez du petit Traité de musique qui est autrefois échappé de mes mains; et l'autre est son intime ami, M. Bloemert, que j'ai aussi connu par même occasion. Ce que je n'écris pas à dessein de vous en faire des reproches: car au contraire je les ai trouvés si braves gens, si vertueux et si exempts des qualités pour lesquelles j'ai coutume en ce pays d'éviter la fréquentation de ceux de leur robe, que je compte leur connoissance entre les obligations que je vous ai; mais je suis bien aise d'avoir ce prétexte pour excuser un peu l'importunité de la prière que j'ai ici à vous faire en leur faveur. Ils désirent une grâce de son Altesse, et pensent la pouvoir obtenir de sa clémence par votre intercession. Je ne sais point le particulier de leur affaire; mais si vous permettez à M. Bloemert de vous en entretenir, je m'assure qu'il vous l'exposera de telle sorte, que vous ne trouverez rien d'incivil en sa requête, ni moins de prudence et de raison en ses discours qu'il y a d'art et de beauté dans les airs que compose son ami; et je dirai seulement ici que je crois les avoir assez fréquentés pour connoître qu'ils ne sont pas de ces simples qui se persuadent qu'on ne peut être bon catholique qu'en favorisant le parti du roi qu'on nomme catholique, ni de ces séditeux qui le persuadent aux simples, et qu'ils sont trop dans le bon sens et dans les maximes de la bonne morale. A quoi j'ajoute qu'ils sont ici trop accommodés et trop à leur aise dans la médiocrité de leur condition ecclésiastique, et qu'ils chérissent trop leur liberté, pour n'être pas bien affectionnés à l'état dans lequel ils vivent. *etc.* (*Œuvres de Descartes*, publ. par Victor Cousin, tom. VIII, p. 424.)

Mersenne 1), dont il avait lu les *Traité*s sur l'harmonie universelle 2). Cependant le prêtre hollandais n'avait qu'une assez médiocre opinion du Minime français, opinion qu'il devait au portrait que Huygens et Descartes lui avaient tracé de son compatriote. Il le tenait pour un savant d'une érudition assez indigeste, plus étendue que profonde 3), mais il lui vouait une grande estime pour sa science musicale. Bientôt une correspondance suivie s'établit entre Harlem et Paris, dans laquelle plusieurs points controversés de leur art furent débattus entre les deux musicologues. Bannius tenait fort à remettre en honneur cet art divin qui avait, disait-il, perdu son éclat 4), et il fit tout ce qui était en son pouvoir pour convertir le P. Mersenne à son système. Bien souvent celui-ci l'avait prié de lui montrer un échantillon de son savoir-faire. Je ne sais s'il donna satisfaction à ce désir; mais en 1637 il avait envoyé à Boswel un „diagramma musicae flexanimae,” que nous publions à la suite de la lettre qu'il adressait à cet ami. Enfin Mersenne le pria de mettre en musique une pièce de vers qu'il lui enverrait, à condition qu'un compositeur français ferait la même chose, et que les deux pièces seraient sou-

1) „Biennium est (écrit-il en sept. 1640) cum per Hugenum in Mersenni notitiam veni, ejusque varios ac raros Harmonicorum libros, Latine et Gallice editos, legi.”

2) Le 27 mai 1638 Descartes écrivait au P. Mersenne: „J'ai donné vos lettres à M. Bannius, lequel est non seulement catholique, mais avec cela prêtre, et qui a, je crois, quelque bénéfice dans Harlem. Il est fort savant en la pratique de la musique; pour la théorie, je vous en laisse juge. Mais si vous ne lui avez encore envoyé votre livre latin, il n'est pas besoin que vous le fassiez, car je crois qu'il l'a déjà, aussi bien que le français, lequel il m'avoit prêté cet hiver, et j'y ai trouvé plusieurs observations que j'estime”. (*Œuvres de Descartes*, publ. par Victor Cousin, tom. VII, p. 154.)

3) Il écrit à Huygens, au mois d'octobre 1639, en parlant de Mersenne. „Hominem tam accurate mihi delineasti, ut cuilibet lectis tuis literis, praecipue heroï Descartio, clarissime innotuerit. Solet ille mihi frequenter dicere, hominem esse omnigenae, sed indigestae eruditionis; aliis tamen verbis; longe latique, sed non profunde doctum: et qui ungere potius, non pungere valeat”.

4) „... ut divina illa (quam veteres adeo deprædicant) Musicae scientia; vel temporum injuria collapsa, vel hominum incuria oblitterata; citra fucum nativo suo splendori, hoc est veritati et virtuti, restitui posset.” *Mémoire* pour Mlle. Anne-Marie de Schurman, de 1640.

mises à la critique de quelques maîtres de Paris. Bannius acquiesça à cette demande, et certain soir du mois de mai de l'année 1640 (le 5), Van Campen lui transmit l'„air de cour" suivant, que Mersenne lui proposait :

Me veux tu voir mourir 1) insensible Climaine ?

Viens donnér à tes yeux ce funéste plaisir !

L'excéz de mon amour, et celuy de ta haïne,

S'en vont en un momént contenter ton desir.

Mais au moins souviens toy cruelle,

Si je meurs malheureux, que j'ay vescu fidelle."

Sans désespérer, il mit ces vers tout de suite en musique. Ce travail fut terminé en moins d'une heure („horulae spatio"). Le lendemain il les mit au net, et fit exécuter sa musique par des chanteurs qu'il avait sous la main. A la deuxième exécution, il en fut content et envoya son œuvre par Van Campen à Huygens, afin que celui-ci la fit parvenir à Mersenne.

1) Les accents toniques ont été placés par Bannius dans la copie qu'il insérait dans son mémoire pour Mlle de Schurman. — Il se plaint qu'on ne lui avait pas envoyé un texte identique à celui sur lequel son concurrent français avait travaillé :

„Haec quidem verba erant ad me missa, at in modulo Parisino mihi remisso finis primi versus paulisper mutatus erat: et loco *insensible Climaine*, legebatur: *trop aimable inhumaine*. Ubi sensus et πᾶθος multum differunt Ut hi versus recte ab auditoribus intelligantur, necesse est eosdem accurate recitari; et nativis accentibus, nimirum pronuociationi vocis assae propriis, acuto, gravi, aut circumflexo, praelegi oportet. Quamobrem accentus singulos singulis verbis pro meo iudicio (error si quis est, Batavo ignoscendus) adscripsi. Et jure omnes Galli exteros reprahenderint, si in accentu, quo saepius verbi significatio mutatur, peccaverint. Verum enim vero si eadem verba, et versus, modulatione musica recitanda fuerint, majus profecto peccatum erit, accentum in modulatione, quam voce assa, non servasse. Quandoquidem rationem accentuum sola musica docet; primario quidem, et perfectissime intervallo observanda; deinde etiam numero temporis, qui notulis longioribus, brevioribusque describitur. Quo praestito nondum satisfactum erit modulamento musico: quod animi affectiones verbis intervallis propriis tam necessario exprimit, quam syllabas accentu legit. Quod imprimis in voce solitaria, qua modulamentum habet omnino praestandum est. Imo ξ ex mea sententia, modulamentum in voce acuta potius, quam gravi statuendum: ipsumque non casu, sed fatali quadam lege, ex principiis musicis sancita, procul dubio componi debet."

Bientôt on lui envoya la pièce que le fameux Boësset („mortales omnes uti videtur in eo genere superans,” comme disait Mersenne), avait composée à son aise six ou huit mois auparavant, et le révérend Père lui écrivait qu'après avoir comparé entre elles les deux compositions, on avait jugé que l'œuvre du maître hollandais, et nommément la figuration du thème qu'il y avait introduite, s'adaptait mieux aux instruments qu'à la voix, et que sa mélodie n'était pas aussi pathétique que celle de Boësset 1).

D'après les conseils de Huygens, Bannius, peu content d'un jugement qu'il croyait inique, en appela au savoir de la célèbre Anne-Marie de Schurman d'Utrecht. Il lui envoya un mémoire étendu, de 25 pages in-f°, d'une écriture fine et serrée, dans lequel il démontrait que la pièce de Boësset était inférieure à la sienne, parce qu'elle était née du hasard et ne reposait pas sur les lois immuables de l'art. Ces lois, on ne s'en préoccupait guère, ou plutôt, personne ne se doutait de leur existence. Souvent, en entendant des hommes du métier applaudir une pièce de musique, il leur avait demandé la raison de leur approbation, mais chacun donnait des raisons différentes de son appréciation, et personne ne pouvait lui fournir une explication plausible. Ils parlaient évidemment de ce qu'ils n'entendaient pas 2). Cependant le Beau en général, et l'art musical

1) „Tuas partes, nempe Bassum et Cantum simplicem ac varium, non semel cani, et cum Boësseti cantu comparari curavimus. Ipse judicabis, uter ad literam, aures, et Circulum accomodatius et convenientius? Tua diminutio aptior instrumentis quam voci judicata est: neque simplex cantus adeo patheticus, ac noster, quem (uti credo) jam pervidisti.”

2) „Memini me ante aliquot annos, dum Musicae mysteria penitus disquirerem, diversos Musurgos, Organoedos, aliosque philomusos hanc illamve cantilenam laudantes, multumque extollentes, non semel interrogasse, cur puleram aestimarent? aut qua in re pulcritudinem sitam censerent. Memini etiam a nemine mihi satisfactum fuisse, dum hic concentum solum; alter fugae vel cadentiae rationem; ille motum contrarium modulationis gravis et acutae aestimaret: alii denique aliter loquentes, rationem modulamenti in Aëre, madrigali, motteto (ut solent vulgo appellare) distinguebant: singuli vero mihi aliquid, quod ipsi non intelligebant, persuadere conabantur.”

en particulier, reposent sur des lois fixes et immuables. Ces lois, il les avait recherchées avec ardeur, afin d'en faire la base d'un système vrai et conforme à la nature. Ce système, il l'expose dans ce mémoire, comme il l'a exposé dans plusieurs Traités spéciaux, pour la plupart inédits 1).

Nous ne surchargerons pas ce travail en analysant cette partie du mémoire dans lequel l'auteur démontre l'infériorité de la pièce composée par Boësset, puisqu'on l'a reproduite sous une forme plus succincte dans un mémoire français, rédigé d'après ses données, et que nous publions. Nous nous bornons à faire connaître l'idée fondamentale de son système, sans entrer dans beaucoup de détails. Voici comment il l'expose 2).

1) Comparez le deuxième Annuaire de la *Société pour l'hist. musicale*, p. 86.

2) „Intervalla ipsa quae modulamento vocis solitariae serviunt, ut sunt gradus et saltus vocis, specificam et individuaem quandam habent movendi potestatem: singula quidem pro proportionis suae varia magnitudine. Minora itaque mollius aures, animumque consequenter, afficiunt necesse est: at majora vehementius feriunt; de quibus hic obiter aliquid dixisse sufficiat. Omne semitonium est blandum: Tonus vehementior. Et quoniam hi gradus conjuncti, vel continuati in majoribus intervallis diversimode, ac vario ordine collocari possunt, adeoque in iisdem omnino numerantur: eorum etiam naturam necessario afficiunt (quamvis ipsa demonstratio, non ex eo solum, verum a magnitudine et distantia extremorum quoque eliciatur). Itaque ut pergamus, obiter dicendum est: semiditonum esse blandum, post semitonium. Ditonus vehemens est ob binos tonos: *in quibus semitonium nullam afferre potest sensibilem blandimenti affectionem*; quod hoc loco accurate notandum est. Quarta est vehementior ditono. Quinta vehementissima. Et sic de cæteris est judicandum, usque ad octavam; quae praeter aequisonantiae delectationem, nihil affectionis animo confert. At quo speciatim intervallô pathetico hoc, vel illo utendum sit, singulorum verborum accentus accurate monstrantur.

„His praehabitis, superest, ut modulamentum (quod anima musicae est) certis limitibus circumscribatur: ne vaga, dissoluta, et imposita; sed stabilis, connexa, atque nervosa sit oratio musica. Omnis enim modulatio propriam constitutionem imprimis habet, tropico quodam seu circulo octavae definitam, comprehensamque: pro chordarum varietate C. D. E. F. G. A. diatonice differentem. Et quoniam quilibet circulus proprios gradus, saltusque vocis habet; quibus, hic ad gravitatem, alter ad dolorem, alius ad iram, vel laetitiam, aliasve affectiones animi exprimendas, efficax est: hinc facile constat magnum circuli delectum habendum esse, ut verba, actionesque ijs designatae, rite exprimantur. Si ergo quis quaerat, quem circulum horum verborum modulatio deponat? Respondeo, id a verborum propria interpretatione desumendum esse. Itaque haec verba (quantum ego capio) vehementia sunt: iram, indignationemque animi prodentia. Quae necessario Tonorum gradus et ditonorum quartarum, quintarumque, aut sextae majoris, saltus requirant. At quia indignatio,

Les intervalles dont se compose une mélodie pour voix seule, ont chacun leur propre faculté d'émouvoir l'âme en raison de leur étendue. Nécessairement les plus petits frappent l'oreille, et par conséquent touchent l'âme, d'une manière plus douce; et l'effet des plus grands est plus vif et plus énergique. Ainsi tout demi-ton est doux comme une caresse, et l'intervalle d'un ton entier est d'un effet plus dur. Et puisqu'on peut arranger ces deux sortes de degrés de la gamme de différentes manières pour en remplir un intervalle plus grand, il va sans dire que celui-ci même dépend en quelque sorte de ces degrés intermédiaires, bien que la distance des sons extrêmes contribue de soi à déterminer le caractère de l'intervalle. Il en résulte que l'intervalle d'un ton et demi, c'est-à-dire d'une tierce mineure, doit être d'un effet plus doux quand il vient après un demi-ton. Une tierce majeure, par contre, est dure parce qu'elle se compose de deux tons, sans que le demi-ton y puisse apporter aucune douceur. La quarte est plus dure que la tierce majeure; la quinte, ce qu'il y a de plus dur et de plus véhément. Le caractère des autres intervalles s'entend de la même manière; enfin l'octave ne fait aucune impression en dehors du plaisir causé par la presque-identité du son. Le choix de ces intervalles en chaque cas donné, dépend de l'accent des paroles du texte.

Afin que l'expression musicale ne reste pas vague, désordonnée ou languissante, mais bien établie, liée et pleine de force, il faut renfermer la mélodie (qui est l'âme même de la musique) dans de certaines

seu ira, ex negato amore pulcri oritur; mortemque indignando appetit: semitoniorum gradus, et semiditonorum, aut sextae minoris saltus, ad exprimendam tristitiam, intermiscendi sunt. Haec tamen intervalla eo modo sunt coordinanda ut finis modulationis, indignando, sermonem absorbeat. Haec est itaque mentis meae sententia, firmissimis, uti credo, rationibus innixa: quam si musurgus recte intellexerit, nihil casu, sed necessariis regulis ab ipsa natura definitis omnia, et in primis musicum modulamentum, efficiet: hoc est veram musicae ideam animamque formabit."

limites. Chaque mélodie est disposée sur quelque échelle diatonique, reposant sur l'une ou l'autre des six notes C. D. E. F. G. A. 1); et puisque chacune de ces échelles offre une suite particulière de tons, demi-tons et sauts de voix, l'une est propre à exprimer le calme de l'âme, l'autre la douleur, une troisième la colère, la gaieté, ou toute autre affection de l'âme. D'où il suit que le choix de l'échelle ou du ton, comme on l'appelle, est d'une grande importance, pour bien exprimer le sens des paroles et les actions qu'elles dépeignent. En se demandant quel est le ton requis pour la mélodie qui s'appliquera à telles ou telles paroles, la réponse sera: en donnant aux paroles leur vrai sens.

En appliquant ces principes généraux aux paroles proposées par Mersenne, il trouve celles-ci véhémentes, vives et dures d'expression, traduisant la colère et l'indignation. Il faut donc leur appliquer des tons entiers, des tierces majeures, des quartes, des quintes, des sextes majeures. Mais puisque cette indignation et cette colère sont causées par le dédain du bel objet aimé, et vont jusqu'à faire souhaiter la mort, il sera bon d'y mêler quelques demi-tons, tierces mineures et sextes mineures pour exprimer la tristesse. Il faudra toutefois disposer ces intervalles de manière que le sentiment général d'indignation y prédomine. Voilà, dit-il en finissant, mon opinion appuyée, à ce que je crois, sur des raisons aussi solides que possible, et que le compositeur de musique n'aura qu'à bien entendre pour ne rien laisser flotter au hasard, mais produire au contraire une œuvre, et principalement une mélodie, selon les règles immuables établies par la nature même, et obtenir ce qui constitue l'essence même de son art.

En dehors de ce mémoire, il a exposé ou défendu ses vues dans une

1) L'auteur suit le système des douze tons d'église, établi par Glaréan, dans son *Dodecachordon* de 1547.

correspondance fort active avec Huygens et le P. Mersenne. Nous possédons une trentaine de pièces de cette correspondance et de cette controverse musicale, qui se conservent à la Bibliothèque de l'Université de Leyde et aux Archives du Royaume à La Haye. Elles ont été en partie publiées par le Dr. J. van Vloten, dans l'appendice au tom. IV de son édition des lettres de P. C. Hooft, p. 249 suiv. Cependant nous avons cru devoir les reproduire ici en entier ou par extraits, après les avoir soigneusement collationnées sur les originaux. Elles sont fort intéressantes pour l'histoire de la musique au XVII^e siècle: surtout les lettres qui ont rapport au tournoi musical entre Bannius et Boësset. Elles montrent la différence de l'esprit des deux écoles qu'ils représentaient. Les maîtres français considéraient la musique comme destinée „principalement à charmer l'esprit et l'oreille et nous faire passer la vie avec un peu de douceur”, comme écrivait le P. Mersenne; tandis que Bannius lui donnait un but plus élevé.

Cependant il n'a pas réussi à convaincre ses contemporains de la justesse de ses principes; même parmi ses amis, il y en avait beaucoup qui les condamnaient. Si, comme nous l'avons vu, il avait pu convertir à ses idées Borelius, il est évident qu'il ne fut pas moins heureux avec le maître de chapelle de la reine d'Angleterre, D. Robert, qui le visita au mois de septembre 1642, introduit chez lui par M. Le Blon d'Amsterdam. Bannius lui expliqua son système et le lui démontra pratiquement sur le clavecin et le luth. Il paraît qu'il avait inspiré une telle confiance au maître anglais, que celui-ci le pria de vouloir examiner un livre sur le chant qu'il avait écrit, ce que Bannius lui promit.

Mais il n'eut pas le même succès auprès d'autres. Descartes, p. e. prenait parti pour Boësset. Il écrivait au P. Mersenne 1): „Pour la musique de

1) Lettre du 6 décembre 1640; voyez *Œuvres de Descartes*, publ. par Victor Cousin, tom. VIII, p. 403.

M. Bannius, je crois qu'elle diffère de l'air de Bosset (*sic*) comme la criée d'un écolier qui a voulu pratiquer toutes les règles de sa rhétorique diffère d'une oraison de Cicéron, où il est malaisé de les reconnoître. Je lui en ai dit la même chose, et je crois qu'il l'avoue à présent; mais cela n'empêche pas qu'il ne soit très bon musicien, et d'ailleurs fort honnête homme et mon bon ami, ni aussi que les règles ne soient bonnes, aussi bien en musique qu'en rhétorique."

Ses amis le regardaient comme un doctinaire en musique, mais n'accordaient pas une foi pleine et entière à son inspiration d'artiste. Témoin Jacques Van der Burgh, qui, en 1643, écrivait à Huygens, non sans une pointe de raillerie, que Bannius était „tousiours dans le même ravissement de sa nouvelle invention de musique" 1). Dans une autre lettre il le traite de „hétérodoxe"; et ayant fait, à Liège, la connaissance du chanoine Egidio Henny, qui professait des opinions toutes contraires à celles de son collègue de Harlem, („bien loing de ses maximes de Musique"), il promet à Huygens de ne perdre „point d'occasion de proeurer à M. Bannius un antagoniste *non vulgaris notae*;" et, dit-il, „nous verrons une plaisante guerre entre les deux."

Huygens lui-même, son patron et ami, ne faisait pas grand cas de son talent comme compositeur, ainsi que nous l'apprend la lettre IXe. La XIe est encore plus explicite à cet égard. En général, il le considérait comme un grand théoricien, „autant versé que j'en aye encore véu;" — „mais pour ce qui est de l'application de l'Art, et nommément de ce vray génie que ne s'enseigne à personne, et qui fait l'âme de la pratique, il y entend aussy peu" *etc.*

Faut-il s'étonner que Bannius se sentit piqué au vif en se voyant traité en écolier et renvoyé „à l'escole pour 12 ans"?

1) Lettre conservée à la Bibliothèque de l'Université de Leyde.

Du reste il n'a pas seulement mis en musique des pièces françaises ou latines. Dès 1640, il avait accouplé sa „muse rustique” à un choix des poésies du chef de l'école poétique d'Amsterdam, P. C. Hooft. La Bibliothèque de l'Université de Leyde nous a conservé deux lettres du compositeur au poète 1), dans lesquelles il rend compte de certains changements qu'il s'était permis dans ses vers, en vue de la musique 2), en demandant au poète de publier les six chansons qu'il énumère.

Hooft lui en sut bon gré 3), et lui rendit ses compliments en louant son système musical tel qu'il l'avait développé dans son épître à M^{lle} de Schurman 4); mais Hooft, comme il l'avoue lui-même, quoique grand amateur, n'était pas connaisseur en matière de musique.

Ceci se passait en 1642. Il paraît toutefois que Ban hésita longtemps à publier ces chansons. Il s'occupait d'écrire un livre sur la théorie de la musique, dont il entretenait Huygens dans sa lettre du 27 mai 1642, par laquelle il lui envoyait en même temps la table des 31 chapitres 5). Il serait intitulé *Zanghbericht* et expliquerait son système: „een Boek van de zinroerende zangkunst.” Cependant Descartes et ses amis lui

1) Ces lettres ont été publiées par le Dr. J. Van Vloten, dans l'appendice au tom. IV de son édition des lettres de Hooft, p. 249 suiv. — Dans la deuxième il faut corriger, p. 252, avant-dernière ligne, *scheuren* en *scheunen*.

2) „ . . . Hier ende daer hebbe een sylab bygevoeght, zoo ik meende dat de klinktallen ende den rijmloop beter zoude glijen, ofte vloeyen tot mijn geluiden.”

3) Voyez lettre 774, tom. III, p. 381, et lettre 812, tom. IV, p. 51.

4) „Ook blijf ik U.E. grooten dank schuldig, voor de geneught, my gegnut te raapen uit dien wonderlijken brief aan de hooggedachte Joffrouwe Schuurmans: waar in U. E. met overaandachtige schrandrheid, het diepste geheim, uit den grondt der zangkonste, opgraaft, en haare aardigste eigenschappen, met geen' minder aardigheid, ten toon stelt. Dard' ik, die my wel voor eenen vuurigen beminner maar geen' kenner der zelve ken, de vermeetelheid, van zonder ooren in deezen te oordeelen, over my neemen, ik ontzaage my niet, al de keuren, gemaakt by zoo groot eenen wetgever als U. E. my is, met franken gemoede t' onderschrijven. Maar, zynde niet dan een leekbroeder, en blindt yveraer, moet my binnen mijn schelp houden, met de zelve ootmoedt, waar mée ik aan U. E. gunste beveele, U. E. Onderdaanen dienaar, P. C. HOOFT.”

5) Publiée dans *P. C. Hoofts Brieven*, IV, 261.

conseillèrent de ne pas se presser pour cette publication, et de commencer par donner un échantillon de sa musique sur des paroles hollandaises. Cette idée patriotique lui sourit, mais il n'osa prendre une décision sans avoir consulté son patron Huygens. Il lui écrivit une lettre, datée de Harlem, IV Non. Aprilis, pour lui expliquer qu'il avait fait choix de certains vers de Hooft et de Tesselschade et qu'il les avait mis en musique à trois voix 1). Louis Elsevier lui avait offert son concours, et il ne demandait pas mieux que de commencer l'impression. Huygens, à ce qu'il paraît, l'engagea vivement à suivre le conseil de Descartes, et bientôt cette œuvre vit le jour. Il la publia sous ce titre: *Zangh-Bloemzel van Joan Albert Ban, Haerlemmer; dat is, Staeltjes van den zinroerenden zangh; met dry stemmen, En den Gemeene-Grondstem. Neffens een kort Zangh-bericht, Ten dienste van alle Vaderlandtsche Zangh-lievers. — t' Amsterdam, bij Paulus Matthysz. Voor Louys Elzevier op 't Water, in den Olm-Boom. 1642.*

Cette œuvre, imprimée in-4° comme musique à plusieurs voix, en quatre cahiers séparés, est, ainsi que la *Pathodia* de Huygens, d'une rareté excessive. M. Edmond Vander Straeten en possède un exemplaire, qu'il croyait „peut-être unique” 2). Un deuxième exemplaire se trouve dans la bibliothèque de M. Alph. Willems à Bruxelles, qui l'a généreusement mis à notre disposition 3). Il se compose: 1° d'une dédicace à Constantin Huygens; 2° d'un avis au lecteur de cinq pages et demie, fort curieux;

1) „Tribus vocibus, superacuta, acuta, atque naturali modulatio concentum absolvit.” L. c. p. 259.

2) *La Musique aux Pays-Bas avant le XIX^e siècle*, tom. III, pag. 209.

3) Un fragment d'un troisième exemplaire composé de la sixième feuille (F) et des deux premières pages de la septième (G), se trouve intercalé dans un volume in-4° fort curieux du Musée communal de La Haye, contenant les premières éditions, assez rares, de plusieurs ouvrages de Huygens, suivies d'un certain nombre de pièces de vers sur sa mort. Celles-ci sont précédées par le susdit fragment contenant la *Harderslachte* de Huygens et le huitain de Ban en son honneur.

3° de quelques pièces de vers en l'honneur de cette publication, signées par Teszela, Vondel, J. van Brosterhuysen, V. V. Onken et (Bly en Vry) B. Nicuwenhuysen; 4° d'une instruction pour bien chanter ces airs, *Onderrechtingh om dese zanghen wel te zinghen*; 5° du texte, comprenant huit feuilles, signées A—H, de quatre feuillets ou huit pages 1) (le feuillet G 4 contient la table); 6° d'un épilogue, exposant succinctement la théorie de l'auteur et donnant une explication des règles du chant (*Nae-reden, ofte Kort Zangh-Bericht. — Kort beduidtsel van desen Zangh*).

Le texte comprend les vers que Ban avait énumérés dans sa lettre à Huygens 2), et une couple d'autres. En voici la description :

A 1, recto:

HOOGHSTEM.

WOORDEN VAN DEN HEERE

P. C. HOOFT,

Drossart tot Muyden eude Bailliou van Gooylandt.

A 1, verso, *est resté blanc*. — A 2, recto: I. 1. Deel. *Maet houdt staet*. — Hoogher, Doris, niet, mijn gloedjtje *enz.* — A 2, verso: II. 2. Deel. *Als-je droef oft dartel dichje enz.* — A 3, *manque*. — A 4, recto: V. 2. Deel. *Uw' wilden wil, die noit en proefde 't quynen enz.* — A 4, verso: VI. 3. Deel. *Wanneer zal u eens lieve lust bevangen enz.* — (*Au bas de la page*): VII. Rozemondt hoorje spelen, *zwijght*.

B 1, recto: VIII. 2. Deel. *Alle de weiden, en duynen, en daelen enz.* — B 1, verso: IX. 3. Deel. *'t Weelighe vee, op de grazighe zooden enz.* — B 2, recto: X. 1. Deel. *Geen dingh zoo snel als 't zinne spel.* — Waer heenen Amaril, waer heenen? *enz.* — B 2, verso: XI. 2. Deel. *Dat geesje*

1) L'exemplaire de M. Willems est malheureusement veuf du feuillet A 3, qui contient le troisième couplet de la première chanson, et le premier de la deuxième, ou les nos. III et IV.

2) *Hoofds Brieven*, IV, 260. Ligne 16, il faut corriger *geesje* en *geesje*; et à la ligne suiv. *Dese en Dan*.

kan harten en hinden *enz.* — B 3, recto: XII. 3. Deel. Dan heeft hy noch van pluim en pennen *enz.* — B 3, verso: XIII. 1. Deel. *Wat verwin op schuwe Min.* — Rozemondt, och had ik haer uyt uw tuytjen *enz.* — B 4, recto: XIV. 2. Deel. Och oft ik hadde maer een' van die vonken *enz.* — B 4, verso: XV. 3. Deel. Maer ghy wedt, had ik maer een van die wensjes! *enz.*

C 1, recto: XVI. 1. Deel. *Verlanghen doedt wel lieven.* — Sukklende Tijd, met uw ontijdigh luyen *enz.* — C 1, verso: XVII. 2. Deel. 'k Heb geen gezicht *enz.* — C 2, recto: XVIII. 3. Deel. Myn wensch den tijdt *enz.* — C 2, verso, *blanc.* — C 3, recto:

HOOGHSTEM.

KLINCKAERDT,

TER EEREN MIJNEN HEERE

P. C. HOOFT,

Drossaerd tot Muyden ende Balliuw van Gooylandt,
Onsen Vaderlandtschen Poëte.

C 3, verso: XIX. 1. Deel.

Uytnemendt waerdigh Hooft, in Amstels stad gebooren,
. den Hemel heeft begaeft;
Wiens eerste jonghe jeughtd heeft Helicon beschaeft,
En allerleye tnecht van wetenschap doen hooren:
Parnass' des wijsheidts school heeft naermaels uw verkooren
Tot hunnen voedster kindt:
Geheimeschryver van het wonderlyk geweldt,
Dat al de

C 4, recto: XIX.

wereldt heeft in wyze min beswooren.

C 4, verso: XX. 2. Deel.

Als ghy in Hollandt eerst vertoonde uwen schat,
Van alle wetenschap en 't zanghrigh Borren nat:
De Gunstgoddinnen drie bestierden uwen handt

Ghy deelde rijkelyk, gy naemt ook weder aen
De gaeven des vernufts, en bracht ze weer ter baen.
Dies eeren wy u Hooft,

D 1, recto: XX. O roem van 't vaderlandt. — D 1, verso, *blanc*.
D 2, recto:

HOOGHSTEM.

WOORDEN

van

JOUFFR. MARIA TESSELSCHADE 1) VISSCHERS.

Onderscheidt

tusschen een Wilde en Tamme Zanghster.

Ter eeren van de Jonkvrouwe MARIA PILT,
uytnemende Zanghster.

D 2, verso: XXI. 1. Deel *Wilde Zanghster*. — Prijst vry den Nachte-
gael *enz.* — D 3, recto: XXII. 2. Deel. Wiens quinkelere zoet *enz.* —
D 3, verso: XXIII. 3. Deel. Wiens tilpendt schrill geluydt *enz.* —
D 4, recto: XXIV. 4. Deel. Zyn hoogh' en laeghe zwier *enz.* — D 4,
verso: XXV. 5. Deel. Een diertje, wiens gelact *enz.*

E 1, recto: XXVI. 6. Deel. Maer 't meeste wonder dat *enz.* —
E 1, verso: XXVII. 1. Deel. *Tamme Zanghster*. — Maer wilde zanghster
zwijght *enz.* — E 2, recto: XXVIII. 2. Deel. Die nae een liever trant,
enz. — E 2, verso: XXIX. 3. Deel. Wiens redenstem vertaelt *enz.* —
E 3, recto: XXX. 4. Deel. Als zy met grof gedreun *enz.* — E 3, verso:
XXXI. 5. Deel. Geen veelheidt ons verveelt *enz.* — E 4, recto: XXXII.
6. Deel. Tis zeldtzaemer geneught *enz.* — E 4, verso: XXXIII. 7. Deel.
Oordeel. Een yder oordeel nu *enz.*

F 1, recto:

1) On sait par la lettre qu'elle adressait à Hooft en juillet 1633 que, dès cette année, elle avait été sollicitée de faire mettre en musique un de ses poèmes: je ne saurais dire s'il s'agissait déjà de Ban.

H O O G H S T E M.

HARDERSKLACHTE.

Woorden van mijnen Heere

CONSTANTYN HUYGENS,

Ridder, Heere tot Zuylichem, etc.

Inden welke Thyrsis vertoont den Wel-Edelen JACOB VAN WASSENAER,
Heere tot Warmondt etc. beklaghende het droevigh ongeval van
PHYLLIS, zijnen Bruydt, de Wel-Edele Jouffrouwe MARIA VAN
MATHENES, Dochter van den Heere tot Haserswoude;
door ysbraek gesnevelt, in den jaere 1618.

F 1, verso: XXXIV. 1. Deel. Als Thyrsis machteloos den droeven
oeverboort enz. — F 2, recto: (*la fin du couplet*). — F 2, verso: XXXV.
2. Deel. O Mijn gedaelde Zon enz. — F 3, recto: (*la fin du couplet*). —
F 3, verso:

W O O R D E N

VAN DE

H. JOAN ALBERT BAN.

A C H T E N A E R

Ter eeren van de Ed. Heere C. HUYGHENS,
Heere van Zuylichem etc.

XXXVI. 1. Deel.

Onsterfelike ziel in 's lichaems kauw beslooten,
Die 't sterfelike oogh niet kendt bij het Gezicht,
Noch Reuk, noch Smaek, noch Tast: maar 't wezen van uw licht

F 4, recto:

Dat moetmen by 't Gehoor vernuftelik begrooten!
Wel ziet dan het Gehoor dat 't oogh niet kan bevatten?
Het oor dat hoort de kracht van 't geestelik bestier:
Waer door de ziel bespoort der zielen rijke schatten
En leert alzoo den geest recht kennen in zijn swier.

F 4, verso: XXXVII. 2. Deel.

Merkt dit in d'ed'le ziel van Huygens uitgelezen :
Zijn ziele spreek het geen ons luyst'rend' oor verstaet :
't Scherpzinnig snel vernuft vertoont aen ons zijn wezen ,
Met d'ingebooren aerd, en 't innerlik sieraet
Eerst aller tongen Tael, dan alle wetenschappen
Die d'Hemel openbaert, en 't menschelik verstant

G 1, recto :

In alle dingh begrijpt. Dus klimt hy hoogh by trappen
Tot aller deugden Top, ten dienst van 't Vaderlandt.

G 1, verso :

VULCAENS WINKEL.

Met 2, 3, en 4 Violen.

Verdeelt in vyf blaезinghe, en vyf hamer-slaeghen; welke den Baes uytroept op yder blaезingh met het woordt: *Blaes*, en op yder Haemerslagh met dit woordt: *Slae*.

M e r k t.

Men kan deze winkel gaende houden met twe haemers, gebruikende den *Boovezangh*, met den *Grondstem*: ofte met drie haemers, gebruikende den *Boovezangh*, *Neurie*, ende den *Grondstem*.

Wacht u van Talbrekingh in de Hamerslaghen, en smeed dewyle het yzer heet is.

XXXVIII.

Eerste Blaezingh met 4 violen. (*seize mesures de musique*.) Eerste Hamerslag rust. — G 2, recto: 2. Blaezingh met 4. (14 *mesures de musique*). 2. Hamerslagh rust. — 3. Blaezingh met 4. (11 *mesures de musique*). — G 2, verso: 3 Hamerslagh met 4. (15 *mesures de musique*, *presque toutes en croches*; puis *ehangement de mesure*, 3/2, cinq mes.;

et au-dessous :) Dus klooft men het yzer. — 4. Blazing met 4. (20 mesures de musique). 4. Hamerslagh rust. — G 3, recto : 5. Blazing met 4. (14 mesures de musique). — 5. Hamerslagh met 4 vioolen. (13 mesures de musique, presque toutes en croches). — G 3, verso: blanc. — G 4, recto et verso, la table.

Bannius a écrit ces airs pour trois voix avec basse continue. En son temps, comme nous l'avons déjà dit, il ne se publiait pas de partitions imprimées, et nous ne possédons de cette œuvre que la partie de haute-contre, *hoogstem* 1). Les autres parties ont-elles été imprimées? Il faut le croire, parce que parmi la correspondance de Huygens, conservée à la Bibliothèque de l'Université de Leyde, se trouve une page-spécimen de la partie de dessus, et qu'à la fin du volume l'auteur renvoie à ses explications sur le chant, imprimées à la suite de la basse continue. Espérons qu'un heureux hasard fera découvrir les autres parties de cette œuvre remarquable.

Pour qu'on se rende mieux compte de l'œuvre de Bannius, nous donnons ce

SPECIMEN DU ZANGHBLOEMZEL DE J. A. BAN: DESSUS ET HAUTE-CONTRE DU MORCEAU N° XXX, TIRÉS, L'UN D'UNE PAGE D'ESSAI CONSERVÉE A LEYDE (N° 25 du dossier Ban), L'AUTRE DE L'EXEMPLAIRE DE M. ALPH. WILLEMS 2).

Bovesangh.



Hoogstem.

1) Le huitième chapitre du *Cort Beduytsel van 't Zingen de Ban* dit (*P.C. Hoofst Brieven*, IV, 271): „Daer sijn vier Zangstemmen . . . De fijnste werdt genaamt *Cantus* off *Superior*, en in duytsch *Bovesangh*; de tweede werdt genaamt *Altus* off *Contratenor*, in duytsch *Hoogstem*; den derde is genaemt *Tenor* off *Vox Naturalis*, in 't duytsch *Neurie* off *Naturstem*, vermits alle menschen meest daarin over een komen; den vierde off groffste werdt genaamt *Basis* off *Bassus*, in 't duytsch *Grondstem*”.

2) Le morceau étant à trois voix, il nous manque la partie de ténor ou de basse, et la basse continue (*geneene Grondstem*).

min-ne-lij-ke tree - - - ken Doed on-der - - - scheide-lijk Doed on-der - - - scheide-lijk Doed on-der - - - schei-de-lijk verscheide ton - - - - - ghen spree - - - - - ken, Doed on-derschei-de-lijk, Doed onder - scheidelijk Verschei-de tonghen, Verscheide tonghen Verscheide tou - - - - ghen spree - - - - - ken.

Dans l'avis au lecteur, Ban raconte comment le hasard lui avait appris la composition musicale, sans qu'il en connût les lois 1). Il se mit à étudier : d'autant plus, qu'il était d'opinion que la musique devait nécessairement suivre des lois fixes. Il alla hardiment à leur recherche, ce dont il s'occupa pendant vingt années. Il les avait enfin découvertes au mois d'août 1639, et dès lors il avait rejeté tout ce qu'il avait composé autrefois. A la prière de Constantin Huygens, il mit au jour cette „première floraison” de ses airs émouvants (zinroerende zangen), dont il explique succinctement la théorie. Il ne croit pas avoir sondé tous les secrets de la musique, mais il en connaît les lois les plus nécessaires, sans l'observation desquelles tout va au gré du hasard.

Il n'aime que la musique ainsi conçue, mais pour cela il ne méprise pas les ouvrages d'autrui, qui peuvent toujours contenir quelque chose de bon. Sauf Pomponio Nenna et le prince de Venosa, il estimait plus que tout autre Claudio Monteverde 2). En 1641 il avait lu de lui une préface

1) Dans son livre intitulé *Joannis Alberti Bannii Dissertatio epistolica de musicae natura, origine, progressu, et denique studio bene instituendo, ad incomparabilem Virum Petrum Scriverium, Polyhistora.* — *Lugd. Bat. ex officina Is. Commelini, 1637, in-12°*, il raconte, p. 11, que causant un jour sous l'ombre du feuillage de *Woolwyck*, la maison de campagne de Scriverius, avec le Docteur V. d. Plassen, il s'était exprimé de la sorte: „Incepi dicere, et summis amicis meis, apud quos licere existimabam, asseverare, me viginti annorum spatio huic disciplinae singulari amore mancipatum, succisivis horis, a seriis studiis deflectentem, operam dedisse, scientiamque et artem proprio Marte nulloque Magistro adorsum, magno labore, continuaque diligentia, varioque artificum colloquio, Theoriâ ad artem deductâ, didicisse.”

2) Ici il rend plus de justice à Monteverde que cinq ans auparavant (ci-dessus, p. XXXVIII). Parmi les Italiens il faisait beaucoup de cas de Zarlino. Voici comment il s'exprime sur la musique moderne dans sa *Dissertatio epistolica ad P. Scriverium*, (p. 28):

„Circa saeculum decimum tertium, Franco Musicus floruit. Post quem Joannes Tinctoris, Franchinus Gaffurius, et Jacobus Faber Stapulensis fuere, decimo quarto saeculo. Horum operâ ac scriptis, Musica Theoretica et Practica mirifice ad perfectionem excrevit amplius. Ab illis regulae Compositionis, juxta seriem Systematis Guidenici praescripta, diurna consuetudine observatae, ad nos pervenerunt.

„Tandem Josephus Zarlinus Clodiensis, Theoriâ ac Praxi instructissimus, (ut alios inferioris notae praeteream) doctissimis institutionibus, demonstrationibus ac supplementis, linguâ Italicâ editis (apud Venetos, anno 1590) Musicam prae caeteris feliciter tradidit,

dans laquelle il démontre la corrélation entre le mouvement dans la mesure musicale et le sens des expressions. Mais ce n'est là qu'une partie de la vertu émouvante. C'est surtout dans sa dernière œuvre, publiée à Venise en 1624, qu'il a bien mérité de l'art. Cependant s'il avait aussi bien compris la vertu des intervalles, il aurait encore mieux fait. Cette théorie, Ban comptait l'expliquer dans le manuel de la musique émouvante (*de Primo movente musico*) dont il s'occupait à cette époque. Il comptait l'écrire en langue hollandaise, pour deux raisons. En premier lieu, parce qu'il considérait cela comme un devoir envers sa patrie; mais aussi, afin que les étrangers ne se vantassent pas d'avoir produit un fruit qui avait mûri en Hollande.

Nous publions cet avis et une partie de l'épilogue à la suite de la correspondance de notre musicologue.

Bannius mourut peu de temps après avoir écrit la dernière lettre que nous possédons de lui, le 27 juillet 1644. Le 4 août suivant, Van der Burgh faisait son Oraison funèbre, en ces termes peu flatteurs, dans une lettre à Huygens: „Je ne sçay si vous scavez que Dieu a retiré de ce monde le pauvre Bannius; j'espère qu'il entendra meilleure musique, qu'il ne s'est imaginée estant en vie; s'il avoit des enemy il avoit l'âme bonne.”

La Société pour l'histoire musicale des Pays-Bas a déjà consacré à

et absolvit. Prolixior nonnihil est, sed eruditione compensat fastidium, ex quo verior Musicae eruditio haurienda. Ejus Compendium in Tabulas redegit Joannes Maria Artusius Bononiensis, Italico etiam idioma: quibus breviter, clare et perspicue rem studiosis proponit. Scripserunt et alii; qui an Zarlinum aequent, nescio: saltem non superant. Id recte censuit Musarum delictum, vir clarissimus, Martinus Hortensius, Mathematicus excellentissimus, et (quod glorior) amicus meus, in accuratissima, de studio Matheseos instituendo, Dissertatione, ad V. Cl. M. Z. Boxhornium, pridem edita. Unus ergo instar omnium erit, sine quo nec veterum sententiae expediri poterunt, nec perfecta hujus disciplinae notitia facile obtinebitur. Ad perfectionem tamen Musicae modernae non accedit.” Il est à remarquer que Ban ne fait pas ici mention de Mersenne, que Hortensius (dans sa dissertation, datée Amsterdam, juillet 1636) avait recommandé de même que Zarlino et Galilei. Probablement il n'avait pas encore lu ses œuvres.

Bannius une notice assez étendue dans son deuxième Annuaire, p. 77 suiv., néanmoins nous avons cru devoir lui faire une large part dans ce travail, principalement en publiant les pièces authentiques qui mettront les amateurs sérieux à même d'étudier et de juger ce maître qui, plus que tout autre, mérite d'occuper une place dans l'histoire de la musique de notre pays, par ses idées originales et ses vues esthétiques, qui font de lui le précurseur et l'émule des Gluck, des Schubert et des Richard Wagner.

Que si l'on se demande, Ban avait-il inventé un système entièrement nouveau? il faut bien avouer que non. Car on ne saurait nier que les Florentins l'avaient précédé et qu'il les connaissait.

En Italie, dès les premières années du XVII^e siècle, un revirement remarquable s'était opéré dans les idées musicales. La Renaissance, pour arriver tardivement sur le domaine de cet art, ne l'envahit pas moins d'une manière absolue.

Le comte Bardi à Florence se mit à la tête du mouvement, et bientôt son influence assura au philosophe en titre des Florentins, Platon, une autorité en matière de musique, que nul ne s'était encore avisé de lui attribuer dans les temps anciens ou modernes. D'après le troisième livre de la *République*, écrivait Bardi, la musique consiste en l'union des paroles, de l'harmonie et du rythme. L'harmonie règle le rapport des sons aigus et graves et des paroles avec le rythme, c'est-à-dire la succession alternative des syllabes brèves et longues. La musique n'est autre chose que l'art de donner aux paroles leur vraie mesure de temps, lorsqu'on les chante avec un mouvement plus vif ou plus lent, en suivant les données métriques du poëte.

Les grands maîtres de l'antiquité, Platon en première ligne, sont d'opinion que le chant doit s'adapter à la parole du poëte et l'adoucir par sa voix mélodieuse („addolcendolo con la voce”), absolument comme un cuisinier de talent n'ajoute qu'une sauce légère („qualche poco d'in-

tingoletto”) à un mets bien choisi, pour qu’il plaise mieux à son patron. Ainsi, dans vos compositions ayez soin d’accentuer le vers, de bien faire ressortir la signification des expressions, et ne vous laissez pas entraîner par le contre-point, ce mauvais nageur qui se laisse emporter par le courant, et qui n’aborde jamais au point voulu. Car autant l’âme est supérieure au corps, autant la parole est plus noble que le contre-point; et comme l’âme doit régir le corps, le contre-point doit se soumettre aux lois de la parole. Ne serait-il pas ridicule de voir en pleine rue le maître suivant son laquais et se mettant sous ses ordres, ou de voir un enfant s’occuper de l’éducation de son père ou de son professeur? — Voulez-vous mettre en musique un *Madrigal*, une *Canzone*, commencez par bien vous rendre compte du sujet: voyez p. e., s’il est grandiose ou lamentable. S’il est grandiose, prenez le ton dorique 1), qui commence par E la mi, et a son milieu en A la mi re; écrivez l’air pour ténor, et revenez autant que possible au ton moyen 2), car pour parler des choses graves ou dignes, on emploie généralement le son moyen de la voix, etc. 3).

On visait donc à ce que l’on appelait le style récitatif et représentatif; et l’on comprend facilement que la principale conséquence de ce système dût être l’adoption de la *monodie*, du chant à une voix seule.

Cependant la théorie seule, même s’appuyant sur l’autorité de Platon, n’eût pas suffi pour assurer la victoire à la musique nouvelle, malgré les écrits applaudis des Galilei (*Dialogo della musica antica et della moderna*, 1581, deuxième édition 1602, dédié au comte Bardi, et écrit sous son

1) C’est-à-dire, le ton dorique des anciens, le phrygien du moyen âge, le troisième ton grégorien, ou en termes modernes, la gamme mélodique descendante en la-mineur, en commençant par la dominante.

2) Ce que nous appellerions en ce cas la tonique, le *la*.

3) Voyez A. W. Ambros, *Geschichte der Musik*, IV, 160, 163, 164.

influence), des G. B. Doni (*De praestantia musicae veterum*, etc.), des Giulio Caccini (la préface des *Nuove musiche*). Mais les réformateurs furent assez heureux pour convaincre et convertir un musicien d'un prodigieux talent: Giulio Caccini, dit *Romano*. Il mit ce talent à leur disposition. Déjà le dilettante Vincenzo Galilei avait composé des mélodies pour une voix seule, mais c'est Caccini qui créa véritablement le nouveau genre, et c'est lui que ses contemporains saluèrent du nom de „père de la musique moderne.” Aussi par les efforts de ce véritable artiste et de ses dignes successeurs, la nouvelle musique prit aussitôt un essor qui l'emporta bien au delà des limites tracées par les platoniciens de la maison des Bardi.

Ainsi donc, la grande réforme italienne consistait en ceci, qu'elle fit reprendre ses droits à la poésie, jusqu'alors obscurcie dans le grand art par les nuages du contre-point: elle créa un genre de musique qui met celle-ci au service de la déclamation des vers, mais pour l'embellir; et par contre, la parole du poète, mise en relief, fait mieux ressortir ce que la musique seule est en état d'exprimer 1).

Il saute aux yeux que Bannius avait puisé à cette source; mais dans son pédantisme dogmatique, il croit pouvoir surpasser ses maîtres en exagérant les idées que les bons musiciens de la nouvelle école parvenaient à ramener à leur juste mesure, et il se persuade ingénument qu'il a trouvé une théorie absolument nouvelle. Dans sa lettre à Boswel, il reconnaît que les Italiens avaient été les premiers à faire concorder les sons de la musique avec les paroles du poète dans leurs madrigaux, mais avec moins d'exactitude et de précision qu'il n'en demandait. Il ne peut être question ici que des Bardi et des Caccini. S'il ne les nomme pas, il parle avec effusion de Jean-Baptiste Doni. Il s'était mis

1) A. W. Ambros, *Geschichte der Musik*, IV, 180.

en correspondance avec lui sur la musique antique dont le Florentin s'était montré un chaud partisan. Il lui avait expliqué son système à lui, et lui avait envoyé quinze chansons de sa façon. Doni, comme les autres, en avait été *stupéfait*; mais quoiqu'il fût un grand connaisseur de musique (*μουσικωτάτος*), et un éminent savant aux yeux de Bannius, il n'avait pas, selon lui, pénétré les vrais secrets de la musique.

Le mieux est souvent l'ennemi du bien : Bannius aurait dû s'en souvenir. Il ne faut pas s'étonner que son idée fixe lui ait fait préférer la théorie grise, comme l'appelle le Méphistophélès de Goethe, à la verdoyante pratique de l'art. Ses amis hollandais ne laissaient pas de s'en apercevoir, et voilà pourquoi Vander Burgh et Huygens qui, en musique, appartenaient cependant à la même école, parlent de lui d'une façon assez légère.

Malgré tout, Bannius occupera une place honorable dans notre histoire musicale.

CORRESPONDANCE DE BANNIUS.

I.

NOB. AC GENEROSO DOMINO D. CONSTANTINO HUGENS, ETC. HAGAE C.

Harlemi III Id. Sextiles 1636.

Praevenit me D. Justus vander Graft, decessum nob. V. significans et nupera vota Musicae allegans; cui dolorem absentiae meae testatus, hac literula et excusationem et affectum breviter expedio.

Musicam universam sub manu habeo,

. . . . sed ad perficiendum opus meum desidero Commentarium Latinum Danielis Barbari in Vitruvium, ut de novo genere harmoniae ad justum calculum repetam. Italicum a D. Campio individuo meo amico habui, nunc libet Latium exemplum inspicere, quod a D. T.

[dominatione tua] avide expectabo, meamque opellam deinceps generosissimae nobilitati ac censurae vestrae (si liceat) subjiciam.

II.

AD EUNDEM.

Harlemi, XV Kal. Sept. 1636.

Affectus tuus plenissime in me effusus, Nob. ac Generose Domine, amplissimo procedit alveo, quo, velut undecunque merces advehuntur numerosa classe, sic ex Heinsiana supellectile, Barbarus ille non barbarus, sed doctissimus, Latinus, proprio sermone, originaria ac primigenia literatura, ad me vectus est Heinsiana humanitate ac liberalitate affectum tuum locupletante

. . . . Ut vero audere possim, operosius Musicam tibi aperiam. Volo sane, hanc necessariam esse, non contingentem et casu natam

. . . . Paro nunc tria diagrammata, quorum primo P. Nennae inventum exhibebo, defectus explicabo. Videtur enim ille, sicut et Venosa aliique, musicam contingentem coluisse, necessariam ignorasse, aut saltem periculum illius nullum fecisse. Altero diagrammate inventum Nennae emendatum ostendam, nonnullis additis seu mutatis per musicam necessariam. Tertio tibi meum conceptum exhibebo, quem nunc explicui 1).

III.

PERILLUSTRI ETC. D. GUILIELMO BOSWEL EQUITI, SER^{mo} ANGLIAE ETC.
REGIS APUD ILL^{mos} BELGII ORDINES RESIDENTI.

Harlemi 18 Kal. Jan. 1637.

(Fol. 3 recto) finis Musicae est docere, delectare et

1) Puisque la musique en question ne s'est pas retrouvée, nous en omettons l'explication désormais inintelligible.

movere. Is musico cum oratore communis est: licet aliis mediis utatur musicus quam orator. Et finis hic licet forte ab omnibus musicis seu μουσικοῦ ἔργου [sic] fuerit intentus, saltem aliquo modo, tamen a nemine, quod scio, haecenus obtentus fuit. Omnes ad solam delectationem conati videntur: adeo ut usque ad saeculum decimum sextum Musica solam delectationem sine ulla doctrina habuerit. Itali primi verba sonitibus aptare aggressi sunt in Madrigalibus; sed non satis accurata ac distincta est hujus rei ratio. Galli in modulis Aulicis (Airs de cour) id rectius praestiterunt.

Sed omnis haec musica haecenus sine motu animi est, licet delectet. Neutiquam παιθητικὴ est, si quis eam ἠθικὴν esse omnino arbitretur. Claudius Monteverde libro 4, 5, 6, et 7 Madrigalium Pathemata animi prae omnibus tentavit, et tetigit, licet rem non praestiterit. Casu enim magis et ex naturali industria, quam ex certa scientia seu μουσικοσοφίᾳ id fecit. Et nihil magis dolendum, quam quod in re divina, Musica usque adeo siue doctrina et motu, solâ concentus delectatione, cum mera verborum confusione, promiscue se prodat. Unde occasio non exigua datur doctis viris, de Musica Graeca a suis authoribus ultra terminos naturalis potentiae laudata,

(Et quidquid Graecia mendax

Audet in historia) aliquid suspicandi: quod eandem artem hac nostra tempestate inferiori, imo vilissimo loco velut contemptissimam rejiciat.

(Fol. 10 recto) Omnis musica haecenus aut balba aut muta fuit; murmurans et mussitans, vel non intelligibiliter loquens; imo Chaos quoddam sonituum irrationalium, cui sola consonantia delectationis aliquid, non sine taedio, dedit. Neglecto enim modulamento [mélodie], in quo cardo rei vertitur, vocum concentum ac mirabiles consonantiarum leges etc. tanquam rem divinam solummodo tractarunt

Musica flexanima nondum, quod scio, lucem aspexit: attamen

semper in rerum natura fuit; licet ignota omnibus haecenus latuerit. Hujus ratio primaria est in concinnitate intervallorum, quae successive moventur voce solitaria, sive per gradum, sive per saltum. Deservitque exprimentae verborum energiae, quae syllabis, oratoriae quantitati cum intervallorum propria magnitudine motuque conveniente aptatis, pronuntianda est. Secundaria ratio illius est in concordia plurium vocum modulamento vocis solitariae aptatarum. Nam si solitaria vox cantando aures tangere, mentemque afficere nequit, neutiquam concertus plurium vocum id efficiet simul, quod nequeunt voces singulae

DIAGRAMMA MUSICAE FLEXANIMAE.

Je - su dul-ce -- do cor - - - - - di - um fons vi-vus,
 etc. etc. a 3.
 lumen menti-um ex-cedens omne gaudi - um et omne de-si-
 de-ri-um et omne de-si-de ri-um, de-si - de - - - - - ri-
 um. Et omne de-si - de - - - - - ri - um. O Je -
 su, Jesu mi dul-cis - si - me, spes su - spi - ran - tis a -

ni-mae, Te quaerunt pi-ae la-cry-mae pi - - - ae la -

cry - mae et cla - mor, et cla-mor O ar - dens de-si-

de - - - - - ri-um O ar-dens de-si-de - ri-um O

dul - ce o dul - - - - ce re-fri - - - - ge - ri - um re-fri-

*) Le manuscrit a deux croches.

ge - ri - um Amen.

IV.

D. CONST. HUGENIO ETC.

Harlemi 4 Nonas Octob. 1639.

. . . . sed hominem [Mersennum] tam acenrate mihi delincasti, ut cuilibet lectis tuis literis, praecipue heroi Descartio, clarissime innotuerit. Solet ille mihi frequenter dicere, hominem esse omnigenae, sed indigestae eruditionis; aliis tamen verbis; longe lateque, sed non profunde

doctum: et qui ungere potius, non pungere valeat. Sequius ergo ferendae sunt illius importunitates, quae raro sine usura praestandi servitii obveniunt. Fatebatur istud etiam Adamus Boorelius Middelburgensis, vir trilinguis ac omniscia eruditione praestans: quem Mersennus ad me, ante paucos dies, miserat operis mei musici exploratorem. Cui, licet ignoto haecenus, horulae spatio tantum de Scientia et Arte Musica demonstravi, ut composita mente asseveraret, se de Musica tantum haecenus nec audivisse nec legisse, nec seria cogitatione assecutum esse, quantum unius horulae spatio ex me acceperat Mersenno vero paratissimum se nomine meo satisfactorem sponte offerebat. . . . Sed ut meos conatus in scopo musico plenius assequare, narrare libet, quomodo cum Illustriss^o viro Joanne Babbista Donio Florentino, *μουσικολόγος* (Sacri Consistorii Cardinalibus a secretis est, eumque ex Mersenno primum cognovi) ardua mihi quaestio est de Veteri Graecorum Musica, quam ille restaurare conatur, nullamque aliam possibilem autumat. XV cantiones illi transmissi, brevemque methodum musicae flexanimae, quae omnia eum stupore audivit legitque. Scripsit et literas ad me Vir profecte doctissimus est, et quem prae caeteris aestimo mysteria vero et abdita Musicae non penetrat Rem omnem Heroi Descartio mihi amicissimo proposui: qui post varia colloquia ante paucos menses asseverabat, me rem saeculis omnibus inauditam facturum, si praxin illam ex unico ac necessario systemate (cujus diagramma etiam in libris Mersenni exstat) demonstratam juris publici fecerim. Sufficit mihi istius oraculi vel minimus nutus.

V.

AD EUNDEM.

Harlemi 17 Kal. Nov. 1639.

. Heri cum Heroë Descartio mediam diem in colloquiis musicis consumpsi: qui me mire acriterque instigabat, ut Theoriam ad praxim

illam redigam, qua vocalis atque instrumentalis Musicae Flexanimae modulatio inclarescat. Ea in re tantum profeci, ut ex divisione Monochordi omnes harmonicos cantus, minutioribus intervallis, ceu vocis gradibus, hoc est utroque Tono et Semitoniis majore, minore, ac minimo (quod et Diesis Harmonica nobis dicitur) modulandos, expeditiori via luculentissime demonstrarem. Et primo quidem vivae vocis flexio proportionalibus asperae arteriae [i. e. tracheae] partibus, tum capacitate laryngis, ubi generatur, tum adaequata dilatatione ac constrictione formatricis pharyngis, respondens: ipsaque ars concinne cantandi exiguo tempore nulloque negotio doceri atque apprehendi poterit. Experimenta istius rei viris Clarissimis Golio et Falco-burgio 1), anatomica subsidia mihi praebentibus, ad oculum ostendi. Deinde vero etiam organa, cymbala [clavicymb.], testudines chelesque atque alia instrumenta iisdem plane harmonicis gradibus intervallisque instructa, voci ad amussim respondentia, fabricari poterunt. ut nihil sit quod Flexanimae Musicae desse queat

VI.

AD EUNDEM.

Harlemi, Idib. Jan. 1640.

Varennius, cujus tantam et vocis et modulaminis in cantilenis Gallicis laudasti dexteritatem venustatemque, jam ab octiduo mihi adfuit, deferens tuas gratissimas literas. Convocavi choragium meum Deinde audivit unam voculam, quam ego efformavi, Latine, Italice, et Belgice cantillantem ad clavicymbalum: et (ut adstantes referebant) attonitus raptusque videbatur, audiens semitonia minora et majora, aliaque intervalla, tam clare exacteque pronunciari, mirasque vocis flexiones

1 Professeurs à l'université de Leyde, l'un de mathématiques et l'autre d'anatomie.

summa agilitate, nitore, ac modestia intermisceri. Tum efflagitanti mihi unam cantilenam recusavit, vel potius se excusavit, pectoris vocisque asperitatem nimiam, ex nocturna protectione, ab aëris inclementi illusione, caussatam: promittebatque reditum post triduum, suae vocis liberalem copiam. Hebdomas est, eumque nondum vidi

Ex Campenio nostro data occasione intelligam, num Varennum auscultare liceat?

VII.

AD EUNDEM.

Harlemi, 14 Kal. Junias 1640.

Tertio nonas Majas sera vespera, a Campenio nostro accepi schedam tuam cum versibus Gallicis a M. Mersennio transmissis: quibus ex tempore musicos modulos indidi; et die sequenti nitide descriptos ad Campenium remisi, tibi destinandos ut ad Mersennum redeant
. . . . Videant Galli quid judicent de meo quidque remittant de suo

Porro Compendium Musicae, quod ex scriptis meis concinnandum tibi promisi, brevi absolvam et prima occasione transmittam

VIII.

AD EUNDEM.

Harlemi, Idib. Sextil. 1640.

. . . . Porro ex jussione tua admirabili puellae Scurmanniae (cujus frater me ante decendium invisit, et Mersenni nomine salutavit) cantiones gallicas, characteresque novos (*τὰ παρρηγὰ* Gallorum) transmisi, addidique epistolam anatomicam in parasinam [sic] modulationem, cujus intra paucos dies tibi copiam praestabo.

IX.

AD EUNDEM.

Harlemi Aequinoct. auctumn. 1640.

. . . Nam ad scientiae artisque musicae perfectionem haec duo clarissime tradenda sunt: Modulamentum scil. et Concentus. In Modulamento considerandi sunt passus musici. In passibus vero venient vox, circulus seu tropicus [échelle], intervallum, motus, tempus, numerus: oratio quoque ac verba eorumque *πάθος*, et accentus gentilitiae cujuscunque linguae: ipsaque orationis distinctio: interrogatio sc. admiratioque seu exclamatio: item puneta, cola, et commata, accurato silentio exprimenda. Concentus vero concinnarum duarum vel plurium vocum per proprias consonantias, ad accentum et τὸ πάθος orationis, modulationem exhibet.

X.

EXAMEN DU SIEUR BANNIUS

DE L'AIR

Me veux tu voir mourir,

COMPOSÉ PAR MR. BOËSSET.

BoËSSET.

Me veux-tu voir mou - rir, trop ay - ma - bl'inhu-

Me veux-tu voir mou - rir, trop ay - ma - bl'inhu-

C D E

mai - ne? Viens don - ner à tes yeux ce fu - neste plaisir.

mai - ne? Viens donner, Viens donner à tes yeux ce fu - neste plaisir. L'excez de

F G

L'excez de mon a - mour et ce - luy de ta hai - ne S'en

mon amour, l'excez de mon a - mour et ce - luy de ta hai - ne S'en

H I

vont en un mo - ment conten - ter ton dé - sir. Mais au moins souviens

vont en un mo - ment conten - ter ton dé - sir. Mais au moins souviens

K L M

toy, cru - el - le, Si je meurs malheu - reux, si je meurs malheu -

toy, cru - el - le, Si je meurs malheu - reux, si je meurs malheu -

reux, que j'ay ves - eu fi - del - le.

reux, que j'ay ves - eu fi - del - le.

PREMIEREMENT DU DESSUS.

Premierement il n'a pas bien choisy le mode de D re sol. Il fallait prendre celuy de F ut, qui est propre pour exprimer les mouvemens et les passions de l'Indignation, dont tout l'air est plein, parce que le mode de F ut a plusieurs tons propres pour cette passion, et a la tierce majeure pour fondement de sa quinte, dont la tierce mineure commence par le ton 1); au lieu que le mode de D sol a la tierce mineure pour fondement de sa quinte, et ses intervalles et la suite de ses degrés est trop molle pour exprimer l'indignation.

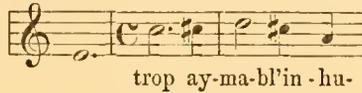
2°. Il n'a pas accentué ou faict chanter les paroles suivant la prononciation et l'accent qu'on leur doit donner mesme en parlant, et plus distinctement en chantant. Les accens sont aigus, graves, et circonflexes; les monosyllabes doivent avoir l'aigu [*correction de la main de Ban*: un libre accent soit aigu ou grave] pour estre bien prononcez et entenduz, [*addition de la main de Ban*: bien que toutes fois samble estre un agu a cause que cest accent principalement et plus excellentement on ouyt.] L'accent aigu en chantant s'exprime en haussant la syllabe de quelque degré ou intervalle, et par des notes brieves et precipitées, et le grave en baissant la silabe [et par notes précipitées].

3°. Dans la premiere partie de l'air, il manque en baissant la voix,

1) Il faut avouer que ceci n'est pas très clair; aussi Ban a-t-il souligné ces huit mots, dont il n'y a pas de trace dans son mémoire original eu latin. L'abrégé de ce mémoire que nous publions, a été fait à Paris et revu par l'auteur lui-même.

et faisant le demyton mol soubz voir, car me veux tu voir mourir doit estre exprimé en haussant avec indignation, quoyqu'il soit excusable, parce que le baisser de mourir montre la foiblesse qu'on a en mourant, et la semibreve soubz rir luy sert d'accent aigu. Mais il eust bien mieux faict d'exprimer l'indignation en montant, comme j'ay faict dans mon air sur les mesmes paroles, lequel je metz icy bas apres l'examen de celuy-cy.

4°. Il a mal faict une sexte majeure depuis la derniere syllabe de mourir jusqu'à trop aymable (A, B), qui seroit mieux exprimé 1) par la sexte mineure, avec trois demytions, en cette manière



Inhumaine (C) exprimant de la cruauté, il falloit faire la tierce majeure ou la quinte soubz les deux dernières syllabes maine, et non la tierce mineure trop molle, quoy que l'attente du diton la rende tolerable.

5°. La derniere silabe de donner (D) doit avoir l'accent aigu, aussy bien que la seconde syllabe de funeste (E) en haussant, au lieu qu'en abaissant elles ont l'accent grave; joint que l'indignation ne se represente pas en abaissant, mais en haussant la voix.

6°. Le mot d'amour et de haine, qui sont icy les principaux, doivent particulièrement exciter, et le reste des paroles doit seulement avoir ses propres accens. Et le mot d'excez devoit estre exprimé en haussant la derniere silabe par une minime ou semibreve, au lieu qu'elle baisse, et finit par une noire (F), de mesme la derniere d'amour (G) devoit se hausser pour avoir son accent comme on void icy :



1) [Car la sexte majeure n'est pas aymable, mais plus (l. plustost) violente].

7°. Il y a faute en moment (H), en ce qu'il baisse sa dernière syllabe, qu'il falloit hausser aussi bien que la dernière de *contenter*, puisqu'elles sont aiguës (I); et puis pourquoy *moment* finit-il par un demi-ton, où il n'est point question de flatter et d'adoucir, et où il n'y a point de douleur [ou autre passion à exprimer?

8°. Cet air finit mal par la mesure ternaire, ou sesquialtere inégale, qui est plus pour la joye que pour la douleur et la mort, ou les pleurs, qui sont icy exprimées. Et puis la dernière syllabe de *cruelle* (K) devoit descendre par l'accent grave, et la seconde circonflexe ou aiguë devoit monter comme l'on void icy [après le 9°].

9°. D'où il s'ensuit que Mr. Boësset n'a composé cet air que par hazard et rencontre, sans y apporter les regles et la science requise, attendu qu'il ne voudroit pas mesme prononcer ainsy en parlant, et la dernière de *cruelle* est mal accentuée à l'aigu, et celle du milieu ne devoit pas s'abaisser; il fallait mettre ainsy:



10°. Ces paroles, si je meurs malheureux, sont plus tost exprimées par des degrez et intervalles de joye que de tristesse. Car il falloit descendre par petits intervalles 1) ou degrez, et non monter, afin de représenter la foiblesse de ceux qui meurent de tristesse.

EXAMEN DE LA BASSE.

Primo. Soubz *me veux tu voir* (A) pourquoy avec inégalité de notes? La dernière de *mourir* devoit s'abaisser par un demiton, comme

1) [Nego, nam cur non per tertiam aut sextam minorem?] c. à d. Ce n'est pas mon avis car pourquoi non par la tierce ou la sexte mineure?

on void icy; car en montant en exprime plus tost la vie que la mort.

2°. La repetition de paroles nuit à la prononciation; il vaudroit mieux dire comme l'on voit icy :

etc.

viens don-ner à tes yeux

Me yeux tu voir mou - rir viens don-ner à tes yeux

Detailed description: This musical score consists of two staves, treble and bass clef, with a 3/2 time signature. The melody is written in a simple, clear style. The lyrics are placed below the notes. The word 'etc.' is written above the first staff. The lyrics are: 'viens don-ner à tes yeux' on the first staff and 'Me yeux tu voir mou - rir viens don-ner à tes yeux' on the second staff.

3°. Le demiton exprime mal plaisir (C). Il vaudait mieux le mettre comme icy :

yeux ce fu - nes-te plai - sir.

Detailed description: This musical score consists of two staves, treble and bass clef, with a 3/2 time signature. The melody is written in a simple, clear style. The lyrics are placed below the notes. The lyrics are: 'yeux ce fu - nes-te plai - sir.'

4°. Le chant de l'excez de mon amour est trop confus en ses silabes, et l'excez n'a point son accent aigu, ny par le moyen de l'intervalle, ny par celui du temps, comme on void a D et E.

5°. Le mot haine, plein d'indignation, est mal exprimé par la tierce mineure (F), et sa derniere, qui doit avoir l'accent grave, a l'aigu. La sexte mineure eust bien mieux exprimé l'accent et la passion, car elle est plus puissante :

de ta hai - ne

Detailed description: This musical score consists of two staves, treble and bass clef, with a 3/2 time signature. The melody is written in a simple, clear style. The lyrics are placed below the notes. The lyrics are: 'de ta hai - ne'

L'excez de mon a-mour et ce - lui de ta hai - ne

S'en vont en un mo - ment con-ten - der ton dé - sir. Mais au

moins souviens toy cru - el - le, Si je meurs malheu - reux, que

j'ay ves-cu fi - del - le.

DE LA BONTÉ DU DESSUS.

Premierement j'ay choisy le mode de F, le plus propre pour l'indignation; car la quinte et sa quarte a un grand effect, et sont vehementes.

2°. Me veux tu etc. est un mouvement d'indignation violente fort bien exprimé par la quinte, comme voir (B) par la quarte qui monte. Mourir (C) se rabaisse pour représenter la mort, et sa dernière silabe n'est eslevée que d'un ton pour le mesme sujet, afin qu'elle ait un accent aigu.

In sensible inhumaine (D): tous les degrez sont des tons propres pour l'indignation; et l'interrogation indignée se fait fort bien par l'intervale de la quinte qui monte. Viens donner (E): l'accent aigu se continue, et la dernière de donner est accentuée tant par son intervalle que par sa note minime. A tes yeux (F): la douceur des yeux s'exprime par le demiton. Ce funeste (G): cette voix 1) s'exprime fort bien par la tierce mineure triste, et la syllabe du milieu s'accentue par le demiton qui monte. Plaisir (H): sa dernière s'exprime fort bien par le demiton montant de la quarte, qui est joyeux, et avec une semibreve. L'excez (I): la dernière syllabe monte par l'intervalle d'une quarte pour s'accentuer, et montre l'excez de l'amour. Amour (L): l'accent aigu monte en la dernière, et la dernière de celui montant signifie la grandeur de la haine, dont la première est aigue (M). S'en vont (N) est exprimé par la quinte qui monte viste. En un moment (O) est hasté par les notes, et sa dernière a l'accent aigu. Contenter (P) ton desir s'exprime par la tierce mineure douce, et sa dernière syllabe s'estend par un demiton, et faict la cadence pour finir la periode. Mais au moins (Q) souviens: la tierce mineure montre la posture d'un suppliant, et la dernière a l'accent aigu. Toy cruelle (R): il n'y a icy aucun demiton, afin de montrer la cruauté, qui n'a point de douceur. La syllabe du milieu est aiguë. Si je meurs (S): la descente d'un demiton [sic] montre la tristesse qui convient aux mourantz. Malheureux (T) s'abaissant encore par deux demitons continuëz, la misere est encore mieux depeinte, et la dernière syllabe est accentuée par le demiton.

Que j'ay vescu (V) fidelle (X): la constance de la fidelité est representée par l'intervalle de la quinte, la dernière syllabe est accentuée de l'accent aigu, pour montrer la fidelité. De sorte que l'air finit où il a commencé, et la penultiesme syllabe a l'accent aigu.

1) Vox, c. à d. mot.

DE LA BONTÉ DE LA BASSE.

Il faut observer que la modulation de la basse doit estre considérée aussy bien que celle du dessus, et de plus les consonances qu'elle faict avec luy doivent exprimer les passions du sujet tant que se peut. Et si l'on ne peut exprimer les accents par les intervalles, il faut du moins les faire par la valeur des notes. Je ne me suis dispensé que deux fois de l'intervalle, a sçavoir à mourir (A), à cause de la consonance que j'ay faicte pour tesmoigner la tristesse par l'intervalle; mais j'ay faict l'accent sur la dernière par la note minime; et à celui (E) par ce qu'il ne contient pas une passion particulièrement; bien que j'eusse pu faire monter la dernière par un intervalle. Mais en recompense je l'ay accentué d'une minime, et n'ay descendu que d'un petit intervalle, et le mouvement contraire des parties exprime la haine. Tout le reste peut estre entendu par ce que j'ay remarqué au dessus. Je diray seulement que [sur] insensible (B) et Climaine j'ay fuy la tierce mineure et le demiton pour esviter toute sorte de douceur. Ce funeste plaisir (C, D) est exprimé par la tierce mineure; et pour le plaisir, j'ay faict l'octave propre pour cela, avec l'accent aigu et la dernière par l'intervalle de la quarte. En un moment (F) contenter (G) ton desir: ces paroles sont bien expliquées par les tierces, et par l'accent aigu sur la dernière de moment; et contenter n'accentue pas seulement sa dernière, mais montre par la tierce mineure sur sa première et dernière syllabe une grande satisfaction d'esprit. Souviens (H) suplie par la tierce mineure. Si je meurs (I) malheureux (K): premièrement l'intervalle descend pour représenter la mort, et l'accent sur la dernière de malheureux montre la misere par la tierce mineure. Comme la fidelité est exprimée (L) par la quinte, et par la cadence qui finit par l'octave, avec quelque sorte d'indignation et de constance.

XI.

MERSENNE A HUYGENS.

(Paris) 3 Nov. 1640.

(Fol. 2 verso) et s'il [Boësset] ne respond [aux observations de Bannius], nous prendrons la liberté (peut estre) de dire par la theorie nostre avis touchant ses raisons, afin qu'il ne soit pas frustré de son travail tres louable, et que tout le monde sache que son excellent esprit l'annoblit autant, comme faict la longue suite de ses ancestres, qu'il nous apprend estre de plus de trois cens ans dans Harlem, ce qui est tres digne de remarque

XII.

MERSENNE A HUYGENS.

R(ègue) à Rolde en Drenthe le 29 de Nov. 1640.

Monsieur,

Après avoir examiné la grande lettre, par laquelle Monsieur Bannius pretend monstrier que son chant vaut mieux que celui de Monsieur Boësset, dont il croit reprendre plusieurs fautes; et après avoir consulté les oreilles des bons maistres, afin d'estre assuré de ce que donne l'expérience; j'ay enfin trouvé et reconneu, que ce que je luy en ay escrit des la premiere fois, estait veritable: à scavoir que celui de nostre Orfée est beaucoup meilleur, et mieux conduit que le sien. Je ne veux pas dire la mesme chose que plusieurs de nos chantres, à scavoir qu'un ange ne seuroit mieux faire que luy: car la Theologie m'apprend que nous sommes bien au dessoubz de ces espritz celestes, qui voient toutes choses en Dieu, selon leur essence et leur verité; au lieu que nous ne connoissons icy que les effectz et l'escorce des choses, vivant en esperance de les voir dans la vie bienheureuse jusques au fond de leur propre nature, sans que rien nous demeure caché.

Or pour commencer cet examen, il faut premierement supposer que

la musique, et par consequent les airs sont faitz particulièrement et principalement pour charmer l'Esprit et l'oreille, et pour nous faire passer la vie avec un peu de douceur parmi les amertumes qui s'y rencontrent. Car de s'imaginer que la musique serve pour nous persuader le dessein du musicien aussy parfaitement comme feroit un bon orateur, et qu'elle ait une esgalle force pour conduire à la vertu, et pour faire hair le vice, que la voix d'un bon predicateur, bien qu'on chantast les mesmes choses qu'il recite en chaire, et de croire qu'en chantant l'on puisse aussy aisement instruire qu'en parlant et en discourant, c'est ce qu'il est difficile de se persuader, si l'on n'en void premièrement l'experience.

Semblablement les airs 1) ne se font pas pour exciter la colere, et plusieurs autres passions, mais pour resjouir l'esprit des auditeurs, et quelquefois pour les porter à la devotion, comme il arrive aux recits que l'on fait dans les Eglises durant le service divin. Je ne veux pas nier que certains airs bien faitz selon la lettre n'esmouvent à la pitié, à la compassion, au regret, et à d'autres passious, mais seulement que ce n'est pas là leur but principal, mais de resjouir, ou mesme de remplir les scavans auditeurs d'admiration, qui leur fait rechercher les causes d'un effect si signalé.

Mais pour venir à celuy du sieur Boësset, dont il est maintenant question, Mousieur Bannius scaura premièrement que les paroles ne doivent pas estre exprimées par indignation, mais plustost par flatterie, puis que l'amant n'essaye qu'à ramener sa maitresse à la douceur; et partant il n'a pas bien repris l'eslection du mode, ou du cerele (comme il l'apelle) de D re. Joint que chaque mode, ou espece d'octave souffrant des dieses ou des bemols 2) en tous les lieux où ils ne

1) (Note marginale de Bannius:) Sed quidni potes meam coercere imaginationem: cum soleas ex istis verbis optimis etiam mala interpretari?

2) Inde nullatenus variatur modus.

se rencontrent pas naturellement, peut servir pour toutes sortes de passions. Ce n'est pas qu'il ne soit bon de toucher les cordes modales ou particulieres de chaque mode, mais l'experience enseigne que les dieses bien pratiquées ont de grandz effectz 1); et il n'y a nul danger de se servir tellement d'une espeece d'octave en chantant, qu'elle enferme toutes les autres, toutes et quantes fois que l'on en a besoing.

En second lieu, oùtre qu'il ne sçait pas l'usage de nos accentz, il est bon qu'il considere que l'accent d'une sillabe se peut expliquer en cent manieres en chantant, qui toutes seront bonnes, suivant le dessein de la lettre et du compositeur des vers. Et de plus, que l'on doit avoir esgard à ceux pour qui l'on faict l'air, et qui doivent le chanter ou l'escouter, car il y a bien de la difference de faire chanter un air à un berger et à un Roy 2). Et c'est particulièrement en quoy l'on tient Monsieur Boësset excellent, qui faict que ses airs ont je ne sçay quoy de grand et d'heroïque, qui ne paroist pas aux autres. Ce qui n'empesche pas que les autres compositeurs n'ayent quelques choses de bon et de particulier, et qu'ils ne doivent aspirer à la perfection de leur art, dont ils sont encore bien esloignez 3).

Et pour revenir aux accents, il y a bien de la difference entre ceux de la simple prononciation du discours ordinaire, et ceux de la passion; dont j'ay donné un traicté entier, qui faict la troisieme partie de l'embellissement des airs, laquelle vous seavez que je nomme musique accentuelle, qui m'exemtera de vous parler davantage de la vertu et de la maniere

1) *Nota.* Id non fit a diesibus sed a consequentia intervallorum immediate per gradus vel mediate per saltus [il veut dire: med. per gr. vel immed. per saltus] continuatorum; quod verum est etiamsi nulli modo modulatio alligetur.

2) Sed hoc intervalla et numeri musicales accurate distinguunt, ergo baculus stat in angulo. [Il veut dire: c'est un raisonnement comme celui-ci: baculus stat in angulo, ergo cras pluet.]

3) Pour quoy sont ils eslongées [sic] et pur quoy est il perfaict ?

de pratiquer les accens. J'adjouste seulement, que si l'on vouloit se contraindre de les faire à toutes les paroles, c'est à dire au dessus et à la basse, et aux deux moyennes qu'on appelle hautecontre et taille, l'on ne pourroit faire de bounes parties, et l'armonie seroit ridicule et insupportable: par exemple, si l'on mettoit la diction cruelle avec une quinte 1) à toutes les parties, comme le sieur Bannius veut qu'elle soit au dessus, la composition ne vaudroit rien, et toutes les parties seroient tousjours contrainctes de descendre, de monter, ou de tenir ferme toutes ensemble 2). joint qu'il n'y auroit quasi point de varieté dans les airs, laquelle neantmoins l'on desire quasi plus que nulle autre chose.

Il y a une autre chose à considerer dans les airs, à scavoir les temps, ou la mesure des sillabes de chaque diction, dont j'ay discouru si amplement dans la quatriesme partie de l'embellissement des chants, que j'appelle Rythmique, qu'il n'est pas necessaire d'y rien adjouster 3); et laquelle peut particulierement servir pour les estrangers, qui ne scavent pas la quantité de nos sillabes.

En troisieme lieu, l'on doit remarquer que ce n'est pas à chaque diction qu'il faut avoir esgard, pour luy donner l'accent ou le mouvement de la passion. Car il faut premierement voir à quoy bute tout le sujet du discours compris dans l'air; et puis ce que contient chaque periode. De sorte que chaque diction considerée en son particulier n'est pas plus considerable que l'une des pierres d'un bastiment; important fort peu quelle place elle tienne dans la muraille, pourveu que le mur soit ferme, et qu'il ait la force que l'architecte desire 4).

1) Nota. Meam mentem non assequeris.

2) Galli non intelligunt mentem Bannii.

3) Cum Galli dicunt *Desir*, acuuut aut producuunt ultimam. ergo libera est prouunciatio, etiam per absurdum.

4) Nugac.

Ce qui n'empesche pas que ce ne soit bien fait d'approprier à chaque diction un chant si propre qu'on ne luy puisse donner un meilleur : quoy que je ne pense pas que Monsieur Bannius pretende d'estre venu jusques à ce degré de perfection, qui consiste à donner de tels intervalles, de tels temps, et de telles consonances à une diction proposée dans un discours donné, que l'on ne puisse mieux faire 1); soit que l'on considere celuy qui doit reciter ou bien oüyr l'air; ou l'affection et l'intention d'un musicien; ou la passion de la lettre et du sujet.

Cecy posé, je viens aux fautes qu'il pretend estre dans le dessus de l'air du sieur Boësset, dans lequel, suivant ses regles pretendues, il l'eust deu reprendre des le second et troisieme mot, lesquels estant monosyllabes, doivent avoir l'accent aigu 2), de sorte que le premier monosyllabe me ayant l'e feminin, et par consequent l'accent grave; et le second, veux, l'accent aigu, il eust deu monter. Vous voyez ce qui suit de ses regles d'accent. Mais puis qu'il n'est pas question de ce qu'il devoit reprendre, voyons ce qu'il a repris en effect. Voir hausse trop peu d'un demiton (dit il) 3), mais c'est l'indignation de sa pensée qui luy faict dire cela; au lieu qu'il faut icy flatter, comme tesmoigne mesme le poëte qui a fait les vers. La derniere syllabe de mourir ne baisse pas bien à son avis; et neantmoins la pluspart de nos gens trouvent que cet abaissement est ou le plus beau traict, ou l'un des plus beaux de tout l'air; et la verité mesme le contrainct de reconnoistre que cet abaissement signifie fort bien la mort. Sur quoy il n'a pas remarqué que le triton depuis la syllabe voir jusques à la derniere de mourir a esté employé judicieusement, puisque la mort est du moins aussy desplaisant'

1) Non sane, sed quod istud non casu verum ex scientia et arte fiat. at sine scientia et arte omnia incerta sunt.

2) Vel non intelligis vel mentiris, nam omnia monosyllaba verba liberum habent accentum.

3) Nego assumptionem.

à ceux qui ont leur cœur dans leurs coffres et dans leurs tresors, ou qui l'ont attaché à l'amour profane, comme est le triton dans la musique; et puis que l'amour est appelé fort comme la mort, *fortis ut mors dilectio*, c'a esté une excellente pensée d'employer si à propos le mi contre le fa. Neanmoins il a divisé le triton par deux tierces mineures afin d'en adoucir la rigueur.

La troisieme faute (à son advis) est de ce que la syllabe trop saute jusques à la sexte majeure 1); il veut la mineure, au lieu qu'il eust deu philosopher autrement. Car la signification de la syllabe trop ne peut mieux se représenter qu'en haussant trop d'un demiton, tel qu'est le haussement de la diete sexte majeure 2) par dessus la mineure. Joinet que ce haussement a servi pour user de demitons, afin d'exprimer aymable: ce que je dis au cas qu'on voulust prendre garde à chaque diction en particulier, car il suffit icy que le soupir qui precede le saut de la sexte, donne non seulement cette liberté au compositeur, mais mesme de passer jusques à la septiesme, s'il en estoit besoing 3). Il est vray que ce soupir n'a point esté marqué à la copie de l'air, qu'on luy avoit envoyé, mais il le pouvoit aysement supleer; aussy n'est ce pas où il s'est attaché, et mesme partout où s'est trouvé quelque faute, il n'y a pas seulement touché; et vous verrez par celuy que je vous ay envoyé plus correct, ce qu'il faudra accommoder à vostre premiere copie, suivant l'intention et le desir de Monsieur Boëssset.

La quatriesme faute est, que aymable n'est pas assez doux; et neantmoins il void que sa 2^e syllabe ma est exprimée par le demiton, qu'il avoüe estre si doux et si courtois; la sexte majeure precedente ayant seulement servy pour trop. Joinet que le chant qu'il veut

1) *Nego, nam vocem istam solam non respexi, sed connexa verba et sensum.*

2) *Mentiris vel falleris.*

3) *Sed dic quaeso quod intervallum sit magis proprium eloquentiae?*

mettre au lieu, est trop difficile à chanter 1), à raison du diton, qui suit hors de sa place naturelle, et qui partant est difficile à chanter. Or quand on propose quelque chose d'aymable, il faut que tout soit aysé à chanter.

La cinquième faute qu'il touche en s'excusant, est qu'inhumaine s'exprime par la tierce mineure; mais outre qu'il manque tousjours, à cause de l'indignation dont il s'est laissé posséder, cet air estant rempli de caresses industrieuses et d'artifices de rethorique harmonique, le sesquiditon exprime fort bien l'intention du poëte et du compositeur, particulièrement apres la quarte mise sur les 2 premières sillabes, qui n'ont montré qu'un peu de vigueur par le diatessaron, pour tomber apres plus doucement, et avec plus de grace, sur le sesquiditon; de mesme que les dissonances bien appliquées rendent les consonances qui suivent, plus charmantes.

La sixième faute est, que la dernière sillabe de donner, et la seconde de funeste ne s'eslevent pas, pour avoir leurs accents aigus, mais outre que les autres parties de musique faictes contre le dessus eslevent ces sillabes, et que la plus grande beauté de l'harmonie consiste aux mouvemens contraires des parties 2), dont l'une doit monter, tandis que l'autre descend, il faut qu'il seache que nul n'a encore jusques à present trouvé mauvais ou desagreable de faire descendre nos sillabes qui sont longues, pour signifier ce qu'il apelle accent aigu; et que nostre idiome, estant bien prononcé à la françoise, a si peu d'accents, qu'il est malaisé de les remarquer dans la prononciation. Et puis, les sillabes qui descendent, sont plus propres pour flatter, que celles qui montent; et ce qui est funeste doit estre représenté par la

1) Ohe jam satis est. non est difficile, nam inepte dicis. nescio enim ubi loci sit ditonus ille quem ei assignas.

2) Nego.

descente 1), qui est triste, comme la couleur cendrine ou noire, qui sert au dueil et aux pleurs.

La septiesme faute est à la derniere sillabe d'excez, qu'il veut qu'on hausse; et moy je dis qu'il la faut plustot baisser, parceque la premiere force de la voix s'estant deployée a lever la 1^e syllabe, elle a deu s'abaisser apres, de peur de se rompre ou de s'enroüer, et qu'il suffit que l'excez s'exprime par un grand intervalle, comme est icy la quarte, sans qu'il soit necessaire qu'elle se face [fasse] en montant; car le chemin est toujours esgal. Joint que les autres parties du milieu montent, tandis que le dessus descend; car on auroit fort mauvaise grace de faire descendre ou monter toutes les parties ensemble, par ce que cela osteroit la diversité, qui est si necessaire pour la beauté des concerts. Il semble que Monsieur Bannius considere la musique comme un Bastiment, où toutes pieces descendent, ou pesent tant qu'elles peuvent, vers le centre de la terre, ou comme le feu qui monte tousjours. Mais il faut considerer les 4 parties de l'harmonie comme celles du monde, qui a des elements qui montent tandis que les autres descendent, comme j'ay expliqué fort au long en plusieurs endroicts de ma grande Harmonie, et particulièrement dans les 4 premieres propositions du 4 liv. de la composition, où l'on trouvera quasi tout ce qu'on peut dire des 4 parties de la musique. Et je peux prometre que si nos praticiens lisent cela avec le reste du livre, que les etrangers ne leur feront point de peur, et qu'ilz scauront aussy bien les raisons et la theorie de la musique que leurs voisins, sans qu'ilz ayent besoins d'autre estude.

La 8 faute est à la derniere sillabe d'amour, qui baisse d'un demiton, et qui charme si fort estant bien chantée, qu'il n'y a ce semble que Marsyas, ou ses semblables, qui s'en puissent plaindre; et je m'assure

1) Nugatorium est.

que ceux qui compareront la correction de Monsieur Bannius avec le chant de Mon^r. Boësset, diront que celnycy est d'un docte compositeur, qui a hanté la Cour; et que l'autre est d'un Berger ou d'un vilageois; ce n'est pas qu'il ne puisse estre bon et agreable à d'autres rencontres, et que mesme l'on ne peust l'appliquer icy, si le sens de la lettre ou si ce qui suit ou precede y respondoit; et il n'y a point d'inconvenient que deux chantz ne soient bons, mais d'oster la liberté au musicien, d'en choisir un entre deux ou plusieurs donnez, ce seroit tyrannizer l'harmonie, et rendre les muses trop esclaves; jointet que les autres parties recompensent, comme j'ay desja dict souvent.

La 9^e faute est ez dernieres de moment et contenter, qu'il vent faire hausser, à cause des accens aigus. Sur quoy il scaura qu'en prononcant, nous ne levons pas davantage la dernière sillabe de ces deux mots que les premières, et par consequent nous n'y sommes pas obligez en chantant. 2^o. quand elles se leveroient en parlant, on peut les abaisser en chantant, particulièrement si l'on garde les temps des sillabes, comme il arrive icy; et de plus la dernière de moment descendant d'un demiton augmente la flatterie et la douceur de l'air; et finalement ce moment representant celui de la mort, que l'amoureux feint de desirer, ou de ne craindre pas, baisse mieux qu'il ne hausseroit. La mesme chose se peut dire de la dernière de contenter, qui descend d'un demiton fort doux, et partant qui exprime bien le contentement, qui n'a rien de rude; et le diton qui precede sur les 2 premières sillabes, rend ce demiton fort charmant.

La dix^e faute concerne la mesure ternaire. Il s'attaque à ce que l'auteur de cet air scait en perfection, qui consiste à donner les mouvemens propres à chaque partie de ses airs, suivant l'intention de la lettre et la science: ne void il pas que la mesure inegale, triple ou sesquialtere, est propre pour reveiller l'attention de sa cruelle? et que lors qu'il

est question de luy imprimer bien avant dans l'ame le ressouvenir de tous les services passez de son amour, ce temps est fort propre pour l'esbranler, car les grands mouvements extraord^{es} nous servent de memoire artificielle, pour n'oublier jamais ce qui les acompagne. Vous voyez donc le grand artifice, dont le compositeur faict user à son amoureux, lequel disant souviens toy, lui fournit en mesme temps par la mesure inegale une memoire artificielle, ou du moins essaye de luy esbranler l'esprit, pour luy faire venir la reminiscence.

L'onze^e [sic] faute est la diction cruelle, qu'il explique par la quinte: cette exclamation seroit peut estre recüe en Italie, d'où il semble avoir appris ces duretez et ces violances dans les airs que l'on y chante; mais oâtre que l'aymant essaye tousjours à flatter sa maîtresse, les françois representent leurs passions avec moins de violence, et la cruauté est assez representée par les 2. tons qui montent. Quant à la derniere sillabe feminine qui monte, il suffit qu'elle descende ez autres parties; et puis l'on peut fort bien exprimer la cruauté en faisant monter, et mesme en alongeant la sillabe, qui devoit s'abaisser et estre brieve, afin de montrer que la cruauté est contre la nature et qu'elle met tout en desordre, comme fait le foudre quand il brise les arbres et qu'il renverse tout ce qu'il rencontre. Et lors que l'on finit une periode, ou que l'on est à la fin ou à la moitié d'un vers, l'on peut alonger les sillabes brieves, comme seavent les poëtes.

Enfin la 12. faute tombe sur malheureux: mais si l'on chante les notes du sieur Boësset et la correction du sieur Bannius, l'on verra que le malheur est tombé sur son chant, tant il est difficile à chanter, et que l'autre explique le malheur avec une si grande douceur et facilité, que l'air finit aussy bien qu'il a commencé; et qu'enfin Mr Bannius se trouve aussy malheureux dans ses corrections, comme dans l'air qu'il a faict tout à bon, et qu'il prefere à l'autre.

Voila Mr un petit echantillon d'un grande multitude de considerations que je pourrois faire sur les animadversions que vous m'avez envoyez; dont vous m'apprendrez s'il vous plaist vostre jugement, quand vos affaires vous le permettront. J'avais envie de parcourir ce qu'il reprend dans la Basse, mais vous verrez aysement ce qu'il y faut respondre, par les fondemens ou les hypotheses qui precedent. Je vous prie neantmoins de luy persuader, lorsque vous luy ferez voir cecy, et que vous aurez soing que vostre Heroine le voye, que tant s'en faut que je luy seache mauvais gré de ce qu'il a repris, qu'au contraire il m'a grandement obligé, et qu'en tout ce que je luy pourray servir, soit pour ses excelentz ouvrages (qu'il m'ennuye bien qu'il ne donne au jour), soit pour quelque autre chose qui soit en mon pouvoir, je le feray avec autant de fidelité qu'il le peut desirer. Je vous remercie cependant de m'avoir fait part de sa lettre et de ses pensées. Je vous prie de m'excuser d'avoir esté si long. Si je voulois poursuivre à deffendre la basse de Mr Boësset, et à marquer les excellences de son air, il me faudroit un gros volume; mais je crois qu'il vous escrira 1). Je vous diray avant que de finir, que quelques uns entreprendront peut estre de faire des loix et des reigles des beaux chantz sur ceux de notre Orphée, afin que comme celuy qui aproche le plus près du stile de Ciceron, est estimé composer le plus elegamment, de mesme les compositeurs qui imiteront plus parfaitement la methode dont il use pour faire ses airs, soient jugez les plus excellentz. Je suis Monsieur

De Paris
ce 14 Novembre
1640.

Vostre tres humble
et tres affectionné serviteur
F. M. MERSENNE.

1) Addition raturée après: et à Mr. Bannins aussy, et qu'il le rendra content.

XIII.

JUGEMENT D'UN TRESORIER GENERAL SUR LA LETTRE DE MR. BANNIUS.

R(egu) 6 Déc. 1640.

Premierement on demanderoit volontiers comment et en vertu de quoy Mr. Bannius hollandais s'est entremis de vouloir accentuer la langue françoise, qui ne l'a jamais esté, du moins en la pluspart de ses diction, et nous la faire prononcer, accentuer et chanter autrement que nous n'avons accoustumé. Cela monstre bien que luy qui est latin, n'a pas l'esprit, l'air, la douceur et la phrase françoise, car bien que nostre langue derive beaucoup de la grecque et latine, neantmoins elle quitte leur rudesse qu'il peut y avoir en leur pronouciation, voire elle se prononce aujourd'huy avec beaucoup plus de politesse que l'on ne faisoit il y a cent et 200 ans, et se va changeant, et polissant tous les jours, ce que ne font pas les langues grecques et latines, demeurant tousjours en leur premier estat. De sorte que pour estre maistre de la françoise, et la bien posséder comme il faut, il est absolument nescessaire de verser en France avec les polis et mieux disans. Ce que le Sr Bannius tesmoigne n'avoir aucunement.

Mais au contraire ne plus ne moins qu'un pedant de college et qui ne hante pas le monde, ne connoist que son latin, de mesme le sieur Baunius s'attache par trop à la quantité et aux accens des motz qu'il a accentuez à sa fantaisie. Ce que l'on n'observe pas tousjours, et partout en françois, mais seulement en quelque rencontre selon le jugement, la raison, et la douceur de l'oreille.

Plus ledict Sieur Bannius prend et veut donner d'abord un fort mauvais fondement, et tout autre à l'air dont il est question (qu'il n'a pas) car il dit d'abord pag. 3. que le systeme ou l'estendue de l'air de Mr. Boesset qu'il nomme circulus ou tropicus harmonicus „in-

dignationi et irae minaci ineptus est, sed natura sua lenis, mollis, et blandus est." Ne considerant pas qu'en tout cet air il ny a rien du tout d'indignation, de cholere, ny menace, mais que c'est seulement une douce complainte, et amoureuse langueur plaine d'affection, et taschant d'exciter et tirer à pitié. Et cependant sur ce faux fondement il a bien de la peine d'eschauffaudeur de mauvaises raisons pour monstrier que les accens ne sont pas bien observez en tel sujet qu'il avoit supposé, disant parfois qu'un mouvement d'indignation, et de colere doit estre acué et eslevé, au lieu qu'il est ravallé par monsieur Boessel, quoy que tres a propos selon la nature de la langueur; autre fois contredisant, il reprend ledict air de s'eslever et acuer par trop pour des plaintes languissantes et moribondes, comme si un home tendant vers sa fin n'eslevoit pas quelque fois sa voix par exclamations, comme il est dit (avec honneur, reverence, et adoration de la passion de N. S. Jesus Christ) exclamavit voce magna. De sorte que tout cet air est meslangé de toute sorte de douceurs, complaints, gemissementz, soupirs, exclamations etc. et se peut fort bien traiter dans un mode moyen et meslé. Mais ledt. Sieur Bannius n'a pas pensé qu'aujourd'hui on ne s'astraint plus aux modes pour exprimer une telle ou telle passion, ou affection. Car ilz se peuvent fort aisement changer et mesler par le moyen des dièses. En apres observant comme il fait tousjours sa methode de mettre et garder les accens, il se trouve qu'il faut tousjours monter ensemble et tousjours descendre ensemble, et separement les parties qui expriment le sujet, et la basse, ce qui n'a point du tout de diversité, ni par consequent de beauté en la musique, qui requiert grande diversité, sans laquelle la musique est aussy tost ennuyeuse.

De plus en observant tousjours cela, il seroit tres difficile de bien placer les parties pour y faire de beaux chantz [note

de Bannius: hoc opus, hic labor est], veu que mesme s'eslevant l'un et baissant l'autre il est difficile de les bien poser.

Après il n'a pas garde luymesme ce qu'il dit, se meslant de corriger et donnant de nouveaux preceptes d'observer tres exactement les accens, d'eslever les acutz et ravalier les graves, car luy mesme y contrevient souvent le premier en plusieurs endroitz, et ce, comme il dit luy mesme, tant au nombre, qu'aux intervalles.

De plus faisant, ou voulant faire une piece, et l'exposant à la censure d'un chacun, il y a faict quelques faulces relations, lesquelles encore que parfois l'on en puisse user tout expres en les corrigeant, et adoucissant comme il faut, neantmoins il sembleroit plus à propos quil ne l'eust pas fait, pour ny avoir rien à redire en son air.

Il attache toujours par trop à vouloir exprimer la signification d'un mot, ou diction prise toute seule en son particulier, et destachée de tout le reste du discours, sans considerer en general quelle passion, ou affection, ou quelle substance resulte et paroist de toute la periode, ou du vers, ou du discours entier. Comme par exemple, pour exprimer ce mot mourir ou bien cruelle il veut que le premier soit exprimé par des notes graves, et ravalées breves, et courtes, pource qu'il dit qu'un home mourant a la voix basse, et defaillante, et pour ce ne veut que l'on y face aucune repetition, comme si la mort venoit tout à coup, et que deslors, au premier instant l'on perdist toute force, et haleine. Quant au 2. mot cruelle il voudroit aussy faire exprimer une cruauté toute pure, en sa dureté naturelle, comme si le tout ensemble pris et considéré n'estoit pas une complainte et languueur attraiante et amoureuse, plustost qu'une mort cruelle et sanglante [*Bannius*: Passions ils hont ses modes. car c'est aussy une indignation d'amour : mais celle est tousjours indignation], avec

indignation, colere, menace, ou vengeance, comme en une tragedie. Ce qui montre bien que le Sieur Bannius ne possede pas la vraie phrase, douceur, force, et maniere de parler de la langue, et poësie françoise. Il ne reprend aucun deffaut en l'harmonie, ou consonance.

XIV.

JO. ALB. BANNIUS C. HUGENIO EQUITI

S. P. D.

1. Aestuanti mihi, vir Nobilissime, et anhelanti ad scientiarum virtutumque ornamenta atque incrementa, ingenuos imprimis homines, bonamque apud eos fidem desidero, quibuscum Palladia ac Musarum commercia habenda sunt. Primum ut exulantibus passionum importunitatibus, Rationis et ratiocinationis virtuti mens invigilet: deinde vero ut nihil malevolum, scommaticum, contumeliosum, vel sinistra suspicione, aut praesumptuosa exprobratione infectum, ex scriptione seu sermocinatione, vel praepropere colligatur, aut praepostere respondeatur. Etenim sapientum atque sapientiae amatorum mentes, scrijs imprimis cogitationibus deditas, sanis ratiocinationibus intentas, et amicissimo candore illustratas esse oportet: si larvam, aut idolum opinionis declinare, eruditionis autem veram ideam consequi, optent. Has ego condiciones jure merito in Parisinis Musicis Theoricis et practicis imprimis requirendas censeo, si cum ijsdem non sine fructu de Musicae flexanimae virtute, atque perfectione (quae auditorem docere, delectare ac movere valet) agendum erit. Videntur enim illi sincerum atque liberalem animum meum, nullo calumniae aut falsae opinionis musco adulteratum; sed ad scientiarum scopum serio contententem; vel non agnoscere, vel temere dijudicare. non obstante etiam eo, quod nullius me offensionem; sed solidis argumentis instructam (petitae a Mersenno nostro) sententiae meae defensionem, ad veritatis musicae illustrationem prioribus litteris meditare me protestabar. Ideo

libere, et candide; at non sine rationum pondere scripsi: ut eorum ingenia excitarem, et melioribus rationibus ab iisdem erudirer.

2. Sed nihil horum, quae ego toto animo expectabam, mihi repositum est: plurima vero ad scopum propositum non pertineant: quaedam parum apposita; quaedam verba et voces, ac nihil rei habentia; pleraque etiam arroganter, *καὶ μετὰ πολλῆς θαντασίας*, inani quadam opinione et praesumptione dictitata. quod praecipue in literis Boësseti, et censura illa (Jugement d'un Thresorier General) praepostera, an praepropera? continetur. In primis autem quemadmodum contumelias et diceria, animitus odi: ita etiam ab ijs hominibus quascunque cavillationes sine ratione, mihi benevolenti inhumaniter obtrusas, virtutis amore, et amicitiae spe, non solum libens dissimulabo, sed etiam aequissimo animo tolerabo. Rationibus solidissimis semper acturus, quotiescunque in istam arenam provocatus fuero. verum Mersenno, istarum comediarum an tragediarum? proxenetæ, hoc indulgendum non videtur, ut me tacente nesciat, quam imprudenter egerit, ut adeo malam de me opinionem tam in Boësseto, quam alijs Philomusis vel pullulare passus sit: quasi vero ego illius opera musica sugillare praesumpserim, vel vituperare, vel aliquid ejusmodi quod viro ingenuo noxam adferat, admiserim.

3. Ego itaque neminem ex Parisinis in singulare certamen expostulavi, at prior a Mersenno provocatus sum; et quidem te hortatore Nobilissime Hugeni aggressus sum eam provinciam, quam benevole et rationabiliter cum viris humanissimis ad eundem scopum contendentibus, subire et absolvere speraveram. Boëssetum non laesi, opera ejus non contemsi, nec sinistre dijudicavi. Rogatus vero, imo coactus potius mearum speculationum, meaeque praeceos rationem reddere, comparationem non feci: sed disparationem ostendi, cur mihi hoc, quod placere videbatur alijs, non arrideret. Deinde Musurgiam meam, quae alijs paradoxa et (ex praepropero iudicio) forte ludicra apparebat non ex opinione fortuita, sed ex certissimis

rationibus a me constructam dixi: adeoque rationabilem, et (ut ego aestimo) flexanimam esse, ne superbus viderer, humaniter ostendi. Non dixi autem eam esse perfectissimam nec me posse facere meliorem modulationem: nec meipsum alijs superbe praetuli: nec aliquem contempsi. Absit enim arrogantia menti: absit et verbo procacitas illa, quae amicitiae obest. Ingenia autem doctorum et Musicorum virorum excitare conatus sum; ut solidissimis rationibus, citra calorem noxium, inter nos de Musica ageretur: unde me posse magis proficere non parum sperabam. Haec omnia toties Mersenno inculcavi, moramque scribendi, ac respondendi ideo studiose produxi: excusationes humanissimas non semel attuli: et ecce adhuc patitur ille tam sinistra de me judicia, tam contumeliosa in me promi dicteria, quae rationum loco serviunt. Sed ut dixi aequo animo haec omnia accipiam: praecipue si zelo illius admirabili, ad scientiarum artiumque perfectionem quoquo modo promovendam plusculum, ut par est condescendam. Nec enim dubito quin imposterum cautius aget, et saltem ex parte mea, omnem animi sinceritatem, aequitatem, benevolentiamque cum rationum serio disersu (ut decet) conjunctam, viris doctissimis, et philomusis suis persuadebit. Ea igitur spe fretus, ut humaniter deinceps, et solidissimis rationibus, ex occasione inter nos agatur: pauca de illis literis censuris et opinionibus transmissis, hic subjiciam: ut videant quam aequanimiter, et benevole me, ad eruendam seu promovendam musicae perfectionem, offeram.

4. Nemo Parisinorum Musicorum mentem meam recte assequitur: hoc est, nec ex literis meis eam percipit; nec suis responsionibus eandem tangit. Literae Boësseti, et censura illa (Jugement d'un Thresoirir) ejusdem plane argumenti sunt: nisi quod Boëssetus ex ista censura suas composuisse videatur. Primum ipsius argumentum est tale. Bannius haec verba (Me veux tu voir mourir) interpretatur esse indignabunda, cum lamentationem amantis referant, ut D. Boëssetus alijque forte dicunt; ergo nec

intelligit linguam gallicam, nec videtur habere sensum communem. Ecce sequelam argumenti, quasi vero nemo amantium indignaretur; nec indignatio amantium foret vera indignatio: reclamante proverbio: Amantium irae, amoris reintegratio est. In hoc porro laudo D. Boëssetum illiusque exquisitissimum in re musica iudicium veneror, cum mihi consentiens inquit: si sensus eorum verborum esset talis, ut putat Bannius, faterer me peccasse usurpando talem modum, qualem nunc adhibui, nempe quod magis conveniat dulcedini, blandimento, dolori, planctui etc. ob tertiam minorem diapason dividentem. Quemadmodum circulus quo usus est Bannius, incitatissimus est, aptusque furiis, vindictae, indignationi etc. ob tertiam majorem praedominantem, quae tantum habet incitationis, quantum semiditonus habet temperiei. O Musicum excellentissimum, qualem gloriatur ea in re mihi consentientem! Omnes enim musici ista mysteria tam profunde non penetrant: et quidam etiam pertinaciter negant se istud auribus posse, aut percipere aut distinguere.

5. Quod autem D. Boësset (cujus ego industriam artemque maximi facio) omnia passionum genera, tam in uno, quam in alio modo, ad arbitrium exprimi posse autumat; omnino non amplector, nec omnino nego: mentem itaque explico. Nam si singulorum circulorum seu modorum constitutionem; quo ad gradus vocis ordinales; vel saltus caracteristicos, seu stationarios (vulgo chordas cadentiales vocant) nimirum in diapente, et ditono vel semiditono, ex divisione cujusque diapason resultantes diversam esse admittamus; prout acutissime D. Boëssetus iudicavit: omnia passionum genera in quolibet modo, hoc est, salva speciali illius proprietate et virtute exprimi non poterunt, nisi ex accidenti: ratione nimirum intervallorum, ac numeri musicalis intervallorum durationem exprimentis. Intervallorum enim tam varia potestas delectandi, movendique animos, (qualem in ditono, et semiditono D. Boësset agnoscit) frequenter, seu

multoties, hoc est quovis gradu aut saltu diversificata; necessario ista pathemata, inducet. atque in hoc puncto cardo totius Musicae flexanimae versatur. Ut autem res ista a tali confusione ad ordinem quendam, atque distinctam harmoniae proprietatem, ut par est, revocetur: circulorum seu modorum constitutiones inventae sunt. Atque hanc puto esse ipsissimam D. Boësseti, mecum ita sentientis mentem.

6. Eodem plane modo videtur mihi intelligendum esse quod D. Boësset scribit de circulorum seu modorum alteratione: inquiens, per intervalla accidentalialia omnes modos posse reddi aequales. nam tunc cujusque modi proprietates, et potestas destruetur triplici ratione. Primo quidem modi tunc non different secundum acumen vel gravitatem constitutionis diapason: deinde neque different secundum ordinem tonorum et semitonorum; ex quibus propria et essentialis singulorum circulorum differentia oritur. Inde itaque res musica ad confusionem redit. Nam sicut primus circulus seu modus incipiens a C hoc ordine continuatur, ut primo gradu sit tonus minor deinde tonus major, etc. ut vides hoc diagrammate. C D E F G A $\frac{1}{2}$ C. sic eadem constitutio deberet fieri ex D hoc modo. D. E. $\frac{1}{2}$ F. G. A. $\frac{1}{4}$. $\frac{1}{2}$ C. D. Quod sine variatione seu imperfectione systematis fieri nequit. Nam a D ad E est tonus major: cum antea a C ad D esset tonus minor. Si vero utamur systemate imperfecto ac vulgari (ubi omnes toni et semitoni sunt aequales) peribit energia et varietas constitutionis, omnesque consonantiae erunt inconcinnae, hoc est, superfluae, vel diminutae etc. Tertio itaque cum circulis seu modis maximam energiam afferant saltus scil. semiditoni et ditoni, quintae et quartae: omnes illi saltus energiam perdent, quia erunt inconcinni, et a ratione justae proportionis, et consequenter a puritate consonantiae omnino deficient, ob systematis vulgaris imperfectionem. Quod mathematice est demonstrabile. Sed de his satis haecenus.

7. Quo ad circuli mutationem seu circulorum inter se mixtionem ex occasione usurpatam, unde mox ad priorem circulum redeat musurgus;

omnino rem pulcherrimam atque plenam iudicii cum D. Boësseto aestimo; praecipue si systema perfectum a Musurgo usurpetur, et observetur. Imo admirandi effectus inde auribus et animo proveniunt. Caetera vero quae D. Boësset calidius de me censet, eo semper loco habebo, ut ad majorem scientiae artisque musicae perfectionem consequendam, calcaria sint, et majores mihi conatus efficiant.

II PARS.

8. Venio ad alterum scriptum, cui titulus: *Jugement d'un Thesorier general sur la lettre de Mr. Bannius*. Antequam huic aliquid respondeam, dicam modeste, quâ conditione id faciam: nimirum quod libentissime fatear, me esse hominem imperitum rerum humanarum, nec minus quam collegii litterarii pedanum qui nesciam nisi latine, ut habet paragraphus secundus (Et utinam scirem latine!) fatear, inquam, me esse hominem linguarum, et quotidiani earundem usus ignarum: praecipue vero linguae Gallicae. Istud adeo verum est, ut quotidie magis magisque, addiscendis rebus omnibus quae ad humanae mentis necessitatem, usum, atque decorum pertinent omnes conatus adhibere nec horream, nec erubescam. Quin et gratias habeo isti Thesaurario generali, quod me meae admonuerit inscitiae atque imperfectionis, unde posthac studiosior evadam. Sunt autem in ista censure Generalis Thesaurarj undecim plus minus replicae quibus se meis rationibus satisfecisse autumat. Singulas ordine recensebo ut singulis ordinate respondeam. atque ut ordiar hoc unum praemittam. Fateor, ut dixi, me esse hominem imperitum: sed adeo stupiditatis aut inertiae nondum me credo devenisse, ut dum olim in Gallia audirem loquentes Gallos, vel etiamnum eos loquentes; et linguae ac prononciationis vernaculae energiam extollentes, syllabarum ac praecipue vocalium productionem aut velociorem sonitum, eodem semper modo ex gentilitio usu recitatum, nec observare nec distinguere valeam.

Exempli gratia cum dicunt il passe tempore praesenti, et il est passe tempore praeterito: differentia est in utraque dictione tam quo ad pronunciationem (sive accentu, sive temporis varia quantitate aliove modo quem ego forte ignoro distinguatur) quam quo ad significationem plane diversam. Relinquo autem Gallis auream suam libertatem, aliaque linguae suae mysteria, mihi abscondita: et ad rem venio.

9. Primo interrogat me Thesaurarius quispiam generalis; cur Bannius Hollandus linguae Gallicae pronunciauda vocabula accentibus insigniverit? Respondeo, triplici de causa id me fecisse. Primo quia semper observavi nitide loquentes Gallos syllabas suas vario pronunciationis tono distinxisse, ut paulo ante insinnavi: quem tonum ego forte Accentum nominavi. Galli vero id non permittunt: sed alio vocabulo quantitatem temporis longae ac brevis appellant, prout ab omnibus accepi. Inprimis autem instar omnium unus est dominus Nicol, consiliarius regius, qui in suo Grammatices compendio, externis nationibus praescripto ac dedicato (quod praepositum est magno illius dictionario Gallico-latino, impresso Parisijs apud Sebast. Capellet anno 1618), titulo de accentibus ita scribit: Licet Galli nullos accentus notent, sunt tamen Gallicae linguae, ut et Graece et Latine duo tempora, longum et breve. Et si vero brevium et longarum discrimen usu potius quam arte discitur, tamen paucas istas regulas peregrini diligenter debent observare. Postea vero assignat novem regulas, quarum prima dicit quaedam vocabula v. g. misericorde constare quinque syllabis natura brevibus etc. nullum vero vocabulum habet omnes syllabas longas v. g. entendement habet mediam brevem, etc. observavi itaque esse diversitatem pronunciationis in syllabis: eamque productionis et brevitatis differentiam ego forte accentum nominavi; eo quod accentus proprie ad pronunciationem, quemadmodum quantitas ad Poesim, rectius spectare mihi videbatur.

Altera causa est, ut hae Gallicae linguae delicias, energiamque

quas syllabarum propria varietate vox humana naturaliter pronuciando edit, ego artificialiter talibus signis scribendo quasi pronuciarem, hoc est Gallis, conceptus meos musicos requirentibus clarissime manifestarem. Qua in re, nescio quid, vel erga urbanitatem aliamve quaupiam virtutem commissum sit. Rogatus sum meam sententiam, dixi: respondendoque meliorem instructionem animitus a Gallis expectavi.

Tertia caussa est ipsa pronuciationis distinctae natura: quam cum praeterire non potui, necessario insinuandam, descripsi quidem: at non defnivi. Dictat enim ratio, omnem cuiuscunqae linguae pronuciationem, debere esse articulatè distinctam. Id vero fieri non posse, nisi syllabae inter se differant acumine, vel gravitate sonituum; vel eorundem productiori aut velociori tempore; prout omnes fatentur. Ideoque aestimabam linguae Gallicae etiam esse distinctam pronuciationem quotidiano usu frequentatam. Quae si modulatioue musica perfectius ederetur; decorum eloquentiae musicae non parum posse augere, mihi videbatur.

Quamvis itaque ex mente Thesaurarii lingua Gallica, Graecae et Latinae derivativa, jam duobus fere saeculis magis indies perficiatur, ruditatemque utriusque prioris exuere dicatur: attamen quotidiani usus observantia, non nisi alio usu infringi, aut proscribi potest. Si porro Gallis meum discendi studium, quod scribendo, et ratiocinando satis indico, displiceat: silebo lubens, importunitatemque eorum dissimulabo. Libertatem vero, quam la franchise appellant; hoc est vernaculum jus, normamque loquendi, scribendi, modulandique, pro arbitrio nativo, Francorum toti genti relinquam: quam, quoquo modo, aut signo, me temerasse nescio.

10. Secundo, inquit Thesaurus [sic] ille, quod accentus ex Phantasia propria adscripserim! cum nec semper, nec ubique observentur a Gallis! sed tantum in quibusdam casibus pro arbitrio auditus ipsam pronuciationis rationem, suavitatemque distinguentis.

Ad priorem hujus Replicae partem, jam statim respondi: ad posteriorem respondendo interrogo: an in talibus casibus formatio accentuum cuilibet ex suo iudicio arbitraria sit; vel ex usitata consuetudine singulis legitime praescripta? si hoc, peccant, cum non observant ipsi Galli: si istud, signum est imperfectionis linguae. Id mihi quantumcunque rudi ac stupido videtur.

11. Tertio, inquit, ille idem: Male orditur ex falso fundamento Bannius, dicens circulum D. Boësseti esse irae minaci ineptum. Quid nunc respondebo? duo porro dicenda sunt, primum ego breviter dicam. Error nimirum imaginationis atque intellectus mei fuerit; quod illa verba (Me veux tu voir mourir) aliter perceperim, quam vel ipse author intenderit: at facile corrigendus, ignoscendusque: nimirum quia cedo auctori suam sententiam, meamque subdo. Alterum pro me luculentissime dixit excellentissimus dominus Boësset; quem vel ideo magis veneror, ut supra dixi.

12. Quarto Thesaurarius, exposito carminis Gallici sensu atque affectu, sic replicat: Nulla generalis Regula sine exceptione est: Ideoque indignantes quandoque submissa voce loquuntur, et moribundi subiude exclamant valide! R. Inficias non eo. faciat quilibet Musurgus pro sua imaginatione: mihi vero aequae pro meo conceptu, non sine ratione modulanti, ut amico Gallo mentem meam flagitanti aperiatur, cur insultatur? cur ratiouibus non agitur?

13. Quinto dicit: Nemo Musurgus alligatur modis, ut passionem talem vel talem exprimat: nam Modorum alteratio per dieses fieri potest. R. de hoc jam supra abunde memini ad literas D. Boësset respondens. At quia suis quisque fertur conceptibus, et pro ratione voluntatem quandoque habet, hoc addo:

Si fractus illabatur orbis: quid tum?

Impavidum ferient ruinae. Nam rationi standum est, non opinioni, si scire quis studeat.

14. Sexto, hanc ex thesauro suo replicam affert. Regulis accentuum gravium et acutorum, varietas musicae delectationis, contrario motu constans, omnino perditur. R. Varietas delectat, fateor: at necessitas evincit omnia. Adeoque quia primo oportet pronunciationem linguae esse distinctam accuratamque, antequam sit delectabilis: fieri omnino nequit, nisi tonus pronunciationis sermonem auribus recte intimet, ut illae veram delectationem ex iisdem capere queant.

15. Septimo, sic opponit: si observentur accentus verborum in modulatione, difficilis erit Musurgia. R. Difficilia quae pulchra. unde ille: Armata spina rosas, mella tegunt apes. Difficile est bene seligere atque ordinare intervalla, syllabasque; ut doceant, delectent et moveant. Et melius res illa ratione quam imaginatione fit.

16. Octavo ait: Bannius sibi ipsi contrarius, in quibusdam accentibus tam numero quam intervallo peccavit. R. numero me errasse, nego: is enim ad arbitrium, imo et ad nutum est. Quae vero in accentibus intervallo formandis sit licentia, priori epistola dixi.

17. Nono, accusat Bannium de usurpatis falsis Relationibus consonantiarum. R. Illas Musica vetus plenas religionis aestimavit, cum omnis concentus et consonantia festinaret lentissime et oratio verborum serva esset concentui, sine intellectu pronuntianda: hodiernae vero Musicae, et praecipue stylo Gallico Aërio, ut vulgo ajunt, parum utilis est, et fere inepta. Nam si Thesaurarius Replica quarta ait: hodie nemo se astringit modis ut talem vel talem passivam exprimat: cur se aliquis astringet Relationibus Harmonicis quae longe inferiores sunt Modis seu Circulis. Ego vero Relationes illas Musicae flexanimae servas esse volo, vel ab eadem omnino proscriptas: quia energiam concentus et proprietatem consonantiarum impedirent. Quantum enim hisce saeculis accevit varia Musicarum rerum inventio: tantum veteranae Musicae regulis sua perfectione detraxit.

18. Decimo, ait: Bannius dictiones separatas considerat, non autem ut partes Periodi: ideoque male asserit vocem *eruelle*, acuendam in medio etc. Respondeo negaudo assumptionem. de caetero vero hoc addo: quod crudelitas etiam amori insit. Cujus summa vis majoribus intervallis, mediocris affectio minoribus intervallis mihi exprimenda videtur. Opto alijs rationibus melius edoceri.

19. Postremo sic finit Thesaurarius ille: Bannius nullum vitium in consonantia seu harmonia concentus repraehendit. R. Libertatem magnam Musurgo peritiori statuo. Nisi quod vocis gravis et acutae concentum proprias consonantias exprimi malim quemadmodum primae seu acutae vocis modulamentum, per intervalla singulis passionibus propria, et ad rationem accentuum aptata, conficiendum censeo. Hoc aures mihi tam accurate dictitant, ut aegerrime contrarium admittant, patianturve.

Hactenus ad ea quae musici Parisini mihi opponere videbantur modeste repondi, ne te hoc lateret quod ex me avide expectabas. De toto autem negotio est, quod largius aliquid dicam. Primo quod mentis meae nunquam fuerit alicujus personam vel artem, vel opera taxare: multo minus me alicui comparare. novi enim quantum ea res homini studioso noxam adferat: et ut inquit ille: Hoc faciunt stulti quos gloria vexat inanis. Deinde studui Amicitiae servire. Nam rogatus non semel a Mersenno ut aliquam cantionem Gallicam stylo meo, ex mea sententia componerem, eamque juxta scientiae artisque, longo studio, atque exercitio mihi comparatae legis regulas atque praecepta, modulamento musico primum, deinde et concentui aptarem: tandem illius petitioni me accommodavi. Itaque Aërem ut ille vocat, (*Me veux tu voir mourir*) confeci, et transmisi: at quâ mente, quove animo id contigerit, nunc audi. Videbar amico hoc debere ut mentis meae sententiam recte intelligeret. Intelligere vero non poterat ex solo diagrammate: nisi meam de re musica sententiam, a communi praxi differentem agnosceret adeoque explicatam haberet. Hinc quia de

Musica verbali agebatur, prius de verborum accentibus, quorum rationem natura docet, usum vero humana consuetudo omnibus nationibus praescribit, egi. Quin etiam accentus linguae gallicae adscripsi, eo quod distinctam pronunciationem illius, alio modo non videbam. Nam quamvis ex usu pronunciationem Gallicam antehac didiceram, atque ex Nicod eandem temporibus potius longis et brevibus, quam accentibus constare intellexeram: arbitrabar tamen quantitatem syllabarum potius ad poësim, hoc est ad versus, et Rythmos spectare; accentus vero ad pronunciationem vulgarem referri. volebam itaque, ut ex eo Mersennus mentem meam plenissime intelligeret; hoc est quid ego sentirem de linguarum pronunciatione modulamento aptanda clarissime videret: Exoticae vero extra meam provinciam, linguae pronunciandae leges statuere nolui, quas a consuetudine oriundas sciebam. Et forte si Galli mentem meam recte assequantur, atque istius rei crebriora experimenta sumant aliquid aliud deinceps de pronunciatione musicae statuent. Sed ego deinceps meo me pede metiar. Explicata autem mente quo ad pronunciationem verborum observandam, quomodo id Musico faciendum arbitrarer Amico roganti candide detexi. Tum potestatem omnium intervallorum ad constructionem modulamenti; nec non virtutem consonantiarum ad compositionem concentus vocis gravis et acutae, ex mea sententia exposui, atque distinxi.

Ne autem quoad utriusque operationem aliquid Mersennum lateret, quod praepostere ex me requireret: duo praestiti exempla. Primo quidem quomodo magni illius Boesseti opus a meo differret: et quomodo ad mentem meam reduci posset, liberaliter et sine ullo fuce ostendi.

Deinde vero, quomodo ego meo stylo suffragante rationum pondere eadem verba musicae modulationi aptari malle exposui. non quod adeo regulis meis insistendum dicerem, ut nulla licentia concederetur: sed quod earum legum observatione, et modulamento, et concentu magis perfici arbitrarer. Itaque comparisonem operis mei atque Boësseti non feci:

disparationem vero ostendi. Nihil vero de ejus arte improbum censui. Nam qui comparationem facere queam vel censuram ex ea statuere: ubi et Principijs Elementisque rerum musicarum dissentimus? Non convenit illi mecum in principijs: judicare itaque illius opera mihi nefas est. Imo nec mihi cum D. Boësseto convenit in principijs: (quia mihi ipsi, mihi inquam soli, hoc studium, illiusque profectum servo) condemnare ergo, vel aliqua nota censere opera mea qui potest? In aliud vero singulare certamen etiam nolim descendere, quia istis alterationibus scientiarum artiumque veritas potius obfuscatur, quam illustratur. Nec, si vicisse me ea vice audiam, ideo major, aut si perdidisse dicar, minor ero. Quidquid igitur in me sine ratione dictum est, non dictum aestimabo. Nationis enim Gallicae zelus (ut ab inquilinis quibusdam multoties accepi) tantus est, ut prima fronte mentem quandoque aut praeoccupet aut praecurrat: postea vero ad rationis pondus redeat. Etenim quisque suos patitur manes: quisque etiam suis pollet virtutibus. Ad amicam vero conferentiam atque ratioinationem, si imposterum roger: non deero quoquo modo.

Eccc Nobilissime Hugeni, quam modeste et amice Gallis respondeam: rationes nimirum allego, mentem explico rem Musicam quae mihi haecenus opinione sola constare, et perfici videbatur ad rationum solidarum leges aequissimas, quibus et intellectum, et auditum melius acquiescere saepissime exploravi, revoco. Quin haec omnia amicis rogantibus liberaliter communico: at nemini praejudicium facio: neminem vitupero, neminem damno, neminem cogo, neminem laedo. Liberalitatis et humanitatis est quod propono: idque Reipublicae commodo offero. Si cuiquam non placeat mea sententia, non indignabor: rejiciat eam, atque relinquat. Et quid si male loquantur, convicia, et scommata rationum loco reddentes: patiar lubens, nec ideo ab ulteriori disciplinarum virtutumque studio abstinebo. Si Gallis mei displicent conatus: si suam opinionem praeferant:

si meas rationes non perpendant: si sententiae meae experimentum capere nolint: si opinione sua stare velint: si libertatem quaecumque, quomodocumque, ubicumque, undecumque comparatam, usurpatamque, loquendo, scribendo, modulando, concinendoque, exlegem, atque arbitrariam (adeo ut sit pro ratione voluntas) sibi esse decernant: esto; susque deque habeo, et cedo facile.

Mecum habito, ut norim quam sit mihi curta supellex. Si mecum ulterius eis libeat disserere de meis in re musica cogitationibus: nec hoc abnuo, si rationum pondere id fiat honorificentissime semper de omnibus et singulis loquar. Nam licet opinionibus differamus, non ideo maledicentiam mihi licitam credo, aut volo. Imo malim superari quam superare: doceri quam docere. Hoc enim difficile, et arduum est: istud vero facile, et commodum. Ut autem istius rei ansam denuo praebeam, amice a Gallis quaero: An (exemptâ linguâ Gallicâ suam sibi libertatem usurpante) de alijs linguis etiam ita censeant? Measque in re Musica auditas cogitationes etiam in lingua Latina nolint usurpandas; adeo ut accentus a veteribus solide inculcatos, arbitrarie neglegi, et canendo corrumpi possit? Quam amice, atque candide hoc quaero; tam amicam, candidamque (et si fieri possit rationibus instructam) responsionem expecto.

Tuae porro est humanitatis Nob. Hugeni, Vir amicissime, tantas mei caussa subire molestias, totiesque meam tibi decantatam audire cantilenam: quamquam illius te nondum pertaesum esse semper asseveres, et plura intelligere desideres. Mei vero ut nosti imperium habes, et praesto sum ad tua obsequia. Nam vel ideo magis gaudeo, quod doctioribus viris studia mea, Reipub. bono plane dicata, placeant. Promissas vero de Musurgia rationes ante hae excogitatas, atque a paucis diebus ad proxim ordinatas; aliasque quae a me postulasti prima oportunitate transmittam. Vale, et feliciter incuntis novi anni auspicia, in multos annos deo adspirante continua. Datae Harlemi XII Januarij 1641.

XV.

BANNIUS HUGENIO.

Harlemi 13 Jan. 1641.

. . . . Chartas illas gallicas quarum satietas me tenet, remitto. Et nisi Galli rationibus deinceps mecum agant ego eos contemnam, ut tedium declinem

. . . . simulque librum P. Paran Jesuitae de praxi musica, impres. Parisiis, tibi a Merzenio antehac destinatum (videndum eum vult Merzenus) data oportunitate transmitto.

XVI.

JO. ALB. BANNIUS SUO MARINO MERZENNO

S. P. D.

Quantum ex omnibus vestris scriptis animadvertere valeo nemo vestrum mentem meam penetrat, nedum assequitur. Sed quorsum ego haecenus dissero de meis studiis, aut disseram deinceps: si amicissima veritas nobis scopus non erit; mediaque indagandi non ratiocinationes sed cavillationes potius, verbave ac voces erunt. Utilius enim tempus istud honestioribus excellentioribusque studiis impendam, quod sine fructu tali modo, imo eum noxâ infelicitate perderem. Mirabar eum tales censuras audirem, quae nullam solidam rationem meis fundamentis opponunt: sed *τὰ πάροργα* potius. Nam si linguae Gallicae privilegium sit habere arbitrium pronuntiationis tonum: si verba Aëris Gallici alio affectu interpretatus sim, et in ijs minas ac perturbationes amabiles aestimaverim: si idcirco, ex mente vestra, in deligendo circulo erraverim: aliaque eo pertinentia commiserim: facilis erat responsio: Bannius mentem authoris non recte intellexit. facilis etiam erat erroris mei correctio: Bannius enim cedit auctori mentem suam, cupitque melius doceri.

Verum cum accentum omni cujuscunque linguae pronunciationi signum distinctivum a natura inditum, usuque formatum propono : (Exempla esto Gallica lingua.) cum media pronunciationis Musicae, esse intervalla, et numeros musicos assero : cum intervallorum singulorum potestatem ex mea saltem opinione non sine rationibus declaro : item cum naturam virtutemque consonantiarum per ratione replicantur : sed acerba quaedam verba tantum redduntur. Cum insuper ostendo quomodo ego modulationem concentumque construo : non ut quempiam contemnam aut dijudicem, sed ut in utroque diagrammate mentem meam tibi liberaliter et amicissime declarem : ecce omnia responsa indignationum convitiarumque plenissima sunt : nulla ratio mihi ratiocinanti replicatur.

Haec omnia vir amicissime praepedire potueras, si mentis meae candorem jam tot annis, literisque intimatum, alijs detexisses. Nec enim ut ego Boëssetum superarem aut confunderem, aut aliquem irritarem, aliquid composui, aut scripsi : sed in tui gratiam cum a me sententiam meam postulaves. Praescrpsisti mihi censuram vestratum de Musica mea : eamque non placuisse audivi, et benigne accepi. Quam parum vero nostratibus Musicis, viris profecto non inferioris notae aut ingenii (quippe qui mediam aetatem in Italia et Romae, in aulis Caesaris, aliorumque principum rem musicam tractantes exegerunt) placeat modulatio vestra ad me transmissa, ego etiam hactenus silui. Cur? nisi quia rationibus, quam opinionibus agere malebam : Ideoque omnes, pro mea sententia vestratibus opponere aliquid volentes, studiose repressi. Te vero minime assequi meos conceptus, multo minus penetrare mentis meae sententiam, vel ex eo intellexi, quod examen meum, ex Epistolam ad Scurmannam in vernaculam vestram (Boëssetto communicatum) parum apposite transtuleris 1). Quem defectum ex eo etiam oriri suspicor, quod praxeos atque

1) Nous avons donné cette traduction, corrigée par Bannius lui-même.

Musurgiae non usque adeo peritus videaris, prout etiam tuae rationes quas replicas (liceat id modeste insinuare) satis indicant. Forte etiam ideo Boëssetus paulo amplius efferbuit. Scurmaunae vero, nisi tu per Hugenum petiisses, nec diagrammata, nec epistolam destinassem. In tui gratiam haec omnia facta sunt, vir amicissime: ideoque amico apud amicum haec dissimulanda non erant, quae jam insinuavi. Caeterum quanti ego faciam Boëssetum ex epistola ad Hugenum nuper data intelliges: adeoque ut gaudeam illum mihi in multis consentientem. et gauderem magis si rationibus solidis rem musicam tractaremus; maturior enim tum foret veritatis fructus, qui nunc ehen nimis crudus aestimatur. Tibi vero meipsum facile, meaque omnia credo: quin et amicitiam tecum colere usquequaque volo: Zelus enim tuus quo ad promovenda scientiarum, artiumque studia aestuas, te mihi singulariter obstringit. quantumque tu me, meaque studia plus amas: tantum ego tibi magis debeo. Venio itaque ad Epistolam tuam mihi singulariter destinatam, in qua quaedam mihi offers: quaedam vero a me postulas. Aristidem Quintilianum offers, itemque Doui librum. Illum videre cupio ob antiquitatem scriptoris, licet ex te satis intelligam mihi parum utilitatis allaturum. Hunc vero videre, et legere debeo, ut illi solide respondeam: quippe epistolam ad eum plenam mysteriorum musicorum meditor. Quae a me petis praestabo lubentissime: diagrammata musicae flexanimae transmittam, imo et musicam Scurmannae destinatam. Sed quod a me iudicium petis de opere Gouij, qui sibi omne punctum arrogat, num praestare audebo? nimium facile incalescunt Galli, quandoque etiam noxie aestuant. Audebo tamen vel te urgente: et sincere dicam citra laesionem personae aut nominis, ejus ego primam ex te notitiam accepi.

Difficile, imo impossibile aestimo, sententiam de re aliqua ex solo sensu, sine ratione comite, dicere; nisi enim quis ratiocinetur, quomodo iudicabit? et nisi quis rationem sensuum experimento adjungat, quomodo

sensuum errores, atque fallacias a veritate discernet? Si itaque res musica, ejusque iudicium solo sensu, absque ratione post iudicante, ex quorundam opinione absolvatur: quomodo opus illud artificiosum aestimabitur? nam ars rem ex recta ratione facere dicitur, quam scientia et speculatio praescribit. Denique si in arte omnia libera esse dicuntur jam ars non erit. Et si qui audientes rem novam, quam alij demonstrabilem asserunt eandem praetextu libertatis vendicandae rideant priusquam intelligant: seipsos fallunt. Quomodo ergo Gouy aliarum linguarum necessariam ex accentu pronunciationem ridere audet praecipue si eas non calleat; aut, si calleat, rationes non allegat? idque eo fucō etiam colorare praesumit quia Musica libertas ei potius augenda, quam minuenda videtur: An non advertit, quod antea dixi sibi adversari: si enim res libera est, ars non erit? Ino et artis Regulae a ratione praescribuntur: quisquis ergo in praxi rationibus non dirigitur, nihil ex arte agere jure dicitur. Num linguarum pronuntiatio, vel musica modulatio aut concentus sine arte sunt? Ego vero sine ratione nihil iudicare valeo. Rationesque ex principijs deductas habeo; et ex iisdem regulas sancitas, etiam usque ad unius notulae minuritionem faciendam. nisi enim in Musicis rerum proportio sit, ex proportione excessus, ab excessu differentia, ex differentia varietas, ex varietate delectatio: nihil certi nec solidi fiet. Ex his omnibus porro Ratio necessarias regulas statuens arbitrariam temerarijs libertatem proseripsit. Et nisi Gouy suae artis rationes afferre possit, merito neggligendus erit.

Sed quo abeo amice, cum tu censuram meam praestolaris non longe a regia via declinavi; quin eidem insisto a ratione non declinaturus. Absint odia ex censura mea, vel ex comparatione amborum Musicorum, Boësseti, et Gouij, forte oriunda! dicam quod sentio. Utcumque vestrates illa verba explicent (*Me veux tu voir mourir etc.*) nihil moror: conceptus tamen musicus, et stylus attendendi sunt. Itaque si sola cantionis vel

Aëris hilaritas attendenda est Boëssetus præstare videtur: si vero energia modulationis spectanda est Gouy superat meo iudicio; mihi que magis accedit. Sic ego de illius opere censeo; licet ille aliter de meo (quod boni consulo) iudicet. Quae autem ad conceptum musicum, et stylum requirantur, vestratibus perpendenda relinquo. Hoc autem tibi sanctè assevero, si meos conceptus musicos stylo formatos, a nostratibus quos ego instruxi decantatos, coram audires: forte (et nullus dubito) mihi consentires, et rationes meas magis penetrares, adeoque ijsdem acquiesceres. Vale vir amiceissime, et me constanter ama. Harlemi 13 Januarij 1641.

XVII.

JO. ALB. BANNIUS CONSTANTINO HUGENIO, EQUIITI ETC. S. P. D.

Pudore simul atque dolore non leviter suffusus, vir Nobiliss. libellos epistolarum loco toties ad te mittere cogor: ut Gallis a scopo meo, atque mente mea secedentibus, imo longe abeuntibus respondeam. Recusam epistolae meae censuram nitidiori Gallicae orationis stylo, tibi serio commendatam legi. In qua nihil novi continetur nisi quod vocabula quaedam Galli mutaverint, posticae occurrentes sannae: qua me forte laesum arbitrati, mitiori consilio instituto, atque sermone convitiorum vulneribus mederi tempestive maluisse videntur. Gratum profecto est, quod mihi benevolenti, omniaque optime consulenti, tandem se melius accommodent: ut rationibus amice inter nos agi deinceps possit. Itaque a libellis ad schedas oportune veniemus: quibus mentem explicare breviter, atque dilucide, liceat. In ista ultima editione tria potissimum observavi discutienda. primum de Gallicae linguae vernacula elegantia, quotidiana peritiorum inquilinorum industria ad perfectionem crescente. Alterum de perfectione Musicae modulationis. Tertium, de perfectione

concentus. Breviter de singulis tractabo, ut officiose respondeam. Primo itaque dico me de Gallica lingua numquam voluisse disputationem instituire: adeoque nihil singulare in ea vel examinare, vel praecepere. Contrarium vero tam sinistre, tam importune, et tam acriter gens ista assumit; eaque quae ad distinctionem pronuuciationis insinuanda, vel interrogandae ratione modulamenti Musici forte suggesseram, susque deque vindicare intendit: ut sibi omnem omnium linguarum pronuuciationem, quasi ex tripode definiendam arrogare, nedum musica modulatione determinare, videatur. Unde doctissimi peritissimique viri etiamnum indignantur, audaciam illam non ferentes, quam ferventiori bile sine ulla ratione evomuisse eos forte non impune patientur. Ego vero *καὶ τὰ πάρεργα*, extra musicae provinciae ditionem districtumque omnino proscripta esse volo: ut fatear me ne calamum quidem aspicere, nedum movere velle, si et difficultatibus enucleandis, ratiocinationibusque allegandis studiose servire nolint, quicunque de re musica mecum acturi sunt. Hanc ego vendicandi temporis mei rationem, legem primam esse volo.

Ad alterum venio, quod antea Thesaurarius generalis, nunc Gallus quispiam Bannio Hollando reponit de loco discursus qui incipit En troisieme lieu Mr. Bannius etc. ubi inquit de communi regula accentuum generaliter observandorum, sequi eundem motum vocum concinentium ascendendo descendendo admittendum: unde perditur varietas musicae delectationis atque perfectionis, quae non minus inimitur Differentiae quam Concordantiae proportionum, unde resultat harmonia. R. delectatio non est perfectio, nec finis Musicae: ea quippe et docere, et delectare et movere debet. Docere iuquam si oratio recitetur: delectare vero, et movere omni modo. Puerilis enim alias foret ista sapientia vel facultas musica, de qua jure haec sancta verba dici possent: Cantavimus vobis et non saltastis: lamentavimus vobis et non plorastis. vel ut inquit ille,

Tristia moestum

Vultum verba decent: iratum plena minarum etc.

Hoc tamen in angustijs linguae Gallicae non concluditur: si tamen clauditur, vel dissentiente natione, atque interprete Thesaurario forte nimium praecoci. Sed quid si Athanasios, Basilios, Ambrosios, Augustinos, aliosque objiciamus Gallis; praecipue cum de sacro cantu agitur. Quid respondebunt dicentibus: vocem modulantem, legenti debere esse viciniorum quam cantanti? et cur? nisi ut homo doceatur, et moveatur? Motio autem animi solo contrario intervallorum motu fieri nequit: sed eorundem naturali facultate ex certissima scientia, at non ex casu usurpata, perficienda est. Sed unde, inquis, scientia musicae facultatis cognoscitur? De hoc solo ego sum sollicitus, et haec nemo vel me urgente, laborat. Cognoscitur, mi Galle, qui Hollandum forte rogas, ex differentia proportionis, quae postea in consonantiam aptatur: unde utriusque actionis musicae harmonia, hoc est concinnitas, et modulamento, et concentui necessaria, oriunda est. Unde prius motio animi, tanquam finalis caussa, deinde delectatio tanquam subsequa et comes resultat. Cui rei illustrandae servit illa Antiquissimi Musici sententia definitiva: Concordantia est non aequalium et dissimilium vocum concordantia (Nicomachus). Quae quousque abeat, Gallis expendendum relinquo. Mihi autem hoc certissimum est, omnem modulamenti, et concentus musici perfectionem, his verbis describi: quae forte alijs ne per somnium quidem haec nemo innotuit.

Tertium restat, quod in fine correctioris censurae Gallus quidam operosius addidit, inquiens: Bannius nullum errorem notat nec quo ad inventionem Aëris, nec quo ad decorem aut difformitatem cantus, nec quo ad compositionem concentus etc. In quibus rebus asserere videtur perfectionem finemque musicae consistere: et non in facultate flexanima intervallorum affectus animi commovente. addens hoc proprium esse arti,

et eloquentiae oratoriae; musicae vero proprium esse omnes passiones a mente proscribere ut sua tranquillitate gaudeat etc.

Resp. huic quidem objectioni quo ad priorem partem, respondi vel per conjecturam, prioribus literis designatam Replica ultima ad censuram Thesaurarii. Posteriores vero partem, ex ijs quae jam statim allegavi non leviter etiam discussi. Sed et nunc abundantius respondeo, haec paucula breviter perstringens. primo omnem Musicae perfectionem magis in motione animi, quam delectatione constitutam esse. Deinde movere animos plus congruere Musici quam Rhetoris officio seu facultati. A musica enim mecum omnes antiqui natam oratoriam artem statuunt. *ἑταμέλεια γὰρ ἐστὶ τῶν λέξεων.* in qua accentus, intervallum, motus, ascensus, et descensus, totusque verborum ac vocis affectus, fluxusque continentur. Postremo assero Musicam ea pollere energia, ut malos affectus a mentibus humanis necessario praescribere, bonosque excitare valeat, debeatque: vel telluris inutile pondus aestimandum censeo: adeoque rebus divinis adversariam. Alias enim jure errasse videbitur illud vas electionis cum Christi fideles ad spiritalem laetitiam hortatus est inquit: Loquentes vobis metipsis, imo dicentes, et commententes psalmis, hymnis, et canticis spiritualibus. Quemadmodum etiam Plato caeterique sapientes omnino peccasse dicendi erunt; quod levem Musicam Reipubl. inutilem, gravem vero, hoc est, docentem, moventemque, et ad virtutes excitantem introducendam omni studio censuerint. Sed ab autoritate ductis argumentis mihi aliquid asserere non sufficit: nisi et rationibus meus convincatur. Audite ergo Galli quicumque musicam amatis, atque aestimatis. Si de illius facultate, atque energia aliquid vel docere, vel discere velitis: a fundamentis rem agendam, rationibusque instruendam ordini. Hoc autem itinere mihi procedendum esse videtur. Primum quid sonus aut vox sit considerandum est. Deinde quid vocis intervallum. Tum quae intervallorum proportio: et quae singulorum differentia. Inde qui gradus

vocis saltusque sint: quantaque singulorum ex varia proportione differentia; ex qua diversam percussionum liceat cognoscere et distinguere virtutem, auribus animoque perceptibilem, atque dominantem. Postea ex gradibus saltibusque vocis systema concinnum describendum. Tum quae varietas singulorum graduum saltuumque vocalium sit; tam acumine seu intensione, quam gravitate atque remissione vocis non solum diversa alterataque: verum etiam ex contrario illo motu contraria quoque virtute pollens distinguendum est. Et nisi haec omnia uni atque solitariae voci propria esse Musicus ex ratione cognoverit: vel in ipso itinere coccutit: vel ab eodem aberrat. Mox ad consonantiarum naturam; hoc est duarum ad minus vocum inter se concentum observandum distinguendumque pergat Musicus. Consideret earum proportiones: ex iisdem percussiones pro varia quantitate plane diversas: et quam varius ex his effectus auditui animoque obveniat. Postea circulorum Musicorum systemata atque concentus Regulas ex praemissis principijs elementisque definiat. Tempus, ejusque species, atque harum numeros statuatur. Tandem vero Musurgiam exerceat: non eo modo, ut auris sola audiat, sed ut mens rationibus instructa opus judicet atque in finem Musicae eloquentiae dirigat. Atque hac in re liberrime Philomusis audendum est: eo quod non hominum auctoritati, sed naturali rationi innitatur. Scripserunt veteres Musici plurimi de re musica: at non absolverunt. Nemo enim eorum perfectum systema demonstravit quod nostra aetate praestiterunt Zarlinus, atque Salinas ille emunctissimi naris homo, alijque succedanei. Caetera vero quae ego obiter jam attigi ab alijs nondum explicata sunt: Cur ergo et nobis illa aggredi, atque de iisdem ex ratione disserere non liceat? Dicam amplius. Ante sesquialterum seculum, Franco Musicus, atque post eum Franciscus Gaffurius, alijque Gallo-belgi Iodocus Pratensis, Adrianus Wilard etc. (quos Guicciardinus in descriptione Belgii laudat atque commemorat) Regulas contrapuncti statuerunt quibus eo tempore

musica restaurata est: ab illis tamen regulis cogit me vel ipsa Ratio nonnihil dissentire, alioque modo leges concertus constituere. Et cur iisdem non insistam si a nemine melius instruar atque rationum pondere convincar. Hisce itaque de rebus serio et solidis rationibus agendum esset, si de Musica aliquid solidi vel docendum vel discendum foret. Nisi enim ut antehac scripsi, in Musicis rerum proportio sit, ex proportione excessus, ab excessu differentia, ex differentia varietas, ex varietate delectatio: atque ex his omnibus vis motrix oriunda: haecenus surdis narrarunt fabulas, de lana caprina altercati sunt, aethiopemque lavarunt, quicumque Musicam tractarunt; vel eandem co temerariae libertatis devenisse voluerunt, ut ratione non constaret.

Sed ne in libellum abeat epistola, Nobiliss. Hugeni, hic calamum sisto; veniam tantae, sed extortae prolixitatis iterum efflagitans. Additum porro diagramma quatuor vocibus (ut postulatam est lentissima mensura cantandum) in Gallias transmittendum 1) tuae curae, meque tuae liberaliori amicitiae commendo. Vale. Harlemi 18 Januarij 1641.

XVIII.

AD EUNDEM.

Harlemi 5 Kal. Febr. 1641.

. . . . Methodum novam rejecta priori concepi, quam lingua vernacula triginta capitibus absolvam. tertiam partem brevi spero transmittere cum Monochordo ligneo etiam absoluto. Videbatur hic posterior labor et mihi commodior et studiosis longe utilior; quamquam eum tibi soli conservatum esse volo, nec divulgandum censeo antequam institutiones Musicas Latine absolvero. Si Deus adspiret conatibus meis, hoc anuo rem faciam.

1) Cet air à quatre voix ne s'est pas retrouvé.

XIX.

JO. ALB. BANNIUS CONSTANTINO HUGENIO, EQUITI ETC. S. P. D.

Nobilissime Domine. Quandoquidem tibi placet meae tenuitati ita condescendere ut et mecum sentias, et amplius me de rebus musicis audire velis: facile contemniam Gallorum importunitatem, ineptiasque; donec paradigmatici aliquid colluta gutture proferant: et tecum rationaliter Musicam tractabo. Si enim in me esset aliquid quod te lateret: injuste id me possidere arbitrarer. Ejus rei argumentum esto cantio illa versibus Gallicis, *κατ' ἐξοχήν* Poëticis, a me ut petieras, et modulamento, et quatuor vocum concentui aptata; ut nihil desit quod indagandum videatur. Verba ista mihi videntur continere minas ac perturbationes amabiles. adeoque ex G Authentico circulo Modulamentum propagandum censui. Constat enim ex seria specie *διαπασών*; cujus Basis est *διὰ πέντε* species Robusta G. * D. 1), columnen vero species *διατεσσάρον* temperata *D. G. Et ut elarius id intelligas: basis quintae est ditoni species Robusta G. $\frac{3}{2}$: caput vero est semiditoni species Mollissima $\frac{4}{3}$. *D. Unde minas ac perturbationes amabiles in Modulamentum et concentum aptius venire quis facile intelligit: praecipuè si tabellas istas antehac tibi exhibitas perspexerit. De caetero tu judica; at non solis auribus: ne harmoniam mundi Musici ex opinionibus conflata, incertamque, et vagabundam cum cothurnatis arundinibus arbitrere: sed sapientiâ constantem, atque definitam veritate agnoscas. Ut autem solidissimae veritatis penetrabilia, sine ullis ambagibus subeas facilius: tecum serio expende, quot modis basis concentus huic modulamento aptari possit. Quorum schematismum in addita tabella 2) exhibui: ne vel anxie nimium quaeras; vel de mentis meae sententia am-

1) La gamme normale de Ban et de Mersenne commence par un ton mineur (9:10, C—D, ut—ré). Ainsi la quinte de sol (ou de G) est plus haute que ce D de 80:81, et c'est là ce que Ban exprime par * D.

2) Ce tableau ne s'est pas retrouvé.

bigas. Caetera vero coram definiemus atque demonstrabimus: nam in diem Lunae, tertiam scilicet Februarij adventum meum tibi, Deo favente, polliceor. Cavendum enim serio praemoneo, ne falsa quaequam imaginatio mentem tuam, sensuum solo arbitrio, praeoccupet: quae te a veritatis momentosa necessitate abducat. Nam si in tanta rerum varietate consonantiam unam alijs omnibus praeplicentem amplectare, rationem necessariae demonstrationis omnino subesse non dubites. Parannij liber de Musica, nec me doctiorem, nec *Γαλλοκώτερον*, profecto faciet: sed respondendo Gallorum opinionibus procul dubio expeditiorem. Sed etiam de hoc coram operosius loquemur. Biduum tibi dicabo, ut oportune colloquamur: si tamen id occupationes tibi permittant, cum tuus ero. Monochordon porro ejusque explicationem aliarumque literarum a te petita exempla, posterius transmittam. Haec enim amanuensis meus omnia absolvere non potuit. De opere meo etiam quod Mersennus perpetuo urget, coram tibi satisfaciam. Tantum est, ut ad solutionem propensissimo creditori, inter tot remoras, tibi non gratas, mihiq; taediosas, dies amplior concedatur: qui utinam malesanis ludificationibus non amplius, aut frangatur, aut distrahatur, Tibi vero amicissime Hugeni perpetuo vivam, et studiosissime serviam. Vale. Harlemi prid. Kal. febr. 1641. Tuus J. Alb. Bannius 1641.

XX.

AD EUNDEM.

Harlemi 4 Non. April. 1642.

Cum nuper mihi cum Heroe Descartesio sermo esset de Musica ad systematis perfecti normam exigenda atque excolenda, visum fuit sapientissimo sodalitis Descartesii sententiam sequendam: ut primum aliquod specimen meae Musicae lingua vernacula ederem, antequam institutionum musicarum vestigium in manus ejusquam veniret. imo suadebant, ut poëtarum vernaculorum versus eum in finem seligerem . . .

et vestigium libri edendi transmitto Illustri uomini tuo primitias hasce dedicabo Tribus vocibus, superacuta, acuta, atque naturali [tenor], modulatio concentum absoluit. Praeuenit me Elsevirius Typographus Amstelodamensis, qui ante hac ab amicis instructus et domi meae Descartesio de libro illius recudendo conveniens, tam officiose operam suam obtulerat, ut eodem momento illi musicae meae typographiam quantocius aggrediendam dedicere non possem. Habet etiam ille exemplaria perspicienda ut novos typos procuret: quae cum remiserit, tibi eadem scrutanda transmittam. Maluissem istud egisse per Spikium, qui me inuisit: nisi tum dolores colici etc.

[Avec cette lettre se trouve une page imprimée en petit in-4^o, contenant un specimen de la voix de dessus du Zangh-Bloemzel 1).

XXI.

AD EUNDEM.

Harlemi Kal. Majis 1642.

. Imo quidquid deinceps Gallicae importunitatis obvenerit, surdis auribus excipiam Nisi enim rationalis fiat, cum bruto aut muto non ago imposterum, sed poma natantia suis fluctibus reddo

XXII.

AD EUNDEM.

Harlemi 12 Kal. Sextil. 1642.

Vir Nobilissime. Ecce libri quam sub manibus habeo indicem, sin-

1) Voyez ci-dessus, pag. LV. — La partie de haute-contre de cette œuvre de Bannius n'est pas aussi rare que nous l'avions cru (pag. XLIX). Depuis nous en avons trouvé un exemplaire dans la bibliothèque de la Société dite *Maatschappij der Ned. Letterkunde te Leiden*, provenant de la vente des livres de feu le Professeur J. Baart de la Faille à Groningen. D'après le catalogue de l'exposition des objets concernant Vondel (*Cat. der Vondel-Tentoonstelling*, N^o. 642), un cinquième exemplaire se trouve dans la bibliothèque même de la Société pour l'histoire musicale des Pays-Bas.

gulis capitibus respondentem. Ordinem et conexionem materiae ex argumentorum continua propositione, inspice, et si quid additum, demptum, aut mutatum velis, significa. Haetenus partim in tumultu, partim in luctu vixi; passim ad opuseuli augmentum praestare potui: Interim tamen cantiones ad prelium destinavi.

Ex occasione gratissimum erit versus Anglicos videre cum tua translatione Belgica. Vix apud me erunt, quin statim aliquid tentabo. Habeo de modo et usu septem notarum, aut potius syllabarum, *ut, re, mi, fa, sol, la, ci*, aliquid quod perenniter te, sed in aliud tempus differam, cum intellexero te in Nativis meliori otio potiri. Harlemi, VI Kal. Junias 1642.

(Suit la table des chapitres, publiée dans P. C. Hoofts Brieven, IV, 261.)

XXIII.

AD EUNDEM.

Harlemi 12 Kal. Sextil. 1642.

. . . . Imprimatur musica mea Desidero alequot versus Anglicos ut musicos reddam

XXIV.

AD EUNDEM.

Harlemi 16 Kal. Oct. 1642.

Sub finem Augusti tuas accepi, cum adjunctis epistolis Mersenni et Manoury: quas tota quindena revolvi, ut mentem hominis rite assequerer. Interea invisit me Magister Capellae Reginae Angliae D. Robert, afferens commendatitias a fratre Scurmanniae, post kalend. Graecas aliquid gratitudinis tandem mihi dicentis pro ista mea epistola

sorori ante biennium inscripta. Is, a Le Blon Amstelodamensi in domum meam ductus, rogavit ut de musica liceret disserere, cujus ille mirandam ideam ex literis ad Scurmanniam et doctorum virorum narratione sibi impresserat. Duxi illum ad Bibliothecam, exhibui monochorda triplicia, explicui demonstrationibus variis rem musicam; primum intervalla simpliciter considerata in systemate perfecto, deinde consonantias in utrisque facultates proprias flexanimas prodidi. Deinde diversitatem vocis gravis et acutae, hoc est intensionem et remissionem intervalli, cum speciali sua potestate explicui. Tum tempus et numerum, vocis formatae discriminatricem vim afferentes, exposui. Ille in omnibus obstupescibat, et vel ex eo magis, quod singulorum periculum aure facturus, nequiret rationem sensuum ac mentis unire, hoc est in eundem veritatis conceptum referre. Descendimus ergo in atrium inferius, ubi adhibito Clavicymbalo dubia mota enodavi, deinde adhibita Testudine (quam ille dextere tractabat) easdem aliasque difficultates, ipso rogante, explicui. Actum est etiam de linguarum accentibus in cantu observandis. Primo ostendi, omnem linguam ejusque enunciationem fore confusam et indistinctam nisi accentus adhibeantur verbis et syllabis. Quo evicto replicuit, aliquid speciale esse in lingua Gallica, quod ille satis explicare nequibat ad captum meum. Adeoque cum dicerem mihi potius abstinendum a lingua Gallica ad modulationem usurpanda, asseverabat ille praecipuum adventus sui rationem esse, ut ejus rei me moneret; nimirum quod Galli modulationes meas, ex scientia et arte factas, propter malam et adulterinam suae linguae pronounciationem, ignoranter et insulse damnarent. Replicui itaque aliquot quaestiones de accentibus linguae Gallicae, ad quas sic respondit, ut inde aliquas regulas accentuum statuerem, nimirum Accentus quosdam esse fortes, quosdam temperatos; et ex iis quosdam ipsis verbis singularibus, quosdam certo verbo cujusvis periodus [sic] praedominanti servire; scilicet in quod spiritus pronounciationis fertur; v. g.

eum dicitur: Que cherchez vous? accentus cadit in *ez* vous; sicut verba adorable, majeste, et his similia habent accentus proprios. His auditis petiit a me ut ex tempore Rythmum Gallicum modulationi flexanimae (cujus exemplum vides) aptarem. Feci istud, et in singulis articulis rationes meas attuli; quas ille attente audiebat et satis studiose menti imprimebat. Tum suam modulationem ad Testudinis concentum praebuit auscultandam, et in singulis articulis, quid legibus musicae flexanimae adversaretur, ipso pereunctante, docui. Gratias agebat humanissime, et ut Haghham excurrerem, ad opportuniorem ratioinationem instructionemque, instanter rogavit. Librum de cantu a se conscriptum offerebat meae censurae antequam ederetur examinandum. Addixi operam meam, quam hae septimana illi impendam; intra paucos dies tibi dicturus hujus rei eventum, et quid G. Manoury reponam. Interea hanc Anglicam modulationem tibi consecratam accipe: Italicam Belgicamque ejusdem argumenti postea pro opportunitate exspecta. Vale, et conatus meos amplius adjuva.

XXV.

AD EUNDEM.

Hagae Comit. 18 Oct. 1642.

Vir nobiliss. Ecce planetum piis manibus dilectissimi fratris tui destinatum tibi devotum. Inter negotia et tumultuarias occupationes fluxit seu pressus est ex calamo, adeo ut recensere non licuerit. Videbis tamen vestigium aliquod earum rerum quas commentario meo explicui. Ubi reversus fuero, tecum de hoc modulamento agam libentissime
D. Cartes hic inveni quicum ad horam XI discedo.

[Son Traité du chant, Zangh-bericht, a été publié par le Dr. van Vloten dans le tom. IV de son édition des lettres de P. C. Hooft, p. 266—273; mais il a omis tous les exemples.]

XXVI.

AD EUNDEM.

Harlemi 11 Novemb. 1642.

Astante et expectante Spykio hosce quaterniones perlegi, quos jam mitto, et data occasione alia capitula etiam transmittam. Interea vero libri e prelo venient tibi post quindenam circiter offerendi. Ubi ex Mer-senno conditionem Guil. Manoury intellexeris, et me certiolem feceris, addam responsonem ad literas illius . . .

. . . Monochordon ex meliori ligno paratur postea mittendum.

XXVII.

AD EUNDEM.

Harlemi 10 Aprilis 1643.

Ecce conatum meorum musicorum primitias tibi dudum debitas, nescio qua Typographi remora haecenus suspensas, vel protractas in anni circulum. Coram exemplaria tibi obtulissem nisi valetudo prohibuisset, ejus reparandae nunc satago. Interea totis viribus in responsonem literarum D. de Manoury occupor . . . Spero intra quindenam absolutam tibi offerre responsonem, aliaque nonnulla opuscula musica, quorum copiam antehac scripto per famulum meum tibi praestandam addixeram. Haec exemplaria per manus communis amici Vander Burgii praemitto, plura praestiturus ubi jusseris. Bibliopolae vero sequenti hebdomade distrahendi exemplaria copiam faciam, nisi aliter statueris

(P. S. T e s s e l a d a m n a, heroina eminentissima, mihi adest, tuasque aures auscultandae musicae meae commodato petit. Quod nisi Vander Burgius coram latius explicuerit, fidem amicitiae fefellerit. Tu vero vir Nobiliss. si nobis adesse queas, maximam beatitudinis mihi partem attuleris. Vale et veni, ait mecum Tessala tua.

XXVIII.

AD EUNDEM.

Harlemi 14 Maii 1643.

Tua singulari humanitate fretus Testudinem meam reformandam mitto Novi etiam quam liberaliter me nuper habuisti in penetralibus tuis, mensa hospitali, et accessu apud Dominam Ogel, ubi summis deliciis mire me explevisti

. . . . Quod si testudinem ad formam Teorbac ineptam aestimes, aut ea fabrica indignam, sine scrupulo remitte, vel trade latori hujus; quidquid autem in fabrica illius expensum fuerit gratissimo animo artificii solvam, et tibi pro cura tua liberaliter impensa perpetuo gratias agam.

XXIX.

AD EUNDEM.

7 Decemb. 1643.

Mitto quas promisi cantiones, unam duabus vocibus addita symphonia, alteram quatuor concinendas. — Rogor vel urgeor a D. Boxhornio et Elsevirio Typographo Amstelædamensi, ut Tractatibus variorum de studiis recte instituendis anno 1637 editis, nunc recudendis, manum admoveam, et de Musica aliquid amplius adjungam. Sane in ista palæstra jam multo versatior et perfectior scio me aliquid posse præstare quod non possent alii, præcipue post tot, toto septennio, comparatas demonstrationes, habitaque experimenta praxeos: sed quia mihi cum D. Guilielmo Manoury adhuc negotium est, nolim omnia prius detegere quam ipsius arcana, quæ momentosa aestimat, perspecta habeam. Nescio enim quid aliud vel aliter de Musica dici vel tradi possit, quam quod jam demonstravi, et artis adminiculo comperitum habeo, præcipue suffragante mihi in Theoricis maximo Salina,

ut audacius de Graecorum veteri musica censere audeam. Sed ut Reip. bono non desim, cogitavi argumentum, quod ad Manoury nuper transcripsi, additis quibusdam de Monochordo, et vulgarium instrumentorum temperamento, nec non instrumenti perfecti fabrica, compendiose in unum Enchiridion referre, et publici juris haec necessaria Theoriae artisque vestigia omnibus tenenda sequentibus operibus aut secuturis praemittere . .

Monochordon perfecti systematis, uti et imperfecti quibus vulgaria organa constant, Amstelaedami ex ligno Norvegiano aptari curabo, et ubi rite delineavero transmittam

. . . . et si quid Postio credis narrandum, gratissima fidelitate, securissime, uti et clam omnibus habebo

XXX.

AD EUNDEM.

Harlemi 5 Febr. 1644.

. . . . atque nunc brevem discursum, de incertitudine rei musicae, ut apud veteres fuit, ut hodie in usu est, conscribo; hac pauca principia ad certitudinem eruendam adjecturus, singulorum clarissimam et accuratissimam explicationem in Institutionibus musicis, brevi praelo dandis, promittens. Hoc modo hominum varia iudicia adhuc semel tentabo, deinceps negligam. Sed ubi Triarii Gallici? ubi Dux et Antesignanus Manoury? forte libris Doni, ad Mersennum remissis, excitabuntur. Exemplaria jam mihi ex Italia transmissa sunt, quae amicorum usui asservo.

Sed cur, virorum optime, et Maecenas integerrime, tuam de transmissa nupera quatuor vocum Cantione mea (Die mihi, bone Jesu) sententiam tuam [sic] non dicis? aut, si quid displicet, non mones?

Addo hic carmen Belgicum, simul et Musicum, in Natali D. Cam-

penii nostri a me mediae horulae spatio compositum, scriptum, et decantatum

XXXI.

AD EUNDEM.

Harlemi, 15 Feb. 1644.

. . . . perplacet quod Magistrum Francum excitaveris, jam nimium discipulo se subtrahentem.

Quidquid porro in Doni libris tibi opportunum videro, lectione resumpta significabo

XXXII.

(Dédicace du Zangh-Bloemzel.)

AEN MYNEN HEERE

CONSTANTYN HUYGENS,

Ridder, Heere tot Zuylichem, Raedt ende geheimschryver
van Zyn Hoogheyt.

Myn Heere, Tot uw keert mynen zangh, sprekende onze moederlyke tael, ende erkennende de deught, met welke uw Ed. Gestrengh, my tot zang-spraek heeft beweeght. Want nooit en ben ik zoeter aengeleydt, ende bevallyker bedrooghen, om yet buyten myn gedachten in de zanghwetinge uyt te werken, als door uw Ed. vernufte bejegeninge: welke my met uytheemsche volken hebt, buyten voordaght, diepzinniger van de zangkunst doen spreken en handelen: zoo dat my door oeffeninge, die vernuft ende begryp oirboort, meerder klaerheydt ende zekerheydt in het erinderen van de zanghwetinge, ende kunst, is ontstaen: Overzulk ik my niet alleen schuldigh en kenne voor zoodaenige deughdelyke bedriegerye, maar bekenne ook gaerne uw Ed. de vruchten van dien eyghen te zyn. Van welke ik uw Ed. hier nu offere het eerste Bloemzel,

met meninghe om den heelen plant, met wortel, ende vruchten naermaels op te draegen. Erkennende daer mede het wys ende minnelyk beleydt, welk uw Ed. in alle vernuftige ende redenvaste dingen zoo hoogh doet draeven: dat weynigh menschen daer van betaemelyk spreken, veel minder redenmaetigh oordeelen kunnen. Ik my ook in zulks onmagtigh vindende, houde my aen dankbaerheydt: ende ten hoogsten van uw Ed. deught beswooren zynde, toone hier myn schuldighste plicht. Bidde uw Ed. dit geringe mynes arbeydts, voor deezen tydt van myne dankbaere ziel ten goeden aen te nemen, ende de andere beloofde vruchten van het Zangbericht daer ik nu in bezigh ben, door den almoogende Godts hulpe, met den eersten gelegentheydt te verwachten. Waer over ik my kenne: Uw Ed. Gestreng Ootmoedighste Dienaer, Joan Albert Ban.

In Haerlem den 1. van Bloeymaendt onses Heeren jaers 1642.

XXXIII.

JOAN ALBERT BAN

Tot den Leezer.

Als ik in myn jongheydt met een aengebooren genegentheydt tot de Zang-kunst genegen was, ende ten deelen door ongemak van goedt onderwys, ten deele door veranderinge myns stems, niet en konde naer mynen wensch spoeden tot begryp van de Zangkunst: heb ik by geval myn handt eens gezet op eens Clauwecimbal, zonder eenigh onderwys van handelingh; ende hoorende eenighe aengenaemheydt van geluyden, werde beweeght om de me-klanken van ettelyke gemeyne deunen te zoeken, volgens het aenwyzen der Zang-letteren A. B. C. D. E. F. G. op de Clauwieren afgeschreven. Zoo dat ik by my zelve doen maekte een liedt met vier stemmen, niet wetende van eenige Zangregels; welk

my een oorzaak gaf om de Zanghwetinge, ende kunst naerder te onderzoeken, en dieper te doorgronden. Dies ik naermaels door veel leezens van boeken, ende zamenspraek van Zang-kenners, ben gewaer geworden dat de Zangh-kunst meer in haer hadde, als by menschen wel bewust ware. Want alhoewel ik door aengebooren lust, ende byvalligh opmerk, altoos trachte om een stemwyze voort te brengen, welke de woorden bescheydelyk zoude uytspreeken, waer op de andere stemmen moesten passen en volgen; het welke by veele ervaerne Zangwustige; ende naemelyk by den uytnemende Richard Diringh mynen zonderlinge vriendt; werde zeer gepreezen: nochtans merkte ik dat zulx van my werde gedaen zonder eenige vaste kennisse, by enkele geluk, naer bevallykheydt van het gehoor: het welke somwylen ook dwaelde, ofte onmaghtigh was wel te oordeelen, om yet beters te maken. Dies viel my in de gedachten, dat het menschelyk verstant yet wat moest ontbreken van de waere kennisse des Zangh-kunsts, welke in zynen aerdt moest volmaect zyn. Want dewyl kunst is een gaeuwdaedigheydt met rechte reden alles doende. Welke rechte reden is de noodwendige oorzaak van wel werken, dat is den werk-regel die men niet magh te buyten gaen: zoo oordeelde ik dat de Zangh-kunst ook moeste hebben zoodaenighe vaste redenen, ende Regulen. Ende dies te meerder dewyl ik merkte dat de Letter-kunst, Tal-kunst, Landt-meeterye, ende diergelyke wisse kunsten, hadden haer vaste zekere Regels: zoo besloot ik dat de zangh-kunst, die onderhandeligh is aen de Tal-kunst, ook moeste hebben zekere regulen in alles wat het zingen aengaet. Ende als my yemandt zeyde, datter Regelen waeren van zamen-zangh onder twee, ofte meerder stemmen, waer inne de zangh-kunst bestonde: zoo andtwoorde ik, dat de zamen-zangh der stemmen het minste deel van de zang-kunst was. Want hoe kanmen wel zaemen zingen, als een stemme alleen niet kan wel zingen? Overzulx zoo moeste op een stemme alleen

den zangh der woorden ofte des speel-tuyghs, eerst wel gemaect zyn: Waerinne de meeste kunst was, om de woorden wel duydelyk te doen spreken, ende het gemoedt te ontroeren. Ende dewyle dat men hier van genige regelen vonden, zoo besloot ik dat de zangh-kunst by de menschen noch niet wel bekend en was; ende over zulx moeste beter onderzocht werden; Ende ofte yemandt wilde zeggen van den zangh der oude tyden, welke Plutarchus, Atheneus, ende andere schryvers melden, ende als wonderen pryzen: zoo achte ik zulx een vreemt en oneigen bewys te zyn. Want behalven dat den Poëet zeyd: *Et quidquid Graccia mendax Audet in Historia:*

En al wat Griekenlandt genegen tot den looghen

In de geschiedeniss' vermetelyk derr't booghen:

Zoo konde my zulx niet waarschynelyk zyn, vermits de onde, welke zulx vertellen, ende de schryvers die van de zangh-wetinge wel zorghevuldigh hebben geschreven, als Ptolemens, Euclides, Aristoxenus, Nicomachus, Philolaus, jae Boëthius zelfs; die alle kibbelinge der ouden heeft zoeken te vereffenen; van de zanghmackinge, die zij Melopoeja naemden, yedtwat vermeldende, niet eens aengeweezen hebben de zekerheit van eenders stems zingen, het welke zy niet minder zouden gezweegen hebben, als de zangh-weetenschap, die zy ernstelyk hebben willen beschryven, zoo men uit haer boeken bespeuren kan. Waeromme ik als noch gevoele, dat de kennisse van wel zingen met een stemme, dat is, het maeken van den zangh voor een stemme alleen; welke de oude meest gebruykte onder een speeltuigh is wonderlyk gewcest: vermits de vrye kunst van vrye verstanden, ende geleerde zielen werde geoeffent, die door dagelyxe opmerkinge de bevallykheit der ooren leerden met welsprekenheit der woorden bekooren; ende daeromme waeren die by Heeren ende Vorsten boven de gemeine zangh-kunsten, hoogheacht. Ende ofte nu door ongeluk van tyden, zoodanighe kunst-

beschryvinge was verdweenen, ende dat in meenige eeuwen niemand hadde gepooght om zulx te bespooren, zoo dochte my het zelfde noodt-wendigh te zyn. Waer toe ik twintigh jaeren rykelyk hebbe besteedt, tot dat ik ten laesten in Oostmaendt des jaers 1639 cyndelyk alles hebbe gevonden, ende met langhduirigh opmerk de zaeke doorkroopen tot deezen dagh toe. Ende van die tydt hebbe ik myne voorgaende zangh-werken verworpen, ten waere die op de nieuwe gevonden konst-regelen waeren hermackt. Te welker tydt de Ed. Heere Constantyn Huyghens Heere tot Zuylichem my soo behendigh aen den dans geholpen heeft, om met uytheemsche hier van te handelen, dat ik my eerstelyk verblyde om noch yetwat te leeren: het welke my heel ontvallen is: dewyle my tot noch toe niet wel geandtwoordt, ende geenszins voldaan is. Weshalven my nu verdriet aen dat kibbelsnoertje immer weder te roeren. Ende ik waere beraeden alle myne zuyr bewrochte kennisse by my te houden, om de moeyelykheid van menschen, die over myne ongewoone kunst bewys zoude mooghen ontstaen, te ontwyken; ten waere den gemelte Ed. Heere my anders hadde beswooren, ende ik zyne Ed. anders hadde beloofft.

Weshalven ik nu genoeghsaem gedwongen ben om uit te geeven deeze eerste bloemzele der zinroerende zangen (zoo ik die noeme) sprekende in onze moederlyke taele, met die eygenschap van bewoorden, verheugen, ende beweegen: welke niet zonder reeden, den zangaerdt zelf uyt zyne binnenste geheymen, ende innighste verborgentheyden, het aendachtigh menschelyk verstandt, met handen ende vingeren volkoomen aenwyst. Ik spreke van de zangh-geluyden die alle stemmeu eyghen zyn, waer mede den Zangwyze (welke Gellius van Ciceroos welsprekendheid meldende, Modulamentum noemt) werdt gemaekt. Te weeten stemtrappen ende stemsprongen: ook den tydt ende het getal des tydts: Talbreekinge, ende diergelyke zangdeelen: als mede de byklanken

der woorden, die met klimmen ende daelen, ofte met verscheyde tyts tallen werden zoo klaerlyk uytgesproken dat uytheemsche menschen onervaren in onze taele, de zelfde moeten wel uytgalmen, ende onze taele wel verkundigen. Waer by gevoeght de welschikkelykheydt van duydelijke zaemenzangh maekt dat den eenen stem, den anderen int zamenzingen door verscheyde woorden voort te brengen, niet en hindere.

Ik geloove wel datter noch meerder in den zangaerdts schuilt, als ik tot noch toe wel bespoort, ende ontdekt hebbe: het welke my noch alle dagen kan onderthussen voorkomen, ofte van andere zanghlievers die hier ernstelyk op letten willen kan gevonden worden. Doch dit zyn de eerste, de gewichtigste ende nootwendigste dingen strekkende tot volkomentheit vande kunst: zonder welke alles maer by geval kan gedaen werden; het welke yder aendaghtigh zanghliever by zyn zelfs kan bemerken. Dit is de oorzaak waer door ik zomwylen van liefhebbers gevraeght, ende geverrecht, dat is, geperst zynde, hebbe gezeydt, dat ik geen volnoegen in andere zangen kan hebben, alhoewel die vermaekelyk zyn. Jae myn eygene voorgaende werken, zoo nu gezeidt is, niet en kan lyden. Ik en spreke niet gaerne van deze dingen als met bedaerde verstanden: Vermits inbeeldingen van voorkookende, oft te vroeg rype zielen, een hatelyk ofte onaengenaem dingh is welke groot ongemak baerdts, zoo den welsprekende Quintilianus zeidt. Ik en verachte, noch en veroordele ook niemandts kunst: maer houde die in eeren; want yder ten minsten yedt goedts by gevalle heeft aengebracht. Doch onder alle andere, zoo waerdere ik meest de Heere Claudio Monteverde, behalven Pomponio Menna, en Principe di Venosa: in wiens werken ik altoos yet byzonder tot mynen voornemen strekkende hebbe bespeurt. Ende in 't voorgaende jaer 1641 hebbe ik een voorreden van de Heere Monteverde bekomen ende gelezen, in welke hy het onderscheydt van den tyd, ende de getallen des tydts waergenomen ende beschreeven heeft;

aenwyzende de Grieksche Zang-voeten, Spondeus, die twee lange syllaben, ende Perichius, die twee korte syllaben heeft: de eerste vergelykende met een heele maet σ , genaemt halfkorten, dienende tot matige en statige woorden: d'ander Perichius vergelykende met XVI dubbelhaekte zangh-merken, dienende tot alle geswinde dingen uit te beelden: met welke de oude, naer zyn gevoelen, alle veranderinge aen brachten. Het is waerlyk veel van dien grooten man gedaen, al hoewel het maer een deel is van de zinroerende kracht: welke nochtans het meeste nytwendige geweldt, en veranderinge in de ooren brenghet, gelykmen kan bepewen op alle slaghe-speeltuigh, dat geene thusschen-vallen van gelydyt en heeft: gelyk Trommels, Stroo-veeldels, Rinkel-yzers, en diergelyke. Waerlyk Monteverde heeft getoont dat zyne eerste en tweede boek der Madrigalen volgende den styl van Luca Marenzo (die een navolger was van Giaches de Weert een Nederlander geboren tot Antwerpen zoo ick hebbe verstaen) minder zyn dan zyn tweede styl int 3, 4 ende 5 Boek. Ende wederom dat deeze boeken minder zyn als zyn laetste werk, volgens deze opmerken in het jaer 1624 eerstmael openbaerlyk vertoont binnen Venetien ende naermaels met gestadige oeffeninge verrykt, in verscheyde boeken van kerk en kamer-zangen; zoo hy daer zelfs van spreekt.

Niemant van alle de anderen heeft ooyt zoo veel in de zangh-kunst bestaen als deze lofwaardigste man. Maer hadde hy den kracht der gelydyden, te weeten de Stem-trappen ende stem-sprongen mede zoo doorgront, hy zoude veel veerder gekomen ende wonderlyker dingen gedaen hebben. Ende misschien is zyne kloeke geest daer in noch bezigh: het welke ik int grond myns herten wensche. Want voor een oprecht weetgierige ende kunst-zoekende ziel, en is niet aengener, dan veel mackers te vinden in het gene hy zoekt. Ende de geestelyke ofte vernuftige dingen kan men elkander zonder schaede mede deilen, als 'er gemakkelijcke en bequame verstanden zyn, die op het leeren haer voornemen aenleggen.

De Nature is ryk en vast wetende, ende werkende in haer zelve: wy en bedenken niet nieuws buiten de natuire: maer speuren alles na. ende dit naspeuren heeft groote moeiten, ende vereischt zaemenspraek van verstandige menschen. Doch deze zaeke zal in het hantboek van de eerste Zangh-roerende kracht (int Latyn genaemt de Primo movente musico) klaerder aenwyzen. Hem zy nochtans lof, ende ook alle andere geesten ende meesters: die ik yder zyne eere gaerne met erkennisse opdraege: alhoewel zommighe meynen, dat ik haer verachte, als ik gevraecht zynde, zonder eenige valsche wimpelen, de rechte waerheydt van myne wetenschap openbaere.

Maer wat myne vlyt in het onderzoeken van des zanghs zinroerende kracht aengaet, verklaere ik dat zulx alleen voor myne byzonderen yver tot de kunst was aengeleydt; ende nimmer tot kennisse van ymandt in myn leeven zoude gekoomen hebben: ten waere dat my zulx van vrienden was sterk overgedrongen, ende door vriendtschaps macht ontweldight.

Overzulx beminde Lezer, om uw wel te doen erinderen mynen vlyt, ende aendaghtigh betrachten van de zanghwetinge ende zanghkunst, hebbe hier een weynigh breder willen verhalen myn voornemen, vervolgh, ende uytkomste in deze zacke: verhoopende dat alle zanghlievers hier door zullen verwekt werden, om de kunst noch meerder te onderzoeken, ende te verbreyden; byzonder in ons lieve Vaderlandt, tot wiens welvaren ik ten hooghste geneghen ben. Ende waeromme en zoude wy immers zoo wel niet trachten om wetenschap ende kunst te zoeken, als de andere volken ende geboorzelen! Want wy zoo na zyn tot dien yver, ende dat geluk, als zy: 't en gebreekt ons aen geen kloeke verstanden, ende goede herssenen, oft wakkere geesten. Ons Vaderlandt baertse, ende voetzte met hoopen: Het scheelt maer aen onze naerstigheydt ende vlydt. Geen dingen en werdt zonder moeiten, en kosten, verkregghen: Want de Gooden zelfs verkoopen alles om arbeit, zeyd den Heydenschen schry-

ver. Zoo wy vlyten willen, wy zullen met den tydt immers zoo veel voorderen als anderen; ende door oeffeningen van onderzoek tot des zangh-kunsts volmaektheydt koomen. Wat ik daer inne gevoordert hebbe, en wille ik voor my alleen niet houden: maer gelyk ik hier nu begonnen hebbe, zoo zal ik naermaels noch meerder aen de Vaderlandsehe zanghlievers gaerne mede delen: te weten een Boek van de zinroerende zanghkunst. Het welke zal zyn in onse moederlyke taele, om twe gewichtige redenen. Eerstelyk om dat ik aen het Vaderlandt, ende myne Vaderlanders zulx voornamelyk schuldigh ben. Ten anderen op dat geene vreemde volken en roemen van haer zelf een vruchte gekoomen, ofte ontleent te zyn, welke den grooten goeden Godt in ons landt heeft lacten groeyen. Onderflusschen wensch ik dat ghy deeze staele met uw hooghste genoeggen mooght gebruiken: ende als het gelegen is my wederom yet wat van uw vernuft ende arbeydt gelieve mede te deelen. Vaert wel.

XXXIV.

NAE-REDEN

OFTE

KORT ZANGH-BECICHT.

Den Drukker tot den Lezer.

1. Dezen zangh werdt by zynen maeker genaemt zielroerende-zangh. Want die niet by geval, ofte enkele oorkeuringhe zonder reden, (dat is, lukt 't wel, raekt 't wel,) gemackt is: maer zy is uit de grondt-reden van den zanghaerd door demonstratie, dat is, wisse kunstelyke reden betoog gevonden ende zamen gezet. Den Autheur heeft hier van een boek in onse moederlyke taele geschreven ten versoeke van den Ed. Gestrenghe Heere Constantyn Huygens, Heere tot Suilechem etc.

Welk met den tydt zal in 't licht koomen. Dogh om uw een voorsmack te geeven van alles, let op deze weinighe regels.

2. Alle de kracht van deezen zangh is in het uitspreeken der woorden: niet alleen om de woorden, met Sylben, in letterklank te vatten: maer ook om de beteikenisse van de zaek; dat is den eigenschap van zinbeduidzel, te erinderen. Het welke kan geschieden met een stemme alleen: ofte met meerdere zamenzinghende stemmen.

3. Dit geschiedt eerstelyk in een stemme alleen, ende naemelyk in de scherpste; dat is de fynste, ofte hooghste stemme, welk den zanghwyze moet voeren: vermits die aldereerst in d'ooren treft, ende doordringht, ende alzo de inbeeldinghe beroert.

4. Den zanghwyze om de woorden wel uit te spreken bestaet in drie dingen. Eerst in het klimmen ende daelen van den stemme, het welke geschiet met Trap-geluyden als zyn *Ut, Re, Mi, Fa, Sol, La*, ende Sprongh-geluyden gelyk zyn den Drielingh *Ut, Mi*, den Vierlingh *Ut, Fa*: den Vyflingh *Ut, Sol*: Welker ider in 't bysonder heeft zyne eigenschap om het oor te vermacken, en het gemoedt te ontroeren. Ten tweeden in den tydt, ende het getal des tyds, welk de dnrentheid der geluyden meet. — Ten derden in de byklanken der woorden, op langhe ende korte Sylben: welke werden nitgedrukt met het klimmen en daelen des stems: ofte ten minsten met het getal des tyds. Het welke zulken maght heeft, dat een vreemdelingh (alhoewel het hem onmoghelyk schynt,) onze moederlyke tael wel moet zingen, volgens deeze regels.

5. Den zamenzangh van meerder stemmen; om de woorden duidelyk te vatten, en te erinderen haer zinbeduidzel; bestaet in deze twe dingen. Eerstelyk, dat de Meklanken, te weten Drielingh, Vierlingh, Vyflingh, Zesselingh; ende ook de Onklanken (welke ider ook bysondere zinroerende kracht hebben) werde gebezight naer de eigenschap der woorden. Ten tweden, dat den eenen stemme den andere niet en verbystere in het

uitspreken van verscheide woorden ende Sylben : het welk by de zangh-mackers in geen, ofte in heel weinigh opmerk is geweest.

Zoo gy deze dinghen wel aenmerkt, zoo zult ghy meerder genoeg in dezen zangh vinden.

6. Dogh gemerkt in deze zanghen zommighe thusschenvallen van Toonen ende halve Toonen zyn gesteldt, welke buyten gewoonlyke wyze geschikt zonderlinge zanghganghen macken, die by de gemeine zanghers beswaerlyk zyn om voor de vuyst te vatten; gelyk men merkelyk zien kan in de twe naest-laetste zanghen; welke wonderlyke zinroerende kracht hebben booven alle de voorgaende: zoo zyn de zangh-zylben op alle plaetzen boven de zelfde zangh-gangen gesteldt, om alles wel en makkelyk uit te spreken. Maer om ider grondighe en klaere kennisse te geven van deze kunst zoo hebben wy het beduydzel van den Auteur, bij veele zangh-minnaers ernstelyk verzocht, hier aen gevoeght. Leest, Erindert, en Vaert wel.

KORT BEDUIDTSEL VAN DESEN ZANG.

1. Gelyk alle zangen hebben haere byzondere ganghen, bestaende uyt Stemtrappen ofte Stemsprongen : welke Stemtrappen, volgens het oude gebruyk, met deze zes zanghzylben *Ut, Re, Mi, Fa, Sol, La*: oft met deze zeven, *Ut, Re, Mi, Fa, Sol, La, Ci*, op de nieuwe wyze, werden uyt gesprooken. Onder de welke deze twee, *Mi* en *Fa*, aenwyzen den meerderen halven Toon; het zy op wat plaetzen die gesteldt zyn. Welke zyn de eigene zylben die men gebruikt om zulke geluiden rechtmaetigh uyt te spreken: gelyk alle de andere zylben eigentlik uitdrukken de heele Toonen.

2. Ende dewyle men kan over all in verscheide plaetzen de halve Toonen aenwyzen met het stellen van den ronden \flat , welke beteikent

Fa: ofte met het dubble ♯ cruysje, welk altoos den stemme, en het geluydt, een meerderen halven Toon verhooght, ende klimmen doedt.

3. Zoo ist, dat alle geluiden van Toonen ende halve Toonen, op deze ongewoonlyke wyze in een liedt gestelt, moeten noodtzaekelyk met de zelfde zanghzylben uitgesproken werden. Jac dat meer is, als men de zanghmerken met zoodaenighe zylben wel noemt, zoo is den uyt spraek dezer geluyden licht, ende makkelik om te treffen; zoo dat men niet lichtelyk en kan missen, ofte dwaelen. By aenwyzinghe,

Fa Fa Fa La Sol Fa Re Solfa Mi Fa

en wan-hoop voer - - - - - den 't woordt.

Fa Fa La Sol Fa La Sol Fa

lest, en wanhoop voer - den't woordt.

II.

V R A E G H E.

1. Waeromme gebruikt men deze veranderinghe der trappen van heele ende halve Toonen buyten gewoonten van den daegelykschen zangh?

Antwoordt. Om eenighe wonderlyke ontroeringhe te brengen inde gemoederen van de hoorders.

2. Want gemerkt yder geluidt is een slagh des luchts, door een klinkendt lichaem veroorzaekt, welk zyn geweldt brengt in de ooren, volgens de groottheid van zyn lichaem. En vermits de halve Toonen de kleinste lichaemen hebben: zoo ist dat de halve Toonen het oor lieffelyker racken, als de Toonen. Ende den minderen Drielingh *Re*, *Fa*, ofte *Mi*, *Sol*, komt aengenaemer in 't oor als den meerderen Drielingh met deze zangh-zylben *Ut*, *Mi*, ofte *Fa*, *La*. Insgelyx den Vyfflingh *Ut*, *Sol*: *Re*, *La*, etc. is nogh heerlyker, en geweldiger in 't oor, als

den Vierlingh *Ut, Fa*; ofte den Drielingen. Ende dit is zoo wel te verstaen van het zingen eens stems, als van meeklank in de zaemozangh, met twee, ofte meerder stemmen: gelyk wy in 't Boek van de Zinroerende zangh-kracht, in 't elffde capit. geschreven op het verzoek van den Edele Heere Constantyn Huygens, Heere tot Zuilechem, etc. klaerlik bewyzen.

3. Overzulx gelykerwyse het oor werdt geraekt met lieffelyke, ofte geweldige klanken, ende meklanken: alzooy werdt ook de inbeeldinge beweeght, ende het gemoedt ontroerd. Het welk dan meest treft, wanneer men nyt den aengcheven zanghkreits begint te gaen tot eenighe vreemde zanghplaetzen, ofte met ongewoonlike schikkinge der trappen van halve Toonen, ende Toonen; mitsgaeders andere vreemde Stemsprongen.

4. By aenwyzinge als men onder den zanghkreits *D*, menght enige gangen van *C*, ende \sharp : ofte anderssints, gelyk hier volght:



Want het is een grote veranderinghe, als men zoet geproeft hebbende, bitter smaect: ofte averechts eerst bitter, en dan zoet gevoelde: zoo mede ist een groote veranderinghe, als men van droefheidt komt in vrolykheidt: ofte averechts. Het welke werdt veroorsaekt naer de verscheidentheydt van de lydinge, ende overvallen des gemoedts: volgens den zin der woorden, die men spreekt, ende de klanken diemen zinght.

III.

VAN DE MOGENTHEIDT ENDE HET BUYGEN DES STEMS.

1. De zanghvylytige zielen zullen, uit den grondt, en van den wortel, den wonderlyken kracht van wel zinghen beter vatten, ende wisser betreffen, zoo zy aendachtigh letten, ende wel crinderen, den gebooraerdts des stems verklaert in de weinighe regels.

2. De mogentheidt, ende het buygen des stems, werdt gekent by gelykenisse van eenen snaer, die men op verscheide geluyden doet spreken, als men die korter maekt door het grypen van de handt, oft vingers: gelyk men op Violen, ende Luyten kan zien.

3. De Stemme werdt veroorzaekt door den windt, die de Longen met geweldt uytblaezen door den kartel-gorgel, tot in den keel aldaer met den slagh stuytende tegen het klapje, ofte dekzel des keels: ende voorts wandelende door den mondt, tegen het verheemelt ende de tanden, werdt met den tonge, ende de lippen, tot verscheide klanken geboogen, ende gestiert, ende wanneer het klapje werdt wydt geopent, zoo daelt de stemme beneden in den kartelgorgel, ende werdt groff: maer als het klapje werdt naeuwer geslooten, dan klimt de Stemme ende werdt fynder. Oversulx kan men in de kartel-gorgel den Stemme voelen klimmen, ende daelen op verscheide manieren.

4. Den kartelgorgel is de langhe holle pype, gaende tot aen de Longen daer men door aedemt, doorgaens verknocht met ronde ringen van kraeke-beentjes: ende van binnen bekleedt met een gladde huydt, ofte velletje: gelykmen aen de doode beesten zien kan, als zy geslaght zyn. Dogh het gemeene volk noemt den kartelgorgel den verkeerde keel.

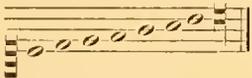
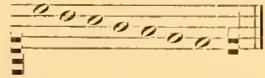
5. Den keel is het hooft, ofte de doore, dat is het bovenste deel van den kartelgorgel, en het voorste deel van den hals, onder de kinne: welke als men swelgt klaerlik ziet beweeght werden: ende is van dik krakebeen gemaekt, en bekleedt met gladde vellen, daer den windt, uyt de longhe komende, helder tegen raekt.

6. Het keelklapje is het dekzel van den keel, welk den keel ende den kartelgorgel stopt, als men swelght. Het is mede gemaekt van kraekebeen, bekleedt met gladde velletjes; daer den windt, uyt de longen komende, tegen stuyt, ende gebrooken werdt: welk een slagb maekt, ende overzulx geluydt voortbrenght; gelyk het blaezen van de mondt op de fleuyten doecht.

7. De stemme werdt dan, door den windt uyt de longe, gemaect in den kartelgorgel, ende den keele: zoo datze groff zynde daer diep in daelt, ende fyn zynde hooghklimt: zoo kan men wel vatten, dat de langhde van den kartelgorgel de maet voert van het geluydt, het welke by een snaere gelykent werdt: ende dat het klapje sluytende den keel, is gelyk de hand, die den snaer grypt op zekere maet, so men op violen, en luyten sien kan.

8. Dies om dat men den kartelgorgel in zyn gestaltenisse niet zien nochte racken kan: zoo kan men die uytwendigh met den passer ook niet affdelen, gelyk een snaere. Maer uyt de deelinghe van een snaer moetmen de deelinghe van den kartelgorgel bespooren.

9. Hieromme gelyk de handt ofte de vingeren op de Violen, Luyten, ende Cytharen, de snaere overwandelende grypt, stopt, ende alzoo kleinder, ende weder loslaetende, grooter maect, veroorzaekende fyn en groff geluydt: alzoo mede het keel-klapje op zekere maete openende, en stoppende, den keel, ende den kartelgorgel, maect het geluydt daelende groover, en klimmende fynder. Ende alzoo treft de stemme de natuirlyke zanghtrappen, *Ut, Re, Mi, Fa, Sol, La, Ci, Ut*, klimmende tot een

Achtelingh:  ende wederom daelende treft averechts de selfde zanghtrappen, *Ut, Ci, La, Sol, Fa, Mi, Re, Ut*, 

10. Overzulx om den zangh op alle plaetzen met rechtmatige geluiden van Stemtrappen en Stemsprongen wel te beduyden, moet men op den Zanghleder gebruyken deze vyf teykens, te weten den ronden \flat : den vierkanten B , aldus \sharp : het dubbeld kruysje \sharp : het enkel kruysje \times : ende het sterretje $*$.

11. Den ronden \flat , is alleen eighen den letter, ofte zanghstoel B ;

om den halven Toon boven *A* te stellen. — Den vierkanten \sharp , is mede eighen aen den zanghstoel *B*, om boven *A*, een meerderen Toon te stellen; als het zachte zangh is gaende staedigh met den ronden \flat . — Het dubbelt kruysje $\sharp\sharp$ dient alleenlik tot den halven Toon in $\sharp C$, $\sharp D$, $\sharp F$, $\sharp G$: maer niet in *B*; welk moet met den vierkanten \sharp geschreven werden. — Het enkel kruysje dient alleen voor drie Zanghstoelen, te weten voor den letter $\times C$, (waer het zelden, ofte nimmermeer ten dienste der stemmen, maer alleen tot gebruyk van Speeltuygh werdt gebezight.) Desgelyks voor de letter $\times E$, in plaets van den \flat ; alhoewel die \flat naest het kruysje werdt bygevoeght om de oude gewoonten. — Ten laetsten voor de letter $\times G$; ende klimt een meerderen halven Toon boven *G*; blyvende onder de letter *A*. Zoo dat men van *F*, en *G*, tot $\times G$, een minder Drielingh heeft, met deze zylben *Sol*, *La*, *Fa*. — Het sterretje werdt gebruykt op drie Zanghstoelen, te weten onder op $*D$, om te passen op *G* onder, in een Vyflingh. Ten tweden op de letter $*F$ welk tegen \sharp onder, een goeden vyflingh is. Ten derden op de letter $*B$, welk met $*D$ boven, een volkomen meerdere Drielingh, en met *G* onder, een goeden minderen Drielingh maekt; beduydende, dat deeze zanghstoelen een Snipsel hoogher zyn, als de andere *D* $\sharp F$, en *B*; dat is omtrent het negende deel van een meerderen Toon.

IV.

AENMERKINGE OP $\times G$.

1. Volgens het gewoonlyk gebruyk, hebben de kunstenaers dezen halven Toon boven *G*, altoos geteikent, met een \flat op den Zanghstoele *A*, gelyk in den Zanghleder van yder stemme voorviel; zoo men hier ziet:



Welk werde op alle Speeltuygh gebruykt met den zelfden halven

toon, die boven *G*, met het dubbel kruysje $\sharp G$ geteikent, gaet tot *A*.
 Maer deze Stemtrap is niet rechtmatigh. Want zy is omtrent
 een derdendeel van eenen Toon minder: over zulx moet zyne
 valseheydt met het bydoen van den minsten halven Toon verbeterd wer-
 den, om van *F* tot $\times G$ te vinden een goeden minderen Drielingh.

V.

BEDUYDZEL DEZER ZANGHMERKEN VOOR DE ZANGERS.

1. Overzulx de zanghers ziende deze klankmerken \times en $*$, moeten
 haer niet verwonderen: maer hier uyt leeren kennen, dat het een ander
 geluydt is dat men zinght, klimmende van $\sharp F$, tot *G*; welk een meer-
 der [*lisez*: meeste] halven Toon is: als van $*$ *F*, daelende tot *E*; welk een
 meerder heele Toon is.

2. Insgelyks van *F*, tot \flat , is een goeden Vierlingh *Ut*, *Fa*, maer
 van *G*, tot de zelfde \flat , is een valsehen minderen Drielingh, aen welke
 te kort komt een Snipzel, dat is omtrent het negende deel van een
 Toon. Welk werdt gevonden in dit klankmerk $*$ \flat . Aldus van *F*, tot $\sharp G$,
 is een valsehe mindere Drielingh; daer aen ontbreekt den minsten halven
 Toon; welk overzulx moet hier bygevoeght werden, en is alzoo geteikent
 $\times G$; dat men in de zanghleder van yder stem dus aanwyst:



VI.

WAERSCHOUWINGHE VOOR DE ZANGERS.

1. Dies als de zanghers deze klankmerken vinden, zoo kunnen zy
 die met deze zylben uytdrukken, gelyk gezeidt is. Het welke zoo ge-
 makkelijk is, dat het geen veranderingh zal geven.

2. Dit is in 't kort gezeit om de zanghlievers een voorsmaek te geven van de verscheide boeken en zanghwerken die den Auteur van de wetenschap, en kunst des zanghs, heeft beschreven.

B E S L U I T.

3. Soo yemandt breeder, ende meerder onderwys van dese dinghen, ende de gantschen Sangtucht begeert, die keere hem tot het groot Zanghbericht, dat achter den Gemene-Grondstem Gedruckt is (1). Vaert wel.

XXXV.

Nous devons à l'obligeance de M. l'abbé J. J. Graaf la connaissance d'un spécimen de la composition musicale de Bannius telle qu'elle était avant qu'il eût imaginé sa théorie. Il se trouve sur une gravure de Ph. Matham datée de 1622, qui représente une table chargée d'instru-

(1) Comme nous l'avons déjà dit, la partie de basse-continue, où se trouvaient ces instructions plus détaillées, nous manque aujourd'hui. Quelques-unes des expressions dont Bannius fait usage demandent quelque explication : *Byklanken* = accents; *zamenzangh* = concertus; *meklanken* = consonances; *onklanken* = dissonances; *zanghgang* = mélodie; *zanghleder* = portée; *snipsel* = comma; *zanghstoel* = degré de la gamme.

La notation des demi-tons par dièses et bé-mols n'était pas réglée alors comme elle l'est de nos jours. Ce que Ban propose ici, s'explique facilement en consultant la gamme normale de Mersenne. Il s'agit d'assurer la pureté de la quinte de *sol*, de celle de *si*, et des tierces mineures de *sol* et de *fa*. Le lecteur qui s'intéresse à la théorie musicale nous comprendra en apprenant que la seconde de l'échelle (*ré*) était conçue comme mineure (9 : 10), puisqu'elle se dérivait par deux quintes de la tierce majeure 4 : 5, et que l'octave devait se diviser de cette manière :

ut 1 : 1 C	64 : 75 \sharp D	32 : 45 * F	9 : 16 \flat
24 : 25 \sharp C	5 : 6 \times E	sol 2 : 3 G	5 : 9 * \flat
15 : 16 \times C	mi 4 : 5 E	16 : 25 \sharp G	si 8 : 15 \sharp
ré 9 : 10 D	fa 3 : 4 F	5 : 8 \times G	ut 1 : 2 C
8 : 9 * D	18 : 25 \sharp F	la 3 : 5 A	

Il s'entend que les *sol la fa* etc. du texte de Ban ne sont pas ceux des Français de notre siècle, remplaçant les lettres du système fixe, mais ceux de l'ancien solfège. Dans la section V il y a une faute d'impression : entre \sharp F et G il y a l'intervalle d'un demi-ton maxime 25 : 27, et non celui d'un demi-ton majeur 15 : 16, qui se trouve au contraire entre * F et G. —

ments de musique, d'un pot au vin, d'un coffret à argent, etc. Par deux fenêtres on voit dans une chambre d'auberge où se tiennent des ménétriers. Au-dessous se trouvent ces vers :

Quid mundus, quid deliciae? quid vana voluptas?

Foetor, tristitia, funus et umbra, nihil.

Non aurum nec ebur, eibus et potus, organa, plausus,

(Cum pereant celeri tempore) juncta beant.

Tempus et aeternum duo sunt quae nostra vocantur;

Haec meditanda homini, caetera mortis erunt.

J. A. BANNIUS.

Nous déchiffrons la musique, un peu maltraitée par le graveur, de cette manière :

Cantus. J. A. Bannius.

O - - omnia sunt ho-minum te-nu-i penden - ti a fi - - - lo,

Tenor. A B C

Omni - a sunt ho-mi-num tenu-i pen-den-ti - a fi - - lo,

D

Et subito ca - su quae - - - - - valu-e-re ru - - - - - unt.

Et subito ca - su quae - - - - - valu-e-re ru - - - - - unt.

Nous n'y avons changé que ce qui suit : en A, une noire en blanche; en B, une pause omise par le graveur; en C, un sol en fa; en D, une ronde en blanche. La gravure se trouve au musée communal de Harlem.

BAPTISTE (Le Sr.), attaché aux plénipotentiaires français pour la paix de Nymègue (Lettre LXXXIII), musicien distingué à ce qu'il paraît. Faut-il croire qu'il est question du violoniste Batiste qui, dans le *Dictionnaire de Trevoux* 1), est compté parmi „les maîtres de l'art” ?

BARON (M^{lle}), d'Utrecht, estimée „pour son beau sçavoir sur le clavecin,” comme dit Huygens, qui vivait dans les meilleurs termes avec elle (Lettre LXXXVI). Était-elle fille de ce Jean Zacharie Baron, simple compositeur d'imprimerie à Leyde qui, un peu après 1650, publia plusieurs tragédies et comédies ou farces ?

BARRE (Le Sr. DE LA), „organiste du Roy, et grand homme de son mestier”, comme Huygens le qualifie (Lettre XXV). Le P. Mersenne, dans le livre VI de son *Harmonie Universelle*, p. 391, l'appelle, „le Sieur de la Barre, Epinette et Organiste du Roy et de la Reyne”. Il était considéré à la Cour de France comme un compositeur habile. Il a écrit plusieurs morceaux de musique d'église que le roi aimait à entendre, mais qui ne sont pas publiés. Il comptait cependant les éditer. Le P. Mersenne qui a donné une tablature de ce compositeur à la page citée, ajoute : „Il seroit necessaire d'avoir plusieurs caracteres particuliers pour marquer les endroits des martelemens, des tremblemens, des battemens, et des autres gentillesses, dont cet excellent Organiste enrichit son jeu, lors qu'il touche le Clavier; lesquels on aura quand le Sieur Ballard imprimera sa tablature”. Fétis, dans sa *Biographie Universelle des Musiciens*, tom. I, p. 253, lui donne le titre *d'abbé*. Cependant il a été marié et avait même deux fils et une fille. Le cadet des garçons avait „la main si excellente sur le luth” (Lettre XXVII), et „touchoit le Tiorbe de fort bonne sorte” (Lettre LXIII). Son frère excitait surtout l'enthousiasme de Huygens : il en parle comme d'un „jeusne garçon dont la science en

1) Voyez M. Edmond Vander Straeten, *La musique aux Pays-Bas avant le XIX^e Siècle*, tom. II, pag. 356.

musique m'est encor plus chère que le beau chant de la sœur" (Lettre XXVI). Celle-ci était „une belle fille de Paris" (Lettre XXV), et „une agréable chanteuse" (Lettre XXVI), en grande estime dans les Pays-Bas (Lettre XXIV), car elle excellait en son art „au de là des dernières capacitez de (son) sexe" (Lettre XXI). Dès l'année 1648 elle devait se rendre en Suède, où la reine l'avait appelée „sur des appointemens nobles et tres-Royaulx" (Lettre XXV). Huygens l'engagea par la lettre XXI à passer par la Hollande et à accepter l'hospitalité dans sa maison. Un heureux hasard nous a conservé la réponse de la demoiselle. Nous la reproduisons parce qu'elle nous apprend le cas qu'on faisait en France des compositions de notre compatriote. Cette lettre 1), datée du 31 juillet 1648, est ainsi conçue :

„Monsieur;

„J'ay creu estre obligée de vous faire paroistre ici le ressentiment que j'ay de l'honneur que vous me faites par l'estime que vous avés de moy dans la lestre (*sic*) que vous m'aves fait l'honneur de m'escire, outre l'ofre si liberale que vous me faictes de vostre maison où je me souhaitterois pour vous faire entendre ce que nous avons de vous. J'ay fait entendre vos œuvres a monsieur Lambert 2) qui est le meilleur maistre de Paris pour le chant et a quantité d'autres personnes qui s'y cognoissent qui les ont trouvé admirables, J'espere un de ces jours de les

1) L'original de cette lettre ainsi que de celle du père, que nous reproduisons p. CXLVIII a été offert à l'Académie Royale des Sciences etc. des Pays-Bas par M. N. Beets, de la part de leur possesseur M. S. Muller Fz. d'Utrecht. (Séance du 14 nov. 1881).

2) Dans le *Voyage à Paris en 1657—58* publié par M. Faugère, on lit. p. 302: „Madame Longuet . . . elle a la voix ravissante, et on voit souvent chez elle Lambert, ce fameux musicien." L'éditeur ajoute cette note: „Michel Lambert, né à Vivonne près de Poitiers, en 1610, mort à Paris en 1696, beau-père du célèbre Lulli . . . Boileau a immortalisé son nom en le citant dans sa troisième satire: .

„Nous n'avons, m'a-t-il dit, ni Lambert, ni Molière;
Mais puisque je vous vois, je me tiens trop content."

faire entendre a monsieur le marquis de Mortemart et a monsieur de Bellingant [Beringhen ?] Je crois que vous entendés parfaitement les langues où vous composés veu la belle expression de la parole laquelle je tasche de bien exprimer. ie finieray en vous suppliant de croire que je suis Monsieur,

Vostre tres humble servante

ANNE DE LA BARRE.”

Elle n'accepta pas encore l'offre aimable de son correspondant, parce que son voyage fut différé jusqu'en 1653. Le 3 février de cette année elle arrivait à La Haye, accompagnée de son frère aîné, et Hnygens la recommandait à „Monsieur Chanut, Ambassadeur de France en Suède” (Lettre XXIV). En même temps il adressait au père des vers sur l'inquiétude que lui causait ce voyage (Lettre XXV). Ils étaient depuis longtemps en correspondance, témoin cette lettre écrite par De la Barre „ce jedy 15^{em} octobre 1648” et dont nous avons parlé, p. XXIX ci-dessus.

„Monsieur,

„J'ay receu celle qu'il vous a plu de m'escire dattée par laquelle j'apprends que vous estes en voiage, ce que j'avois desia appris de Mr. de Verpré auquel j'avois escrit en vostre absence pour quelques affaires particulières, ne luy ayant rien communiqué de la recherche que vous faitte d'un excellent Luth de Bologne, joint qu'il me semble qu'il estime plus les luths neufs de Desmoulins. Ce n'est pas l'opinion de Mrs les Gautiers et autres excellents joueurs de Luth. Chacun a son gout. Suivant donc ce que vous m'avez mandé j'ay fait perquisition chez tous ceux qui ont des Luths de Bologne a vendre. J'en ai trouvé deux de la mesme taille de la mesure que vous m'avez envoyez dont l'un est de Laux Maler 1) a neuf costes. Il est excellent d'harmonie, mais

1) Laux (Lucas) Mahler, facteur de luths à Bologne vers l'an 1415. Voyez E. G. Baron, *Untersuchung des Instr. der Lauten*, Nürnberg, 1727. Un corps de luth de ce facteur, conservé au musée de South Kensington, est figuré dans le Dictionnaire de Grove, t. II, p. 176.

come il est *fort vieil* il est bien cassé et mesme il y a quelques pieces. Son prix est de *quinze pistolles* pour le plus. L'autre luth est de la mesme taille a neuf costes et de Hens Fri, *de mesme prix* mais beaucoup plus beau et entier que l'autre. Je ne vous puis rien dire de sa bonté parcequ'il n'a point de manche, on travaille appres. Dans huit jours je le pourray entendre et vous manderay ce qui en est. Il appartient a un M^{re} feseur de luth qui se nomme Lesselier et demeure en la rue de St. Martin proche St. Mederic. J'advertiray de tout ceey Mr. Tassin, intendant de Mr. le Premier qui a cette affaire en recommandation. Je suis aussy appres a en voir quelques autres qui appartiennent a un curieux home de qualité, nommé Mr. de la Nouë lequel, quand il sera revenu de la campagne, je sçauray combien il veut vendre un Luth qu'il a comme vous les demandez que l'on dit estre *le plus excellent* qui soit a Paris, avec 30 ou quarante *autres de grande valeur*. C'est un home qui troeque, qui achepte, qui revend pour son plaisir, et qui n'espargne rien en ce passe temps la. Un de mes intimes amis en achepta un comme vous le demandez, il y a trois mois, 40 pistolles et plus, lequel ne me semble pas si bon que le premier dont ie vous ay parlé; mais en cette affaire, de peur de se mesprendre, suivant la resolution que vous manderez, je prieray Mr. Gautier et d'autres excellents m^{res}, de me dire leurs advis; car j'ay tousiours ouy dire qu'il vaut mieux faillir avec conseil que de bien faire de soy mesme. Pour ce qui est du prix des clavesins de Paris, suivant ceque vous m'avez escrit, j'ay creu vous en avoir mandé la vérité, mais peut estre me suis ie mal expliqué contre mon intention. Car la verité est que ce m^{re} qui est encore ieune, au commencement qu'il eust trouvé l'invention de faire des clavesins a deux claviers, non pas a la mode de Flandre, qui ne jouent que les mesmes cordes, mais differents en ceque ceux ci font sonner differentes cordes sur chaque clavier; et a proprement parler, ce sont deux clavesins

jointes en un, et par consequent le travail en est double. A la nouveauté les premiers qu'il fist furent vendus deux cent escus, quoy qu'a mon gré ils ne fussent guaire bons. Et a present depuis qu'il a fait le mien et quelques autres, ils me semblent beaucoup meilleurs, et si il les vent moins du tiers. Je vous puis bien avoir mandé; et il est vray que le mien ne m'a cousté que deux cent cinquante livres, sans la peinture; mais aussy est-il vray qu'il m'en a fait meilleur marché aceause que ie luy fais quelque fois gagner de l'argent. Et pour ceux qu'il ne vent que soixante escus, ils ne sont qu'a un elavier comme je vous puis avoir mandé. Et ie luy en ay proposé uu de quelque autre invention plus jolie, duquel il me demande jusques a six ou sept cent livres, cequi se pourra peut estre achever cette année. Je vous remercie tres humblement de la bonne volonté que vous m'avez tesmoigné avoir pour mes enfans: cela les obligera avec moy, de rechercher les occasions de vous tesmoigner que je suis veritablement, Monsieur,

Vostre tres humble serviteur

DE LA BARRE."

BEAUFAIN (Mr. DE), Lettre LII, LIII.

BECQ (Le Sr.), peintre de la reine de Suède. Eu passant par La Haye, il y montra un portrait de sa maîtresse sur lequel Huygens (Lettres XXIV, XXVI) et d'autres poètes hollandais firent des vers.

BEDKOFSKI (Le Sr.). Musicien au service de D. Juan d'Autriche, Gouverneur des Pays-Bas (Lettre XXXV).

BERGEROTTI (Sig^a ANNA). „L'illustre signora Anna", comme Huygens l'appelle, était une artiste romaine, au service du roi de France (Lettre LIV), et „excellente musicienne" (Lettre LXXVII). Elle vivait à Paris avec „sua signora madre" (Lettre LXXVII). On faisait de la musique chez elle, et on y rencontrait le meilleur monde (Lettre XLVII). Il est

probable que Huygens fit sa connaissance lors de son séjour à Paris en 1661, et dès lors, leurs relations furent fort suivies. Il l'appelle „la chère signora Anna” (Lettre XLVIII). En 1663, aussitôt arrivé à Londres, il lui écrit (Lettre XLV) pour lui dire qu'il lui rendra compte de la musique „de la Chapelle du Roy” aussitôt qu'il l'aura entendue. Leur correspondance doit avoir été assez active pendant un certain temps. Dès son retour à La Haye, il avait obtenu de l'ambassadeur des États-Généraux M. van Beuningen, la permission d'écrire à la demoiselle sous „la faveur de (ses) enveloppes” (Lettre XLVIII). En attendant il lui expédiait sa correspondance par l'entremise de l'agent des États, M. Romph. (Lettre L). Vers la fin de l'an 1667, elle était probablement encore en France. La princesse douairière Sibille de Montbéliard, née duchesse de Wurtemberg, écrivait à Huygens, de sa résidence de Héricourt, que cette demoiselle lui était connue par sa „virtou” (virtuosité), ainsi que sa sœur Catherine, qui était aussi peintre, puisque la princesse possédait de sa main un portrait du fameux organiste Frescobaldi 1). Plus tard Anna s'était mariée à Rome „à quelque marquis.” En 1670 Huygens prie son neveu de Wilhem, de tâcher de la trouver, pour avoir de ses nouvelles (Lettre LXIV). Il n'avait pas réussi, car cinq ans plus tard Huygens charge M. Ruysch de la même commission (Lettre LXXVII).

BERINGHEN (Le Sr. HENRI DE). Sur ce gentilhomme *La France Protestante*, publiée par M. M. Haag, contient dans son vol. II, p. 195 suiv., un article détaillé auquel nous avons emprunté en grande partie les traits généraux de sa biographie.

Son grand-père, Pierre Beringhen, était d'extraction bourgeoise et

1) Voyez la lettre à l'article *Froberger*. Ambros s'est trompé en disant (*Geschichte der Musik*, IV, 479) que Catherine avait peint le portrait de Froberger.

probablement natif de la Hollande. Henri IV le prit à son service et en fit son valet de chambre. Il l'anoblit en 1606. Le fils de ce Pierre, nommé comme son père, remplit auprès de Louis XIII les mêmes fonctions, et fut nommé grand bailli et gouverneur de la ville d'Étampes. Son fils aîné, Henri, eut de bonne heure part aux bonnes grâces du même roi, qui lui témoigna beaucoup d'estime et de confiance. Cependant il le sacrifia au ressentiment du cardinal de Richelieu, qui le fit exiler parce qu'il avait refusé de lui dévoiler un secret de son maître. Beringhen alla servir sous les drapeaux de Gustave-Adolphe, et assista à la bataille de Lutzen en 1632. Après la mort du héros suédois, il passa en Hollande et s'attacha au prince Frédéric-Henri, et non Maurice, comme disent M. M. Haag.

Le Prince le nomma capitaine de ses cuirassiers. Effectivement, d'après les registres du Conseil d'État, il prêta serment le 27 juin 1634 1). Il fit, à ce qu'il paraît, partie de la cour du Stadhouder, parce que le 26 avril 1641 je le trouve parmi les seigneurs qui accompagnèrent le prince Guillaume en Angleterre lors de son mariage 2). C'est à cette époque que Huygens se lia avec lui, car dans une lettre du 30 janvier 1686, il se plaît à lui rappeler qu'ils ont été „deux véritables amis de depuis plus de cinquante ans” 3).

Rentré en France, il eut le bonheur de se voir bien accueilli par la reine, qui avait toujours eu de la bonne volonté pour lui. Il la fortifia dans le choix du cardinal Mazarin ; et cela ne contribua pas peu à son élévation. Beringhen obtint, en effet, des faveurs de toute espèce. Il fut

1) Il n'était pas le seul officier de son nom dans l'armée hollandaise. André *van Beringen* prêta serment comme capitaine de cavalerie le 7 octobre 1603. Le 14 avril 1625 le Sr de Marquette fut nommé à sa place. Le 7 août 1628 Maximilien *de Beringen* fut nommé capitaine en succédant au cape du Motet.

2) Dossier n°. 2903 des Archives de la Maison d'Orange à La Haye.

3) J'ai publié un extrait de cette lettre dans la troisième édition de mon livre intitulé *Geschiedenis der Nederl. Letterkunde in de XIIIe Eeuw*, II, 80.

nommé maréchal de camp, conseiller d'État d'épée et premier écuyer de la petite écurie.

Monsieur le Premier, comme on le désignait, était logé au Petit-Bourbon 1), et y recevait noblement les voyageurs qui lui arrivaient de la Hollande, car il avait la mémoire du cœur. Voici comment il est dépeint par deux jeunes Hollandais qui visitèrent Paris en 1657, dans la relation de leur voyage que M. Faugère a publiée. Pag. 37: „Le Sr. des Champs . . . avertit le Sr. de Beringhen de nostre arrivée, qui nous fut voir et nous faire offre de services. C'est une personne de tres grand merite, et qui n'est pas de l'humeur de la plupart des gens de la Cour qui nont que de belles paroles et des complimens pour leurs amis, et qui ne les accomplissent iamais. Aussi a-t-il tousiours cherché d'obliger ceux de nostre nation qui se sont treuvez icy, et principalement ceux de nostre maison.” Plus tard, lorsqu'ils lui rendirent sa visite, ils furent confirmés dans leur bonne opiniou. Pag. 64: „Le 5^e nous fusmes voir monsieur le Premier . . . C'est uu homme qui est assez froid 2), mais qui n'oublie pas les civilités et les plaisirs qu'on luy a faits autrefois, monstrant par là que bien qu'il soit attaché à la Cour, il n'en suit pas les maximes et n'est pas de ces amis du temps qui payent les meilleurs services d'un compliment sans effet. Il prétend au Cordon-Bleu, et on croit qu'il l'obtiendra puisqu'il est si bien à la cour qu'il est en passe de devenir un iour l'un des puissans seigneurs de ce royaume. L'alliance qu'il a faite ne l'y servira pas peu, ayant espousé la sœur du marquis d'Uxelles qui est l'une des premières maisons de Bourgogne.”

Ils avaient déjà fait connaissance avec cette dame. Pag. 53: Voulant

1) *Voyage à Paris en 1657 et 1658*, publié par M. Faugère, p. 79: „Vis-a-vis du Louvre, sur le devant de l'entrée, vous voyez le Petit-Bourbon où est la petite escurie et où loge monsieur le Premier. Il y a une grande sale pour la comedie; les Italiens y ont leur theatre”.

2) Ailleurs, p. 427, ils disent: „extrêmement froid”.

rendre leurs devoirs au mari, et „ne l'ayant pas trouvé, nous fusmes voir madame sa femme qui nous reçut fort civilement et à nostre sortie nous conduisit bien avant dans son antichambre. C'est une grande et maigre femme et qui porte tousiours presque la cornette, paroissant aussi froide que son mary.”

Mr. le Premier aimait tous les arts, et ce goût est héréditaire dans sa famille; on sait que son fils laissa un précieux recueil d'estampes, qui fait aujourd'hui partie du cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale de Paris. Le père s'occupait beaucoup de musique et s'intéressait particulièrement à celle que faisait son ami de Hollande. Il ne faut donc pas s'étonner que Huygens lui parle de sa passion (Lettre LXI); du reste nous le voyons en relations avec des gens qui en faisaient beaucoup de cas, tels que M. de Lionne, ou M. de Nielle, que notre compatriote rangeait parmi les „grands maitres” en musique (Lettre LVI). Enfin il avait pour intendant un homme qui avait un goût très vif pour la musique, comme nous l'apprend la lettre curieuse de La Barre que nous avons imprimée à la page CXLVIII. Il s'intéressait particulièrement à la publication de la *Pathodia*. Il communique à Gobert un mémoire de Huygens qui a évidemment rapport à son ouvrage 1), et il rend compte à celui-ci de la marche des travaux 2). Enfin Gobert corrige les épreuves „dans la chambre de Mr. Tassin” 3). On peut en conclure que son maître n'y portait pas un moindre intérêt. Cela résulte encore de la lettre suivante qu'il écrivait à Huygens le 5 mars 1644, conservée à la Bibliothèque de l'Université de Leyde.

„Monsieur, j'ay assez long temps esté en Holende pour entendre ce que veut dire vostre lettre sur le suiet de l'afaire que Lopes 4) avoit et a entre mains qui luy restera en son entier or seachez qu'en ce que

1) Lettre de Gobert du 17 juillet 1646 ci-après.

2) Lettre de Gobert du 27 nov. 1646 ci-après.

3) Lettre de Gobert, non datée, ci-après.

4) Probablement le joaillier que Gaspard Duarte, dans sa sixième lettre, appelle Alonso de Lope.

ie me meslerai de servir leurs Altesses la dessence y sera si ponctuellement opservée qu'ils ne seront pas obligez de m'en desavouer. Vos ordres me sont arivez trop tart pour empecher mon entreprise qui estoit desia a bout comme il ce verra par les pieces ie vous en envoie tout de nouveau de musique et vous en porterai encore d'autres et plus que de nulle autre denrée grand zeile de vous tesmoigner en toutes sortes d'ocasions qui je suis Monsieur

Paris

5^e Mars 1644.

Vostre tres humble serviteur

DE BERINGHEN.

Ne prenez plus la peine de m'escire".

Sur la fin de ses jours 1) M. de Beringhen se refira de la Cour, et mourut le 30 mars 1692, âgé de 89 ans.

BEUNINGEN (M. COENR. VAN), depuis 1664 ambassadeur des États-Généraux à Paris. Huygens écrivait sous son adresse à Anna Bergerotti (Lettres XLVIII, XLIX).

BEVERNING (Madame DE), Jeanne le Gillon, femme du célèbre négociateur, Jérôme de Bevernink, née à Amsterdam en 1635, décédée en 1717, passait une partie de son temps à se „divertir sur le Luth." Huygens lui envoie de ses compositions en offrant d'„aller (l')informer quel est l'air et le mouvement que ces pieces requierent" (Lettre LXII).

BEVEROVICIUS (Le Sr.), „mon digne amy" (Lettre VIII), savant médecin, né à Dordt le 17 nov. 1594, mort en 1647, amateur distingué des lettres, correspondant de Mersenne et de Descartes. Voyez les *Œuvres de Descartes publiées par Victor Cousin*, tom. IX, pag. 157.

BIONDI: d'après la Lettre II, il était „Agent de Savoie" à Londres, où il avait un „College de Musiciens, touts Italiens" qui faisaient de la

1) Le 10 mai 1677, le fils aîné de Huygens, dans son *Journal* des années 1673 à 1678, (pag. 164) en parlant du marquis de Refuge à Bruges, dit: „mon pere me l'ayant recommandé à l'instance de Mr. de Beringen"

musique deux fois par semaine. C'est probablement l'historien Jean François Biondi, né en 1572, mort en 1644, qui publia (en italien) *l'Histoire des guerres civiles d'York et de Lancastré*, et en 1632, *Il Corallo del Cavalier Gio. Francisco Biondi*, qui se trouvait, d'après l'inventaire manuscrit, dans la bibliothèque du Prince Frédéric-Henri (n°. 2344).

BÖCKELMAN (J. FR.) Professeur de Droit à l'université de Leyde et grand amateur de musique, né le 28 avril 1632, mort le 23 octobre 1681. L'exemplaire de la *Pathodia* que possède la Bibliothèque Royale de La Haye lui fut offert par l'auteur, comme l'atteste l'inscription, de la main de Huygens, datée de 1674. Celui-ci tenait probablement à convaincre son savant ami de la valeur de son œuvre, puisqu'il y a inséré une copie de sa main de deux lettres sur son ouvrage que lui avait adressées M. Gobert, „maître de la Chapelle du Roy Tres-Chrestien.”

BOETZELAER (M^{lles} ANNA et MARIE DE), douées d'un „beau talent de Musique,” chantaient les psaumes de Huygens (Lettre XCIII). Le talent musical paraît un héritage dans cette famille: une autre baronne de Boetzelaer, à La Haye, composa en 1780 *Racolta d'Arie sciolte con simfonia*. Voyez le deuxième Annuaire de la Société pour l'histoire musicale des Pays-Bas, p. 8.

BOISSET (Le Sr.). Fétis, dans sa *Biographie Universelle des Musiciens*, tom. II. p. 10, condamne cette manière d'écrire ce nom, qu'il appelle „défiguré par Gerber”; et il renvoie à Boësset. Effectivement c'est ainsi que le nom devait être orthographié: cependant Huygens et quelques autres de ses contemporains, se laissant guider par la prononciation, écrivent toujours *Boisset*.

Boësset (Antoine), sieur de Villedieu, intendant de la musique du roi Louis XIII, naquit vers l'an 1585. En 1615 il fut nommé intendant de la musique de la reine, ensuite, en 1632, surintendant de la musique du roi et de la reine; enfin il fut conseiller du roi en ses con-

seils, et son maître d'hôtel. Fétis (I, 475) le fait mourir en 1643; mais nous savons par la lettre de Tassin du 5 Mai 1646, qu'il vivait encore à cette date. Il doit être mort peu après, puisque Huygens, qui lui avait confié la correction des épreuves de la *Pathodia*, lui substitue Gobert dès le mois de juillet. Cet artiste a joui d'une grande célébrité en France, à cause des airs à plusieurs parties que „l'infinie fertilité de son esprit”, comme dit Huygens (Lettre X), avait produits. Ils ont été imprimés, à Paris chez Ballard, en neuf livres de 1617 à 1642, et réimprimés en 1689. Boësset a écrit aussi la musique de beaucoup de ballets pour la cour, dont Fétis a donné les titres. Son livre sur l'histoire et la théorie de la musique était estimé, comme nous l'apprend Bannius dans son mémoire à Mlle Anne-Marie de Schurman.

Le P. Mersenne a inséré dans le livre second („des instrumens à cordes”) de son *Harmonie Universelle*, p. 90—92, un de ses airs pour le luth, avec la „tablature des IV parties.” Au reste nous avons déjà vu, en parlant de Jean Albert Ban, quel cas le savant Minime faisait du grand artiste, et les lettres (IX, X et XI) dans lesquelles Huygens parle de lui ou qu'il lui adresse, ainsi que celles de Bannius, témoignent de l'estime dont il jouissait en Hollande. C'est par l'entremise du P. Mersenne que les deux compositeurs étaient entrés en relations.

BOURGOIS, que Huygens qualifie de „bon Bourgeois”, et dont il avait, en 1680, envoyé un air de vielle à Mlle d'Amerongen (Lettre XCII), était, à ce qu'il paraît, un musicien de La Haye „assez entendu”, et „homme à Basse continue 1) dans les grands concerts.” Descendait-il de ce Louis Bourgeois, né à Paris au commencement du seizième siècle, qui fut échantre à Genève, mais qui ne pouvant s'entendre avec les chefs de l'Église genevoise sur l'usage qu'il y voulait introduire, des psaumes

1) C'est-à-dire, celui qui présidait au clavecin et assurait l'ensemble des instruments.

harmonisés à plusieurs parties, retourna à Paris en 1557, où il publia plusieurs recueils de psaumes?

BURGH (Le Sr. VAN DER), qui, d'après la lettre XLI, envoya à Huygens „certaine viole Angloise”, est le poëte et diplomate Jacques Van der Burgh, grand ami de Hooft, de Huygens et de Bannius. Né en 1599 dans la ville de Leyde, il y fit ses études, et se lia d'une amitié constante avec Brosterhuisen, né dans la même ville, et poëte et musicien comme lui 1). Il commença par se vouer à la carrière des armes, mais il en fut bientôt dégoûté. Eu 1628 il devint secrétaire du Stadhouder des proviucés de Frise et de Groningue, Ernest-Casimir de Nassau. N'aimant pas la vie qu'on menait dans ces parages lointains et se voyant surchargé de travail, il aspira en 1629 à la charge de secrétaire de la ville de Bois-le-Duc, mais ne put l'obtenir. Son maître ayant été tué dans la tranchée devant Roermonde, en juin 1632, il passa un certain temps à Amsterdam. Enfin il fut nommé conseiller du maréchal de Bréderode, qu'il accompagna dans plusieurs voyages. En 1642 il obtint la charge d'agent des Pays-Bas à Liège. Dès l'année suivante, ayant dû se rendre à Amsterdam pour affaires d'intérêt, il y fut retenu assez longtemps par la maladie et la mort de son père. Il retourna à son poste vers la fin de l'année, et y resta jusqu'en 1645, lorsque, par la protection de Huygens „(s)on patron et bienfaicteur”, il fut nommé secrétaire des plénipotentiaires des Pays-Bas pour la paix de Munster. En 1647 il fit un tour en Hollande. Après avoir rempli une mission à Vienne, il

1) En 1597, Joris van der Burch à Leyde demande pour son fils Dirk Jorisz, *coral* de l'organiste de la ville, Cornelis Schuyt, que celui-ci veuille lui enseigner la musique et l'orgue („de conste van musick, mitsgaders spelen opte orgelen te leren”). Voyez la deuxième *Annuaire de la Société pour l'histoire musicale des Pays-Bas*, p. 134.

Ce Joris ou George van der Burch était-il le père ou l'oncle de Jacques? Sans doute ils appartenait à la même famille, dans laquelle le goût pour la musique paraît avoir été héréditaire.

retourna à Liège. En 1650, après la mort du Stadhouder, il se démit de sa charge et alla terminer ses jours à Amsterdam dans la retraite. En 1656 il fit une grave maladie qui faillit l'emporter, mais il ne mourut qu'en 1660.

Nous avons vu par la lettre de Huygens, que nous publions, qu'il s'occupait de musique. Effectivement, dans ses lettres à son patron, il en est souvent question 1).

Avec son ami Brosterhuisen Van der Burgh étudiait sérieusement la musique italienne de concert avec Huygens, et ils étaient grands admirateurs de Pomponio Nenna et du prince de Venose, témoins ces deux lettres à Huygens de l'année 1625, dont la première est de la main de Van der Burgh, la seconde de celle de Brosterhuisen :

„S. P. Vivimus ac valemus quantum quidem licet absente te et Principe di Venosa, quo nomine se minime beatum praedicaret optimus ille Senex cui *Corpora viva nefas Stygia rectare carina.*” . . . Leidae, Prid. Calend. Maias 1625. Tui

J. v. Burgh.

J. Brosterhuisen.”

„Monsieur, Tout beau, ne iurez point, voicy Pomponio Nenna; sa douceur l'a arrêté si longuement chez nous, et je vous assure qu'il ne part d'icy sans dessein de le vouloir suivre demain ou apres demain, si vous estes en humeur d'endurer une importune visite, mons^r. de vos tresh^{les} serviteurs

J. Brosterhuisen et

En poste à Leide le [11] de May l'an 1625. J. V. Burgh.”

Vers le commencement de l'année 1626 Van der Burgh écrit de Leyde :

1) Des extraits de ces lettres, conservées à la Bibliothèque de l'Université de Leyde, se trouvent aussi dans une notice que M. Van Vloten a consacrée à Van der Burgh, dans la Revue *De Dietsche Warande*, dirigée par M. J. A. Alberdingk Thym, t. V, p. 211 suiv. Nous avons soigneusement collationné nos textes sur les originaux.

„Ce sont les vers qui me restent seuls de tous les contentements dont ie me suis privé depuis mon depart de la Haye. Car de faire Musique il n'y a plus moyen icy. Apres que Monsieur Brosterhynsen nous quitta, tout le monde est devenu enrumé, et il seroit bon qu'on defendist qu'en son absence personne ne se meslast de chanter, pour le bien general de tout ceux qui ont des oreilles.”

Le 22 octobre 1628, il écrit de Groningue:

„Je ne bouge presque de cette court, ou il faiet assez triste a cause de l'absence de Madame; nous languissons trestous apres son retour. Le plus grand contentement que j'ay, c'est que je croy d'en donner à mon Maistre. le peu de loisir qu'il me laisse, je l'employe volontiers a la Musique ou je fais toutes les parties accompagné de mon luth. Pour le mestier de vers je ne vaulx plus rien.... La Poésie si elle n'est animée, elle perd sa vigueur. Je suis icy en un endroict ou elle a aussi peu de force que parmi les habitans de Nova Zembla. Je ne fais que ruminer mes plaisirs passez, et vis de l'esperance que j'ay de vous revoir.”

Le 17 août 1630, étant de passage à Utrecht, il écrit à Huygens pour lui recommander certain musicien que malheureusement il ne nomme pas:

„C'est icy cet honneste homme que ie vous ay diet si souvent qu'outre la perfection qu'il a atteinte au ien du luth, s'est acquis des qualitez qui le mettent par dessus tous ceux de sa profession. Il me faiet trouver la Haye en Frise, et m'empesche de me desplaire au mitant (*sic*) des marais. Il desire avecque passion d'avoir entrée aupres de vous, et combien que ses propres vertus et vostre courtoisie ne scauroyent manquer de luy en donner, toutesfois la cognoissance qu'il a de l'honneur que vous me faictes de m'aimer, l'a faiet me demander ce mot d'adresse. Et partant ie vous prie bien humblement de permettre qu'il vous baise les mains et qu'il vous aille ramentevoir que ie sues, *etc.*”

Quelques mois plus tard, le 20 octobre, il lui écrit de Leeuwarden:

„Je ne croy pas que Gaultier [le fameux luthiste] soit passé par la Haye sans vous avoir laissé de ses merveilles. Je n'estimeroy heureux s'il vous prenoit envie d'en faire part à un homme qui ne se scauroit jamais souler des delicatesses du luth" 1).

Le 5 juillet 1642, il écrit de Liège, cette lettre pleine d'esprit:

„Het land is schoon: maer als men 't volck aensiet, 't is of de Duyvel in 't Paradys logeerde, daer een cerlyk man wildbraed verstreect: berghe, bomen, fonteinen, syn aengenacm, maer s'en spreekken, of derven niet spreekken, om datze zien met wat volck datse te doen hebben; terwijld'er de Suylecoms, de Descartessen, de Campens, en sulck slach van tulpen niet wel willen opcomen, so gevalt my den hof niet. Het land is so vol Roomsche Kalekmans 2), dat d'andere niet connen wasschen. En al hoor ick hier noch so veel Walsche ende valsche Musyck, so sing ick niet dan *Super flumina Babylonis* in myn selven, en herdencke: sou de Heer van Suilecom noch wel geheughen aen

Syn Edts onderdanighe en getrouwe Dienaer J. VAN DER BURGH."

„Uyt Luyck, daer de Duyvel ruym so veel cappellen gebouwt heeft als onse lieven Heer kereken; den
5^{en} Julij 1642."

1) Parmi ses lettres, conservées à la Bibliothèque de l'Université de Leyde, se trouve cet

EPITAPHIUM VARENNÆ
NOBILIS GALLI MUSICI ELEGANTISSIMI,
IN CASTRIS PROPE BERGIZOMIUM TRUCIDATI.

Dum nimia vocis dulcedine Parca Varennae
Posse putat leges succubuisse suas:
Impia dulcisonans voluit praecidere fauces,
Seque modum gessit ponere posse modis.

J. v. B.

2) J. J. Calekman avait publié en 1641, un livre contre le Traité de Huygens sur l'emploi des orgues dans les églises, et il l'avait intitulé: *Antidotum, Tegen-gift vant gebruyck of on-gebruyck vaat Orgel*. Voyez mon livre *Geschiedenis der Ned. Letterkunde in de XVII^e Eeuw*, II, 106.

En 1643, le 1^{er} juin, étant en Hollande, il écrit à Huygens, absent de la Haye, une lettre finissant par cette phrase :

„Le Sr. Bannius vous baise bien humblement les mains: il est toujours dans le mesme ravissement de sa nouvelle invention de Musique; il n'en sortira iamais s'il y demeure aussy long temps que ie seray, Monsieur, votre tres humble et obéissant serviteur.”

De retour à Liège, il alla se loger chez un musicien. Voici ce qu'il écrit le 17 novembre de la même année :

„Je me pourvoy de quelque bon logis, et suis d'avis de me mettre en pension aupres de ce renommé Musicien Aegidio Henny 1), Chanoine de St. Jean; homme de la mesme religion et profession de Mons. Bannius; mais bien loing de ses maximes de Musique, et nous verrons une plaisante guerre entre ces deux.”

Cependant il changea d'avis et alla se loger ailleurs, parce qu'il avait entendu dire que le chanoine „estoit creature d'un Prince qui est desagreable à la France”, et qu'il ne voulait pas s' „exposer à la mauvaise interpretation d'aucuns de ses ministres.” „Au reste”, ajoute-t-il, l'amitié avecq Monsieur Henny n'est pas pour cela rompue, et ne perdray point d'occasion de procurer à Monsieur Bannius un antagoniste *non vulgaris notae*.”

Le chanoine, entendant préconiser le talent musical de Huygens, désira entrer en relations avec lui. Le 31 mars 1644, Van der Burgh lui écrit :

„Je vous prie de ne trouver pas mauvais que parmy ceux qui ont l'honneur de cognoistre voz vertus, ie face profession de confesser que j'en suis ravy par delà l'admiration que elles donnent aux autres, et que ie m'embrauce quelquesfois à parler de ce que j'en crois sçavoir. C'est

1) Il était „maître de la chapelle de Ferdinand, archevêque-électeur de Cologne et prince de Liège, vers le milieu du XVII^e siècle.” Edmond vander Straeten, *La Musique aux Pays-Bas avant le XIX^e siècle*, t. I., p. 215.

ce qui m'a donné la hardiesse, parlant de vostre science universelle, de dire que lors que vous vous delassez des affaires publiques, la Musique ne tient pas le dernier lieu de voz divertissemens. Egidio Henny, Chanoine et Chantre de l'Eglise St. Jean, en a pris suiet à tascher de s'insinuer en voz bonnes grâces, et m'a prié de vous envoyer les petis eschantillons de son art: ie ne doute nullement que vous ne les preferiez à ce que plusieurs de sa profession pretendent de faire, et particulièrement à la composition de nostre heterodoxe [Bannius], dont la nouvelle invention luy semble sueños viejos de Salinas et Zarlino; ie m'en rapporte à vostre jugement."

Il paraît que Huygens n'avait pas mis beaucoup d'empressement à répondre à ses avances, car le 21 juin son correspondant lui mande:

„Je puis dire maintenant *sic me servavit Apollo*; car sans la lettre qu'il vous a pleu me faire le 16^e au camp, ie courroy risque de perdre la bonne grace de M. le Chantre; il ne sçavoit a quoy imputer vostre silence: s'il le devoit prendre à mespris (lequel pourtant ie luy ay bien fait comprendre, estre bien esloigné de vostre civilité et de ses merites), ou en ietter la coulpe sur moy, dont vous m'avez maintenant deschargé; et ie vous puis assurer que vous vous l'estes totalement acquis, et qu'il prend un extreme plaisir à vous plaire: de sorte que ie croy que i'auray peu de peine à en tirer des pièces à *voce sola*, puis que ce sera pour vous."

Le chanoine étant appelé à la cour de son maître l'électeur, il demanda à Huygens un passeport que celui-ci lui envoya 1). Vau der Burgh

1) Voici la lettre, toute italienne de compliments, que le chanoine lui écrivit, et à laquelle Huygens répondit le 20 juillet.

„Molt Illustre Signore mio, Signore e Padrone colendissimo.

Io rendo umilissimo grazie alla cortesia di VS. dell' onor che mi fa coll' amorevolissima sua de 16 del passato, et del favor che liberalmente comparte coll' darmi luogo nella sua buona grazia, laquale io terrò sempre per mio particular capitale. Io sono meschino e nudo di compimenti, quali fuorno sempre banditi dalla mia penna, e fo solo col' core professione d'umiltà, con laquale riverirò in ogni tempo i suo nome et

écrit le 30 juillet: „Le bon Egidio Henny confessera vous avoir mille obligations pour la faveur qu'il vous a pleu luy faire en luy envoyant un passeport; sur l'esperance de l'obtenir, il s'est hazardé de se mettre en chemin et est de present à Bonne, là où ie luy ferai tenir son dit passeport”.

Dans la lettre XLI Huygens exprime le désir que Van der Burgh lui vienne „faire une visite en Vitellia”. Les lettres dans lesquelles nous venons de puiser nous expliquent ce qu'il faut entendre par cette expression.

Pendant son dernier séjour à Amsterdam, en 1656, Van der Burgh avait fait la connaissance d'une dame qu'il dépeint à Huygens sous les traits les plus séduisants. Elle était pleine de charmes et de talents: avait de beaux yeux et les plus belles mains du monde; „se mesle de peinture, de sculpture et de plusieurs autres gentillesses”. Huygens pensait, et non sans raison que, cette „noble créature” avait tourné la tête à son ami. Celui-ci tâche de lui ôter cette idée en arrachant sa Dulcinée du piédestal qu'il lui avait élevé. Il commence par lui dire, le 4 mars 1657, „qu'elle est femme mariée. Son mary est un excellent peintre, et a des qualitez qui vous feront iuger, que cette couple est fort sortable, et qu'elle est la mesme felicité”. Bientôt il parle de son „riche embonpoint”; et en novembre 1658 il l'appelle même „la grosse Dondon d'Amsterdam”. Elle

mi gloriarò d'haver acquistato un Padrone di così sublime ingegno et di tante eccellentissime virtù, degne della sua nobilissima persona. Hor mentre VS. mi dá tante testimonianze del suo dolce affetto, e che hora sua Altezza Elettorale mio Signore, mi comanda quanto prima di venirmene in Corte, prendo ardire di supplicarla umilmente ch'ella sia servita coll suo credito, di procurarmi un Passaporto per mia sicurtà, da sua Altezza d'Orange, VS. m'obligarà non solamente a rendergliene infinite grazie, ma a darmi l'onore di cercare occasioni per potermi impiegare in qualsivoglia cosa de suo servizio à me possibile. Intanto la prego de perdonar la mia importunità e aspettando da lei questo bramato favore, le baccio umilmente le mani

Liège alli 16 di juglio 1644.

Di VS. Mr. Illustre Umilissimo et perfettamente
aquistato servitore EGIDIO HENNY.

était au-dessous de sa condition, étant „la fille d'un marchand de plomb, demeurant au Warmoesstraat". Par les vers qu'il avait faits pour elle, nous savons que son nom était Cléonire Vitelli".

CARON (NOËL DE), Ministre des États-Généraux auprès du roi d'Angleterre. Huygens vécut dans sa maison à Londres pendant son premier séjour en Angleterre (Lettres III, IV), et fut présenté par lui au roi.

CASTILLA (EL GRAN CONDESTABLE DE), Don Iúigo-Melchior-Ferdinand de Velasco, „Gouverneur des Pais-Bas et de Bourgoigne" depuis 1668, qui, au grand amusement de Huygens, apprit à jouer du clavecin sur ses vieux jours (Lettre LIX).

CHAMBONIÈRES (ANDRÉ CHAMPION DE). Ce premier claveciniste de la chambre de Louis XIV, prit son surnom d'une terre en Brie, dont il avait épousé l'héritière. Il est mort en 1670. D'après Fétis 1), Le Gallois, son contemporain, lui accorde les plus grands éloges en plusieurs endroits de sa *Lettre à mademoiselle Regnault de Solier, touchant la musique* (Paris, 1680). Il assure que, par sa manière d'attaquer les touches du clavecin, il tirait de cet instrument des sons d'une qualité si moelleuse qu'aucun autre artiste ne pouvait l'atteindre dans cet art. En 1662 Huygens l'appelle „le tres illustre Sieur de Chamboniere, qu'homme du monde n'esgale sur le clavecin, soit que vous consideriez la composition ou le beau toucher" (Lettre XLIV). Aussi possédait-il un instrument excellent à deux claviers (Lettre XXIX). Huygens le tenait en haute estime (Lettres XXX, XXXI, XL). Il paraît que déjà, en 1655, il était mécontent de sa position à la cour de France, puisqu'il offrit ses services à la reine de Suède (Lettre XXX). Enfin, en 1662, il se trouva „si degousté de se veoir ostée par le bas et mauvais ménage qui regne en ceste Cour [de France], une pension d'environ mil escus par an, qu'il y auroit

1) *Biographie universelle des musiciens*, t. II, p. 245.

moyer d'en chevir, s'il trouvoit un Prince digne amateur de sa science, et capable de le faire vivre avec un peu d'honneur, comme il a tousjours faict icy." C'est ainsi que Huygens le recommandait à la cour de Brandebourg.

On trouve un échantillon de son style dans la collection des maîtres du clavecin, publiée par Litolf à Brunswick.

Descendait-il de Jacques Champion, maître de chapelle de la cour de Madrid vers le commencement du XVI^e siècle 1)? Fétis prétend que c'était son père 2), ce qui ne semble guère probable.

CHAMBRUN (M. DE). Le correspondant de Huygens dont il s'agit ici (Lettre LIII), Jacques Pineton, sieur de Chambrun, était, d'après M. M. Haag 3), fils d'un pasteur éminent de l'église réformée d'Orange; et lui-même fut pasteur et professeur de théologie dans la même ville. Il remplissait depuis quelques années cette place, lorsque eut lieu, en 1660, l'occupation de la principauté par les troupes de Louis XIV, occupation qui dura cinq ans, et ne fut levée que grâce aux négociations de Huygens. Le sieur de Chambrun fit tout ce qu'il put pour défendre son troupeau, soit contre les agressions cléricales, soit contre les exactions de commandants militaires. Dans ces circonstances difficiles, il fit preuve d'autant de fermeté que de tact et de prudence. Orange étant rentré, en 1665, sous l'autorité de son prince, Chambrun vécut assez tranquillement pendant une vingtaine d'années, jusqu'aux dragonnades de 1685. Il fut alors horriblement maltraité, et il a lui-même tracé un tableau navrant de ses souffrances. Heureusement il réussit, avec le secours d'un ami, à s'évader, et se sauva à Genève en 1686. De là il partit pour la Hollande où le

1) Voyez M. Edmond Vander Straeten, *La musique aux Pays-Bas avant le XIX^e siècle*, t. III, p. 142.

2) *Biographie universelle des musiciens*, t. II, p. 245.

3) *La France Protestante*, tom. VIII, p. 245.

Prince d'Orange lui fit bon accueil. La Princesse le nomma son chapelain. Après son avènement au trône d'Angleterre, Guillaume pourvut le généreux confesseur d'un canonicat à Windsor, mais le pauvre homme n'en jouit pas longtemps: il mourut à Londres en 1689. C'était un littérateur d'un talent fort douteux. Il composa des vers latins. Le 13 octobre 1634 il envoya à Huygens une pièce de sa façon que, dit-il, „l'occasion d'un imprimeur que nous avons en cette ville, et l'affection ardente de mes amis, voire de ceux qui ont droit de me commander, ont arrachée de ma main pour la produire.” Nous faisons grâce à nos lecteurs de cette pièce d'un médiocre intérêt, conservée à la Bibliothèque de l'Université de Leyde; ainsi que de l'épithaphe latine qu'il avait composée pour le Baron de Dona, gouverneur d'Orange, décédé au mois de juillet 1637, et dont il envoya une copie à Huygens le 4 janvier 1638.

CHANUT (Mr.), „Ambassadeur de France en Suède”; homme fort distingué et très instruit, doné d'un esprit „capable de tout”, comme le lui écrivait Descartes 1), dont il était grand ami 2). Les lettres du philosophe nous apprennent que l'ambassadeur de France possédait à un haut degré la confiance de la reine Christine. Il ne faut donc pas s'étonner que Huygens lui recommande M^{lle} de la Barre (Lettre XXIV).

Il est souvent question de lui dans la correspondance de Descartes qui faisait le plus grand cas de sa personne. Elle nous apprend qu'il s'occupait de philosophie et avait choisi la morale pour sa principale étude. Il recommanda Descartes à la reine Christine, et ce fut sur les ordres de la

1) Lettre du 1^{er} février 1647, dans les *Œuvres de Descartes*, publ. par Victor Cousin, tom. X, p. 17.

2) Dans sa lettre du 1^{er} novembre 1646 (*Œuvres*, tom. IX, p. 417), Descartes lui dit: „Dès la première heure que j'ai eu l'honneur de vous voir, j'ai été entièrement à vous, et comme j'ai osé dès lors m'assurer de votre bienveillance, aussi je vous supplie de croire que je ne vous pourrais être plus acquis que je suis, si j'avois passé avec vous toute ma vie”.

reine, qu'il l'invita à venir en Suède 1). Sa correspondance avec la Hollande passait par les mains de Brasset, ministre de France à La Haye 2).

CHARAS (Le Sr.). Dans la lettre LXV, Huygens lui recommande Madame Killigrew, dame d'honneur de la reine d'Angleterre, principalement parce qu'„elle est de la Religion”. Sans doute il est question de Moïse Charas, chimiste et pharmacien célèbre, né à Uzès vers 1618, mort à Paris, le 17 janvier 1698. Il s'appliqua particulièrement à la pharmacie et s'établit à Orange, et ensuite à Paris, où il obtint la place de démonstrateur de chimie au Jardin des Plantes. Il professa aussi pendant neuf ans la même science au Collège de France. En 1680, alarmé par les persécutions qui précédèrent la révocation de l'édit de Nantes, il se retira en Angleterre. Il y prit le grade de docteur: puis il passa en Hollande et y exerça la médecine avec succès. L'ambassadeur d'Espagne l'engagea à se rendre à Madrid. Ayant eu maille à partir avec l'inquisition, il abjura, mais jugea plus sûr de rentrer en France, où il mourut à Paris à l'âge de 80 ans 3).

CHIEZE (SEBASTIEN), conseiller au parlement d'Orange. En 1669, il fut chargé par le Prince d'une mission politique à Madrid qui dura plusieurs années 4). Huygens vivait avec lui sur le pied d'une grande familiarité,

1) Voyez les lettres que Descartes lui adresse dans les *Œuvres*, publ. par Victor Cousin, (tom. VIII, p. 613); tom. IX, p. 408, 411, 413; tom. X, p. 3, 45, 123, 133, 307, 320, 323, 329, 330, 332.

2) Voyez l. c., tom. X, p. 39, 45, 321.

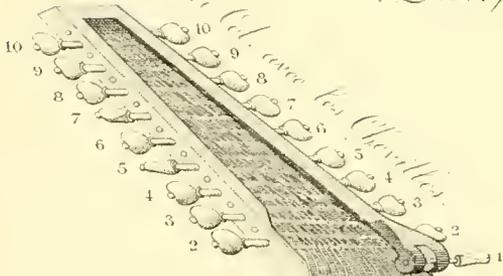
3) Voyez *La France Protestante* par MM. Haag, tom. III, pag. 341.

4) Voyez sur lui Temple, III, 423, et R. Fruin, *Aanteek. op C. Droste*, bl. 342.

On lit dans le journal de Constantin Huygens, le fils, tenu pendant les campagnes de 1673 à 1678, pag. 67, à la date du 2 octobre 1675:

„S. A. escrivit à Chieze qu'elle n'avoit encor rien touché de l'argent d'Espagne, et que pourtant elle ne pouvoit se plaindre du duc de Villa-Hermosa auquel les remises pour la payer avoyent esté faites, parce qu'elle scavoit la disette d'argent ou il estoit, mais bien de ceux qui se jouyoient dud' Duc et d'ello tout à la fois. Qu'au reste elle avoit creu de pouvoir encor emporter de cette campagne la Citadelle de Liege, par la

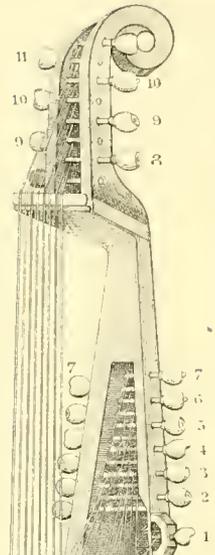
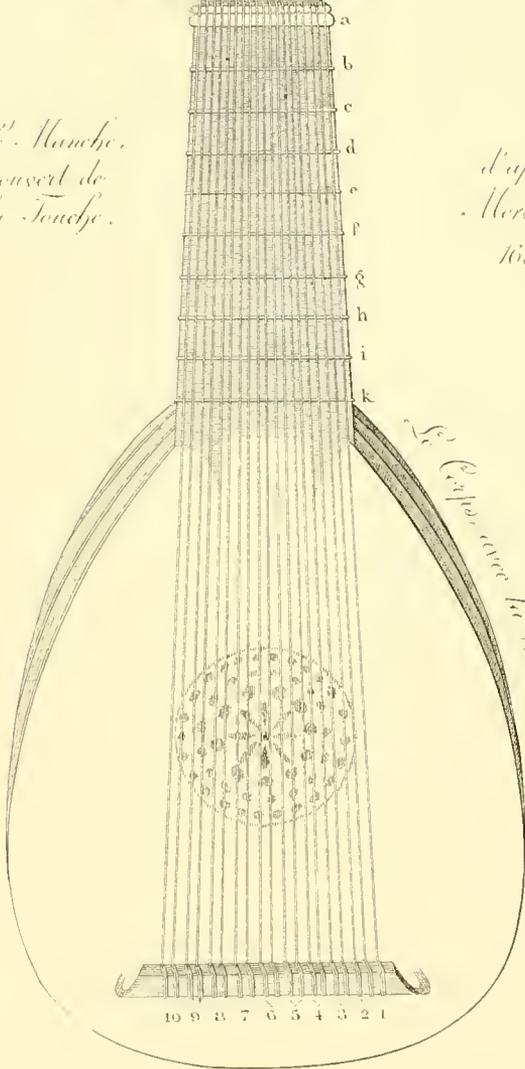
Luth.



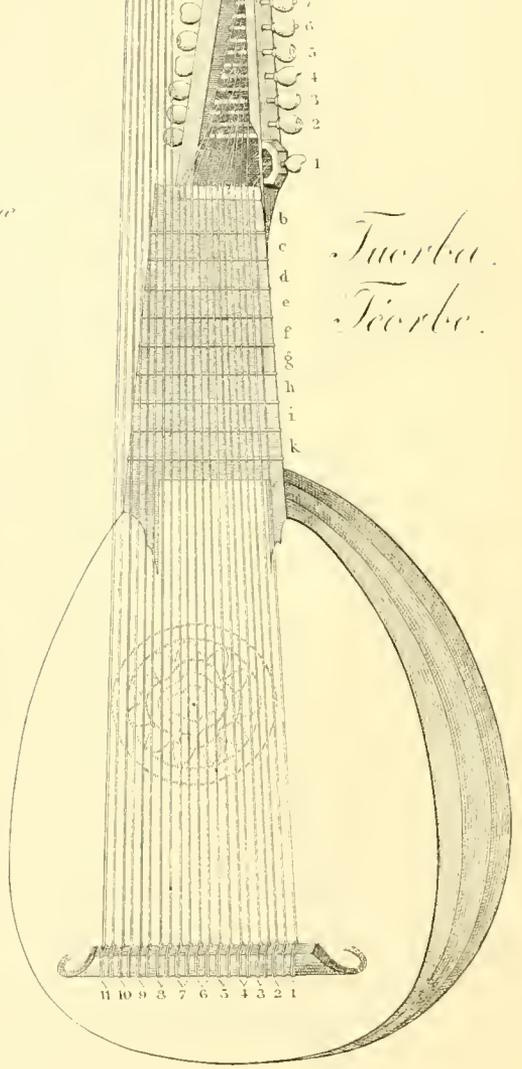
*Le Manche,
recouvert de
la Touche.*

*d'après
Mersenne
1636.*

Luth. avec la Table.



*Turba.
Tiorbe.*



et dans ses lettres il aime à le taquiner. Cependant il profite souvent de la disposition de son ami à lui rendre service. Dès 1669, il le charge de lui envoyer des cordes de luth de Rome (Lettre LIX). En 1672, il le prie de lui chercher à Madrid, où il se trouvait, „un livre du nommé Salinas” (Lettre LXVII), et lorsque Chieze a réussi, non sans peine, à mettre la main sur un exemplaire de cet auteur, il le lance à la recherche d’„une grosse poignée d’airs Espagnols” (Lettre LXVIII), et le charge de lui acheter une guitare. Chieze n’avait, à ce qu’il paraît, pas bien compris, et lui envoya des textes de chansons „avec une certaine tablature de guittarre qui fait pitié” (Lettre LXIX). Enfin il put fournir à son ami ce qu’il désirait; mais nous voyons par les lettres LXX à LXXIV, combien peu celui-ci en était content, et combien il prisait peu le génie musical espagnol.

Le ton des lettres de Huygens est toujours léger et enjoué: on ne s’en étonnera guère en voyant que son correspondant, quoique n’étant pas dans une position bien enviable, y répond sur le même ton. Il lui écrivait p. e. dans une lettre 1), datée de Madrid, le 30 mars 1672:

„Me voicy père de deux filles, et peut-estre qu’au mois de juin prochainement venant, il en surviendra une troisieme. Voila l’obligation que i’ay à la lenteur des Espagnols et au triste seiour de Madrit. Si

prise de laquelle on auroit pû assurer une grande partie de la Meuse, couvrir Namur et Luxembourg qui s’en alloient perdues la campagne prochaine et prendre des quartiers d’hiver a choix; mais que le duc de Villa-Hermosa, quoyque souhaitant la mesme chose n’avoit pû faire entrer en son sentiment ses generaux et que Chieze pourroit temoigner en Espagne que tout cela causoit bien du deplaisir à S. A.”

Le 13 octobre (pag. 73) „S. A. escritit à Chieze de tascher d’oster les impressions que son depart [pour la Hollande] pourroit causer comme s’il y avoit quelque mesintelligence entre luy et le duc de Villa-Hermosa, dont il estoit extremement bien satisfait, mais pas de mesme des Generaux Espagnols”. Encore en 1678, Huygens reçut une lettre de Chieze pour S. A. (pag. 245).

1) L’original qui faisait partie de la collection de M. S. Muller Fz. d’Utrecht, a été offert de sa part à l’Académie Royale des Pays-Bas, dans la séance du 14 novembre 1881.

i'estois à la Haye comme vous, et parmy les douceurs d'une si joviale famille, et que mon espouse se feut mirée dans les yeux de Madame de Zellein 1), nos productions s'en sentiroient; mais en ce venerable lieu je cours risque de ne travailler qu'à peupler des couvents..."

D'après une lettre du 20 mai 1677, Chieze se trouvait toujours à Madrid; sa femme était morte et ses biens confisqués, et il restait chargé de cinq enfans. Il mourut en 1679.

CHRISTINE (reine de Suède). Huygens lui fait hommage de sa *Pathodia* ainsi que de ses poèmes latins (Lettre XX).

COUCHET (JEAN). Le 6 avril 1655, Huygens écrit au Sr. Du Mont à Paris qu'il venait d'apprendre „par lettres d'Anvers que le celebre Couchet vient d'y trespasser" (Lettre XXIX), ce qu'il considérait comme „une perte insigne" pour les amateurs „curieux de bonnes espinettes." Lui-même, il le regrettait „extremement."

On sait que parmi les facteurs de clavecins anversois, la famille Couchet occupait une place honorable: on connaît Jean, qui entra dans la gilde de Saint-Luc, en 1641—1642, celui dont il est question ici; ensuite Joseph, son fils ou son neveu, qui fut admis dans la même gilde en 1665; Jean, le fils de Jean, devenu membre de Saint-Luc en 1696, et Abraham, admis en 1666 comme peintre et comme facteur de clavecins 2).

Parmi les fabricants de clavecins d'Anvers le plus en renom, on a toujours compté la famille des Ruckers ou Rukarts. Le fondateur de la fabrique, Hans le vieux, avait été menuisier; il quitta ce métier pour s'adonner entièrement à la fabrication des clavecins. Ses premiers instrumens sont de la fin du XVI^e siècle (1579). Lui et ses deux fils, Jean et André, presque aussi habiles que leur père, en envoyèrent un nombre

1) La bru de Huygens.

2) Voyez M. Edm. Vander Straeten, *La Musique aux Pays-Bas avant le XIX^e siècle*, tom. II, p. 116.

prodigieux en France, en Espagne, en Angleterre et en Allemagne. M. Edmond Vander Straeten parle à plusieurs reprises de cette famille dans ses intéressantes études sur *La Musique aux Pays-Bas avant le XIX^e siècle*, tom. I, p. 65, 195, 285; et leur a consacré une notice spéciale, tom. III, p. 325 suiv., à laquelle nous renvoyons le lecteur.

Jean Ruckers, le fils de Hans, mourut en 1642. Vers l'année 1638 on l'estimait le „meilleur maître” des Pays-Bas. Ce qu'on ne savait pas jusqu'ici, c'est que Jean Couchet était son neveu, qu'il avait travaillé pendant seize années avec son oncle, et qu'étant beaucoup plus instruit que celui-ci, grâce aux conseils de Gaspard Duarte, il avait perfectionné le clavecin. Tout cela nous est raconté dans une lettre extrêmement remarquable de Gaspard Duarte lui-même, de l'année 1648, qu'on retrouvera à l'article qui lui est consacré (pag. CXC). On pourrait en conclure que la fabrique des Ruckers devait sa renommée surtout à Jean Couchet qui, après la mort de son oncle, s'établit pour son propre compte.

DESCARTES 1) (RENÉ): le célèbre philosophe, grand ami et correspondant de Huygens. Dans la correspondance générale de celui-ci, il est fort souvent question de lui, et bon nombre de lettres lui sont adressées, quoique dans le recueil que nous publions il ne soit question de Descartes qu'une seule fois. La correspondance du philosophe français 2) ne contient pas moins de 19 lettres adressées à Huygens 3), et dans beaucoup

1) En latin *Cartesius*, nom de sa façon. Dans une lettre à Mersenne du 8 janvier 1641 (Tom. VIII, p. 439), il dit: „Je crois que dans l'impression il me faudra nommer *Cartesius*, à cause que le nom François est trop rude en latin”.

2) Reproduite par Victor Cousin dans son édition des *Œuvres de Descartes*, tom. VI—X.

3) Tom. VI, p. 302, 313, 321, 329; tom. VII, p. 410, 417; tom. VIII, p. 53 (?), 59, 63, 147, 294, 424, 632; tom. IX, p. 87, 118, 120, 139 (?); tom. X, p. 36, 112.

Dans la lettre du 18 février 1643 (tom. IX, p. 87), il promet à Huygens de lui envoyer „la copie des trois premières feuilles de ce qui s'imprime contre vous”... „Elles étaient *in-octavo*”, mais „on a retiré tous les exemplaires, et l'on imprime maintenant *in-duodecimo* chez un autre libraire que celui de l'université”... „J'ai appris que ce livre contre vous contiendra environ vingt feuilles”.

d'autres il est nommé 1). Je n'en cite qu'une seule, et encore n'est-il pas certain qu'elle ait été adressée à Huygens 2), quoique je le pense.

„Monsieur, Je ne reçus votre dernière que lundi matin, une heure après avoir envoyé celle que je vous écrivis dimanche au soir, ce qui est cause que je n'y ajoutai point mon système pour faire un instrument de musique qui soit parfait, car je ne pensois pas que vous le voulussiez encore voir; et je sais bien que vous n'en avez aucun besoin pour l'épinette que vous voulez faire faire à mademoiselle votre fille; car, pour l'âge où elle est, il ne faut chercher que les choses faciles, et ce système est beaucoup plus difficile que le vulgaire; mais vous en pourrez aisément juger, car le voici.

„A savoir, au lieu qu'on a coutume de diviser l'octave en douze parties pour les instruments ordinaires, il faut ici la diviser en dix-huit; comme, par exemple, aux épinettes les marches d'une octave sont ainsi disposées, etc., et elles devraient être ainsi”, etc. [figure].

Suit une explication par chiffres et intervalles, par laquelle il apparaît que Descartes divise l'octave absolument comme Mersenne et Bannius 3), et que ce qu'il propose revient à l'archicymbalum de celui-ci, modification du clavecin enharmonique de Zarlino 4).

Descartes écrivait sur les sujets les plus divers: questions de ma-

1) Tom. VI, p. 254; tom. VII, p. 177, 415; tom. VIII, p. 198, 341, 379, 405, 441, 448, 613; tom. IX, p. 110, 115, 571.

Huygens se chargeait d'expédier les lettres et les paquets de Descartes pour la France; voyez tom. VII, p. 154, 178, 427; tom. VIII, p. 229, 399.

2) Elle est imprimée parmi les lettres de 1638 (tom. VIII, p. 63); mais s'il y est question de la fille de Huygens, née en 1637, elle doit avoir été écrite à peu près huit ou dix ans plus tard; et nous avons vu qu'en 1646 il cherchait pour cette fille un professeur de musique (ci-dessus, pag. XXVII), et qu'en 1648 il s'occupait de l'achat d'un clavecin (pag. XXVIII).

3) Voyez ci-dessus, page CXLIV, la note.

4) Voyez ci-dessus, page LXVIII et CXXII, et les notices de M. Edmond Vander Straeten, l. c., tom. I, pag. 61, 286 suiv.

thématiques, de physique, d'anatomie, de physiologie, de métaphysique, de théologie ou de musique. Il y a lieu de s'étonner que l'art ou la science musicale, qu'il avait fort à cœur 1), ne tienne presque aucune place dans sa correspondance avec le savant musicien de La Haye.

Mais Huygens s'occupait de musique plutôt en artiste qu'en théoricien. Il n'en était pas ainsi du P. Mersemme. Le savant Minime était un correspondant infatigable : il a écrit à Descartes des centaines de lettres, dont beaucoup se sont perdues. Parmi les cent et quelques épîtres que celui-ci adressait à son ami de Paris, il y en a au moins une douzaine qui traitent des questions théoriques de musique 2). Je ne cite qu'une phrase d'une lettre du 25 février 1630 (tom. VI, p. 114), qui témoigne qu'à cette époque il n'était pas partisan de la théorie que Bannius devait lui exposer quelques années plus tard : „Je vous ai déjà écrit que c'est autre chose de dire qu'une consonance est plus douce qu'une autre, et autre chose de dire qu'elle est plus agréable . . . Je ne connois point de qualités aux consonances qui répondent aux passions”.

DESCOSTEAUX (Le Sr.), musicien attaché aux plénipotentiaires français pour la paix de Nymègue, d'après la lettre LXXXIII.

DOHNA (Le Comte FABIAN DE), né le 8 octobre 1617, était allié aux Nassau. D'après les *Tables généalogiques* de Hubner (n^o. 798), il avait épousé en premières noces Henrica Amelia, fille de son oncle Christophe de Dohua, qui fut gouverneur d'Orange et mourut le 1 juillet

1) En 1618, dès l'âge de 22 ans, il composa, à Bréda, son *Abrégé de la Musique* qui n'a été imprimé qu'après sa mort, en 1650. Victor Cousin l'a reproduit dans les *Œuvres de Descartes*, tom. V, pag. 444—503.

2) Tom. VI, pag. 56, 68, 74, 82, 85, 89, 94, 106, 114, 186, 212, 236, 243, 260 ; tom. VII, p. 154 ; tom. VIII, p. 35.

Une lettre à un autre ami (tom. VI, p. 292) traite d'„un instrument monocorde qui imite la trompette”, et qui n'est autre que la trompette marine, bien connue jusque sous Louis XVI. Enfin il en adresse une à Is. Beeceman pour le gourmandiser sur sa prétention de lui avoir appris ce qu'il avait mis dans son *Traité de musique*.

1637. Sa belle-mère était donc Ursule, fille du comte de Solms, et sœur de la princesse d'Orange. Cette généalogie diffère de celle que donne *De Navorscher*, 1880, p. 230, mais elle nous paraît moins discutable.

D'après la lettre LX, le comte Fabian était musicien et possédait deux luths, dont il jouait fort bien. Nous avons raconté d'après cette lettre, comment Huygens espérait hériter de l'un de ces instruments, et comment il avait été frustré dans son espoir (Ci-dessus, pag. XXX.).

DORP (Mad^{lle} VAN), belle personne de La Haye, cousine de Huygens qui, dans sa première jeunesse, avait eu l'intention de l'épouser. Quoique leur engagement fût rompu, ils restèrent pendant toute leur vie de sincères amis. La lettre XII nous apprend qu'elle s'occupait de musique.

DOUÉ (Le Sr.), „excellantissime faiseur d'instrumens de musique, et nommement de Luths et de Tiorbes” à Paris, comme il est qualifié dans la lettre LVIII. Lorsque, en 1669, il se rendit en Angleterre, Huygens le recommanda à Madame de Warwick.

DUARTE (GASPARD et JACQUES). Le nom de Duarte revient assez souvent dans la correspondance de Huygens. Dans notre recueil, il est question d'eux dans les lettres XXVIII, XXIX et XXXI, et la XCIV^e est adressée à Jacques Duarte.

Au XVII^e siècle il y avait, à ce qu'il paraît, à Anvers plusieurs familles de ce nom 1), dont deux nobles; et il est supposable que les amis de Huygens appartenaient à la noblesse, puisque nous verrons ci-dessous qu'on donne au fils un titre nobiliaire. Cependant ils étaient juifs portugais 2), et naturellement originaires de la péninsule ibérique,

1) *Anna Roemers Visscher Gedichten*, uitg. door Nicolaas Beets, II D., bl. 247.

2) Cela résulte de deux passages du *Journal* de 1688 à 1696 du fils aîné de Huygens. Étant en Angleterre, il s'embarqua le 7 avril 1693 pour se rendre en Hollande. A bord du même navire (tom. II, pag. 191) „in 't jacht wacren Soasso, sijn vrouw, haer moeder en broeder, Levi, de erfgenaem van Duarte, en noch verscheiden Joden.”

Le vent étant contraire, il débarqua, et le 10 il se rendit de nouveau à bord du même navire. „In dit jacht vondt de Graef Straetman, Envoyé vanden Keyser, en

comme du reste leur nom de famille et le prénom du grand-père (Diégo), l'indiquent. Le nom s'écrivait de différentes manières: *Duarte* quand il n'était pas flamandisé; mais Anna Roemers, dans un poëme sur lequel nous reviendrons, écrit *Duverte*, Nic. Lanier (ci-dessus, p. XXI) *Dewarte*; et un autre Anglais, William Swann, *De Warty*.

La famille avec laquelle Huygens était fort lié, se composait du père, Gaspard, né en 1582, de deux fils: Jacques et Gaspard, et de quatre filles: Leonora, Catharina, Francisca et Isabella 1). Je ne sais si dans leur jeunesse, elles étaient jolies, mais il paraît qu'arrivées à un âge mûr, elles étaient fort laides. Cela n'empêcha pas qu'à la cour de La Haye il ne courût sur leurs relations avec Huygens d'assez vilains bruits, qui, du reste, semblent n'avoir eu aucun fondement. Mais la médisance n'épargnait personne à La Haye 2). Il est probable qu'en 1640 deux

Soasso met sijn nieuwe vrouw-schoenmoeder, Levi Duarte's Erfgenaem, en noch eenige andere Joden." (l.l. pag. 193). — „Mevr. Acosta, moeder vande vrouw van Seasso" (l.l. p. 345).

Il est assez remarquable que Huygens ne fait pas mine de connaître autrement cet héritier de Duarte. La maison était-elle tombée en décadence, soit par la mort de Jacques, soit par une autre cause? Nous verrons dans notre texte que le fils de Huygens et même le prince d'Orange, quand ils se trouvaient à Anvers, se logeaient dans la maison de Duarte. Après 1691, Huygens se loge à plusieurs reprises à l'hôtel de Laboureur. Le 16 avril de cette année je trouve le nom de Jacques Duarte mentionné pour la dernière fois dans le *Journal* (tom. I, pag. 419): „Giugh vrighen naer Duarte, om hem noch eens te zien, maer was niet thuys. Vrouwen, voor een huys aen de overzijde van het sijne sittende, seyden, dat hem niet vinden soude als smergens, ende voor dry uren naerm. . ." A partir de cette époque les relations entre les deux familles cessent.

1) Le fils aîné fit frapper une médaille en l'honneur de son père défunt, pour laquelle Huygens composa probablement l'inscription, car parmi ses papiers, conservés à la bibliothèque de l'Académie Royale des Pays-Bas à Amsterdam, se trouve le projet suivant:

„Fratri sororibusque dilectissimis, Gaspari, Leonorae, Catharinae, Franciscae et Isabellae Duarte, communis omnium, omnium optimi parentis effigiem, aere perenni, ut merebatur, se procurante, hic expressam, ut ubique sit superstes, Jacobus Duarte frat. primog. perpetui amoris arrham d. d. L.M. CIOIOCLX. *De Navorscher*, 1879, bl. 504.

2) Le fils aîné de Huygens, nommé Constantin comme son père, raconte dans son *Journal* tenu pendant les campagnes de 1673 à 1678, pag. 174, que le 5 juin 1677, étant à Anvers, le prince d'Orange (Guillaume III) lui „parla de quelques tableaux de Duarte et me dit en riant familièrement: „Het zijn evenwel leelijke duyvels die susters van

d'entre les demoiselles Duarte étaient mariées, parce que dans sa lettre du 21 avril, le père ne parle que de „mes deux filles,“ qui chantaient des airs italiens. Le 27 décembre 1648, il ne parle plus que de la seule Leonora. Nous savons qu'elles étaient toutes bonnes musiciennes, mais il n'y a que la troisième dont le nom nous soit familier.

Elle avait été transplantée en Hollande en épousant un habitant de la ville d'Alkmaar, dont nous ignorons le nom 1). Le sien revient à plusieurs reprises dans les lettres du Drossart P. C. Hooft, qui aimait à l'inviter aux réunions intimes du château de Muiden pour les animer par son chant 2). Il n'admirait pas seulement son talent, mais il lui

Duarte“, et comme je l'avois, il me dit quelque galanterie de mon Pere, que je n'entendis pas bien.”

Il est assez vraisemblable qu'il y avait quelque liaison entre les paroles du prince que son secrétaire feint de n'avoir pas bien entendues, et ce qui se lit à la date du 29 juin de la même année dans son *Journal* (pag. 184): „Je fus me promener apres disné avec le Fiscal; il me parla de plusieurs discours assez familiers qu'il avoit tenu à S. A. touchant le Gouvernement et ceux qui luy estoient affectionnés dans le pays, ou point.

„Je lui donnay à boire du Frontignan. Au retour il me dit qu'il avoit ouy dire que mon pere n'avait pas tant de bien que quelques uns s'estoyent imaginés et mesme qu'il avoit fait de la depense considerable en galanterie et en faisoit encore.”

Il est à remarquer que le père avait à cette époque quatre-vingts ans! Borcel avait bien raison lorsque, le 7 septembre 1675, causant avec le fils, il lui dit (l. c. pag. 64) „entre autres choses que la medisance commençoit à s'establir bien fort à la Haye, et que peut estre si l'on faisoit rouer de coups un de ces causeurs là, cela feroit quelque bien.”

1) Il y a lieu de conclure de la lettre du 28 mai 1634, citée dans la note suivante, que ce mari s'appelait *Francisco*; mais il est douteux que son nom fût „Francisco Duarte,“ comme Leendertz l'a affirmé (*Hoofl's Gedichten*, I D., bl. 329).

2) Lettre du 10 août 1631 (*Hoofl's Brieven*, II D., bl. 194): „Wij hebben hier Joffr^e Tesselschae, ende verwachten daerby de Fransche Nachtegael, dat is Joffr^e Francesca Duartes. Op deeze keeltjens noodigh jek eenighe ooren, op éénen dagh ujt en t'hujs, te weeten tegens woonsdagh naestkomende.” Octobre 1631 (l. c. p. 215) à Tesselschade: „U. E. heeft tot noch toe, met haer keel, de minnende harten in 't vier, menschen en dieren op aerde, de voghelen in de lucht verheught. Nu zij ook de visschen in 't water weet t'onthaelen, en hen te doen hoveren, moet jek bekennen dat ze is à tout faire, ende goedt voor alle elementen. Joffrouw Duarte zal my vergeven, dat jek d'uwe voortaan boven de haere stel; gemerkt haere miltheit zoo verre niet en gaet, als 't water diep is: en d'uwe strekt tot den gront der zee. Ick heb, sedert den ontfang van U. E. brief, onverdubbelijk nae den haeren, dien U. E. beloofde, gehongert; om te zien wat stof

portait une „affection tresvive et tresardente.” Le *Rossignol français*, comme il l'appelait habituellement, apparaît pour la première fois au château, au mois d'août 1631, et pendant sept ans elle y vient de temps en temps, toujours accompagnée de Tesselschade. Depuis le mois d'août 1638, son nom ne se trouve plus sous la plume de Hooft. Il y a lieu

van dankzegging haere E. rijke geest zal weten te vinden, daer der geen' is. Want wy anderen hebben niet dan 't logge lijf, U E. ende de haere de ziel van 't gezelschap verstrekt..... Wy gebieden ons zeer aen Joffr^e Duarte, U E. man” *enz.*

Le 7 juillet 1633, il invite Tesselschade pour le 18 du mois, et ajoute (l. c. p. 317): „U E. gelieve Joffr^e Francisca ende haeren man mede te belezen ofte te bezingen, nae dat zy ooren hebben, om nevens U E. ende den uwen over [te] komen. Ik heb reedts den Secretaris Mostaert, ende Verburgh met Brosterhujzen besproken, om op dien tijd te passen, en de zangmaete te helpen vol maeken.”

Lettre du 17 juillet 1633 (l. c. p. 320): „Op morghen oft overmorghen verwachten wy Joffr^{en} Tesselscha en Francisca.” Brosterhuysen, dans une lettre à Huygens du 23 juillet, promet de venir et ajoute: „De Juffrouwen Tesselschae en Francisca sittender al en quinceleren „aen gheen groen heyde.” (l. c., p. 323).

Hooft termine une lettre à Tesselschade du 1^{er} août, (l. c., p. 324) par ces mots: „Franche zy gegroef, en U E. niet min, nevens U E E. mannen.”

En partant, Tesselschade avait oublié ses mules, que Hooft lui avait renvoyées. Il lui écrit le 2 août (l. c., p. 327): „Gister zandt jk U E. 't paer vergete mujlen. Nu bevinden, dat 'er Joffr^e Duarte al mcê van haere veeren gelaeten heeft. Die koomen hier nevens over waeyen. Bruin zijn ze, ende, zoo jk denk, uyt de wicken van dat helsch Engeltjen, de Min, getrokken: ende dat het jonxken in slaep gezongen moest wezen, eer 't zich zoo outpluimen liet.”

Il lui écrit en français, ce qui prouve que la belle Francisca n'entendait pas bien le hollandais, témoin la lettre suivante du mois d'août (l. c., p. 330):

„Aen Joffr^e Franche Duarte, tot Alkmaer.

„Mademoiselle, La pauvre chere en ce lieu, à une personne de vostre merite, ne meritoit des remerciements, qui ne servent, que pour nous plonger tant plus avant dans un abisme d'obligations. Si nostre bonne volonté eust esté secondée du pouvoir requis, elle eust paru d'avantage, ni failly de vous représenter parfaitement la vigueur d'une affection tresvive et tresardente, à vos contentements. Si ne laissons toutesfois, d'expier ceste faute, par une peine fort sensible, tant de regret d'avoir manqué à nostre devoir, encores que par foiblesse, comme par celle, que l'esloignement de vostre presence, et le languir après tant de rares et relevées qualitez de corps et d'esprit, nous font souffrir. Et ne nous reste d'autre soulas, sinon dans l'attente d'en gouter encores, avant que cest' esté s'eseoule. Et bien que cela soit douteux, si serions marri de nous desfaire d'un' esperance si douce. Cependant, en vous baisant spirituellement cent mille fois la belle et digne main, prions le Createur, de conserver à jamais et vous et Monsieur vostre mary en sa sainte garde, et en vos bonnes graces” *etc.*

Le 14 août, il écrit à Tesselschade (l. c., p. 332): „ . . Wat zegt gy van die over-

de supponer qu'elle quitta Alkmaar, car elle est probablement morte à Anvers, le 29 octobre 1678 1).

Mais revenons au père. Il habitait à Anvers, sur la place de Meir, un hôtel somptueux et qui était bien connu. Pour désigner la maison où le

diefsehe ooghen van Franche, die niet alleen meéslepen 't geen zy belonken, maer in de ziellooze dingen een zucht verwekken om haer naer te loopen, als zy schoon ujt hun gezicht is?"

Dans la même année, Hooft lui rendit visite à Alkmaar.

Le 28 mai 1634 il écrit à Tesselschade (l. c., p. 374) et l'invite à venir lire Marino: „Als wy vijf oft zes daeghen daeraen besteedt zullen hebben, zal 't ons lief zijn, dat den Heere D. Paeuw met zijn hujsvrouwe, ende Joffr^e Francisca met haeren genan op een' letter nae [Francisco] gelieve te volghen: ende dat U E. hen daer toe verbidde, van onzentweghe.”

Deux ans plus tard, l'intimité ne s'est pas refroidie. Le 1^{er} août 1636, Hooft écrit à Tesselschade (tom. III, p. 154): De prujmen beginnen all' teffens, op een bodt, te rijpen, en te roepen: Tesseltje, Tesseltjes mondjtje. Etlijke deuntjes van Belusar [Barlaeus] en andre roepen daer tegen aen: Tesseltje, Tesseltjes keeltje, daer zy geirne van gezongen waeren, ende wenschten wel, dat U E. Joffr^e Francisca te hulpe meêbraght.”

Nous retrouvons son nom dans une lettre du 9 août 1638 (l. c., p. 258): „T'avondt, oft morghen ten langste, verwachten wy hier de Joffr^{en} Tesselscha en Francisea. Op dit paar keelen heb jk zes paer ooren ten middaghmael genoodight: te weeten Mess^{rs} et frèrs Bartelotti, Schujl ende U E., met uwe E.E. Hooghe Overheden . . . Zoo U E. Mr. Dirk [Sweelinck] den Orgelist mede kan troonen, 't spel zal te volmaekter wezen.” Cependant Francisca ne vint pas, „die onverziens eenighe gasten gekregghen had” (p. 260).

Quoique Tesselschade vint encore assez souvent visiter le châtelain de Muiden, le nom de Francisca n'apparaît plus dans la correspondance.

1) Le Dr. Nic. Beets dit (*Anna Roemers Visscher Gedichten*, II, 246): „Op 29 Oct. 1678 teekent Huygens, naar de heer Leendertz de goedheid heeft mij uit het HS. mede te deelen, in zijn dagboek eenvoudig aan: „Obit Antverpiae Francisca Duarte”. Dès 1631 l'admiration que Hooft ressentait pour son talent, lui avait inspiré ces vers:

„Aen Joffr^e

FRANCISCA DUARTE.

„Frankje, nu neem ick het aen
Nu geloof jck dat de kollen,
Ros en waeghen, met de maen,
Van den hemel af doen rollen.
Wat is 't wonder dat ze rollen,
Op haer neuren, nederwaert?
Ghij doet, met uw zang, de schaeren
Van beneên, ten hemel vaeren.
Dat heeft wel een' ander' aerdt.”

prince d'Orange descendit en cette ville en 1673, le *Journal* déjà cité du fils de Huygens dit (pag. 5) : „Nous arrivâmes sur les 6 heures à Anvers . . . Mr. le P. logea dans la maison de Castro à costé de celle de Duarte”.

Quelquefois le prince, en venant à Anvers, descendait chez de Castro, p. e. encore au mois de mars 1678 (pag. 235); mais le plus souvent chez Duarte. Ainsi en juin 1676 : „Nous arrivâmes sur les deux heures apres midi à Anvers. S. A. alla disner a l'Aigle, mais coucha chez Duarte, ou elle alla aussi s'enfermer d'abord apres disner avec le R. P. Fagel” (l. c. pag. 101; voyez aussi pag. 173).

Tout à l'heure, en parlant des trésors artistiques que cet hôtel contenait, nous pourrions juger de son étendue.

Les Duarte étaient des gens riches, roulant carrosse, et mettant beaucoup d'argent en des objets d'art. Le père faisait le commerce de pierres fines et probablement aussi la banque. Ses affaires l'appelaient de temps en temps en Angleterre.

Lors du mariage du prince Guillaume avec la princesse Marie d'Angleterre, on s'occupait beaucoup à la cour du Stadhouder de l'achat de diamants pour la cérémonie. Il fut question d'acheter 400 perles de la duchesse de Chevreuse, qu'on évaluait 4400 livres sterling. Elles ne furent pas acquises, mais on prit les perles de l'infante, au prix de quarante mille florins. C'est à cette occasion que Duarte offrit de vendre au prince le „joyau d'importance de valeur de huitante mil florins” dont il est question dans sa troisième lettre (pag. CLXXXV), joyau formé de „quatre diamants joints ensemble (qui) font une parade d'un seul diamant de la valeur d'un million de florins”. Cet objet rare, son fils Jacques l'avait porté à Londres pour le montrer au roi. Il se rendit aussitôt à La Haye, espérant écarter, par la protection de Huygens, son concurrent Alonso de Lope, qui avait déjà vendu quatre pièces au prince. En même temps il

présenta encore à la cour un anneau dont il demandait 11000 florins. Le prince ne voulut pas mettre à ces acquisitions le prix qu'on en demandait, et Duarte ne voulut pas laisser le principal objet à moins, le roi d'Angleterre en ayant offert 6500 livres sterling. Il finit cependant par se soumettre à la „discretion” de Huygens „touchant la différence”, et il paraît qu'il se contenta de la somme de quarante mille florins.

Huygens était très lié avec la famille. Il charge le père de lui acheter, tantôt de la pommade, tantôt un clavecin de valeur; ou bien encore il lui confie la vente d'une propriété rurale. Quand les Huygens allaient à Anvers ils logeaient chez les Duarte. Un des fils de Constantin reçut l'hospitalité chez eux au printemps de 1648, et le père passa quelque temps sous leur toit vers la fin de la même année. Il y logea encore en 1659, comme le prouve l'adresse de deux lettres que lui écrivit Guillaume de Groot, et qui se trouvent aux Archives du Royaume à la Haye.

Gaspard Duarte étant mort au mois de novembre de l'année 1653, notre poète composa son épitaphe en latin, qu'il traduisit ensuite en vers hollandais 1). Trois ans plus tard, le 5 avril 1657, il composa des vers latins sur le portrait de son ami défunt 2). Dans l'épitaphe il l'appelle l'Amphion brabançon, qui de son vivant avait, par son chant, ému les pierres mêmes. Dans l'autre pièce il parle des quatre muses auxquelles il avait donné le jour, et dont il était le père, le maître et l'Apollon :

„Hic pater, hic amor, hic dux, hic Apollo fuit”.

On voit bien que le grand lien qui les unissait, était leur commune passion pour la musique. Les Duarte étaient des musiciens consommés, et cultivaient tous les beaux-arts. Huygens parle „de la maison musicale

1) La pièce latine est imprimée dans l'édition de 1655 de ses *Momenta desultoria*, p. 393; la traduction se trouve dans les *Korenbloemen*, II, 531.

2) *La effigiem C. Duarte*, publié par P. Leendertz Wz. dans le *Navorscher* de 1880, p. 17.

des Duarte” et témoigne sa confiance en leur goût musical (Lettre XXXI). Le fils aîné était organiste 1) et compositeur, comme nous l'apprend la dernière lettre de notre recueil. Il ne faisait pas moins de cas de la peinture. Aegidius Hendrickx lui dédia sa gravure d'après le tableau de Rubens, représentant *Le jugement de Paris*, que Jacques Duarte possédait, et à cette occasion il l'appelle non seulement „siugularem pictoriac artis cultorem”, mais encore „nobilem domesticum Regis Angliae” 2).

Le *Journal* précité du fils de Huygens nous permet de jeter un coup d'œil sur une partie des tableaux qu'il possédait et dont sa maison était pleine 3), et d'autre part il nous le montre conduisant le fils de l'ancien ami de son père chez les principaux marchands de tableaux d'Anvers 4), pour y faire des achats.

1) Lettre de Gaspard Duarte du 27 décembre 1648.

2) *Anna Roemers Visscher Gedichten*, uitg. door Nic. Beets, II, 247.

3) 11 Juin 1676 (pag. 101): „Puis je vis chez Duarte les pieces qui sont en haut dans sa galerie, ou il y avoit de bonnes choses. De Boerekermis vanden ouden Breugel qu'il estimoit mille franes, un homme avec une femme pesant de l'or de Quintin [le tableau actuel du Louvre?]; une piece avec force figures aussi representant une kermesse ou chose semblable de Johannes Mayus, peintre de Charles V; une autre piece de Breugel d'un paysant volé par des soldats; un Comte de Southampton tout de son long habillé de noir de Helbein; une piece d'une kermesse de Breugel en couleurs d'eau. Dans un petit cabinet en bas il y a une piece de Rottenhamer ou il y a beaucoup de figures nues, la meilleure que jamais j'aye veue de ce maistre la. Il y avoit encore la un paysage du vieux Breugel, le Roy Eduard, Elisabeth et Marie, tous enfants, de Helbein et plusieurs petites pieces de paysage du Fluweele Breugel. Dans la grande sale en bas il y a le Prince de Barbançon a cheval de Vandyck, tres bon. Je ne pûs voir les pieces dans le grand Cabinet par ce que mr. le P. y estoit avec le R. Pensionaire.” Quelques mois plus tard, en septembre, Huygens alla de nouveau chez l'ami de son père (pag. 142): „Le matin j'avois esté chez Duarte quelque temps à voir ses tableaux.” Et en 1678 (pag. 236): „Je fus chez Duarte et causay long temps avec l'aisné et vis ses tableaux.”

4) 15 May 1677 (pag. 166): „Duarte me vint prendre avec son carosse et nous allames chez Voet ou j'acheptay des desseings; il demeure au St Jansstraet dans une jolie maison. Il a deux chambres garnies de fort bons tableaux. De la nous allames chez de Vos ou je n'acheptay que quelques petits desseins. Apres cela nous allames voir un jeune Chanoine de Nostre Dame, nommé Kox, qui fait tresbien en miniature et est fort bon garçon. Il nous fit voir deux bons petits portraits en miniature de la Reine de

Nous avons déjà dit que les quatre filles chantaient admirablement; le père ne le leur cédaient en rien. Anna Roemers, qui était un juge fort compétent, les ayant entendus chanter en 1640, en avait été extasiée. Elle leur adressa une pièce de vers, où, après avoir rappelé les miracles opérés par la musique d'Orphée et d'Amphion, elle avoue qu'ils ne sont pas comparables au miracle de ses amis d'Anvers, qui ne faisaient mouvoir ni pierres ni bêtes, mais qui faisaient monter les hommes au ciel 1).

Et plus tard, en juillet 1648, M. Swann, artiste lui-même, écrit à Huygens qu'il avait entendu à Anvers Duarte et ses filles, et qu'il avait été charmé du beau concert qu'ils lui donnèrent en chantant et jouant du luth, du violon et du virginal 2).

Nous terminons cette notice bien insuffisante, en publiant les quatorze

Suede et de Hannibal Zeested, faits par un certain Fruytiers, mort a present."

En 1678 (pag. 237): „Je fus avec Duarte chez un certain Muntsaert qui me donna des desseins de Callot, qu'il vouloit vendre, pour les voir, la plus part des schizzi."

On voit que le fils était ami de la maison autant que le père. Quand il était à Anvers il voyait Duarte autant que possible. En 1677, le 14 mai, voulant acheter des desseins, „Je fus chercher Duarte, mais il n'y estoit pas (pag. 166)." Le lendemain, „Duarte me vint voir le matin."

Huygens charge son ami de l'aider dans ses achats artistiques: „J'escrivis à Happaert . . . qu'il m'achetast le dessein de Breugel, quand il devoit couster 72 livres. En mesme temps j'escrivis à Duarte et van de Wyngaerden, luy envoyant ces deux lettres pour les adresser (pag. 106.)"

1)

„ 't Comt niet bij
Wanneer als Duwerte ghij
Met u Dochters lust te singen
doet ghij vrij al grooter dingen:
Want gij Menschen van de Aerdt
Stygen doet ten Hemelwaert
En hun leert de Sonden mijen
Om haer Eeuwich te verblyen."

C'est ainsi que se termine la pièce de vers intitulée: „Aen den E Heere Duarte, hebbende de Eer gehat hem met sijn Dochters te horen singen en spelen" (*Anna Roemers Visscher Gedichten*, uitg. door Nic. Beets, II, 249).

La forme sous laquelle elle exprimait son admiration était, à ce qu'on voit, empruntée au petit poëme de Hooft que nous avons reproduit p. CLXXVIII.

2) Voyez la septième lettre de Swann, ci-après.

lettres inédites des Duarte qui se trouvent dans la collection de la Bibliothèque de l'Université de Leyde.

CORRESPONDANCE DES DUARTE.

I.

Monsieur, J'é reçu l'agreable vostre du 15^e Courant, et tout alheure nay falli dexecuter vos commandements entre ceux de ma congnoissance, pour descouvrir La Mantega dazar 1) blanche et fraiz come me mandes, ayant trouve seulement un petit. Un petit, voire q'un mien amis avoit de reserve tout fraiz dellanee passe dont il avoit faiet venir cantite pour presenter, ce quil avoit desia faiet ansi quil me deplait que je ne vous puis envoyer davantage et navoir reçu vostre Letre plutost pour le desir que je [j'ai] de vous servir que vous plaira daccepter de bonne part. Laiant delivre a messenger damsterdam, nomme Roelof Roel pour Vous faire tenir. — Lamis qui'l me l'a presente dezire de savoir le dernier pris de vostre grande maison au champs, Lanteren Hof 2) home fort riche mes non pas trop liberal desirant aussi de savoir la cauité des terres alentour: il n'ia que deux ou trois jours quil i a este. —

Monsieur, je viens ancor de prendre lhardiesse sil vous plaist de menvoyer une copie autentique hors du Registre ma neutralite que j'ai obtenu des Signeurs les Estats dholaude lan 1629 au mois davril autorise de nouveau; ceque par vostre faveur jespere dobtenir pource

1) Manteca de azahar = pommade à la fleur d'oranger, pour les cheveux.

2) Le *Lantern Hof* était une propriété située à un quart de lieue de la ville d'Anvers. Il résulte d'un mémoire fort curieux de la main de Huygens (publié par A. D. Schinkel, dans sa *Bijdrage tot de kennis van het karakter van Const. Huygens*, pag. 32 suiv.) que cette propriété était restée indivise entre lui et ses cohéritiers. 5/8 lui appartenaient, 2/8 aux Vogelaer et 1/8 aux Slachmuller. Elle était administrée par sa cousine Isabelle Alewyn, qui avait épousé J. Buix. Les négociations de 1640 n'aboutirent pas, la propriété ne fut vendue qu'en 1645.

que ceux du Magistrat de Sevenbergen me demandent les arieres de tout le temps de mon absence que je suis este en Ingel terre que je suis prest de paier moiennant que je puis estre assure de ne tomber en quelque dangier a cause de ma longue absence de quelques discours frivoles de Monsr Wachtmans, lequel pour son particulier profit ne dezire que de nous faire prendre tous les sis mois un simple pasport pour double assurance ceque je ne suis nullement davis ayant une sauvegarde par vertu de laquele je dezire grandement un jour de faire une petite promenade pour voire l'holande et vous temoingner come je suis Monsieur

d'Anvers ce 24e doctobre
1640.

Vostre tres humble et tres
Affectione Serviteur

G. DUARTE.

II.

Monsieur, jen suis bien mari dentendre par lagreable vostre la paine quaves pris por lamour de moy sur laffaire de ma sauvegarde que javois obtenu des SSrs des Etats lan 1629 le 23 de may dont jay veu le placart au contraire de l'an 1633 ne au moins je treuve dedans le mesme placart que madite sauvegarde peut toujours servir pour le plat Pais ajant une nouvelle confirmation avec une conseil et avis prenant ma place en quelque autre maison proche de ceste ville come j'ay donne entendre à Mad^{lle} Alewyns. Or touchant la vente de vostre maison, j'en ferai tout ce que me sera possible en vostre endroit ajant fait desia quelque ouverture a Monsr. vostre Cousin come vous doit mander come ausi dureste dont je me raporte. — Monsieur je vous remercie des deux airs en Italien et Francois que selon me semble netre pas un air de Court neanmoins fort agreable et bon. Je vous envoie à l'encontre deux autres airs Italliens, mes celle *d'ochi belli*

guarciri dont ausi javois faict mention ne lai pas seu trouver que sera pour lavenir. Vous baissant treshumblement les mains demeurant Monsieur

dAnvers ce 9^e de janvier 1641.

Tres humble et tres affect^e
serviteur

G. F. DUARTE.

III.

a Monsieur

Monsieur CONSTANTIN HUGGENS

Chevallier Seign^r de Suylichem
et Secretaire de S. A^e le Prince d'Orange

à la Haye.

Monsieur Apres vous avoir baise treshumblement les mains servira la presente pour vous dire avoir communique a Monsieur vostre Cousin Buyckx, come un mien amis le sieur Arnaut Lundi mavoit demande pour un joiau dimportance de valeur de huictante mil florins, de la part de S. A. le Prince Dorange ajant delivre au dit Sr Lundi un plomb et patron dun riche joiau il i a 15 jours pour faire voir audit S. A^e par voie dun gentilhomme amis dudit Lundi nomme Monsieur Jachim Ficqfort, duquel jusques a present navons ancor en aucqu'une response, et ausi Monsieur vostre cousin ma conseille que seroit fort a propos de vous donner advis de cesi afin quil vous plaise dadvertir a S. A. de ne se resoudre d'achepter quelque piece de samblable valeur jusques autant quil aie veu cestici laquele est en Londres en pouvoir de mon fils, qu'en tel cas ie lui ordonnerai de la porter lui mesme par dela, les sigr Abbasadeurs d'Hollaude lout veu a Londres et ausi donne advis a S. A. a cause du grand contentement quils ont pris de voire uue telle piece; car les quatre Diamants joints ensemble font une parade

d'un seul diamant de la valeur d'un million de florins, et come jespere quen ceste affaire me seras favorable contre ceux qui portent envie en de semblables occasions, que je congnois ce pour quoi mons^r je vous suplie de vostre faveur come jespere avec un mot de responce si tost quil soit possible. Je vous demurerai oblige de recongnoitre ceste grande courtesie. — Monsieur vostre cousin me donne ancor quelque esperance pour la confirmation de ma sauvegarde que jestimerois afin de pouvoir aller quelquefois au chapt a vostre maison avec lamis que la desire dachepter lequel a achepte avant hier une grande maison ici a la ville pour 42 (mil flor.?) ou il doibt ancor fabriquer quelque chose, m'ayant souvante fois diet quil achepteroit tout deux cele ici a la ville et la vostre au champs ce que je vous assure de faire en vostre androit le mieux que je pourai et lui priserai la grande valeur que cela couteroit a fabriquer. Finirai la presente demeurant, monsieur,

Vostre treshumble serviteur

G. F. DUARTE.

Anvers ce 24^e de mars 1641.

IV.

Aen Men Heere

Men Heere HUGENS

Tot synen huysen.

Men Heere, Also alhier van dage, comende van Londen wt Englant gearriveert ben ende voor dese verstan hebbe door mynen vader Sr Gaspar Duarte van Antwerpen, hij U E over sekere affaire geschreven hadde, so is myn vrindel. versoeck mij de cere gelieft te doen, te laeten weten door mijnen dinar, wanneer het U.E. morgen best sal gelegen wesen om hem te mogen comen salueren, ende myne saeken te comunicieren. Vergeeft my dese vernetentheyte, want en ware het niet door de fatigatie vande reyse, en soude niet gemanqueert hebben

UE. selfs van dage mynen dinst gepresentceert te hebben, hem affirmerende dat ick ben, Men Heere,

7 April 1641
van myn logis de Swanc.

UE. ootmoedigen dinar
JACQUES DUARTE.

V.

Aen Men Heere

Men Heere VAN SUYLEKUM

Secretaris van sijn Hoogheijt.

Men Heere, Also den wint noch gans contrarie is hebbe myne voyagie een weynich gearresteert, alleenlijck om te weten oft syne Hoocheijt inclinatie heeft tot den rinck. Het is een raer steen weeght ontrent 9 car^t oft 8¹/₂ naer mynen best onthouden. So hem sijn Hoogheijt acnstaet tot 11000 guls, hebbende daer nooijt voor x laet geweest, maer wel meerder voor gerefuseert, en versocke maer sijn gelieften van ja oft neen. Versekere UE den steen meer weert te wesen, ende doen dit alleenlijck, wt begeerte van te vercoopen, ende sijne Hoocheijt te dienen. UE gelieft my sijn gevoelen hier van te laeten weten, ende my geschiet voordere courtoisie, blyvende, Men Heere,

U E seer oytmoedig dinar
JACQUES DUARTE.

VI.

Monsieur, En responce de lagreable vostre du 8^e courant, je vous en remercie tres humblement de mavoir obtenu par vostre faveur la confirmation de ma sauvegarde antecedente soubz Deuren, avecq laquelle je me gouverneray selon vostre dezir afin que persone ne vous importune

pour de semblable. Je vous demeure ausi grandement oblige pour vostre bonne Affection quaves temoingne par de la a mon fils Jaques Duarte pour lendemain montrer a S. A. ce bel joiau dont ici devant Vous avois faict mention, e combien jei entendu que mons. Alonse de Lope par son industrie avoit desia vendu a S. A. quatre pieces diferentes ne au moins jespere que vostre particulier faveur aura ausi le pouvoir de quelque effect principalement en une piece si extraordinairement rare, dont vous demeureray particulierment oblige a le recongnostre, combien que jusques au present je vois peu daparence naiant faict un offre raisonnable de beaucoup moins de ce quil me couste, ce pourquoi me deplaist de ne pouvoir servir a S. A. estant asseure que S. Majesté Dingelterre auroit eu plus de contentement en ceste piece qu'en tout le reste des autres joiaux pource quil avoit desia faict demander par Melord Chamberlin a mon fils plus jesusne si son frere estoit arive en temps car S. Magesté mesme nous a offert une fois 6500 £ stg., e ne pensera jamais que S. A. laura eu pour moins. Touchant les deux pieces de musique que ci devant Vous ai envoie ne sont qua un dessus seulement. Je vous envoie ici trois autres a deux dessus en Itallien que mes deux filles chantent. Quant a la vente de vostre maison je meneray laffaire avecq industrie et reputation le mieux quil me sera possible, nous irons promener le primier beau jour que fera avecq monsr Buyckx vostre cousin, Finissant je vous baise tres humblement les mains demeurant Monsieur,

Vostre tres humble et tres affectione
serviteur

En Anvers
ce 21 de avril 1641.

G. F. DUARTE.

VII.

Monsieur, La presente servira pour confirmer Ma derniere du 25^e courant en response de la vostre du 20^e, come le tout je me soubmetois en vostre discretion touchant la difference sur la vente de mon joiau, e come javois donne ordre a Mons^r Gisberto Thollinx a Amsterdam pour Recevoir l'argent che vous ou deuvoier quelchun de sa part, esperant quen les ocasions a venir en matiere de joiaux serei previlige par vostre faveur vers S. A. sil vous plaist e soies asseure qu'il sera toujours fidelement servi que de quelqun qui se soit come je [j'ai] desia fait aparostre. Je ne lesseray pas de Reconnoistre la paine: quaves pris pour lamour de moy, demeurant a jamais, monsieur,

Vostre tres humble et affect^e serviteur

Anvers ce 27^e d'avril 1641.

G. F. DUARTE.

VIII.

a Monsieur

Monsieur CONSTANTIN HUYGENS

Chevallier, Sig^r de Suylichem

et Secretaire de S. A. le Prince Dorange

à la Haye.

Monsieur, Je reçu lagreable vostre du 6^e courant come mon ordonnance des 48 mille florins de la part de S A demeroit expedie par son Greffier lequel sen avoit cherge de la faire signer mes que le Tresorier Gl. demeroit malade, ne au moins lesseries si bone ordre avant vostre partiment que le Sr. Tholinx receveroit prompte satisfaction, dont de rechef je Vous remercie de la paine e soing que vous a plu prendre en mes affaires dont ne seray jamais ingrat aveq mille obliga-

tions. Mon fils me mande le mesme de sa part avecq beaucoup de
Recommandations a vos bonne graces pour tant de faveurs reçus, Et come
le dit mon fis avant son partiment de la Haye mavoit escript que Vous
avoit plu de prendre l'affaire a vostre charge de lachever avec moy me
fit aeroire que le dit accominodement dependoit de vostre bonne volonte
infine le cose fatte se debano lodare. Commande moy en quoy je vous
puis servir, et je vous temoigneray que je serai a jamais, Monsieur,

Vostre tres humble et Affe

En Anvers ce 9^e may 1641.

serviteur

G. F. DUARTE.

IX.

Myn Heere, U E aengenamen vanden 27 febr. hebbe ontfanghen
tot antwoorde sal seggen rakende het discours van de groote clave-
singlen met *een* volle clavier tot de octave van G sol re ut onder. UE
gelieft te weten als dat den neve van Joannis Rukarts saler 1) by name
Couchet denwelken by desen synen oom seshien jaren gevroecht heeft
ende bevonden hebbe veel studieuser van geest daer myne instructien
veel toegedaen hebben met ondersockinghen waer naer synen vorschre-
ven oom noot naer en traechte want de snelle handelinghen van touche-
ren moeten dat ondersoeken om de groote instrumenten te doen luystren
om prontelyken te obedieren waer door de subtylheden ende delicates-
sen ontdeekt werden soo om de mate van de lengde van de pennen
elawir ende teniente als soeticheyt van de Armonie, diete ende lengde
van snaren dwelek te lange soude vallen te verhaelen. Duyterste groote

1) Il était mort en 1642, voyez M. Edmond Vander Straeten, *La Musique aux Pays-Bas avant le XIX^e siècle*, tom. III, p. 329.

van de lengde vande groote clavesingels syn 8 voet wat min oft meer; den thoon Corista met 3 registers, dat syn dry diferente snaren te weten 2 snaren van unison ende een in octave die alle dry ook te samen connen gespelt worden als mede elke snare besonder met de octave, ende sonder octave gelykerwys dordinarisse clavesingelen die U E mentioneert, maer heeft beter armonie door dien als dan de stilstaende snare die niet en spelt haer evenwel van selfs moveert maekende altyts een soete stille armonie doort vorgaende geluyt van haerschelyke dwelek niet en geschiet als alle dry de snaren seffens gespeelt worden. De 2 snaren unison is deen wat scherper als dander luydende, dwelk ook een aengenaem soeticheyt causeert door dien deene een groot stroybreet langer als dander is, de deucht vande instrumenten geschiet ook dat de snaren lnier (*sic*) dunder ende langer als diek te wesen, soo datmen met deze 3 snaeren op vyf a ses diversehe manieren spelen mach, ende seer naer so saecht in toucheren moeten syn als een cleyne clavesingel waerin noch daldermeeste conste consisteert dat weynighe meesters weten, dit is soo ve(el) als aengaet de groote instrumenten vande welke tot heden toe maer vier gemaekt en syn geweest de leste de beste werden vercocht omtrent 300 ende daer naer 20 a 30 guls min, soo dat men diergelyke expresselyk soude moeten doen maeken. Nu wat aengaet de cleyne steertstukxkens van unison oft met een octave dat is elek naer syn schont-heyte (?) syn gemeynelyk eenen thoon hooger ende is myne inventie certyts geweest over eenighe jaren dienende in cleyne camers voor Couranten Alemanden ende Sarabanden te spelen. Soo U E soo hier in als in eenighe andre dinghen my gelieft te comanderen sal altyts thoonen dat ick ben, Myn Heere,

In Antwerpen den 5 meert

1648.

UE ootmoedighen Dinaer

G. F. DUARTE.

X.

*Aen Myn Heere**Myn Heere C. HUYGENS*

Heere van Sulichom

In SchravenHage.

Myn Heere, UE. seer aengenaemen van den 27^{en} der voorleden maent aprilis hebbe ontfanghen, ende UE. intentie wel verstaen, desirerende een steert stuck in unison met een volle clawier, gelyck dat van Mevrouw Swan, maer vande lenghde gelyck desen Mr. Couchet aldaer aen eenen genoempt Pater gesonden heeft, waer over aen ditto Couchet gesproken hebbe door dien diekwils tot sijnen huise gaen, gelyck hij van gelijken tot mynent compt. Nu wat aengaet de selve twee thoonen leeger soude moeten luyden dan die van Mevrouw Swan, dat can qualyck wesen ende gans geen mode noch bequaem tot eenich concert van voisen, maer wel vanden naturelycken thoon van dit lant datmen heet Chorista, ende dat is just eenen thoon leeger als die van Mevrouw Swan, dienende voor gemeyn stemmen, ende die van dita Mevrowe voor extraord^r goede stemmen die hoogh singhen, ende om Allemanden en Courranten te spelen. Van dien selven thoon hebbe ick tot myn gebruyck vier oft vijf, wtgenomen myn clavesingel van 't orgel die Chorista vanden rechten thoon is, ende soo sal die voor UE. moeten luyden, ende moet oyck wat langer wesen als die van Pater, hebbende oyck corts bevonden dat wy elke voorste snaer vande twee, die scherp luyt door

1) Il est digne de remarque qu'un siècle plus tard, le *tuono di camera*, ou le diapason de la musique mondaine, était plus bas d'un ton que le *tuono di coro* des églises. Ce que Huygens désirait, n'était donc autre chose que ce qu'on devait généralement adopter peu de temps après sa mort, tandis que les clavecins semblables à celui de Mad^e Swann se rapprochaient plutôt du diapason moderne, monté plus haut que les vieilles orgues.

de tweede taniënt behoort gespelt te worden ende dander snaer die wat meer meehelt met de voorste taniënt, want het geeft een ander harmonie, door dien dit corts met een Clavesingel geprobeert hebbe. Gelieft de brugge vande clavesingel van Pater op te heffen, ende tselve te considereren met eenen sterk te raeken, U.E. sal datelycke mijne meyninge verstaen, diergelycke dinghen als mede meer andere subtylheden te lanck te schrijven en hebben noyt by andere meesters ondersoecht geweest, door dien de selve wt oorsaeke van seer snelle handeling 1) gevoelt worden aende welcke de gemeyne instrumenten qualyck willen obedieren. UE. gelieft my volgens sijn geliefte altyts liberlycken te commanderen sonder ceremonien ende sal my altijts bereyt vinden te wesen Myn Heere

In Antwerpen den 3 mayo 1648.

UE. ootmoedighen dinaer
G. F. DUARTE.

XI.

Myn Heer, Ick hebbe ontfanghen UE. seer aengenamen vanden 13 deser waer mede my syt bedankende van de fraicheden die myn Heere UE. sone by ons al hier sonde gehoort hebben dewelke niet en syn conforme UE. groote meriten en obligatie die ick hebbe om UE. te dienen. De Clavesingel sal dese weeke gedaen wesen in unisono vanden leegsten ordinarisen thoon Chorista diemen maekt met een vollen clavier beneden tot de octave van ef fa ut toe ende boven tot de cadentie van de la sol re, niet twyfelende oft sal UE. behaghen het deesel van binnen wit als mede den bodem onder de snaren en van voren boven het clawir om alles te laten schilderen naer UE. geliefte, den rant vant tgeel stuck

1) *Handeling*: terme technique, signifiant le jeu de passages. Bannius l'explique ainsi: „handelingh, bestacnde in de gezwindigheidt van het veranderen der geluiden door het loopen der handen.”

ronsom vergult als mede de Brugge sal dese weke gedaen syn. Verhope
aldaer by UE. noch sal connen wesen voor syn vertreck naer Cleve al-
waer UE. myne ootmoedighe groetenisse sal gelieven te doen aen Mevrou
de Princesse van Oranien voor de eere die ick van Haere Hoocheyt ont-
fanghen hebbe ende sal altyts blyven Myn Heere

UE. ootmoedighen dinaer

In Antwerpen den 19^{en} jullio 1648.

G. F. DUARTE.

P.D. Het is my seer aengenaem te verstaen de Eere sal hebben
UE. desen somer noch hier te sien, dwelk grootelyckx sal extimeren.

XII.

Myn Heere, Desen sal alleenelyck dienen om aan U.E. te laeten
weten als dat de clavesingel nu gemaect is, seer soet ende liefelyck
van harmonie wort van alle de liefhebbers seer gepresen. Mr. Couchet
heeft syn wtterste debvoir daer inne gedaen, principalyck het clauwier
seer soet voor twee groote snaeren. Hy zal het U.E. morghen oft over-
morghen seynden. Seyt het selve niet minder geven en can als dertich
pont Vlems. Sy is van acht voet, Ick hadde hem geseyt van 28 £ Vl.
dan men sal hem moeten contenteren. U.E. advis vanden ontfanck, als
syn gevoelen over 't selve sal geren vernemen; blyvende altyt Myn Heer

In Antwerpen den 30 july

1648.

UE ootmoedigen dinaer

G. F. DUARTE.

XIII.

R[ecipi] 7 Jan. 49 inter Assen et Beilen.

Myn Heer, Gelyck die minder lichten geen verlichtinghe en schep-
pen als van dat al-verlichtende licht, alsoo schynen wy verduystert met
het vertreck van U.E. parsoon, doch wederom verquickt sedert het hem
gelieft heeft sijne stralen tot hier toe te laeten extenderen tot onderhout

van die arme zielen, die U.E. in sijne vermackelycke discipline gewillichlycken onderdaen sijn, totter tijt wanneer die obstaklen eens wederom geremoveert werden om dien luyster te moghen ontfangen, die UEd. haer sal gelieven toe te eygenen op dat alsoo eens wederom door de craght van sijne aengename presentie die middernachten in middendaghen moghen verkeert werden. Ondertusschen blyven wy belast met menichte van obligatien vande groote eere, die UE. ons gelieft heeft te bewysen, soo in ons weerdich te achten boven onse weerdicheden, als vande genomen moyte van de overgesonden stueken, die wy in achtinge houden als vanden persoon wiens volmaecktheden soo universalycken geadmiereert worden wenshende dat de selve door mijne dochter Leonora soo moghen uytgevoert werden volgens hunne uytneementheijt. Die Italiaensehe madrigaletten sijn oyck goet, dan presumerende dat U.E.heyte van die coopmanschap dagelyx versien wert, soo den overlast hem niet te swaer en valt, soude wenschen noch iet raers van eenige nieuwe airs van Petit Lambert, als mede iet van La Chapelle voor mynen organist door U.E. faueur te moghen becomen, dat geloove door Myn Heer, broeder van Monsr de Bellingam (aen wien bidde U.E. mynen oytmoedighen dienst te laeten aendien) lichtelyk sal connen verkregen werden, biddende U.E. te willen vergeven de impertinentie van dese onversaedelycke liedens, ende die wateren eens open sijnde met U.E. gevoechlycke comoditeijt sullen geren sien de Musick boecken vanden Hertoch van Boeckingam, om iet daer uyt te laeten schryven, de welcke met behoorelycke sorge aen UE. te rugge sullen beschickt werden. Eijndelycken waer inne ick vermach UE. aengenamen dienst te bewysen, gelieft my te vereeren met sijn commandementen, als sijnde altijt Myn Heer

UE. ootmoedighen dinaer
G. F. DUARTE.

UE. gelieft myne ootmoedighe groetenisse te doen aen myn Heer

U.E. sone van wien blyve verwachtende te vernemen oft hy sal connen becomen tghene aen hem gebeden hebbe sonder te vergeten onse alle ootmoedighe groetenisse aende vertueuse Uffrou Casembroot.

In Antwerpen den 27 dezember 1648.

XIV.

Myn Heer, U.E. aengenaemen met de afgesonden boecken worden my nu datelyck geleverd, U.E. bedanckende van 't faveur, sullen eenige stucken die ons best gevallen laeten coppieren, dat niet buytens huys en sal geschieden, op dat die niet int gemeijn en comen ende alsdan werden U.E. met behoorelycke sorge wederom beschickt. Dan hadde wel gewenst dat in plaets van desen bas, den Teneur gesonden hadde geweest, alsoo gevonden hebben twee bassen ende eenen Superius, doch oft by gevalle U.E. aldaer de twee Teneuren mochte hebben, ende desen bas manqueren, hebbe goet gedocht den selven wederom te seijnden, om in retour den Teneur te mogen ontfangen, welck soo het met U.E. groote gevoechelyckheijt niet en conde geschieden sullen ons alsdan behelpen met den selven wt de originale boecken te laeten copieren. — Voorders hebben met groot genoegen vernomen U.E. wedercompste in gesontheit van die moeiljelycke reyse, alsoo 't selve met sorge waeren verlanghende, 't saysoon van 't jaer sijnde soo onbequaem, dan sien U.E. hem onder-tusschen gesoulageert heeft met iet aerdighs voor den dach te brenghen tot sijn vermaekelyck tijtverdryf, 'twelck ons te meer animeert om d'eere noch eens te moeghen hebben van 't selve te hooren. — Aengaende myn nieu instrument is extraordinair wel geluckt, alsoo daer wat meer als ordinaris industrie in gebruyckt is geweest, wenshende noch eens d'eere te hebben dat het U.E. hooren sal.

Myne dochteren doen aen U.E. haere oytmoedige gebiedenis als van gelycke aende vermaerde joffre Casembroot, blyvende met verlan-

ghen van haer cens te moghen rescontreren om d'eere te mogen genieten van sulcken vertueusen geselschap, ende ick particulierlycken van in alle occurrentien van U.E. diust, en genoeg metter daet te mogen bewy- sen hoe grootelijx ick ben Myn Heer

In Antwerpen ad 16^{mo} febr^v

1649.

UE ootmoedighen dinaer

G. F. DUARTE.

DURING, „Docteur en medecine à Hambourg” (Lettre LXXXIX), compositeur que Huygens regardait comme un „très-beau genie.” Il était en relations avec M^{lle} Scullyn à Dordrecht (Lettre XC). Dans la collection du fameux amateur de musique J.-B. Dandeleu, décédé à Bruxelles en 1667, se trouvaient 1) des „Canzonette à 3 voci, di Richardo Duringo, inglese; imprimez à Anvers, 4 vol”. Quelle parenté existait-il entre le docteur de Hambourg et le compositeur anglais?

Le nom du docteur de Hambourg n'est pas mentionné dans la *Biographie* de Fétis, ni dans le *Musikalisches Conversations-Lexicon* de H. Mendel.

ESTRADES (Le Maréchal comte GODEFROI D'), le diplomate connu (1607 — 1686), un des plénipotentiaires français pour la paix de Nimègue. La lettre LXXXI nous apprend qu'il avait avec lui un „domestique” possédant „une des plus belles voix de France, et qui scait tous les Airs nouveaux de l'opera et plusieurs autres”. Huygens espérait se donner un jour le plaisir de l'aller entendre (Lettre LXXXII), „ceste sorte de gens ne sortants plus guere de France depuis qu'ils trouvent leur compte en cest emploi des opera qui ont besoin de tant de bonnes voix”. Cette lettre est datée du 24 septembre 1676.

FAUT (DU), compositeur de musique que Huygens qualifie „d'illustre”

1) Voyez M. Edmond Vander Straeten, *La Musique aux Pays-Bas avant le XIX^e siècle*, tom. I, p. 36.

(Lettre LVIII). Dans une lettre à Mlle de Lenclos, (Lettre LXVI), il place sa musique sur la même ligne que celle de Gaultier. Il vivait à Londres. Son nom ne se trouve ni dans la *Biographie* de Fétis, ni dans le *Musikalisches Conversations-Lexicon* de H. Mendel.

FRANCESCO. En 1668, Huygens écrit à la princesse douairière de Montbéliard qu'il avait reçu la visite d'„un certain Virtuoso, nommé Francesco, Alemand de naissance, mais eslevé dans la science à Rome” (Lettre LV). Il avait longtemps servi avec le célèbre Froberger à la cour de l'empereur „d'où ayant esté tiré en Denemarck, le mauvais paiement qu'il dit y avoir receu”, l'avait obligé à chercher meilleure fortune. Il possédait un „beau talent de tres bien chanter à l'Italienne.” Le *Lexique musical* de J. G. Walther (Leipzig, 1732) en fait un élève de Gaspard Förster. Le roi de Danemark Frédéric III, ayant nommé celui-ci maître de sa chapelle, il attira à Copenhague plusieurs artistes de renom. Il forma deux garçons comme chanteurs de dessus (Diskanten), dont l'un était un Brabançon du nom de Franz de Minde, l'autre un Allemand du nom de Franz Francke 1). Il nous semble qu'il est question ici du même personnage, mais l'assertion de Walther paraît erronée. Le nom de Franceseo ne se trouve ni dans la *Biographie des Musiciens* de Fétis, ni dans le *Musikalisches Conversations-Lexicon* de H. Mendel.

FRANCISQUE, femme artiste de beaucoup de talent, probablement luthiste, de la maison de Madame de Lorraine. Huygens la désigne toujours comme, „la petite Francisque” (Lettres XL et XLIII).

FROBERGER (Jean-Jacques), organiste célèbre de la Cour impériale et grand claveciniste, élève de Girolamo Frescobaldi, l'organiste de St. Pierre à Rome, mais avec un style à lui 2). Ambros l'appelle 3) le premier compositeur de salon, pour l'élégance, la grâce et la légèreté de sa musique.

1) Cité par le Dr. Edmund Schebek, *Zwei Briefe über J. J. Froberger*, s. 10.

2) W. A. Ambros, *Geschichte der Musik*, IV, 463, 477.

3) L. c., p. 464.

Froberger naquit dans les premières années du XVII^e siècle. Après avoir fait ses études à Rome, sous Frescobaldi, il fut nommé organiste de l'Empereur Ferdinand II en 1637; — selon d'autres vers 1655 seulement, ce qui est impossible, puisque W. Swann, dans une lettre datée de Vienne le 15 septembre 1649, écrit à Huygens, que parmi les musiciens de la chapelle de l'empereur il avait rencontré „un nommé Mons^r Froberger . . . homme tres-rare sur les Espinettes,” qui l'avait prié de remettre au Conseiller du prince d'Orange quelques unes de ses compositions.

Plus tard — nous n'osons préciser la date — Froberger fit un voyage à Dresde et à Londres, émaillé d'aventures assez romanesques. Comme il avait prolongé son congé outre mesure, sans demander la permission de son maître, il fut congédié à son retour. Mais il fut recueilli par la princesse douairière Sibylle de Montbéliard, née duchesse de Wurtemberg, résidant à Héricourt, qui le nomma son maître de musique. Il mourut à Héricourt 1) le 7 mai 1667. Huygens lui ayant écrit le 9 juin, cette lettre n'arriva à son domicile que plus d'un mois après sa mort. La princesse qui aimait et encourageait les arts, prit sur elle d'ouvrir la lettre. Voyant le cas que Huygens faisait de son cher maître, elle résolut de lui envoyer une relation fidèle des derniers moments du défunt: d'autant plus, qu'elle tenait le „Chevalier” en grande estime comme compositeur et „patron” de la „noble musique.” Cette lettre est datée du 25 juin; la voici 2):

1) Nous renvoyons pour de plus amples détails à la brochure du Dr. Edmond Schebek citée à la note suivante, et à A. W. Ambros, *Geschichte der Musik*, IV, 463 suiv.

2) Les originaux des deux lettres de la princesse se trouvent dans la collection de M. le Dr. Edmond Schebek à Prague, qui les a mises gracieusement à notre disposition. Il les avait publiées lui-même dans une brochure éditée en 1874, sous ce titre: *Zwei Briefe über Johann Jacob Froberger Kais. Kammer-Organist in Wien*. Cette brochure étant épuisée, une reproduction n'est pas superflue: d'ailleurs le texte en ayant été quelque peu rajeuni par M. Schebek, nous le donnons entièrement conforme à l'original.

„Monsieur. Ich habe mich allezeit erfrewet, in tapfern *Ingeniis* und qualifieirten personen in sonderheit welche Liebhaber der Edlen Music sein under welche zal ich vornemlichen den Hern auch setze, weil er seine Zeit hirin wol zuzubringen weis und auch schöne Harmonias an den Tag gibt, wie ich von meinem Lehrmeister und auch aus disem letsten schreiben vom 9^{ten} Juni vernomen, deshalb ich ursach habe umb verzeiung zu bitten, weil ich selben geöffnet dan ich mir die gedancken gemacht meinen Grus oder angedencken darin zu finden, deswegen ich mich dan gar sehr bedanken thue und wüntsche solcher noch besser Meritirt zu sein allein verbleibe ich Leider Gott erbarmis nur ein geringe hinderlassene scholarin meines Lieben Ehrlichen getrewen und fleissigen Lehrmeisters sel. Her. Joh. Jacob Froberger Keys. Mayest^{tt} Kamer Organist, welcher heut 7 wochen abents nach 5 uhr under werendem seinem vesper Gebet von dem Lieben Gott mit einem starcken schlagflus angegriffen worden nuhr noch etlich mal starck Athem geholt und hernach ohne Bewegung einiges glids so sanft und wie ich zu dem Lieben Gott hoffe Selig verschiden, dan er noch die Gnad von Gott gehabt das er nidergekniert laut gesagt Jesus Jesus sei mir gnädig. Und so mit zu rückgeschlagen verstand und alles hin lifen alle zu was im Schlos war kont aber niemand helfen ware selbst auch darbey. Nuhr der Liebe Gott erwecke ihn mit freuden und gebe das wir einander im himlischen und Englischen Musen Chor wider antreffen megen hat mir noch den tag vor seim Endt ein Goldstuck gebracht, welches er verpitschirt und drauf geschriben das man es nach seim Todt dem Pharher lifern solle wo er ihm ein Grab erwehlet und mich gebetten solches ja fleisig zu überlifern und ihme zu *Bauilliers* in die kirch begraben lassen auch dorten den Armen in die kirch geherig ein Almüsen zu geben und meinen geringen bedinten im

Schlos und wo er logirt gewesen auch einem jeden was verordent und mich drum gebetten und weil ich ihme versprochen und leider der fal sich so begeben, bin ich ihm in allem nachkomen und begere auch darbey zu verbleiben und habe vor billich gehalten, weil er in der fremde und keinen menschen hat so ihm angehet und auch nuhr meintwegen allein da ist mich zu informiren und bis in sein Endt mein getrewer und fleissiger Lehrmeister gewesen, schon manchen weiten weg zu Lieb gethan und ihm keine Mühe dauern lassen ob er schon nit viel gewin bey mir hate, sich viel mehr gedulden muste und wenig lust ist, einer solchen person under solchen Leuten oder ort zu sein wo man nichts weis von einseu *Virtou*, auser das ich Lust darzu hate und selbige alzeit vor eine meiner grössten Ergötzlichkeit gehalten und hertzlich gern mich noch weiters hette megen unterweisen lassen und die sach besser verstehen lernen aber leider nuhn gegangen das nicht zu endern, ihme zu schuldigen danck eine Ehrliche Leichbegängnus anzustellen so Guett es da hat sein kennen welche gescheen ♀ [freitag] den 10 May, waren auch auf meins H. Schwagern erlaubnus von seinen vornemsten Bedienten und andere noch seine guette freundt von *Montbelliard* da dan ihn die Leut wegen seins guetten Humors gelibet haben ob sie eben seine kunst nit verstanden *Adversarii* bleiben aber auch nit aus und meiu es seie der sachen zu viel getan und nit recht weil er nit mehr unser Religion gewesen 1) und was noch mehr allerlei so reden oder *Judicien* sein mag, doch reuct es mich nit, ich höre gleich was ich wolle dan seine Rare *virtou* und Herz bei dem er in dinsten gewesen meritiren noch wol eine Ehrliche Begleitung zur letze ohne was ich noch vor mein pershon wie vorgedacht Guettes von ihme Empfangen habe, so ist er ja doch auch noch ein Christ und guttes lebens gewesen, ist mir gewis sauer genug ankomen und bin kein

1) En Italie il s'était converti au catholicisme.

Lachender Erb, mechte mir noch als Herz und Augen iber gehen, wan ich bedenke was mir mit ihme abgestorben weis es wird dem Hern Chevalier auch leid sein dan er auch einen guetten freund aln ihme gehabt, und so viel ich aus deselben schreiben vernomen ist er auch von dem Her. in Ehren und wehrt gehalten worden, deswegen ich mich dan understanden dises schreiben an ihne abgehen zu lassen und-ausfirlich zu berichten seinen abscheid aus diser welt hoffe und bitte mir es ja nit in unguttem aufznnehmen, weil ich eben auch ein Liebhaberin der edlen Music und den Hern Chevalier wie *Patron* derselben halte und ihme Jederzeit wol affectionirt verbleibe.

Sibylla H. Z. W.

♁ [Dienstag]

Hericourt den 25 Juni 1667.”

Huygens ne reçut cette communication que le 23 juillet à Bréda. Il y répondit par sa lettre, du 29 août dont nous avons reproduit une partie (N°. LIV) et dans laquelle il fait un éloquent panégyrique de son illustre ami. Il pria la princesse, en son nom et en celui de „l'illustre Signora Anna”, de leur communiquer les œuvres du maître qui leur étaient restées inconnues. Le 23 octobre la noble dame lui fit réponse. Comme elle avait promis à Froberger de ne pas se dessaisir de ses manuscrits, elle se fit scrupule de lui envoyer tout ce qu'il désirait; mais sachant que le défunt avait beaucoup d'amitié pour le „chevalier” et ne lui aurait guère refusé quelque chose, elle se déclara prête à faire copier pour lui ce qui lui manquait, pourvu qu'elle sût ce qu'il possédait déjà: à condition cependant qu'il ne le publierait pas. Voici du reste le texte même de sa lettre.

II.

A Monsieur

*Monsieur HUYGENS chevalier, Seigneur de Zuylichem
Zelheim, Monnicheland, premier Conseiller de Mons. le
Prince d'Orange à la Haye.*

„Monsieur von desselben schreiben, welches mir sehr angeneh-
m, habe ich vernomen, wie hoch er mit mir beklaget den verlust meines
lieben und aller Ehrenwertesten Lehrmeisters Seligen Todt, welchen ich
noch däglich hertzlich betraure, wan ich bedeneke was kunst und
geschicklichkeit mit ihm abgestorben und seiner weitem underrichtung,
welches mein grösste ergetzlichkeit gewesen, ich nit mehr geniessen kan
und mir seiter schon so viel sachen under Gesicht und Handen komeu
das ich seines herlichen sinreichen Geistes und getrewer Lernung wol
von nöten hete und weitem berichts bedurfte und gegen ihm nuhr wie
ein unmündiges Künd oder Conterfait gegen dem lebendigen Original zu
rechnen. Seine Edle Compositiones, habe ich so lieb und wehrt, das
ich sie so lang ich liebe nit kan oder begchre aus handen zu lassen,
dan ichs ihm auch so oft und viel auf sein begereu versprochen, nie-
manden nichts zu geben, oder wan ich ja Jemanden was geben wolte
mechte ich von den 2 ersten oper: was zukomen lassen das andere solte
ich vor mich behalten, weis zwar wol das er den Herrn Chevallier
hertzlich geliebet und nit gerne was versaget hat, also wil ich auch
noch gerne was von seinen Composition abcopiren und ihm zukomen
lassen, wan ich nuhr wiste was er schon von seinen sachen bei Handen
hette oder nit, aber doch mit diser Coudition das man sie nit lisse
gemein werden, dan er mir oft gesagt das vil von seiner Composition
vor ihre *Composition* ausgeben und doch nit wisten mit umbzugeheu,
sondern selbige nuhr verderben und also nit mege das seine sachen under

andere Leut hände komen täten, wolte ihme also nit gern uderm Boden noch was zu Leidt thun, weil er mir bis in sein Endt mein getrewer Lehrmeister verbliben, habe ihm noch zur Gedächtnus lassen einen Grabstein machen, ist nicht ohn fein, wolte Gott ich were so glickselig einmal bei dem H. chevallier zu sein, dan ich niemands umb oder bei mir habe so dise Edle Kunst verstehet, wolte gern das *Memento Mori Froberger* bei ihme schlagen so guet mir nüglich were der Organist zu Cöllen *Caspar Grieffgens*, schlägt selbiges stueck auch und hat es von seiner Handt gelernt grif vor grif, ist schwer aus den Notten zu finden, habe es mit sonder (*sic*) fleis darum betracht wiewol es dentlich geschriben und bleibe auch des hern *Grieffgens* seiner meinung das wer die sachen nit von ihme hern *Froberger* Sel. gelernt, unmüglich mit rechter *discretion* zuschlagen, wie er sie geschlagen hat, der liebe Gott gebe das wir alle *Musie* liebhabende uns bei ihme im Himlischen *Musen Chor* ergötzen megen *Amen*. Zu disem Ende ich dan den Hern *chevalier* bester massen befehlen thue dem lieben Gott als geber und erhalter aller Guetten Gaben verstandts weisheit kunst und geschichtigkeit das er noch viel Jar und Zeit mechte in allem wolstand und ruwiger Leibesgesundheit sein Leben zubringen und derenmall eins alles leidts ergetzet werden, verbleibe also himit dem hern *chevalier* alle Ehr und gefallen zu erweisen wol geneigt.

Hericoart den 23 Octobris 1667.

Sibylla. H. Z. W. W.

„Signora Anna Bergerota ist mir wegen ihrer *virtou* wol bekannt wie auch ihre schwester *Catarina* von welcher hand ich des Hern *Freseobaldi sel. Conterfait* in meinem *Museo* habe, so ich dem Hern *Cheval.* was zuschiken werde, darf er es selbiger wol *communiciren*, aber mit voriger *Condition.*“

Huygens reçut cette lettre le 18 novembre 1667 et n'y répondit que le 4 août 1668, par la lettre LV de notre recueil.

Cette correspondance est fort intéressante, non seulement parce qu'elle nous montre la haute estime dans laquelle cette princesse accomplie et femme de cœur tenait les arts et les vrais artistes, mais surtout parce qu'elle nous apprend le grand cas qu'un maître du mérite de Froberger faisait du talent de notre compatriote. Du reste le souvenir de Froberger ne s'éteignit pas chez Huygens. Encore en 1675 il envoie à St. Luc „une gigue de feu le grand Frobergher”, qu'il avait transcrite pour le luth et qu'il loue d'importance (Lettre LXXVIII). On peut déjà se former quelque idée du noble talent de cet artiste en consultant la petite collection des *Maîtres du Clavecin*, publiée par Litolf.

GACHET (M^r), „tres-sçavant Arbitre en toute matiere d'harmonie.” En 1677 Huygens lui envoie, sur sa demande, sa *Pathodia*, avec prière de la critiquer avec indulgence (Lettre LXXXIV). Son nom n'est mentionné ni par Fétis, ni par H. Mendel.

GAULTIER (J.). Ni dans la *Biographie universelle des Musiciens* de Fétis, ni dans le *Musikalisches Conversations-Lexicon* de H. Mendel, cet artiste ne se trouve mentionné. Il y a eu plusieurs artistes de ce nom, „mais leur renommée comme luthistes n'a guère laissé de traces notables dans les biographies spéciales,” a dit M. Edmond Vander Straeten 1), qui lui seul a parlé du Gaultier, ami de Huygens (p. 364); mais il orthographie son nom *Gouterus*, à la manière des inscriptions latines: encore n'est-il pas bien sûr de son identité. „Il serait assez piquant, dit-il, d'apprendre que ce virtuose n'est autre que le Gauthier dont Huygens fait l'éloge, et dont le nom sonne un peu comme celui de l'archilutiste admis à la cour du roi d'Angleterre: *Gauthier, Walterus, Wouterus, Gouterus.*” Après les pièces que nous publions, il ne peut plus exister de doute à cet égard: il s'agit bien de cet artiste „qui eut, à l'apogée

1) *La Musique aux Pays-Bas avant le XIX^e siècle* tom II, pag. 356.

de son talent, une réputation énorme, tant à la cour qu'ailleurs". Je suppose qu'il est compris parmi ceux dont parle de la Barre dans sa lettre du 15 octobre 1648 en mentionnant „l'opinion de Mrs. les Gautiers et autres excellents joueurs de Luth."

Huygens avait fait sa connaissance à son troisième voyage en Angleterre en 1622. Il l'entendit à Londres dans les fêtes musicales de la famille Killigrew, et il le proclame l'émule du fameux Lanivius :

„Proximus his qui deliciis succedere posset,
Ganterius (proh quantus?) erat; quo nomine magnum
Artificem solo satis insignire viderer,
Ni se Gaunteria majorem stirpe Britannis
Judicibus, nec me contradicente, probasset.
Dii superi! qua vi dextrae, qua saepe sinistrae
Eripuit mihi me, dubium chelys illa quid esset,
Enthea, an humanae molimen et impetus artis."

C'est ainsi qu'il s'exprime dans sa *Vita Propria* (L. II, vs. 199).

Huygens a gardé pendant toute sa vie un vif souvenir des réunions musicales chez les Killigrew. S'il s'exprime avec tant de chaleur en 1677 sur le plaisir qu'il y a goûté; en 1671, dans une lettre à Mademoiselle de Lenelos (n°. LXVI), il prône le talent de la dame anglaise, et aime à lui parler des „belles pièces des Gautiers" etc. Il paraît que dès ce voyage à Londres ils étaient restés liés. Dans la LXIX^e lettre Huygens raconte une anecdote que Gaultier lui avait racontée sur son séjour à Madrid. Cela eut peut-être lieu lors de la visite qu'il fit à Huygens à La Haye en 1630 1). En 1647 leurs relations interrompues furent renouées. Au mois d'octobre de cette année Gaultier lui envoya quelques pièces de sa façon, accompagnées de la lettre suivante, qui se conserve à Leyde :

1) Voyez ci-dessus, pag. CLXI.

I.

„A Monsieur HUGUENS, Seigneur de Sulcum, Conseiller
et premier Secretaire de Son Altesse.

R[eçue] 7 octob. 47.

Monsieur Lasseurance que Monsieur de la Martinay ma donnée que vous auriez agreable dentendre de vostre humble serviteur me donne la hardiesse de vous presenter quelque petites choses de nostre luth Et quelque airs a chanter. Si lez trouvez agreables je vous prie de commander celuy qui sestimera tousjours heureux davoit la calité de Monsieur

Vostre tres humble et tres affectionné serviteur

J. GAULTIER.”

Huygens profita de ces relations renouées pour prier Gaultier de lui procurer un bon luth, et nous avons vu avec quelle ardeur celui-ci s'était mis à son service (ci-dessus, pag. XXIX). Il faisait grand cas du talent de M. de Zuylichem: non seulement il voulait lui céder son propre instrument, mais encore lui écrit-il qu'il espérait pouvoir se rendre en Hollande pour se faire entendre de lui.

Voici les lettres de Gaultier auxquelles nous avons puisé les susdits détails.

II.

„A Monsieur, Monsieur HUGGENS.

Monsieur Jay receu tant dhonneur par la vostre que je suis tout confus me voyant cy peu capable de vous rendre mes devoirs et maquitter du service que ie vous ay des longt temps voué. Vous mavez faict lhonneur de me commander de vous trouver un luth de Boulogne

a neuf cottes je vous diray Monsieur que tous les luths de bologne a 9 cottes sont de Laux Maller qui est mort il y a six vingt Ans 1) et sont tous la plus part de moyenne taille et non propre pour chanter Et croy quil ny en a en tout le monde cinquante pour icy je suis certain quil uy en a pas six il y a eu deux Autre Maistres lun se nomme Ansin 2) et lautre Sigismon Maller qui on fait un peu apres plus grande cantité de luths et de grande taille mais ilz ont honze cottes. Je me suis mis desja en devoir et fais recherche tant quil mest possible il y a bien icy dautre sorte de luths qui pourront servir et peut estre ausy bien rayusir pour le chanter ausy bien qun luth de Bologne. Il en [est] de Sconuel qui sont grands Sil vous plaist me mander de quelle façon le manche soit et sy vous voulez quil soit pour jouer des piesces et ausi pour chanter je le feray accomoder. Je vous prie Monsieur de croire qu'il ne manquera rien en moy de vous servir en cette affaire et vous tesmoigner que je suis Monsieur

Vostre tres humble et tres obeissant serviteur

J. GAULTIER."

III.

„A Monsieur, Monsieur HUGENS.

Monsieur depuis ma laittre eserite il cest rencontre un gentilhomme de mes amis qui avoit fait accomoder un luth et emmanché de neuf et me la apporté pour me le faire toucher il sest trouvé que le luth est absolument le plus beau et meilleur luth de Bologne qui soit en Engleterre

1) E. G. Baron, dans son livre allemand sur le luth (Nurenberg 1727), dit à deux reprises (p. 56 et 92) que Laux Maler vivait en 1415.

2) Il faut probablement entendre: Hans Frey, contemporain de Laux Maler. Voyez ci-dessus, p. CXLIX.

de sa grandeur ainsi que le desirez plustost plus grand que petit il est a neuf cottes et de Laux Maller il est barré et emmanché par maister Nicolles que ne [*lisez: nous*] tenons icy pour le plus e[x]cellent qui soit icy pour le barré et pour les reste aussi cest un luth propre a chanter aussi qua jouer des piesces. ayant monstré vostre lettre a ce gentilhomme a ma priere il a voulu laisser aller Le pris est dessus de telles conditions que ne serez forcé a rien que cet quil vous plaira qui est que le gentilhomme et moy nous nous obligons par escrit a Monsieur Civait [*Cricait?*] que cy nagreez le luth le renvoyant nous rendrons la somme que sera trente livre esterlin. Je ne voudrois pour toutes les choses du monde faire aucune action pour vostre service qui ne fust sincère et naitte et san aucune falsification A mon jugement le luth est le plus excellent que jaye jamais ouy de sa grandeur. Si je suis si heureux que de vous pouvoir plaire en cela je continueray lespoir que jay tousjours eu davoir la calité de, Monsieur,

Vostre tres humble et tres affectionné serviteur,

J. GAULTIER."

IV.

„A Monsieur, Monsieur DE ZULCUM a la Haye.

Monseigneur, Jai receu celle dont il vous a pleu honorer vostre serviteur. Le souvenir quavez des petitz devoirs que iay taché de vous rendre sont cy peu de chose qui ne merite de vous le moindre remerciement. iay eu cy peu de temps a faire quelque chose devant mons^r vostre filx que cest plustost sa courtoisie que mon bien joué du luth. Jespere et mon Ambition est qu'au paravant que mon jeu de luth diminue aller exprés pour avoir l'honneur de paroistre devant vous comme celuy que je choisis peur en juger et me donner le dernier tiltre que jy puis esperer. Je vous diray doneq Monseigneur touchant le luth que desirez

avoir de moy Madame Staford men a parlé sans rien conclure estant malaise si vous nentendez mais raisons. Ledit luth a esté choisi dans une quantite dautre venant de Bolonnie et le seul de Laux Maller mort cent cinquant ans passés, et achetté par un nommé Jehan Ballard joue[ur] de luth de Sa Majesté et luy a couuté soixante pistolles le corps et la table seulement depuis layant fait acommoder et apporté en Angleterre durant la vie du dit Jehan Ballard jamais le Roy na secu avoir ledit luth pour aucun argent ou menace que se fut. l'homme venant a mourir et le luth e[s]t demenré entre les mains de quelques pauvres parans qui aprais plusieurs debats et marchez, a-t-on donné cent livre Esterlin Et apres le Roy me la donné qui est la seule chose que jay de reste apres trent Anné de service 1). Et lexcellence dun bon luth augmente ou diminue le jeu daucune personne Je vous laisse don Monseigneur le juge de cette affaire il ny aura jamais personne que vous qui laye pour quelque grand somme que ce soit Et pour traiter avec vous comme avec ecluy que j'onore au de[r]nier point si lavez agr[e]able je envoiray le luth, et en jouerez et le montrerez et comparrez ainsy quil vous plaira. Est peult estre que lhumeur vous passera et serez raçasié en ayant joué pourveu que me le renvoyez sein et sauf je seray content. Et si le desireis avoir le pris sera ce qui la cousté au Roy. Jaymerois mieux perdre le luth que de vous desplaire en quoy que ce fut. Je ne desire rien plus que de me conserver en la calite de Monseigneur

Vostre tres humble et tres obeissant serviteur

J. GAULTIER."

1) Thomas Mace, dans sou livre intitulé *Musick's Monument*, etc. (1676) était moins bien renseigné sur ce même luth. Nous lisons dans *Grove's Dictionary of Music*, II, 177: „According to Thom. Mace, „pittifull old, batter'd, crack'd things” of Laux Maler would fetch a hundred pounds each . . . He (p. 48) quotes the King, Charles II, as having bought one through the famous lutenist Gootiere; and one of the same master's pupils bought another, at that very high price.”

„A celle fin que je me face tout a fait bien entendre cest que je vous envoiray le luth sans aucun argent ou demande quelque se soit pourveu que me le renvoyez sein et sauf.”

GESSAN (Mad. DE), „religieuse à Montfleuri”. A sou retour de France, en 1665, Huygens se trouvant à Copet, lui envoie sa *Pathodia*, dont il lui avait parlé (Lettre XLVI), pour qu'elle fit exécuter ces compositions par ses co-religieuses. Elle tarda de lui répondre, et ce ne fut qu'au mois de janvier de l'an 1667, que l'auteur reçut le „compliment de Montfleuri” (Lettres LII et LIII).

GOBERT (THOMAS), „maistre de la chapelle du Roi-Très-Chrestien,” comme Huygens l'appelle. Il était Picard, et dès 1630, chanoine à Saint-Quentin 1). C'est lui qui avait surveillé l'impression de la *Pathodia*. Huygens en convient dans une lettre à M. de Villiers. Nous avons d'ailleurs raconté, p. XXIII, la part qu'il prit à la publication de cette œuvre.

Il paraît que Huygens lui envoyait de temps en temps des échantillons de ses compositions: la lettre XXXIX, écrite en 1659, ne laisse aucun doute à cet égard; et nous savons par sa lettre du 26 janvier 1655, que nous avons publiée ci-dessus (pag. XXIV), qu'il lui parlait volontiers musique. — Durant le séjour de Huygens à Paris ils se voyaient fréquemment, car notre auteur raconte qu'il avait „souvent ouy feu le bon M. Gobert et d'autres se plaindre qu'ils avoyent mille peines à bien faire chanter leurs nouvelles pièces” (Lettre LXXV).

Sa deuxième lettre nous apprend combien il estimait la musique de Huygens: „en sorte que l'on peut asseurer qu'en France ou en Italie on ne peut point treuver une plus belle manière” (voyez ses lettres III et IV). Il allait même jusqu'à le prier de „corriger les deffauts” de ses compo-

1) Voyez Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*, tom. IV, p. 41.

sitions à lui Gobert. Il ne faut pas s'en étonner, puisqu'ils appartenient à la même école. Gobert, autant que Huygens, aimait fort „la manière Italienne” (Lettre III). Cependant, il faisait ses réserves. La musique du prince de Venosa ne lui plaisait que médiocrement; par contre il faisait beaucoup de cas de celle de Claude Monteverde.

Malgré son penchant pour la nouvelle école italienne, il composait peu „d'airs françois . . . ayant beaucoup à travailler et sur de longues matières pour le service de la chapelle du Roy” (Lettre III). En 1676 parurent à Paris (au Querendo) les „Pseaumes de David en vers françois par A. Godeau. Av. Musique par Th. Gobert”, un vol. in-12°.

Il était en relations suivies avec le Père Mersenne, M. le Premier et son intendant Tassin, tous grands amateurs de musique (Lettre III). Il connaissait aussi „le seigr Louygy” (Lettre V), à propos duquel nous notons que, dans un post-scriptum de sa septième lettre, écrite probablement peu après le 15 février 1647, il informe Huygens qu'il venait d'arriver à Paris une vingtaine de musiciens Italiens que le cardinal de Mazarin avait fait venir: „quatre hommes et huit castrats.” — „Ils concertent une Commedie que le Seigr Louygy fait exprès pour représenter au Carnaval.”

Cette „commedie”, représentée au Palais Royal, en présence de Leurs Majestés, le 5 mars 1647, était l'*Orfeo e Euridice*, et le Sr. Louygy n'est autre que Luigi Rossi, „un des plus célèbres compositeurs du XVII^e siècle”¹⁾.

Nous donnons les lettres de Gobert, dont la première (imprimée ci-dessus), la deuxième et la quatrième sont des copies de la main de

1) Voyez M. Edmond Vander Straeten, *La Musique aux Pays-Bas avant le XIX^e siècle*, tom. II, p. 152.

Il est assez remarquable qu'à Amsterdam on ait déjà représenté un opéra en 1634: *la pastorale de Juliane et Clavdien*, de J. H. Krul. Voyez ma *Geschiedenis der Ned. Letterk. in de XVII^e Eeuw*, I, 195. En 1650 on donna le premier opéra bouffe: *Pekelharing in de Kist*, l. c., II, 450.

Huygens qu'il a collées dans l'exemplaire de la *Pathodia* de la Haye; les autres sont les lettres originales, conservées à la Bibliothèque de l'Université de Leyde.

II.

*„Le sieur GOBERT maistre de la Chapelle
du Roy Tres-Chrestien 20 may 1646.*

„Monsieur Je me resens infiniment honoré de celle qu'il Vous a pleu mescrire, laquelle me donne occasion de Vous tesmoigner moy mesme, que jay eu grand contentement à chanter et considerer Vos beaux pseumes, pleins de belles chordes et beaux chants, avec belle expression et scantion de la lettre, ou les dissonnances sont parfaitement bien recherchées et employées, En sorte que l'on peut asseurer qu'en france ou en Italie on ne peut point treuver nne plus belle maniere. Ils sont propres à toucher et esmouvoir les passions, estans bien executés. Les plus intelligens qui les verront et qui ignorent Vos qualités, ne les prendront iamais, pour de productions de Vos divertissemens, mais plustost d'une meditation serieuse. Ce sont mes sentiments, Monsieur, que je tesmoigneray tousiours partout, n'ignorant point Vos universelles et rares qualités, qui ont fait cognoistre Vostre nom partout, et qui sera desormais en particulier honneur à nos practisiens et renouvelés par my la conversation de beaucoup de gens d'honneur”, etc.

III.

*„A Monsieur de Zuilchem, Conser et Secretaire de
son Altesse à l'armée.*

„Monsieur, Monsieur Tassin ma communiqué le memoyre qu'il vous a pleu luy recire entierement pour moy. Je vous dire sil vous plaist, Monsieur, que selon vos ordres jay tousiours attendu les pseumes et

airs que vous avés mande que vous envoyries pardeca. a present que nous sommes commandés d'aler a Fontaine bel eau pour servir le Roy, je ne pouré point avoir le bonheur de travailler avec Mr Balard pour vostre Impression, qu'apres le retour de Sa Majestée. n'ayant point encore receu vos ordres pour cet effet je voy qu'a present rien ne presse a cette consideration; aussy consideres-ie que de vostre part vous estes dans le fort de vos affaire, qui a ma creance ne vous peuvent donner tant de relache pour vous divertir a la musique, ou pour le moins n'esce pas sans g[r]ande admiration de ma part, ce qui ma fait apprehender Monsieur de vous reerire, de crainte de vous importuner, pour les nottes que vous avez pris la peine de faire sur les petites observations que je vous avois escript. Je nay rien a y contredire, seachant que lon permet beaucoup de licences aux choses qui sont touchées sur les instruments, et en telles manieres de recitatifs que sont vos pseumes ausquels je voy ayusy quil vous a pleu me mander que vous aymés la maniere Italienne. Je vous assure mr. que je ne croy pas l'aymer moins que vous, et estime fort la recherche et l'essay qu'il font de beaucoup de belle chordes et dissonances mais j'advoue que je souhaite quelles soient pour le contentement de l'oreille, en cette consideration il me semble quil y a beaucoup a trier et a esplucher dans leur mnsique, entre autre dans celle du prince de Venouse dont jay veu quelque ouvrage qui estoit en partition a quatre parties, ou jay treuvé peu de bonnes choses a mon sentiment, mais dans quelques autres beaucoup de belles et bonnes choses, comme dans quelques madrigalles, qua fait Monteverdè et dans plusieurs airs de differens autheurs que nous avons pardeca, et des quels Mr. je vous envoyre coppie si vous en avés affection, en m'envoyant sil vous plaist une liste de ceus que vous aures.

Pour ce qui est du peu que je fais, je m'estimeré tousiours favorisé

d'en avoir vostre sentiment et vostre correction, vous asseurant que jay un singulier contentement dans les rencontres des sentiments differens et resonnés. Je ne manquere Mr. de vous faire transcrire plusieurs choses. Il est vray que la pluspart de nos ouvrages de Chappelle sont de difficile execution ayans besoing de beaucoup de voix : Je ne laisseré pourtant de vous en envoyer quelque chose. Jay aussy plusieurs antiennes recitatives a deux et une basse continue, dont je vous envoyré les meilleurs, pour des airs francois jen fais peu ayant beaucoup a travailler et sur de longues matières, pour le service de la chappelle du Roy. Je vous diré monsieur, que Monsieur le premier ma parlé souvent, et le pere Mercene, de vous trouver une persone pour enseigner la facon de chanter. Jay beaucoup differé et consideré avant me determiner. Jay esté veoir ces jours passés mondit Sr. le premier pour vous en presenter un, lequel vous a escript sur ce suiet. Jay jugé et estimé qu'il a beaucoup de qualites pour vous plaire, estant propre pour enseigner la maniere de bien chanter et mesure pour vous donner contentement a l'entendre executer ayant la disposition et la voix avec le tuorbe. Il est jeune de bonnes meurs et Garcon de cœur. Il a du genie beaucoup pour composer des airs, et en a fait plusieurs qui reussissent et sont bien recus. Il a inclination d'avoir l'honneur de vous rendre service. Je croy monsieur que cest ce qu'il vous faut, et quil sen rencontre peu de mesme. S'il vous plaist de mander un mot à monsieur le premier, on si vous m'en donnés ordre je vous l'envoyre et le fairé partir incontinent. Je vous demande pardon de ce long entretien qui ne part que de l'inclination et de laffection que jay de vous faire cognoistre que je suis Monsieur

Vostre treshumble et tres obeissant serviteur

de Paris ce 17^e juillet 1646.

GOBERT."

IV. Idem du 20^e Aoust 1646.

„Monsieur, J'ay receu en mesme temps les deux pseaumes quil vous a pleu m'envoyer. Ils ne sont point de moindre force que les autres. Le *De profundis* est tres beau, la Basse se pourmeine bien et la varieté de sa modulation davec la douceur des accords touche beaucoup, Joint au meslange et transitions de Bemol en Becaré, que vous y pratiquez si aggreablement. Le *Dilataverunt* est aussy parfaitement beau”, etc.

V.

„A Monsieur HUYGENS Conseiller d'estat de son
altesse Mr le prince d'Orange.

„Monsieur, J'ai receu celles quil vous a pleu m'adresser depuis que je ne me suis donné l'honneur de vous rescrire, ayant esté a vandange ensuite du congé que la Reine nous en avoit donné depuis le 8^e du mois precedant, qui est une coustume ordinaire, ce qui ma fait manquer a ma promesse a ce mien retour Jay veu beaucoup de belles choses tant dans vos airs Italiens que françois. Je seré bien ayse demployer le temps quilz meritent a les considerer et estudier, et reserver au premier ordinaire de vous en entretenir. Vous demandant mille excuses de ne vous avoir point donné advis de mon absence, craignant que vous ne doubties que je naye pas asses de resentment de lhonneur que je recois de vous par celles quil vous plaist m'adresser et de vos ouvrages, ce que j'estime a une singuliere faveur, dont j'espere vous donner des preuves dans le soing que j'auré d'executer vostre dessein. Je ne manquere ces jours cy de veoir Mr Ballard Imprimeur et le disposer a travailler auplutost.

Le seigny Louygy m'avoit chargé des Fontaine beleau des presens airs italiens, pour vous les envoyer, avec ses tres humbles baisers mains.

Je luy ay fait veoir vos pseumes quil a treuvé fort beaux. Il desire vous envoyer d'autres airs, et avoir l'honneur de vostre bienveillance esperant aler en holande et veoir ce pays en ayant grande passion. Si vous luy faites l'honneur de luy escrire quelque mot en sa langue il s'en tiendra beaucoup honoré, pour le reste qui est de moy, je vous supplie, mr, d'en corriger les deffauts, je vous avois mandé cy devant comme nos ouvrages sont ordinairement pour l'Eglise et pieces fort longues de cette maniere Je vous ay envoyé un magnificat, le grand cheur qui est a cinq est tousiours remply de quantite de voix, aux petits cheurs les voix y sont seules de chaque partie, le reste se (*sic*) sont Antiennes recitatives que nous meslons quelques fois apres les pseumes. Jay creu quil estoit trop incommode de vous envoyer les parties separee et qu'au contrere vous verries mieux dans les partitions. Je recevberé avec faveur et grace vos sentiments sur ces petits eschantillous, estant, Monsieur,

Vostre tres humble et tres obeissant serviteur

de Paris ce 17^e Oct. 1646.

GOBERT.

VI.

*A Monsieur HUYGENS Conseiller d'estat de son
altesse Monsieur le prince d'Orange.*

R[çu] 16 Dec. 46.

Monsieur, le pere Mercene me communiqua la vostre que je fis veoir aussy au present porteur Mr. Avril en faveur duquel jay pris la liberte de vous escrire plusieurs fois. Il se resolut incontinent de partir. J'estime, mr., qu'il sera agreable en vos quartiers, estant bien cappable d'enseigner la methode de bien chauter, pour ses meurs et le reste de sa conduite, je ne doute point que vous ne treuvies beaucoup de bien en luy, et que ses actions ne vous le fassent cognoistre. Il desire se mettre entierement sous Vostre protection et direction, et ne point agir que par

vos mouvements. Je croy que Mr. Tassin vous aura mande comme Mr. Ballard se promet de vous envoyer bientost quelque espreuve de l'impression de vos airs, Il souhaitteroit que toutes les basses fussent continues et qu'aucune ne fust en tablature 1), *Vous nous envoyres sil vous plaist les basses si vous le desires*, pour moy je souhaitterois que, vous prissies la peine *de recevoir celles qui vont au dessus du suiet* 2), comme jay pris la liberté de vous mander autrefois, ce que nous faisant l'honneur de nous mander nous suiveront de point en point vostre dessein, esperant mettre quelque chiffre, pourtant en petit nombre, sur les basses, comme vous me l'aves autrefois mandé. Je ne manqueré point de tenir la main que l'impression soit exacte et correcte avec autant de diligence et affection que je suis, Monsieur,

Vostre tres humble serviteur

de Paris ce 25^e novemb. 1646.

GOBERT.

VII.

A Monsieur HUYGENS Secretaire d'estat de Son Altesse.

Monsieur, Je vous escriis ces lignes dans la chambre de Mr Tassin, ou jay regardé l'espreuve que javes fait recoriger Japprens que Mr. Ballard vous escript je len sollicite hier, Vous nous manderes, Mr., sil vous plaist si la chose est selon Vostre desir, Je vous supplie, Mr. d'accorder et de vouloir que ces guidons soient mis es lieux ou la basse se trouvera plus haute que le suiet, pour des chiffres Vous veres que selon vostre inclination il y en a peu, je n'ay point jugé apropos d'en mettre davantage, ques lieux où len peu douter de la tierce maieure

1) Comme la tablature, système de nation pour instruments à manche et à cordes pincées, indiquait, non pas les sons à produire, mais la manœuvre de l'exécutant, son emploi, à côté de notes ordinaires servant pour le chant, était assez incommode. Si on l'a conservée encore pendant un certain temps, ce n'est que pour la musique purement instrumentale.

2) E. à. d. plus haut, en quelques endroits, que la voix principale.

et mineure lors quelles ne se rencontrent point dans le suiet, Au lieu ou il y a *descendentibus in lacum* 1), j'y ay fait mettre les petites barres que vous y treuverres pour le souslagement de plusieurs qui n'entendant point la composition pourroient faire toutes quintes en seuille Aussi Mr. Ballard vous prie Monsieur de vouloir faire mettre partout des Basses continues, et non point de la tablature, cela satisfaira davantage ceux qui les achepteront, tout ce que le Sr. Ballard a imprimé cy devant de tablature luy estant demeuré sur les bras, et aussi que ceux qui les auront seront styles a ladite basse continue ou sy stilleront pour en avoir contentement, joint qu'ils pourront aussi levoir pour le clavesin. J'attendré vos ordres pour les suivre entierement cependant je continueré d'estre Monsieur

Vostre tres humble et tres obbeissant serviteur

[*Sans date, probablement peu
après le 15 février 1647.*]

GOBERT.

Je ne lairé point passer cette occasion sans Vous dire quil est arivé icy une vintaine de musiciens d'Italie Il y a quatre hommes et huit castrats que Mr. le Cardinal a fait venir Ils concertent une Comedie que le Seig^r Louygy fait expres pour représenter au Carnaval, quand je les auré distinctement entendu je vous en manderé ce que jen aure remarque.

VIII.

Monsieur, Je ne vous reitereré point la precedente, mais seulement je vous dire questant exact a suivre vos intentions, Je n'ay point preveu quil se pourroit rencontrer quelques difficultés dans vos originaus. apresent quil sen rencontre quelq' une j'ay jugé a propos de vous envoyer cette espreuve que Mr. Ballard vous fera tenir comme je croy luy ayant r'en-

1) Dans la pièce n^o. IV.

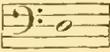
voyé pour cet effet, et ayant esté d'avis de perpre [perdre] plutost queinse [?] jours que de passer outre, a l'impression de cette feille, afinque vous prissies la peine de la veoir et d'ecclairisir et corriger les difficultes quy sy rencontrent, esperant que nous ne perderons point d'avantage de temps, parceque je ne manqueré de prendre vos originaus chés Mr. Ballard, et veoir les difficultes qui sy pouroient rencontrer pour vous les envoyer au premier voyage afinque rien ne nous retarde plus, ce que jay desplaisir de n'avoir fait des le commencement cest Monsieur,

Vostre tres humble et tres obeissant serviteur
de Paris ce 7^e Juillet 1647. GOBERT.

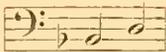
Il y a 1) dans cette espreuve deux nottes qui particulierement, outre plusieurs manques de plumes, le tout dans l'original, ont ob[li]gé de differer l'impression de cette feille, la premiere a la 6^e ligne du revers 29^e feillet. et lautre aussi a la 6^e ligne du revers 31. que monsieur Huygens prendra la peine de corriger et ecclairisir luy mesme sil luy plaist. Gobert ayant creu ne les devoir espliquer.

IX.

*Monsieur HUYGENS Sr. de Zulichern Coner
destat de son Altesse.*

Monsieur, Jay receu celle quil vous a pleu m'escire du 8^e du courant, Mr. Ballard ne vous avoit pas envoye le cayer que javes corrigé mais un autre quil avoit tiré sur l'errata cest ce qui vous a fait peine a expliquer la mienne, entendant parler des errata que javois cottés, entre les quels il y avoit bien sept nottes a corriger de vostre original, qui venoient de l'Escrivin, Entre autres tous les *D* sol re a la Basse qui estoient places en E mi la, seulement aux nottes Basses 

1) Feuille séparée, écrite de la main de Gobert.

Cette seconde notte, escripte ainsy  qui estoit le suiet particulier de nostre retardement estoit que je n'osois deviner si elle estoit en regle ou en espace. J'avoue que lautre notte, qui est la dernière de

la ligne six au revers de la page trente un, cette 4^e  ma fait resoudre a cette suspension. pour lautre faute de ν que vous me mandes que vous n'entendies point ny \flat ny c , il nestoit pas escript c . mais 6 ou

sixte:  on aultera les bemol et ne restera aucun chiffre.

Jespere recevoir par le premier poste vos resolutions sur ce qui nous pouroit arester, En apres vous l'ayant escript par le poste suivant dont nous avons receu responce. J'espere que nous ne perderons pas de temps desormais, et que ce restre (*sic*) sera expedie en bref. et ne manquera de continuer a executer vos commandements, nestant que le moindre effet de l'affection que jay de vous faire cognoistre que je suis, Monsieur

Vostre tres humble et tres obeissant serviteur
de Paris ce 26 juillet 1647. GOBERT.

GRAMONT (Le maréchal duc DE), 1604—1678. D'après la lettre XLVII, il aimait la musique, et allait probablement en entendre souvent chez la signora Anna Bergerotti 1).

HACQUART (CHARLES): „ce grand maistre de musique”, comme Huygens l'appelle (Lettre LXXXVII), était né à Bruges en 1640, ou selon d'autres, à Huy en 1649; il mourut à la Haye vers 1730. Dans le premier Annuaire de la *Société pour l'histoire musicale des Pays-Bas*, pag. 18, le Dr. Heije posa la question, si jamais un Hacquart s'était

1) Dans la lettre XLVIII, p. 41, ligne 2, il faut corriger *vera en nostra*, les paroles étant tirées du psaume *Super flumina Babylonis*.

fixé à Amsterdam, et si c'était celui qui plus tard (1668) vivait à La Haye, au service du Prince d'Orange, comme violoniste di gamba. A la première de ces questions, la lettre citée répond victorieusement; à la seconde, en partie. Hacquart s'établit à La Haye en venant d'Amsterdam, non pas en 1668, mais vers le milieu de 1679. Il avait déjà donné des concerts à La Haye, et Huygens demanda et obtint probablement pour lui la permission de se servir, un jour par semaine, de la salle du prince Maurice. Cette salle avait déjà servi à donner des concerts, puisqu'il s'y trouvait „encor les Orgues, mais qui faute d'usage doibvent deperir.” Hacquart se chargerait de les remettre en état.

Les concerts continuèrent dans ce palais. En 1693, il s'en donnait un tous les samedis. Un auteur contemporain, Coenraed Droste, raconte qu'il les fréquentait, et le *Mercure Européen* (en hollandais) en parle de même 1). Fétis dit que Hacquart était au service du prince d'Orange 2); mais nous pensons que c'est là une erreur, provenant de ce qu'on savait qu'il jouissait du patronage du prince Maurice, qui n'est autre que

1) Droste nous parle d'une fête que le Ministre de Danemark donna en l'honneur du fils aîné de son souverain, de passage à La Haye, où la Desmatins, chanteuse de l'opéra, se fit entendre. *Overblyfsels van Geheugenis*, vs. 5538:

„Ik heb tot Meyerkroon een dans-feest ook genoten,
Den Deenschen Afgesant, met veel voornaeme Grooten,
Alwaer la Desmatin haer stem ons hooren liet,
En song uyt d'Opera, daer sy van was, een liet.
Ik heb haer naderhant op het tooneel sien singen,
Wanneer Odyk en ik dat schouwspel kyken gingen,
Die in een huysie was regt over van my af.”

Dans une note marginale au vs. 6962, il dit: „In het concert alle saterdagen op het huys van Prins Maurits, 1693.”

Le dr. R. Fruin dans ses notes sur Droste, pag. 529, cite le texte suivant: „*De Europ. Mercurius* van 1693, verhalende van de vermakelijkheden, die de Kroonprins van Denemarken in den Haag genoot, vergeet ook deze concerten niet: „hij vond zich ook (zegt hij blz. 214) op het concert, 't geen alle zaterdagen op het huis van Prins Maurits word gehouden.”

2) *Biographie universelle des musiciens*, tom. IV, pg. 175.

le gouverneur du Brésil, bien connu. Je crois d'autant moins 1), qu'il ait été au service d'un prince d'Orange, qu'en 1676 Huygens lui-même écrivait à Saint Luc que le prince Philippe, le fils aîné du Taciturne, était „le seul de la maison d'Orange amateur de la Musique” (Lettre LXXIX).

1) Du temps du Stadhonder Frédéric-Henri, la musique ne joue pas un grand rôle. Tout ce que j'ai trouvé, se réduit à quelques lignes empruntées à la *Relation de ce qui s'est passé à La Haye au mois de Fevrier l'an 1638, les festins, comedies, Bals, Courses de Bague et autres magnificences faites au mariage de Monsieur de Brederode et de Mademoiselle de Solms*. La Haye de l'Imprimerie de Theodore Maire, 1638, in-f°. Pag. 5: „Durant le souper fut ouïe de la chambre voisine une excellente musique de poches, luths, et harpe ressemblant à celle que les Muses faisoient jadis aux festins des Dieux: Et à l'issné du souper la Comedie du Cid fut jouée par la troupe des Comediens du Prince arrivés à propos de France.”

Dans la partie de bague il est question, pag. 7, „d'un chariot tiré par six Licornes blanches contrefaites, et rempli de dix que luths, violons, violes poches et harpe.”

La Bibliothèque Royale de La Haye possède un manuscrit intitulé: „Reeckeninghe vande onkosten van sijne Hoogts. Kamer ghevallen op de Reyso van Enghelant tzedert den 19^{en} Apprillis 1641 tot ende met de maent Junyus daeraenvolgende.” La majeure partie de cems. a été publié dans le *Navorscher* de 1864, p. 164 suiv. J'en extrais les articles suivants:

„Noch op ditto [30 Apprillis] aldaer [tot Lonnen] aen eenyge speelluyden die voor S. H. quamen speelen vereert *f* 18-18-0.”

„Noch aen eenyge Trompetters die voor S. H. quamen blasen tot vereeringe gegeven *f* 27-6-0.”

„Noch aen de Schuyftrompetters van den Grave van Linse die voor S. H. blesen tot een vereering *f* 13-13-0.”

„Den 1^{en} mayus tot Londen aen de speelluyden van Lord Meyer die voor S. H. quamen speelen *f* 54-0-0.”

„Den 3^{en} ditto aen de spelluyden ende schuyftrompetters van den Koninek synde samen 19 perssoonen sterck die binnen Lonnen voor S. H. quamen speulen tot een vereeringe gegeven *f* 174-0-0.”

„Den 4^{en} ditto aen een Sergeant ende thien Trompetters van den Koninek die voor S. H. quamen speulen en blasen tot vereeringe *f* 132-0-0.”

„Noch aen twee Juffrouwen die in S. H. eetsael quamen singen tot vereeringe *f* 25-4-0.”

„Den Tresorier Joban van Volberghen heeft op den 9 majus door last van den Heere van Dorp tot een vereeringe ghegeven aen die man die in S. H. Eetsael ghedurende de maelyt op de Harp speelde vier ponden sterlings, is hollants ghelt de som van *f* 40-0-0.”

„Aen de speelluyden aldaer [tot Kantelbary] vereert *f* 2-0-0.”

„Noch aen d' Heero Joachymy getelt om van wegen S. H. by syn Ed. behandicht te worden aen Jan Silor, Poet die eenyge veerssen ter eere S. H. hadde ghemaect, de somma van L. 3-0-0.”

Ses compositions ont été publiées à Amsterdam, de 1674 à 1706. Quelques unes sont énumérées dans le deuxième Annuaire de la *Société*, pag. 18; quelques autres par M. Edmond Vander Straeten dans sa *Musique aux Pays-Bas avant le XIX^e siècle*, tom. I, p. 219.

Les recherches faites aux Archives du Royaume et dans celles de la Maison d'Orange ne m'ont pas appris grand chose, rien sur Guillaume III, et peu sur Guillaume II. Dans un dossier de lettres etc. du Stadhouder Frédéric-Henri, se trouve „l'Instruction pour le sieur de Zuylesteyn en qualité de Gouverneur du jeune seigneur Prince d'Orange, allant résider à Leide”. J'en transcris l'article suivant, bien curieux :

„Que si on le void porté à la musique et avoir quelque disposition à chanter, n'y aura point de mal de luy en faire monstrer quelque chose, ne fust-ce que pour avoir moyen de Louer Dieu par quelque chant de Pseaume et de delasser l'Esprit, sans qu'autrement il soit necessaire de l'importuner de plus de connoissance en ceste science qui n'est par des Essentielles d'un Prince, qu'en tant que cela le rend Capable de juger de ceux qui s'en meslent.”

Il ne faut donc pas s'attendre à voir le prince s'abîmer dans la musique. Cependant, le 19 mars 1647, il fit don à un musicien de l'électeur de Brandebourg, d'une somme de trois cents florins.

Domestiquen-boek beginnende 14 Maart 1647, f^o. 2 r^o: „Sijne Hooh' ordonneert hiermede sijnen Tresorier ende Rentmeester Generael Willem Kettingen de Jongh te tellen aenden musicien van sijne Churfursten Doorl. de somme van drie hondert Car. Gul., die Sijne Hooh'. hem is vereerende. 's Gravenhage den 19 Maert 1647.”

Quelques semaines auparavant un „collège” de musiciens avait joué pour lui chez un certain M. de Loge, mais on avait oublié de payer le directeur, qui était un anglais. La somme de 49 fl. qui lui était due ne fut soldée qu'après la mort du prince.

L. l., f^o 200 v^o: „Opt billet van den Engelschen musickmeester van een Collegie van Musick by hem gehadt ten dienste van S. Hooh. Ho. Loff. mem. tot M. de Loge, den 23 februarii 1647, bedragende 49 glds, bij d' Heer van Marlot ende den Contrerolleur Sherwouters, d'ordonnantie gedepescheert als volcht enz.” Suit l'ordonnance de payement d.d. 19 nov. 1650.

Mais lorsqu'il s'agissait de comédiens français, le prince était très généreux. En 1648, il fit venir une troupe à laquelle il alloua une somme de six mille florins par an, et]2500 florins pour frais de voyage.

L. c. f^o 61 r^o: „Son Altesse ordonue par cette à son Tresorier General Guillaume Kettingh de Jongh de payer aux Commediens françois la somme de deux mille cinq cents Livres Tournois que Son Altesse leur donne pour subvenir aux frais et despens qu'ils ont faicts en leur voyage de France vers ce pays” . . . Faict à La Haye 31 Mars 1648.”

A la même date, nous lisons dans le registre intitulé *Gemengd register van Domestiquen beginnende 14 Maart 1647, f^o 51 v^o*:

„Acte pour les commediens françois de Son Altesse de 6000 Livres par an, en date 31 Mars 1648:

Les *Cantiones sacrae* de cet auteur se trouvaient dans la bibliothèque des princes d'Orange commencée par Frédéric-Henri 1).

Il paraît qu'il composa la musique pour une pièce de théâtre de Buysero, intitulée *De triomfeerende Min* 2).

HAERE (DE), compositeur de musique à Anvers en 1687 (Lettre XCIV).

HOOGENDIJK (M^{lle} DE), musicienne à qui Huygens envoya des cordes de luth (Lettre XXXIII). Elle était probablement la sœur du médecin

„Son Altesse ordonne par ceste à son Tresorier Général Guillaume Ketting de payer annuellement jusques à autre ordre aux commédiens françois recoux par Sad^e. Altesse en son service la somme de six mille livres tournois payable de quatre en quatre mois, commencent du premier jour de l'année présente etc. . . . Faict à La Haye le 31 mars 1648.”

Peu de temps après, le prince fit don de cinq cents florins à une troupe de comédiens anglais. Dans le premier registre cité ci-dessus, on lit n° 82 v° :

„Sijne Hoocht. ordonneert hiermede sijnen Tresorier ende Rentmeester Generael Willem Ketting de Jong te willen [betalen] aende Engelsche Commedianten de somma van vyffhondert Car. Guldens, die Sijne Hoocht. haer is vercoerende, desen 8 Augustus 1648.”

Après la mort du prince, la troupe française resta encore quelque temps à La Haye, quoiqu'elle fit des excursions en Belgique. Dans la *Relation d'un voyage à Paris en 1657—58*, on lit, p. 11, qu' à Bruges, au mois de décembre 1656 „ . . . nous fusmes à la Comédie française et y vismes représenter la Mort de Pompée [de P. Corneille, représentée pour la première fois en 1641] par la mesme troupe, qui avoit esté à fû Monsieur le Prince d'Orange.”

Et pag. 295: „Nos lettres nous apprirent que la bande des comediens du fû S. A. le prince d'Orange, avoit obtenu permission de la cour de Hollande, de divertir tout cet hyver le beau monde de la Haye.”

1) Dans le Catalogue manuscrit, conservé à la Bibliothèque Royale de La Haye, parmi les libri miscellanei n°. 1135.

Je cite encore quelques œuvres musicales qu'on trouvait dans cette bibliothèque princière :

N°. 861. *Cantiones e quamplurimis nostri aevi musicorum libris selectae* Joachimi Vanden Hove, Ultraject. 1601 (une autre œuvre de Vanden Hove est citée, *Annuaire*, etc., II, 27).

N°. 1408. *Enteckna musica continuorum fugarum in simplo, duplo etc.* Par Henr. Stromberg. Franek., 1611 (Cf. l. I. p. 60).

N°. 2344. *Il Corallo del Cavalier Gio. Franc. Biondi in Venetia* 1632.

N°. 3401. *Les leçons publiques du Sr. de la Barre, prises sur les questions curieuses à Leyden* 1644. (?)

N°. 3472. *Trium vocum cantiones*. Per Joannem de Castro, Colonia Agrip. 1595.

N°. 3629. *Certaines Pseaumes de David* par Henry Spuy Organist (sic) à Dordrecht, 1621 (Cf. l. I. c. p. 59).

2) *Annuaire*, etc. tom. I, p. 18.

Sébastien Hoogendyk de Dordt, né en 1636, et qui s'est fait connaître par ses poésies grecques et latines.

HOTMAN, artiste renommé „si fameux pour le jeu et les pièces de la basse de viole” (viola di gamba), d'après la qualification du *Dictionnaire de Trévoux*, cité par M. Edm. Vander Straeten 1).

Ailleurs, dans ce même *Dictionnaire*, on lit: „Un tel a le jeu de Gautier pour le luth, de Hotteman pour la viole, de Batiste pour le violon, c'est-à-dire il tâche d'imiter les maîtres de l'art” 2), ce qui prouve combien on appréciait, encore vers la moitié du XVIII^e siècle, le talent de Hotman.

Huygens ne l'estimait pas moins. En 1659 il lui envoie ses œuvres musicales, espérant qu'il voudrait bien en faire la critique (Lettre XXXIX). Hotman, de son côté lui envoya quelques échantillons de sa musique, mais ces „petites pièces” faisaient à Huygens l'effet d'une amère raillerie, „comme les maîtres d'école donnent aux petits enfans des exemplaires de leur écriture pour commencer à former la main”. Il se plaignit à du Mont (Lettre XLVI) de ce qu'on croyait apparemment en France „que la Hollande et la Moscovie sont esgalement brutales et barbares”. Et cependant lui, Hotman, n'aurait pas entrepris „de mettre la main sur la viole en présence des Walter Roes et des Stefkins”; et de ses pièces écrites pour le tiorbe, on en riait à La Haye! Toute la lettre est pleine d'amertume.

HUME (Le Chevalier), ami de M^{lle} Ogle d'après la lettre XIII.

JAXON (Madame) à Paris. Huygens lui écrit en 1666 (Lettre L).

JERMYN (Le vicomte HENRI), comte de St. Albans, gentilhomme et favori de la reine d'Angleterre. Il était très-bien vu à la cour de La Haye. A l'occasion du mariage du prince Guillaume, il fut inscrit sur la liste des dons, de la main même de Frédéric-Henri 3), pour „un present de 8

1) *La Musique aux Pays-Bas avant le XIX^e Siècle*, tom. II, p. 389.

2) Cité I. I., p. 356.

3) Dossier n^o. 2903 des Archives de la Maison d'Orange, à La Haye.

ou 10 mil florins en vaiselle d'or ou d'argent, comme l'on croira luy estre plus agréable". Il était en correspondance avec le Prince 1). Huygens lui envoie un exemplaire de la *Pathodia* pour être offert à la reine (Lettre XIX).

JUAN (Don) d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas autrichiens, grand amateur de musique. Huygens, dans la lettre XXXV, le complimente sur sa „profonde connoissance de ce bel art”, et lui envoie certaines „compositions angloises” que le prince lui avait demandées.

KILLIGREY (Madame), ou plutôt Killigrew, „dame de la Chambre privée de la Reine de la Grande Bretaygne”, mariée au Dr. Killigrew, chapelain du roi et depuis, selon Huygens, doyen de Westminster 2).

Lors de son deuxième voyage à Londres, en 1622, Huygens reçut l'accueil le plus bienveillant dans la famille de Robert Killigrew. Dans sa *Vita Propria* il parle avec enthousiasme de la „Killigraca domus” (II, 151), où il reçut tant de marques d'amitié que tout un siècle de gratitude ne pourrait les payer. Toute la ville et toute la cour y accouraient, surtout les artistes en renom. Eutendons le lui-même (II, 185):

„His epulis quas non alias, quam gaudia saepe
Musica, Apollineas quas non adscivimus artes?
Tota domus concentus erat: pulcherrima mater,
Mater (adhuc stupeo) duodenae prolis: ab illo
Gutture tam niveo, tam nil mortale sonanti
Quam coeleste melos citharae sociabat, et ipso
Threïcio (dicas) animatis pollice chordis!”

Toute la maison n'était qu'un concert, où brillait au premier rang la belle maîtresse elle-même, quoique déjà mère de douze enfants. Elle chantait divinement eu s'accompagnant du luth. Lorsque elle se noya en

1) Les archives renferment deux lettres de sa main à Frédéric-Henri, l'une du 28 février, l'autre du 24 septembre 1643.

2) Huygens se trompe, il était maître de Savoy Hospital, Westminster.

1641 dans la Tamise, Huygens fit sur elle un petit poëme: „Op de dood van Vrouw Anna Killigrew, verdroncken onder de Brugge van Londen den 16 Junii 1641”, publié dans les *Korenbloemen*, II, 156. A la même page on trouve des vers qu'il fit sur son portrait: „Aen haer schilderye in myn bezit”. Il existait un autre portrait d'elle, peint par Van Dyck, où elle était représentée en pied. En 1690 il se trouvait dans la collection de Mylord Kent 1).

Il paraît que le goût pour la musique était resté héréditaire dans la famille, puisque cinquante ans plus tard, la dame dont le nom est inscrit en tête de cette notice, et qui ne peut avoir été que la bru 2) de celle dont Huygens admirait le talent en 1622, excellait autant que sa belle-mère sur le luth, la guitare et le téorbe. Elle jouait avec une „facilité prodigiense les pièces les plus difficiles” des grands maîtres. Elle avait manifesté l'intention de se rendre à Paris en mai 1671, et Huygens, qui était à cette époque à Londres, la recommande chaudement à M. Charras et à Madlle de Lenelos (Lettres LXV et LXVI).

Encore au commencement de 1680, il loue ses talents en musique auprès de Mr. Ruysch qu'il engage à l'aller voir (Lettre LXXXVIII).

LENELOS (Mademoiselle DE). La fameuse Ninon, née en 1616, morte

1) Dans le journal du fils aîné de Huygens de 1688—1696, tom. I, pag. 261, nous lisons: „Mylord of Kent... had een fraey conterfeitsel van Anne Killigrew, door van Dyck, van 't hoofd tot de voeten, met een hondje”.

2) Elle était la femme de Henri Killigrew, troisième fils de Sir Robert, né en 1612 et mort vers 1690. Son frère Thomas qui a écrit plusieurs pièces de théâtre, publiées en un volume in-^{fo}. en 1664, était gentilhomme de la Chambre du roi Charles I^{er} qui, vers l'époque du mariage de sa fille avec le prince Guillaume, l'envoya plusieurs fois à La Haye. Voici une lettre du roi au prince d'Orange, dans laquelle il est mentionné:

„Mon cousin, ayant entendu que vous esties malade, je despèche ce gentilhomme Killigrew, pour savoir l'estat de vostre santé, de quoy je suis fort en paine, mais j'espère d'aprandre, par son retour, vostre guerison parfaite, que je vous soueste de tout mon cœur, et prie Dieu de vous ranvoyer et de me donner le moyen, de vous faire paroistre qu'il n'i a personne qui vous soueste, ny plus de prospérité, ny de santé que moy, puis que je suis veritablement, mon cousin, vostre tres affectionné cousin

Whythall ce 30 de May 1641.

Charles R.

en 1706. Il paraît que pendant son séjour à Paris (de 1661 à 1665), Huygens lui avait été présenté par Fontenelle, si l'on peut se fier aux *Mémoires sur la vie de Mademoiselle de Lenelos* par M. B., Amsterdam, 1751.

Cependant l'auteur de ce livre n'était pas bien informé, en mettant sur le compte de Christian Huygens certaine aventure qui lui serait arrivée „pendant le séjour qu'il fit à Paris, lorsqu'il eut été nommé ambassadeur des Etats-Généraux en France” (p. 157). On voit qu'il doit être question du père. Or voici l'anecdote dont il s'agit: Huygens ayant été présenté à Ninon, „le plaisir qu'il sentit à la voir, et sur-tout à l'entendre chanter et s'accompagner de son Luth, excita dans son cœur un si grand ravissement, qu'il ne put se refuser à l'envie de le lui témoigner par ce quatrain, que M. de Fontenelle lui présenta de sa part.

„Elle a cinq instruments dont je suis amoureux,
Les deux premiers ses mains, les deux autres ses yeux;
Pour le dernier de tous, et cinquième qui reste,
Il faut être galant et leste.”

Il faut avouer, avec l'auteur des *Mémoires*, que ces vers étaient au moins „très-singuliers”.

Du reste nous savons par la lettre (LXVI) que Huygens lui écrivit en 1671, pour lui recommander une noble dame anglaise, musicienne accomplie, combien il estimait sa science musicale et son talent d'artiste (ses „excellentes mains”). Il ne faut pas s'étonner de voir recommander une dame respectable à une personne de mœurs aussi galantes que la belle Ninon, car malgré sa conduite légère, „yet she affected to preserve the manners of a woman of virtue, and so captivating was her conversation, and dignified her personal deportment, that ladies of character and respectability became her friends and constant associates” 1).

1) *Universal Biography* by J. Lempiere DD. London 1808.

LILLEBONNE (La princesse de), fille de la duchesse de Lorraine (Lettre XLIII), et sœur du prince de Vaudemont, avait, selon Huygens (Lettre XL) „une disposition harmonique tout à fait naturelle.” Non seulement elle faisait de la musique, mais elle en composait.

LIONNE (M. DE), le célèbre ministre des affaires étrangères du roi Louis XIV. Huygens s'était lié avec lui pendant son séjour à Paris, et lui avait adressé beaucoup de vers latins. Il n'était pas musicien lui-même, mais il aimait le théorbe et était bon juge en matière de musique (Lettre LXI). Aussi Huygens ne demandait pas mieux que de lui envoyer quelques unes de ses compositions (Lettre LVI).

LIPPE (Le Comte DE LA) avait à Utrecht un valet de chambre bon musicien, touchant fort bien du luth (Lettre LXXXVI).

LIRA (D. EMANUEL DE), envoyé d'Espagne en Hollande 1), ami de Huygens (Lettre LXIX).

LORRAINE (Madame DE), Béatrice de Cusance qui, après la mort de son mari, le prince de Cantecroix, avait épousé le duc Charles de Lorraine, quoique sa femme fût en pleine vie 2). Huygens se croyait plus ou moins son parent 3). Ils étaient en correspondance suivie. Il l'estimait d'autant plus qu'elle aimait la musique et jouait du clavecin (Lettre XXXII). En 1653 elle lui envoie des pièces de musique par l'entremise des Duarte d'Anvers (Lettre XXVIII); et en 1659 Huygens lui écrivait encore une lettre dans laquelle il louait le talent musical de sa fille.

LUIGGI, voyez ROSSI.

MAZARIN (Le cardinal DE). Huygens qui lui avait fait hommage de ses

1) On retrouve son nom dans le *Journal* du fils de Huygens, à la date du 20 juin 1676 (pag. 106).

2) Voyez sur elle un article intéressant de M. Emile de Borchgrave dans les *Bulletins de l'Académie Royale de Belgique*, 2e Série, tom. XXXI (1873) p. 871 suiv.

3) Voyez la note à la pag. 27 de ce recueil, et mon livre intitulé *Geschiedenis der Ned. Letterkunde in de XVIIe Eeuw*, II, 55.

vers latins, publiés en 1644 par Barlaeus, lui envoie au mois de décembre de l'année 1647 sa *Pathodia*, et l'appelle à cette occasion „un excellent fauteur du plus doux divertissement de son païs natal” (Lettre XVIII).

MERSENNE (Le P. MARIN), „de l'Ordre de saint François de Paule.” Il a été déjà bien souvent question dans ces pages du célèbre religieux minime de Paris 1); nous savons qu'il était un savant universel, et même en admettant que le révérend Bannius fût en droit de lui croire une érudition plus étendue que profonde 2), il a bien mérité de la science. Il naquit au bourg d'Oizé (dans le Maine) le 8 septembre 1588, fut ordonné prêtre en 1613, et mourut le 1^{er} septembre 1648 des suites d'une opération douloureuse. En 1640 une espèce d'académie s'était formée chez lui: là se réunissaient les hommes les plus instruits, entre autres René Descartes, Pierre Gassendi, Thomas Hobbes 3). Dans sa lettre à Mlle de Schurmann, Bannius le loue parce que „pro suo singulari zelo, ad Reipublicae christianae utilitatem undique solet viros doctissimos, in Palladis, Apollinisque arenam eiere.” Et Huygens, dans la lettre Xe, à Boësset, le qualifie de „entremetteur de la correspondance de tous les gens de bien.” Tout démontre que le P. Mersenne était un savant distingué qui a eu sa part d'influence dans le monde scientifique. Mais si nous nous occupons de lui ici, c'est qu'il était surtout un grand musicien. Dans une lettre du 30 avril 1644 à L. Calandrini, Huygens le qualifie de „profond philosophe musicien, tesmoing de grands volumes qu'il en a escrit.” Cependant il se montre plutôt un théoricien qu'un

1) Voyez p. e. les notices consacrées à Bannius, à Descartes etc.

2) Fétis, dans sa *Biographie universelle des Musiciens*, tom. VI, pag. 95, dit que Mersenne quoique selon d'aucuns „fort savant, n'était pas de trop bon sens”; et que dans ses œuvres „les choses utiles qu'on y trouve sont noyées dans une multitude d'extravagances plus étonnantes encore que l'étendue des connaissances de celui qui les a imaginées”.

3) J. P. Charpentier, *Tableau historique de la litt. française aux XVI^e et XVII^e siècles*, pag. 307.

artiste; ce qui s'explique par sa thèse „qu'un Arithmétiqueien peut apprendre la Musique sans maistre, et qu'il n'y a nulle science si aisée, puis que ses meilleures raisons consistent seulement à conter 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, etc. et à comparer ces nombres les uns aux autres" 1).

Il a beaucoup écrit sur l'harmonie, non seulement dans des Traités spéciaux, mais encore là où l'on ne s'en douterait pas, par exemple dans son livre sur *La vérité des sciences*, publié à Paris en 1625, in-4°, et dans son *Commentaire sur la Genèse*. Il nous parle lui-même de son *Traité de l'Harmonie Universelle*, imprimé en 1627, dans lequel il avait „torné en François les deux autheurs Grecs, Bachius et Euclide." Ayant le projet d'écrire un grand ouvrage sur la musique, ce fut là son premier essai en un volume in-8°. Il écrivit encore comme préliminaires de son grand *Traité de l'harmonie*, deux petits livres, qu'il mentionne dans son œuvre capitale: l'un a pour titre „*Questions harmoniques*, dans lesquelles sont contenues plusieurs choses remarquables pour la physique, pour la morale et pour les autres sciences" (Paris, 1634 in-8°). L'autre est intitulé: „*Les Préludes de l'harmonie universelle*, ou questions curieuses, utiles aux prédicateurs, aux theologiens, aux astrologues, aux medecins et aux philosophes" (Paris, 1634 in-8°).

Enfin son grand ouvrage parut en 1636 à la fois en latin et en français. Cependant l'un n'est pas la traduction de l'autre, mais les deux textes se complètent mutuellement. Le titre latin est: *F. Marini Mersenni, Ordinis Min. Harmonicorum Libri in quibus agitur de sonorum natura, causis, et effectibus. de Consonantiis, Dissonantiis, Rationibus, Generibus, Modis, Cantibus, Compositione, orbisque totius Harmonicis instrumentis, etc. Lutetiae Parisiorum, Petri Ballardii typographi regii characteribus harmonicis, sumptibus Guil. Baudry, in-f°.*

1) *Traitez des consonances, des dissonances, des Genres, des Modes, et de la Composition*, Livre I, p. 105 (dans le deuxième vol.) de son *Harmonie Universelle*.

L'édition française a pour titre: „*Harmonie Uniuerselle*, contenant la théorie et la pratique de la musique, où il est traité de la nature des sons, et des mouvements, des consonnances, des dissonances, des genres, des modes, de la composition, de la voix, des chants, et de toutes sortes d'instruments harmoniques. A Paris chez Sebastien Cramoisy, rue St. Jacques, aux Cigognes. M.DC.XXXVI. Avec Privilege du Roy, et Approbation des Docteurs". Cet énorme volume in-f^o, dont la seconde partie fut publiée en 1637, contient plus de 1500 pages et est divisé en 19 livres.

En 1648 parut une deuxième édition du texte latin, qui ne contient de nouveau que seize pages (titre, dédicace, préface avec figures de mathématique, *monitum pro libris instrumentis* [sic], privilège et approbation des Supérieurs, *liber novus praelusorius*). Le titre ne diffère guère de celui de l'édition précédente, sauf l'addition *Ad Henr. Lud. Habert. de Montmor* et la date.

Les éditions latines ne sont pas très rares: nous les possédons toutes les deux dans nos bibliothèques mais le grand ouvrage français se trouve beaucoup plus difficilement. Je ne le connais pas en entier; mais j'ai sous les yeux un volume in-f^o très-rare, appartenant au savant directeur de musique M. J. C. Boers à Delft, dans lequel sont reliées ensemble certaines parties. P. e. le *Traité des instruments*, en six livres (404 pages). La dédicace du sixième livre est datée du „premier iour de Novembre 1635". Viennent ensuite les *Traitez des consonances, des dissonances, des Genres, des Modes, et de la Composition*, en 4 livres, dont la dédicace est datée „De nostre Maison de la place Royale ce 18 Aoust 1635". Enfin le *Traité de la voix et des chants*, en deux livres.

Il est parfaitement inutile d'analyser ces productions fort prolixes, pleines de déductions géométriques, entremêlées de digressions théologiques), etc. Seulement nous nous permettrons quelques citations, dans le but de faire ressortir la différence du point de vue du théoricien français d'avec celui de notre Bannius.

Si pour Mersenne „le plaisir de la musique consiste [principalement] à en comprendre les accords, à les distinguer les uns d'avec les autres, et à considerer leur suite" 1), il reconnaît cependant que, pour la musique chantée, ce qu'il appelle *la lettre*, c'est-à-dire le texte, a son importance, „laquelle estant comme l'ame de la musique" 2). Mais la parole ne trouve sa vraie expression que dans le chant, qui „est ce semble plus propre et plus naturel pour signifier les passions et les autres choses, et particulièrement celles qui consistent dans le mouvement. — Car le chant du demiton est propre pour exprimer la tristesse, et celuy du diton est propre pour expliquer la ioye: et si l'on avoit bien examiné la nature de tous les intervalles, l'on trouveroit la conformité qu'ils peuvent avoir avec chaque chose, de sorte que l'on en pourroit user au lieu de nos dictionns ordinaires pour nous faire entendre et pour exprimer la nature des choses" 3). . . . „C'est pourquoy la Musique est une imitation, ou representation, aussi bien que la Poësie, la Tragedie, ou la Peinture . . , car elle fait avec les sons, ou la voix articulee ce que le Poëte fait avec les vers, le Comedien avec les gestes, et le Peintre avec la lumiere, l'ombre et les couleurs" 4).

Ailleurs 5), il s'exprime ainsi: „Quant à la force et aux effets des Modes, ils dependent particulièrement de leurs Tierces et Sixtes majeures, et mineures, car les majeures sont propres pour flater, et pour addoucir les passions, et pour exprimer la tristesse et la douleur, comme l'on void au Motet d'Orlande, où il exprime *In me transierunt*, par la Sixte mineure, d'où il descend apres: en effet l'intervalle de cette Sixte est fort propre pour représenter les grandes douleurs, comme la Tierce

1) *De la composition*, pag. 201. Voyez aussi ci-dessus, pag. LXXXI.

2) *Ibidem*, pag. 202.

3) *De la Voix*, pag. 41.

4) *Des Chants*, pag. 93.

5) *Des Genres de la Musique*, pag. 188.

mineure exprime les moindres: or elles ont cette propriété à raison du demiton qui represente la foiblesse, parce qu'il faut plus de force pour faire le ton.

„La Tierce majeure est fort propre pour la ioye, et pour exprimer les actions masles et courageuses: de là vient que quand on a chanté *ut, re, mi*, l'on se sent porté à monter plus haut, pour achever la Quarte par le demiton, en ajoutant *fa*: mais lors qu'on est parvenu audit *fa* en chantant la Tierce mineure, *re, mi, fa*, l'on est content de s'y reposer, ou de redescendre au *mi*, et au *re*: de sorte que la majeure est plus propre à l'action, et à la guerre, comme l'on experimente aux Trompettes, qui commencent leurs chants par *ut, mi*, et non par *re, fa*, et qui montent iusques à la Quinte en ajoutant *sol*, et en sonnans *ut, mi, sol*, etc. Kepler remarque que la Tierce majeure tire son origine du Pentagone, lequel use de la section, ou division d'une ligne en moyenne, et extreme raison, par laquelle il explique l'idee de la generation, et le mariage, et dit que la majeure represente le mary, et la mineure la femme mais ie n'estime pas que les consonances viennent des figures; c'est pourquoy ie ne m'arreste pas à ces rapports symboliques et à ces analogies.”

Le voici bien près du système de Bannius, et en opposition flagrante avec Descartes 1). Cependant il diffère complètement de son émule de Harlem, en ce que celui-ci pensait avoir trouvé des règles infaillibles et applicables en toute occasion, pour exprimer les sensations éprouvées et pour émouvoir les auditeurs. Mersenne, par contre, s'étant posé la question „si l'on peut trouver et prescrire des regles et des maximes infaillibles selon lesquelles on fasse de bons Chants sur toutes sortes de lettres et de suiets?” penche franchement pour la négative 2).

1) Voyez ci-dessus, pag. CLXXIII.

2) *Des Chants*, pag. 97.

Voici son raisonnement: „Cette difficulté est l'une des plus grandes de toutes celles de la Musique, car puis que personne n'a encor estably de certaines regles propres pour faire de beaux chants sur toutes sortes de sujets, c'est signe que l'on n'en peut establir, car il n'est pas ee semble probable que les Musiciens qui ont vesu depuis une si longue suite d'annees et de siecles n'en eussent estably, tant pour s'en servir aux rencontres, que pour en faire part à leurs successeurs, comme ils ont fait des autres preceptes de cet Art.

„En effet les plus excellens Maistres preuvent tous les iours par experience qu'ils n'ont point de regles asseurees pour faire de bons chants, puis qu'ils ne les rencontrent le plus souvent que par boutades, et par hazard, comme ils confessent eux-mesmes Mais ie veux apporter de plus puissantes raisons, dont l'une se prend du peu de connoissance que nous avons de la nature des intervalles Harmoniques, desquels il faut user pour faire les chants. Et l'autre se prend de l'ignorance des mouvemens dont l'on ne sçait pas la theorie, ny la pratique, car nous n'avons point de Musiciens qui puissent establir la suite des mouvemens necessaires pour exciter les auditeurs à telle passion que l'on voudra". . . .

Il faut avouer que ce raisonnement ne repose pas sur une base bien solide, et il n'est pas étonnant que Bannius n'ait pu se résigner à y souscrire. Du reste Mersenne est bien près de s'avouer vaincu en ajoutant:

„Il fant neantmoins avoïer que l'on peut trouver des regles si certaines, que l'on ne manquera iamais à faire de bons chants sur toutes sortes de sujets, pourveu que l'on entende la lettre; car si le Musicien François qui n'entend que sa langue vouloit mettre de l'Espagnol ou de l'Italien en Musique, il ne pourroit pas accommoder la note à la lettre. J'avoïe qu'il est difficile de trouver et de pratiquer les regles dont nous parlons, dautant qu'elles requierent une parfaite connoissance de la nature

des sons et de leurs intervalles, et des passions et affections que l'on desire exciter ou apaiser. Mais peut-estre que cette connoissance n'est pas impossible, soit que les anciens l'ayent eüe, ou que lesdits anciens n'ayent point eu d'autre connoissance que nous, ou plutost qu'ils ayent moins connu dans la Musique que les Maistres qui composent maintenant, et qui enseignent la pratique et la theorie de l'Harmonie. . . . Car puis que l'invention des regles pour faire de bons chants dépend de la raison, du iugement, et de l'experience, il faudroit que nous fusions dépourveus de ces facultez, et instrumens, si nous ne pouvions rien establir que par emprunt des anciens. . . .

„Or ce qui me fait croire que l'on peut establir des regles pour les chants, est que les Maistres en ont déjà estably quelques-unes, dont ils se servent assez heureusement, et qu'il n'est pas plus difficile d'inventer ces regles que celles de la Medecine, et de l'Architecture, qui sont assez certaines pour l'usage de la vie. Et quand on aura travaillé aussi serieusement à la perfection de la Musique qu'à celle des autres Arts, et qu'une aussi grande multitude d'hommes sçavans et iudicieux auront employé leur travail à la recherche de tout ce qui appartient à la Musique, comme ont fait ceux qui nous ont enseigné la Geometrie, et les autres sciences, ie croy que l'on pourra esperer des regles certaines pour faire de bons chants.

„Quant aux raisons contraires, il est aisé d'y respondre si l'on suppose ce que i'ay dit, d'autant qu'elles sont fondees sur ce que nous n'avons pas assez de connoissance, ou sur ce que ceux qui en ont assez ne la veulent pas employer à la Musique; mais elles ne preuvent pas que nous ne puissions avoir une assez grande connoissance pour faire des regles certaines et infaillibles des bons chants.”

Tout cela ne tend-il pas à réhabiliter jusqu'à un certain point Bannius qui pensait avoir trouvé ce que Merseune ne croyait pas impossible

d'atteindre? Il est vrai que le critique français condamnait surtout les exagérations auxquelles Bannius s'était laissé entraîner; et ses observations en cet endroit ne se refutent pas en écrivant simplement en marge: *Nugae!* Toutefois en pesant bien l'ensemble de sa lettre à Huygens du 14 novembre 1640 (ci-dessus, pag. LXXX), on ne peut nier qu'il entendait passer condamnation sur le principe même de la théorie de Bannius. Et n'en faut-il pas conclure qu'à la critique s'est mêlée quelque jalousie, provenant d'un patriotisme étroit? Et que penser de Mersenne, proposant à Bannius un *air de cour* pour y appliquer son système, quoiqu'il fût d'opinion qu'ils y étaient moins propres que tout autre sujet 1)?

MICHEL (ANGELO), compositeur pour le tiorbe, que Huygens avait connu à Paris chez la signora Anna Bergerotti (Lettre LXIII).

Je ne pense pas qu'il puisse être question du célèbre violoniste Michel Angelo Rossi dont parle Ambros 2).

MONT (HENRI DU) (1610—1684) „organiste de saint Paul à Paris”, et „grand compositeur” selon Huygens qui a longtemps été en correspondance avec lui. En 1655 il avait dit son opinion sur certaines compositions de notre auteur, et probablement il avait fait la remarque qu'il „ignorait ce qu'en dictent les Regles”. Ceci amena une correspondance dans laquelle Huygens lui donne un aperçu de ses idées sur la composition (Lettres XXIX, XXXVII, XXXVIII). Et il paraît que du Mont estimait la musique du maître hollandais, d'après ce que celui-ci écrivait à M. de Chambonnières (Lettre XXXI).

1) Dans la XXII^e proposition du *Traité des Chants*, il avait dit, pag. 158: „Toutes les chansons de Cour qui n'ont point d'autre sujet que les profanes, et qui ne contiennent autre chose que les louanges des hommes, qui ne subsistent le plus souvent que dans les flatteries, et qui n'ont point d'autre soutien que la vanité et le mensonge, ne peuvent estre parfaites, puis que la verité leur manque, sans laquelle il n'y a nulle perfection”.

2) *Geschichte der Musik*, IV, 340.

Il semble que Du Mont, qui était devenu abbé de, avait succédé à Gobert comme maître de chapelle du roi (Lettre LXXV).

Dans le catalogue des livres etc 1), provenant de la bibliothèque de Lord H***, secrétaire perpétuel de la Société *Philobiblion* de Londres, qui ont été vendus les 17 et 18 avril 1882 à Paris, se trouve sous le n^o. 100 : „Airs à quatre parties avec la basse continue, et quelques-uns à trois en forme de motets à la fin du Livre, sur la paraphrase de quelques Pseaumes et cantiques de messire Antoine Godeau, évesque de Vence, composez par Henry du Mont, organiste de la Reine, à Paris, par Robert Ballard, 1663, in-4^o.” L’église paroissiale d’Audenarde possédait en 1734 e. a. a l’œuvre I de Dumont”, sans autre renseignement 2). Quelques airs à quatre parties de sa main se trouvent dans le recueil intitulé *Le Compagnon divin*, Londres, chez W. Pearson, s. d. (Bibliothèque Fétis à Bruxelles); et l’on trouve deux belles pages de sa composition dans la collection des *Maîtres du clavecin* publiée chez Litolf. Enfin,

1) Je dois cette communication à l’obligeance de M. Aristide Marre à Paris, qui y a joint les numéros suivants du même catalogue, relatifs aux publications de la maison Ballard :

91. „*Ballet comique de la Roynie, fait aux nopces de Monsieur le duc de Joyeuse et de Mademoyselle de Vaudemont, sa sœur etc.* à Paris, par Adrian le Roy, Robert Ballard et Mamert Patisson, 1582”. In-4^o, figures et musique. La musique est du sieur de Beaulieu et de maître Salomon, musicien du Roi.

101. „Premier livre d’airs spirituels de M. de Basilly. Nouvelle édition. A Paris, chez Christ. Ballard, 1693” in-4^o.

102. „Cantiques spirituels et Noël de différents auteurs”. A Paris, chez Christ. Ballard, 1699. In-4^o.

103. „Stances chrétiennes de M. L. T. mises à deux, trois et quatre parties, avec des simphonies par M. Oudot. A Paris, chez Christ. Ballard, 1704. In-4^o.

104. „Chants de Noël anciens et nouveaux de la grande Bible, notez avec des basses. Imprimez pour la première fois”. A Paris, chez Christophe Ballard, 1704. In-4^o.

105. „Cantique pour le temps de Noël, à voix seule et basse continue, mis en musique par M. Piroye, organiste des révérends Pères Jacobins de la rue St. Honoré”. A Paris, chez Christophe Ballard, 1703. In-4^o.

2) Edmond Vander Straeten, *La musique aux Pays-Bas avant le XIX^e siècle*, tom. I, pag. 214.

on cite de lui surtout *cinq messes royales*, et il paraît que ses messes se chantent encore aujourd'hui dans les églises de Paris.

MONTBELIARD (La princesse donataire SIBILLE DE), née duchesse de Wurtemberg, née en 1620, morte en 1712, grand amateur de musique et élève de Froberger. La mort de ce maître avait occasionné une correspondance entre Huygens et la princesse (Lettres LIV et LV). Voyez la notice consacrée à Froberger, ci-dessus pag. CXCVIII.

MONTFLEURI, voyez GUESSAN.

MORET, le „petit personnage” (Lettre XLVIII), qui avait à La Haye une belle maîtresse.

MORTEMAR (Le duc DE). Huygens le compte parmi „nos grands maîtres” auxquels il attribuait „la judicature souveraine” en matière de musique (Lettres XIV et LVI); et il paraît que M^{lle} Anne de la Barre était du même sentiment 1).

NASSAU (Le comte HENRI DE), gouverneur de la Frise, grand protecteur de Huygens, pour lequel il écrit à la reine de Suède, lui disant que c'était sur son instance que l'auteur faisait hommage à sa Majesté de sa *Pathodia* et de ses poèmes latins (Lettre XX).

NASSAU (Mademoiselle la comtesse de), à Bruxelles. Huygens lui envoie de la musique (Lettre XXII).

NIELLES (M. DE). Huygens le range parmi „nos grands maîtres” en matière de musique (Lettre LVI). Il était entré en relations avec lui par l'entremise de son ami de Beringhen (Lettre LXIII), qu'il avait chargé de prier M. de Nielles de lui envoyer certains airs italiens (Lettre LXI). De Nielles lui envoya aussi des pièces de sa composition, dont Huygens parle avec le plus grand éloge (Lettre LXIII).

OB DAM (Monsieur d'), Lettre XXII. Il s'agit de l'amiral Wassenaer van Obdam. Il est assez curieux de le voir s'occuper de musique. La

1) Voyez sa lettre ci-dessus, pag. CXLVIII.

comtesse de Nassau à Bruxelles lui avait envoyé un air italien qu'il remit à Huygens.

OGLE (UTRICIA). Le nom de cette grande amie de Huygens revient souvent dans sa correspondance et dans ses vers. Elle était évidemment d'origine anglaise, et appartenait à une famille qui avait donné plusieurs officiers à l'armée hollandaise. Le 6 mai 1605, le capitaine Ogle qui avait tenu garnison à Ostende, reçut une nouvelle commission dans l'armée. Ce ne peut être que son fils, ce Sir Thomas Ogle qui prêta serment comme capitaine le 6 novembre 1617. Il devint colonel, comme son père. Le 12 octobre 1640, d'après la résolution du prince d'Orange, le Conseil d'État dépêcha une commission de capitaine pour Thomas Ogle „à la place de son père, feu le colonel Ogle.” En 1664 il était major. Il quitta probablement peu après le service actif, car quelques années plus tard on le retrouve Gouverneur de Chelsea-Hospital. En 1668 il habitait l'Angleterre et recevait Coenraed Droste à sa table.

„En Ogel, die den Staet voor desen hadt gedient

Ontflug my aen syn disch als bloetverwant en vrient”.

En 1689 il était encore en fonctions et faisait des démarches pour que le roi Guillaume III les lui continuât. Il réussit, puisque au mois de mai 1690 le fils de Huygens nous dit qu'il occupait toujours le même emploi 1).

Le capitaine de 1617 était probablement le père de la dame en question. Il avait un fils et, à ce qu'il semble, deux filles, dont l'une épousa en 1645 le chevalier William Swann, selon toute apparence lorsqu'il venait d'être nommé capitaine.

1) Dans le *Journal* de Constantin Huygens, le fils, de 1688 à 1696, nous lisons tom I, pag. 61, à la date du 15 janvier 1689: „Sr. Thomas Ogle was smergens bij mij, sprekende vande continuatie die hij geern seude gehadt hebben van Gouverneur of Chelsey College, een groot hnsys voor 't gebruyck als dat vande Invalides te Parijs.”

3 mai 1690, tom. I, pag. 263: „Smiddaghs gingh met de Hr. vande Lier en Sylvius eten tot Sr. Thomas Ogle in Chelsey-hospital, daer hij Gouverneur van was”. Il parle aussi de „Mylady Ogle”.

Ceci eut lieu le 14 décembre de la même année, quand il succéda au feu capitaine Vallerca, après avoir déjà exercé les fonctions de chef de la compagnie depuis le 27 octobre précédent.

Le chevalier William Swanu était un homme lettré et grand amateur de musique. Il était, ainsi que sa femme, très-bien vu à la cour du Stadhouder à La Haye, ce qui ne doit pas étonner, parce que la dame était, je ne sais comment, une cousine de la princesse de Hohenzollern, ainsi qu'il appert d'une lettre de Huygens à cette princesse, du 3 mars 1648. Aussi nous la trouvons liée avec les personnes les plus influentes de la cour de la princesse royale, femme de Guillaume II, Milady Stanhope et son mari, le seigneur de Heenvliedt, avec lesquels elle fit une excursion de Bréda à Anvers.

Le mari appartenait au parti des Stuarts, et l'on ne s'étonnera pas de le voir en relations amicales avec ce Nic. Lanier 1), dont nous avons parlé ci-dessus (pag. XXI). En 1649 il fut chargé par le prince d'Orange d'une mission à Dresde et à Vienne auprès de l'Empereur, qui le reçut en audience presque immédiatement après son arrivée et donna des marques de sympathie pour le malheureux roi.

Mais revenons à madame Swann. Elle et sa sœur étaient élèves de Huygens en musique. Il était surtout fier des talents d'Utricia, qu'il appelle sa „tres-digne et tres-docte escollière” (Lettre XIII).

Déjà en 1642 ils échangeaient de la musique (Lettres XII et XIII).

Elle chantait en se faisant quelquefois accompagner sur le tiorbe par Huygens (Lettre XIV), qui estimait que ses compositions prenaient du mérite „en (ses) belles mains et en ceste excellente gorge, qui est

1) Je m'empresse de rectifier ce que j'ai dit sur Lanier à la page citée. Je lis dans l'encyclopédie de Courtin, tom. XIV, pag. 156, qu'il était italien. Il naquit en 1568 et mourut en 1646. Il exécuta pour Charles I une *Sainte famille* et le roi l'envoya sur le continent pour lui faire une collection de tableaux. C'est, d'après Courtin „surtout à son talent pour la musique qu'il a dû sa réputation”. On connaît de lui *Musica narrativa; airs et dialogues* (1663), et *Le Musicien accompagnant* (1667).

capable de rendre telles les choses les plus mediocres" (Lettre XVIII) 1). Tout le monde était d'accord sur son talent et sa belle voix. Son mari en était fort enthousiaste, et il écrivait de Vienne qu'il n'y avait entendu rien d'approchant. Bannius fit, le 13 février 1644, deux pièces de vers sur son portrait, l'une en latin, l'autre en hollandais. Je transcris celle-ci, afin de faire connaître l'admiration qu'elle inspirait.

„OP DE AFBEELDINGH VAN JOUFF. OGLE.”

„Wilje jonckvrouw Ogle kennen,
Ogen hebje niet van doen;
Laet haer stem u ooren meunen,
U verstandt zal haer bevroe'n.

Stemzangh moet haer geest vertoonen
En het snaerspel haer gezicht;
Met 't gebaer van 't lichaem schoone,
Dat de eerghans heel verlicht.

Alle schilderij is loogen,
En het maelen van penseel:
Want haer leven wordt getoogen
Uyt des ziels verhoolen deel.

Laet vrij alle schilders malen,
't Is maer rook, en windt, en niet:
Ogle moet haer self vertaelen
Met haer stem, en spelend liedt.”

Bien des années plus tard, en 1655, une lettre à M. de Chambonnières nous montre combien Huygens estimait aussi ses „jugemens" en matière de musique (Lettre XXXI). Du reste, les vers qu'il fit sur elle à différentes reprises, prouvent que non seulement il goûtait fort son admirable talent de cantatrice, mais qu'il n'appréciait pas moins sa beauté 2).

C'est à elle, à „sa Sirène", à „l'ornement du siècle", qu'il dédia sa

1) Cette lettre est datée du 7 janvier 1646. Cependant elle semble être une réponse à celles de M. Swann du 25 mars et du 21 avril, qu'il avait reçues le 11 mai. Il faut supposer ou que Huygens s'est trompé de date, ou que j'ai mal lu. En tout cas, je pense qu'il faut corriger *Janv.* en *Juin.*

2) Voyez les vers dans le XVI^e livre des *Korenbloemen*, II, 159, n^{os}. 58, 59 et 60; ainsi que la pièce traduite de ses vers anglais („uyt myn Engelsch") dans le XXVII^e livre, II, 528.

Pathodia en 1647, avec des expressions si flatteuses qu'il est bon qu'elles soient écrites en latin, langue que sans doute elle n'entendait pas, il faut du moins l'espérer. Et encore en 1658 il voulut lui dédier une nouvelle édition projetée de ses airs „en plus forte compagnie harmonique” (Lettre XXXVI). Mais ce remaniement ne fut jamais publié, comme nous l'avons fait voir ci-dessus, pag. XXIV. Nous faisons suivre cette notice de la très-curieuse

CORRESPONDANCE DE W. SWANN.

I.

A Monsieur Monsieur DE ZULEKOM à La Haye.

Sir, I should bee extremly troublet, if I where not assured that my silence, you rather will attribute to the want of matter, then auy forgetfulness in mee; therefore all that I can say is that Mst^s Ogle and I are ever your most humbel servants, and wee doe both long and haesten our selfs to come to the Heage in hoops to see and injoy you and all yours. beleeve it sir wee shall make it ovr onley bussiness, negst having renderet ovr duty to their Hyses, in whose faveur and grace if wee may bee preserved it will bee a great addition of that felicity and happinesse where of they are the onley founders and us both in particular oblidge to professe ovr selfs to bee and alwayes to remayne, Sir,

Utrecht
the 22 of January 1646.

Your most humbel and faithfull servants

W. SWANN.

My most humbel service I pray to all the ladeys that tooke in hand the Bridegrome. which I confesse I long to see, and to tell them there is much a doe about nothing.

Sr. I schall by the next send you some fine lessous for the verginalls and hope ere long to come and play them unto you and to assure you of my humble service.

U. SWANN.

II.

A Monsieur

Monsieur le chevallier HUYGENS

Sg^r de Zeulekom

à la Haye.

Sir, I doe heere send you some more papers from Doctor Jhonson which newly are come out of the presse, and of the rest you shall not fayle of, as soone as ever they shall come to my hands, Doctor Jhonson is your most humbel servant and will come to kisse your hands befhore his going to Breda. As for Mis Ogle I have put her into such a longing to see you and yours, especially to bee aquaintet with your newe begotten one, that I beginne to suspect there may bee some thinge more in it then there is in much a doe about nothing. Sir, yesterday wee have bin in owr devotions with Confitebor tibi Domine. etc. and Domine Deus meus. and that in the presence of one Mr. Northget a great lover of musike and a verre good organist. who tells mee has bin twice or trice at your house in hoops to have presentet his humbel service unto you. and for want of other addresse has fayled of that happinesse, Sir hee is one of the kings servants (clarke of the signet office). and one of his May^{tes} Heraults, and verre wel knowen to Mr. Laynier of whose arrivall wee heere doe long to heare. and so to meet with that Harmoinye, which heere I dare promise is in us all, with one accord and voyce of being, Sir,

Utregh

Your most humbel and faithfull servant

the 25 of March 1646.

W. SWANN.

Sr. I besecch you accept the most
humble service of

UTRICIA SWANN.

III.

A Monsieur Monsieur le Chevallier HUYGENS
Sig^r de Zulekom

à la Haye.

R[eçue] le 11 mai 46.

Sir, I am glad to heare of Mr. Layniers comming to the Heage, which increases the more (if possibel it may) both your scollers, and her servants desire to bee with you to practise and learne that from her Master shee so long has longed for; In the meane while I am come hither to Breda about my bussines and what progresse our musyk has heere, this whorthy bearer can tell; onley I say: *sey werken der geweldig tegen*; but they will make some thinge of it at last having especially obtained (and that by your assistance) so good a beginning and encouragement for it; Jet for my particlar I can but solace my selfe with the memory and repetition of what I have heard formerly beside the imagination that answer can bee from that windowe, where both (as it where) the Cap^{ne} and Lady are burning with one equal fyre; Sir these my thonghts are accompagnied (being at this present in the castel heere upon the guard) onley by the sweet and harmlesse nigthingale, which with the spring I confesse adds to this place such sweetnesse and delight, that it would make one forgett to bee either à Heage or any pleasure beside; but that in mee your compagney has made such deepe impression of true pleasure and delight, that nothing else can seduce mee from that beleefe, which therefore is wisht and longt for more from him then any that is and ever must remayne, Sir,

Your most humbel and obligdet servant

W. SWANN.

My most humbel service I pray to Madame de Willems and Doublett. with sweet Sussye. I hoope shortly to heare of Mr Layniers arrival.

From Breda castel, this morning being the 21 of aprill [1646].

IV.

A Monsieur

Monsieur DE ZULEKOM,

Conseillier et Secretaire de son Altesse

à la Haye.

Sir, By this inclosed of our friend Mons. Beers you may see I am not forgetfull of him, whom I have lett know how much hee is obliget unto you in remembring and wishing him wan of that quyre of Musyck his Hysse is now erecting, and to that end have desired him to lett mee know with all speed whether hee still was inclined to change his condition to live amongst more reasonabel creatures then now hee doth, especially in the knowledge of his faculty which if hee did, I doubtet not but that upon his earnest suit unt[o you] hee myth upon this occasion feele effectually your faveur and inclination unto him; I doubt not Sir but hee will most gladly and speedely for that purpose make his addresses unto you and with all to lett you know more particular his present condition there. Sir I doe heere send an other inclosed to that end unto him to haesten his answer, the directing of which I leave unto you according to the postscript of his letter which is the surest direction I can give. My wife presents her humbel service to you and greefs much for the losse of her voice which a great could has taken from her especially since shee hears of so rare a frenshman that is come to you, but I hoope eere long shee will bee fitt againe to beare her part in musyck with your consort, which I long to heare. as lyke-wise to assure you how much wee are, Sir,

Breda

Your most faithfull and humbel Servant

this 24 of January A° 1647.

W. SWANN.

V.

A Monsieur

Monsieur de Zulykom

à la Haye.

Sir, According your direction, I loockt affter your horses, the seame day of your departure, but found none but your twoo gray ones in his Hysse stabel; I asket for the other twoo, but none could tell mee of them, till at last I found them standing at the Signe of the armes of Nassaw, amongst the horses of his Hysse gentelemen, and lookt too by Monr. Famaes servant verre well and in good caese. I did demand the reason why they where not put in his Hysse stabel, they answered mee they could not doe it with out the stall masters order. I sougth to speake with Mr Frits but shall doe it to morrowe, and give you with the negst an account of it. for the selling of them I shall doe my best, when My Lord of Norrwich shall come hither which is thought to bee to morrowe for a certein, with My Lady Stannop. Mons^r De Heenvliet 1) and my wyfe from Antwerp where they have bin since woedensday. Heere are this day arrived the twoo Princes Palatin P. Mourits and P. Edward.

1) M. de Heenvliet était surintendant de la maison de la princesse royale, femme de Guillaume II, et avait une grande influence. Il avait épousé Lady Stanhope, dame d'honneur de la princesse. Dans la *Relation d'un Voyage à Paris en 1657—58*, on lit, p. 227: „Le sieur des Champs nous dit qu'on luy avoit escrit que le credit de madame Stanhop et du Sr. de Heemvliedt auprès de madame la Princesse royale estoit beaucoup ammoindry, et que dans peu de temps ou pourroit bien entendre qu'ils auroient esté disgraciés.”

Pag. 250. [Un mois plus tard, en septembre] „il nous apprit une assez bonne nouvelle, en nous assurant que le Sr. de Heemvliedt estoit sur le point d'estre disgracié et chassé de la cour de madame la princesse royale par le moyen de la Reyne d'Angleterre, qui en faisoit de fortes instances, voyant que c'est un fourbe qui ne mérite pas d'estre traité d'autre façon”.

and are going away to morrowe the affter none for Gertruydenbergh and so to the Heage againe. they where logded (*sic*) heere at the three Orange appels. but have dined and supped with her Hy^{sse}. Sir what lyeth in mee I shall doe for your horses. and if I hadd any stabel or roome in my howse for them, I assure you they should not have stood in an inne, but they shall bee well looket unto by him, that unfeinedly shall live and deye, Sir,

Your most humbel and faithfull Servant
W. SWANN.

Your horses have bin heere as they tell mee in the inne negst sunday fourteene dayes.

Breda this 30 of Aug. 1647.

[Sur un bout de papier à part:]

Sir, This morning I spoke with Mr Frits who is taking the horses into the Princes stabel this day.

VI.

*A Monsieur Monsieur DE ZUYLEKOM
a La Haye.*

Sir, Since my last letter, I writt to My Lord of Norrwich, that I hadd some good horses for him, but as yet have hadd no answer, by reason of his being at Bruxelles, which I fynde the onley way of putting them of, yet I feare hee will need none since My Lord Goring is marcht in to the field, which is the reason I durst not keepe them heere; Sr., if I shall heare of any way to putt them of, I shall lett you know. In the meane tyme I shall ever remayne, Sir,

*Breda,
the 8 of September 1647.*

Your most faithfull and humbel Servaut
W. SWANN.

VII.

*A Monsieur Monsieur DE ZULEKOM
a la Haye.*

Sir I must render equal thanks to your selfe and my Gouverneur, in taking the payns to procure a passe for mee to goe to Spaa, not for the recovering of mine, but my bedfellows health, as for my ingratitude to so kinde and nobel a Gouverneur, I thrust I shall not bee brandet with so fowle a carracter; yet give mee leave to tell you, both the convenience aud profit of the owld poepel of Utregh is abel to take away such an opoignion, but of this enough. I must tell you now of my Journey I hadd at Antwerp and Brussels, for Mon^r De Warty and his daughters I have heard to the fulle indeed they make a fine consort and harmony for luts, viols, virginals, and voyces; I doubt not but you will fynde great contentement by hearing them; for the incommodees of Brussels are beyond my expression especially for a violin and a basse. Mon^r Hogendorp is a wittnesse, whose good compagney I have enyoid. Sr. I hoope wee shall bee well and ward returned from Spaa against your going to Antwerp and that to waigth upon you thither; you will fynde that I am abel to serve you for a guide both at Brussels and Antwerp, and I thrust in all places of the world else, Sir,

Breda,
the 13 of July 1648.

Your most faithfull and most humbel servant
W. SWANN.

VIII.

Monsieur, Sa Majesté Imple me donna audience 4 iours depuis mon arrivé en cette ville, et apres m'avoir demande plusieurs choses tesmoigna de grands ressentiments de la condition du Roy, et me fera donner de rponse sur ma recherche dans peu de temps. J'entendis sa musique le mesme iour et trouvay de très-bonnes voix, mais n'ayant pas encore fait

cognoissance avec aucun de ses Musicien par faute de loysir ie n'ay peu vous envoyer pour cette fois-cy, que ces pieces que un nommé Monsr Frobergen m'a donnez et qui est un homme tres-rare sur les Espinettes. Je ne manqueray pas de m'enquêter plus soigneusement desormais pour avoir de bons airs que ie vous communiqueray des-aussi-tost avec permission de me dire, Monsieur,

Votre treshumble et tres obéissant serviteur

W. SWANN.

Sr. I recommend my poore wyfe unto your ceare. I shall make more of her (if posibell I may) then ever, for as jet I can assure you I found nothing heere that surpasses her in voyce and upon virginalls.

I promised this master some of Mr. Chamboniers pieces, which I shall desire you to send them. I have writt my wife about it. These are the best hee has.

A Vienne le 15 de Septemb 1649 chez Friderich Plaet.

IX.

Monsieur, Depuis ma derniere du 15 de ce mois, il ne sy est rien passé icy de considerable, sinon que Sa Maiesté Imperiale revint hier au soir d'Ebersdorff en cette ville pour assister aux funerailles de l'Imperatrice defuncte, qui se sont commencez d'aujourd'huy, et dureront trois iours. J'iray demain voir les ceremonies car il y aura tres-belle musique, principalement composé des voix. — Je serois bien aise d'entendre si les pieces que ie vous ay envoyez vous agreent, car ie tacherois d'en procurer d'avantage, et principalement de beaux airs, que ie cher-

cheray desormais, et vous en envoyerez si tost qu'il m'en viendront a ma main. Vous agreerez s'il vous plaist les incloses, et me commenderez la ou il vous plaira estant, Monsieur,

Vienne Votre tres humble et tres obeissant serviteur
le 22 de Septemb. 1649. W. SWANN.

Sr, lett mee recommend these inclosed to your ceare. I thought fitt to wrigth to his Hysse if it bee aggreable to his Hy^{ss}e I shall lett him know all particularityes what heere or at Dresden passes, whether I am going negst weeke and hoope to bec bake againe heere with in lesse then a month. I shall long to heare of your good health and all yours to whom I most humbly mee recommend.

PAYEN (Le Sr.) à Utrecht, amateur qui s'amusait à fabriquer des clavecins et des carrosses, mais qui ne pouvait en venir à bout, ne voulant pas communiquer ses secrets de fabrication à aucun ouvrier (Lettre LXXX). Descendait-il de cette famille des Payens, compositeurs et musiciens belges, attachés à la chapelle de Charles-Quint et de Philippe II 1)?

PARRAN (Le P. ANTOINE), jésuite français, auteur d'un *Traité de la musique théorique et pratique, contenant les préceptes de la composition* 2), dont le Père Merseune, au commencement de l'année 1641, avait envoyé un exemplaire pour Huygens à Bannius (Lettre XIV de celui-ci), mais

1) En 1547 Nicolas Payen, compositeur, était attaché à la chapelle de Charles-Quint. Son frère Gaspard fut violiste du même souverain et de Philippe II, ainsi que chantre de ce dernier en 1559. Voyez M. Edmond Vander Straeten, *La Musique aux Pays-Bas avant le XVII^e Siècle*, tom. I, pag. 235; tom. III, pag. 146 et 159.

2) Paris, 1639, in-4^o. de 144 pages de texte.

qui ne se trouve pas mentionné dans le catalogue de la *Bibliotheca Zwickemiana* 1). Bannius paraît ne pas l'estimer beaucoup, d'après certaines expressions de sa lettre à Huygens, Prid. kal. febr. 1641 (n^o. XIX). Celui-ci lui emprunte quelques maximes dans la lettre XXXVII.

PHILIPPE (Le Prince) auquel Huygens fait allusion dans la lettre LXXIX, est ce Guillaume Philippe, fils aîné de Guillaume le Taciturne, né en 1554, qui fut enlevé en 1568 de l'université de Louvain pour recevoir son éducation en Espagne. Rentré en Belgique en 1596, il se fixa en 1609 à Bréda, mais en alternant sa résidence avec Bruxelles, où il mourut en 1618. Il était, à ce que dit Huygens, „le seul de la maison d'Orange que j'ay connu amateur de la Musique.”

PÖLNITZ (M. DE), „capitaine des gardes et grand escuyer de S. A. E. de Brandenbourg”. Huygens le prie (Lettre LX) de vouloir bien l'aider à obtenir le luth du comte de Dohna qui lui avait été promis.

POLOGNE (La reine de) à laquelle Huygens avait fait hommage de sa *Pathodia* (Lettre XX), était Marie-Louise de Gonzague, qui épousa successivement les rois Ladislas VI et Jean Casimir de Pologne.

PONCET, „le maistre Chantre du Prince d'Orange”, (c'est-à-dire de Philippe Guillaume, le fils aîné du Taciturne) à Bréda, en 1617 (Lettre I).

RENSWOUDE (M. DE) avait „mis en train chez luy un college de musique assez bien assorti, en faveur d'une belle niepce, qui faict beaucoup de figure en ceste assemblée tant du Luth que de la voix” (Lettre LXXXII). Huygens l'appelle „le bon homme”, ce qui ne dénote pas une grande estime. Or, son fils raconte dans son *Journal* de 1673 à 1678, que presque à la même époque, le 24 juin 1676, „Dyckvelt fut quelque temps à causer avec moy dans ma chambre et a me conter des friponneries, hypocrisies, et faussetés de monsieur de Rynswoude (pag.

1) Pour nous, nous n'avons pas vu d'autre exemplaire de cet ouvrage, que celui que possède la Bibliothèque Nationale de Paris (V, 1868).

107)". Dans son *Journal* de 1688 à 1696, il écrit, à la date du 24 avril 1689 (tom. I^{er}, pag. 114): „Dyckvelt . . . sprack veel vanden ouden Rhynswouden sijn saecken, ende dat seer weynigh hadde naegelaten, naer proportie van dat men wist dat hy gewonnen ende getrocken hadde.”

RICHARD, compositeur de musique, connu de la duchesse de Lorraine (Lettre XL). Il me semble qu'il ne peut être ici question que de ce Balthasar Richard, célèbre musicien, corniste de la chapelle de l'infante Isabelle et compositeur, sur lequel M. Edmond Vander Straeten a donné une notice dans le tome II de sa *Musique aux Pays-Bas avant le XIX^e siècle*, pag. 71 suiv. (Voyez aussi tom. IV, pag. 194).

ROSSI (LUIGI), compositeur célèbre à Paris. Huygens parle de sa „célèbre production” *Anime*, dans la lettre LXIII. Gobert le mentionne dans ses lettres V et VII 1).

ROES (WALTER), musicien anglais renommé pour „la viole de Gambe” (Lettre XLII).

ROMPH (Le Sr.), agent politique des États-Généraux à Paris, sous le couvert duquel Huygens envoyait quelquefois sa correspondance à Paris (Lettres XLIX et L). Il était le frère du médecin ordinaire du prince d'Orange, et Huygens était parrain de son fils 2).

RUFELIS „nostre Ministre Orangeois” (Lettre LXXI).

RUYSCH (M.). Il visita Rome en 1675, et Huygens profita de son séjour en la ville éternelle, pour le prier de s'informer de la signora Anna Bergerotti (Lettre LXXVII). Cinq ans plus tard, il se trouva à Londres, et Huygens l'engagea à aller voir la famille musicale des Killigrew (Lettre LXXXVIII). Nous pouvons en conclure que Ruysch lui-même était amateur de musique.

SAINTEVREMOND (CHARLES DE MARGUETEL DE SAINT-DENIS, Seigneur

1) Voyez sur lui M. Edmond Vander Straeten, *La Musique aux Pays-Bas avant le XIX^e siècle*, tom. II, pag. 152, et Ambros, *Geschichte der Musik*, IV, 335.

2) Voyez le *Journal* de 1688 à 1696 du fils de Huygens, tom. II, pag. 390.

DE), né en 1613, mort à Londres le 29 septembre 1703; écrivain bien connu. Il s'exila de France en 1661, passa en Hollande et en Normandie, ensuite en Angleterre. Pour éviter la peste, il se rendit de nouveau en Hollande en 1665, et y resta quatre ans jusqu'à ce que Charles II le rappelât. On savait déjà qu'„il aimait beaucoup la musique, et [qu'il] composa même plusieurs airs" 1). Huygens avait beaucoup de confiance en son goût. En parlant du talent de madame Killigrew sur le luth, il ajoute: „M. de St. Evremont (*c'est tout dire*) en est ravi comme moi" (Lettre LXXVI).

SAINT LUC (JACQUES DE), luthiste français qui jouit d'un grand renom. Il naquit selon toute vraisemblance en Artois 2). Attaché d'abord au service de Louis XIV, il passa plus tard, pendant la deuxième moitié du XVII^e siècle 3), à la cour de Bruxelles, et se mit enfin au service du prince Eugène de Savoie, auprès duquel il vécut à Vienne 4). Huygens, qui estimait sa „scavante oreille" (Lettre LXXVIII), lui envoya en 1673, „une viugtaine de pieces de (s)a faeon" qu'il soumettait „humblement" à sa „ceusure" (Lettre LXXII). Deux ans après il lui fit un nouvel envoi parce qu'il avait semblé „gouster" le premier. Il était probablement à

1) Voyez la *Nouvelle Biographie générale*, publ. par le Dr. Hoefler, tom. XLIII, col. 13.

2) M. Edmond Vander Straeten, *La Musique aux Pays-Bas avant le XIX^e Siècle*, tom. IV, pag. 193.

3) *Ibidem*, tom. II, pag. 393.

4) „Ludwig XIV hatte so gut wie ein deutscher Fürst seine Tafelmusik, seine „vint quatre violons du Roy", von denen sich dann unter Lully's Leitung die sogenannten „petits violons" abzweigten, und seinen gepriesenen Lautenschläger und Theorbenspieler de Saint Luc, der bei Tafel seine virtuoson Künste zum besten gab." A. W. Ambros, *Geschichte der Musik*, IV, 342.

De Besser dit en décrivant les noces du prince héréditaire de Cassel, à Berlin, en 1700: „Den 6 Junii zu Mittage ward die Tafel in dem Oraniensaale gedecket, und bei derselben nur mit einer stillen Musik aufgewartet: nemlich mit der Theorbe, Laute, und Guitarre, die der französische grosse Künstler de St. Luc mit einer fast entzückenden Lieblichkeit rührte, und sich dadurch den Glauben gar leicht zu wege brachte, dass S. Königliche Majestät von Frankreich, wie das Gerüchte von ihm gehet, ihn vor andern würdig befunden, Sie bisweilen mit dem Klange seiner Saiten bey Ihren Mahlzeiten zu ergetzen" (l.l.).

Bruxelles à cette époque, puisque Huygens dit (Lettre LXXVIII) qu'il court „des 30 et 40 lieuës de chemin pour trouver un auditeur et un juge à (s)on gré". Le 19 mars 1676 il lui adresse une lettre (n°. LXXIX) à Bruxelles pour le complimenter sur son „nouveau Concert de deux Theorbes avec une Viole de Gambe".

SALINAS (D. FRANCISCO DE), né à Burgos en 1512, professeur de science musicale à Salamanque depuis 1561 jusqu'à sa mort en 1590. Il avait étudié la musique à Rome pendant un séjour de vingt-trois ans. Il publia à Salamanque en 1577 un in-folio, devenu aujourd'hui fort rare, que nous avons pu consulter à la réserve du département des imprimés de la Bibliothèque Nationale de Paris. En voici le titre: *Francisci Salinae Burgensis, abbatis Sancti Pqncratii de Rocca Scalegna, in regno Neapolitano, et in Academia Salmanticensi Musicae Professoris, de Musica libri septem, in quibus eius doctrinae veritas tam quae ad Harmoniam, quàm quae ad Rhythmum pertinet, iuxta sensus ac rationis iudicium ostenditur, et demonstratur. CUM duplici Indice Capitum et Rerum. — Salmanticae Excudebat Mathias Gastius. M.D.LXXVII. Esta tassado en seyscientos maravedis.* (Dédicace à Rodrigue de Castro, évêque de Zamora, dont les armes figurent sur le titre). On en a renouvelé le titre en 1592 1). Huygens profita du séjour que fit son ami Chieze à Madrid, pour le prier de lui trouver un exemplaire du livre de ce „grad docteur en Theorie de Musique, qui ne se trouve pas icy" (Lettre LXVII). Il paraît que Chieze eut de la peine à s'en procurer un (Lettres LXVIII, LXIX). Enfin après deux ans d'attente, Huygens le reçut par les soins d'un homme de confiance (Lettre LXXVI). Effectivement nous le retrouvons dans le catalogue de sa bibliothèque (Voyez ci-dessus, pag. XXXI).

1) Mersenne le cite quelquefois, p. e. dans le livre second des instruments, pag. 58; et Bannius, qui connaissait l'ouvrage depuis 1640, le tenait en haute estime.

SAUMAISE (M. DE), le célèbre savant, avec lequel Huygens entretenait une correspondance suivie. Par la lettre XXV il lui envoie des vers qu'il avait faits pour le sr. de la Barre.

SAUZIN (M), ami de Huygens, par l'entremise duquel Chieze lui avait envoyé quelques „paquets de cordes” (Lettre LIX).

SCHURMANN (ANNE-MARIE DE), „l'incomparabilis heroina” de Bannius, dont Huygens, dans une lettre à Mersenne (N^o. VIII), disait qu'elle „merite plus de louange que vous n'en pourriez imaginer.” Née à Cologne en 1607, morte en 1678, elle fut la femme la plus savante de son siècle: elle excella dans toutes les sciences et tous les arts. Elle chantait admirablement en s'accompagnant du luth ou d'un autre instrument 1).

SCHWERIN (Le Baron DE), dont Huygens écrit quelquefois le nom *Suerin*, était un personnage fort influent à la cour de l'électeur 2) de Brandebourg 3), et grand ami de notre auteur, dont il partageait la passion pour la musique. En 1649, le baron fit cadeau à son ami de „petites

1) „Von früh an offenbarte Anna auch bedeutende musikalische Begabung; ausgestattet mit einer überaus schönen Stimme und feinem Gehör, erregte sie die Bewunderung der Musikfreunde sowohl wenn sie sang, als auch wenn sie die Laute, die Cymbel [Cymbal? eu Claveveecymbal?] oder das Violoncel [Il veut dire: viola di gamba] spielte.” *Anna Maria von Schurman, die Jungfrau von Utrecht ein Christliches Lebensbild aus dem 17 Jahrhundert, geschildert von Emil. Quandt*, Berlin 1871, s. 29.

2) Il va sans dire que dans la note à la page 39, il faut corriger *Ecteur* en *Electeur*.

3) Constantin Huygens, le fils, raconte dans son journal, tenu pendant les campagnes de 1673 à 1678, qu'en juin 1676 l'électeur de Brandebourg était fort mécontent de la conduite de la Hollande, „le principal estoit le manque du payement des subsides”. Vander Techt, que le prince lui avait dépêché, écrivit, „fort au long comme Suerin, estant la cause de toutes ces animosités là, il avoit deliberé avec Somnits de faire eleigner Suerin des affaires et que pour faciliter cela ils aveyent resolu qu'il falloit une bague pour mad^{lle} Wangenheim et un present aussi a la Hofmeesterinne” (p. 107).

18 mars 1678 (pag. 233): „S. A. escrivit une longue lettre minütée par Blaespyl, qui devoit la porter a m^r l'Electeur de Brandebourg, dont le principal contenu consistoit en iustances pour oster la direction des affaires à Swerin, que Blaespyl me dit estre fort à contrecœur a m^r le Prince, et que, luy ayant proposé un accommodement S. A. l'avoit rejezté tout a plat”.

orgues" 1) (Lettre XXIII). Leur amitié fut constante, car en 1662 Huygens lui recommandait le „tres illustre sieur de Chamboniere", afin que le baron par son crédit lui fit obtenir une place à la cour de l'Electeur (Lettre XLIV). En 1669 il était fort âgé, comme Huygens, qui lui demandait cependant s'il aimait toujours la musique (Lettre LVII), jadis „leur commune maistresse"? Il paraît qu'il avait reçu une réponse satisfaisante, puisque six mois plus tard, en parlant du baron à M. de Pölnitz, il lui rappelait „son affection tres-constante à la musique" (Lettre LX).

SIBYLLE (Mad.), amie de Mlle Ogle, à qui Huygens avait envoyé le volume de ses *Momenta desultoria* (Lettre XV). Peut-il être question d'Anne-Marie de Schurmann?

SMITH (La Señora CATHARINA) avait prêté à Huygens une guitare (Lettre LXIX), avec promesse de la lui laisser après sa mort; mais elle la lui avait retirée à son grand regret (Lettre LXXIV).

Il semble que „la Smith" était une femme d'une réputation douteuse qui a joué un rôle dans le grand monde. Les qualifications que Huygens lui donne, ne contredisent pas cette supposition. Il paraît que dans son âge mûr, mars 1689, elle avait encore ensorcelé le vieux Rhingrave, témoin cette note du fils de Huygens, dans son *Journal* de 1688 à 1696, tom. I, page 132: „Isac vertelde van de sottigheden vanden ouden Rhyngraef met Catheryne Smits, en dat hij effectivelijk voor gehadt had haer te trouwen."

1) Le P. Mersenne, dans le sixième livre des *Instruments*, où il traite des orgues, parle, pag. 388, d'un Orgue si léger que chacun le puisse porter aussi aisément que le Violon, ou le Luth: ce qui arrivera si l'on use de quatre Fleutes douces, dont chacune ayt l'estenduë d'une Octave l'une par dessus l'autre, afin de leur donner l'estenduë du clavier de l'Orgue, car l'on pourra ouvrir et boucher leurs trous par le moyen de petits ressorts doublés de cuir..... et parce qu'elles se peuvent couper en plusieurs lieux, l'on pourra les assembler et les mettre en aussi peu de lieu que le Cervelat, ou l'un des moindres Bassons".

SOHIER, amateur de musique italienne, demeurant à Anvers. Huygens le prie de lui envoyer pour l'éducation musicale de ses enfants, des pièces des auteurs Vénitiens „qui à present (1638) ont le plus de vogue" (Lettre VII).

Est-ce le même personnage dont Huygens parle dans sa note concernant le Lantern-Hof, publiée par A. D. Schinkel 1), et qui lui avait payé le montant du prix de vente de cette propriété?

Un Sohier était le mari de la sœur de la seconde femme de P. C. Hooft, qui parle assez souvent de lui dans ses lettres 2). Son prénom était Constantin et son fils s'appelait Nicolas 3).

STEFKINS, célèbre musicien anglais, excellent sur la viole di gamba (Lettre XLII).

SEULLYN (Mlle) à Dordrecht, musicienne qui fit tenir à Huygens une pièce de musique du Dr. During de Hambourg (Lettres LXXXIX, XC).

SWANN (Sir WILLIAM), voyez OGLE.

TASSIN (Mr.), intendant de M. le Premier, grand amateur de musique, en relations suivies avec Huygens, quoique son nom ne figure qu'une seule fois dans sa correspondance (Lettre XXVII). Nous avons raconté ci-dessus (pag. XXIII) la part qu'il prit à la publication de la *Pathodia*. Voici la lettre qu'il écrivit à Huygens le 5 mai 1646:

„Monsieur, J'ay receu vostre lettre du 21^e du courant avec l'incluse pour Mr. destrade que iay rendue en main propre, et les neuf exemplaires de vos Airs latins, lesquels, selon l'ordre de Mons^r Mersenne iay delivrez a Mons^r Ballard qui en doit demain ou lundy communiquer avec Mons^r Boisset chef de la muzicque du Roy ie me doibs

1) *Bijdrage tot de kennis van het karakter van Constantijn Huygens*, bl. 32 volgg. Voyez pag. 37.

2) *Brieven van P. C. Hooft*, III, 64, 176.

3) *Ibidem* IV, 197.

trouver a cette conference, ie vous proteste quils sont raviz de ce travail, ledit Sr. Boisset doit tenir la main et faire la correction de limpression, ilz trouvent votre ordre fort beau quils suivront de point en point, iespere quen recevrez du contentement ie vous manderay a lordinaire prochain ce que nous y aurons avancé et demureray, Monsieur,

Vostre tres humble et tres affectionné serviteur
de Paris le 5^e May 1646. TASSIN.

J'envoye, ainsy que verrez a Messrs du Conseil de son Altesse coppie du dernier arrest que iay obtenu pour les privilege et exemptions des subiets d'Orenges pour les entrees et sorties des marchandises. Jen ay autant envoyé à Mr van Zenten pour les signifier sur les lieux aux fermiers des Traittes foraines.

VENOSA (CHARLES GESUALDO, prince DE), compositeur italien, né vers le milieu du seizième siècle, et „qui a mis en lumiere une si grande quantité de livres de Madrigales Italiennes.” Huygens en trouvait quelques-unes „tres-excellentes,” mais „pour la plus part, bizarres audelà de toute regle et coustume.” (Lettre XXXVII). C'était aussi l'opinion de Gobert 1). Et ils avaient bien raison 2). Il est assez naturel de voir Bannius d'un autre sentiment 3) puisque, comme dit Fétis 4), „c'est par le pathétique qu'il se distingue et l'on ne peut nier qu'il soit en ce genre supérieur à ses contemporains.” La collection Dandeleu possédait de lui plusieurs madrigaux à cinq voix, imprimés à Venise et à Gènes 5).

1) Voyez la troisième lettre de Gobert, ci-dessus, pag. CCXIV.

2) Voyez A. W. Ambros, *Geschichte der Musik*, IV, 236 ff.

3) Voyez ci-dessus, pag. LVII, CXXXII.

4) *Biographie Universelle des musiciens*, tom. III, p. 470.

5) Voyez M. Edmond Vander Straeten, *La Musique aux Pays-Bas avant le XIX^e siècle*, tom. I, pag. 25, 30, 32, 33.

VILLIERS (M. DE), compositeur ou théoricien fort estimé du roi Charles II, dont l'opinion était confirmée „par le tesmoignage du Sr. Wade, qui est fondé en connaissance” (Lettre XXXIV). Le P. Mersenne, dans le livre troisième de son *Traité des consonnances etc.* qui explique les *Genres de la musique*, pag. 193, parle de lui en ces termes: „Si l'on desire un discours plus ample de la maniere de chanter sans nuances, il faut prier Monsieur de Villiers tres-excellent Philosophe, et Docteur en Medecine, de faire part au public de ses inventions sur ce sujet, qu'il entend en perfection.”

VINCENT (Mons.), musicien de talent qui avait envoyé un luth à Huygens (Lettre VI).

WADE, voyez VILLIERS.

WARMONT (Madame DE), pinçait fort bien de la harpe (Lettres XCI et XCII).

WARWICK (Mad^e DE), noble anglaise qui aimait la musique. Huygens lui recommande „le sr. Doué, excellentissime faiseur d'instrumens de musique” de Paris, qui avait l'intention de visiter l'Angleterre.

WILHEM (M. DE), neveu de Huygens, qui, étant à Rome en 1670, fut chargé par son oncle de lui acheter des „cordes fines de luth” et de s'informer de la Signora Anna Bergerotti (Lettre LXIV).

ZAMPONI, célèbre compositeur italien qui, d'après l'estimation de Huygens, écrivait des choses „d'eslite” (Lettre XXXV). En 1734 l'église paroissiale d'Oudenarde possédait de lui deux mottets 1) „à 3 voix et 3 instruments”, dont l'un était daté de 1679.

1) M. Edmond Vander Straeten: *La Musique aux Pays-Bas avant le XIX^e siècle*, tom. I, pag. 216.

III.

Maintenant que nous avons passé en revue les personnes qui se trouvent mentionnées dans la correspondance de Huygens et de ses amis, il nous sera facile de nous faire une idée du rôle que, de son temps, la musique a joué parmi les différentes classes de la population des Pays-Bas.

L'histoire des beaux-arts, comme celle des opinions et des doctrines, ne saurait s'occuper seulement des œuvres des artistes ou des savants. Autour d'eux il y a la société qui les fait naître, et pour laquelle ils travaillent, afin de satisfaire les besoins de l'esprit. Pour bien apprécier leur importance, il faut les observer dans leur milieu naturel, en rapport avec tout ce qui constitue la civilisation d'une époque. C'est ainsi qu'on se rend plus ou moins compte des influences en dehors de l'école qui ont contribué à les former, et de celle qu'ils ont exercée sur le goût et l'intelligence du milieu dans lequel ils vivaient.

A cet égard, il est d'un intérêt spécial de savoir quelle était à certaine époque la musique qui se faisait dans ce qu'on est convenu d'appeler la bonne société. C'est à celle-ci que s'adressent en premier lieu les œuvres des maîtres ; c'est elle qui en détermine la production, comme c'est elle qui en reçoit l'impression la plus immédiate.

Tâchons de résumer les faits qui sont venus à notre connaissance.

Les détails que nous avons eus sous les yeux viennent corroborer ce que d'autres sources nous avaient déjà révélé, c'est-à-dire, que la musique occupait dans la vie de nos pères une place beaucoup plus large que dans celle de la génération actuelle. Je ne parle pas de nos classes élevées, parmi lesquelles, depuis un demi-siècle, l'éducation musicale commence à être soignée ; mais c'est là la culture d'une plante exotique. Quant à la masse du peuple, et à la petite bourgeoisie, on ne peut nier que chez eux le sens musical ne soit fortement émoussé. Leur chant

p. e. est tombé aussi bas que possible, et tous les efforts faits pour le réformer ne parviennent, jusqu'à présent, qu'à répandre d'avantage le goût de la musique artificielle. En a-t-il été autrement dans les siècles passés? Il y a lieu de le croire. Encore au XVII^e siècle, le chant était populaire et fort cultivé parmi cette partie de la bourgeoisie qui à peine se distinguait de la foule, dont son énergie, son labeur et son économie l'avaient tirée. J'ai fait voir ailleurs 1) comment les recueils de chansons se succédaient et se multipliaient dès les premières années du siècle. Celui qui s'imprima à Amsterdam en 1602 sous le titre *Den nieuwen Lusthof*, fut édité de nouveau en 1603 ou 1604, et une troisième édition parut en 1607. Dès l'année suivante (1608), un nouveau recueil vit le jour: *Den Bloem-Hof van de Nederlantsche Jeught*, qui fut réimprimé en 1610. En 1615, troisième recueil: „*Apollo of Ghesangh der Musen* ; et ainsi de suite. D'ordinaire ces recueils sont imprimés sans accompagnement de musique: les airs qu'ils contiennent se chantaient sur des mélodies connues de chansons plus anciennes, toujours indiquées en tête de chaque pièce. Cependant on possède des publications comme celles de Starter (1621 etc.), de Valerius (1626), et plus tard le *Medenblicker Scharrezoodje* (1650), *l'Enchuyser Ybocken*, etc. qui, comme les *Souterliedekens* et *l'Ecclesiasticus* du siècle précédent, contiennent des airs notés 2).

Pour ce qui est de la musique toute pure, la musique instrumentale, elle était moins populaire et évidemment peu appréciée du grand public. A Amsterdam, il est vrai, Théodore Rodenburg, le vaillant champion du théâtre romantique, avait introduit dans ses pièces des intermèdes de musique vocale et instrumentale 3), et les entr'actes étaient, comme de

1) *Geschiedenis der Nederlandsche Letterkunde in de XVII^e Eeuw*, I D., bl. 50 vlgg.

2) Notre Société d'Histoire Musicale vient d'entreprendre l'inventaire de tout ce matériel imprimé, travail immense auquel les amateurs sérieux pourront contribuer en s'adressant à M. le docteur H. C. Rogge, bibliothécaire de l'Université d'Amsterdam.

3) *Ibidem*, bl. 279.

nos jours, remplis par des violons 1), mais on ne se passionnait nullement pour ces récréations harmoniques. Lorsque, en 1634, J. H. Krul s'ingénia à fonder ce qu'il appelait une *Chambre de musique* (Kruls Musyck-kamer), c'est-à-dire un théâtre où il comptait donner des opéras, et qu'il inaugura par une pastorale de sa façon, il ne se dissimula pas que l'entreprise était chanceuse, puisqu'il mit ces mots dans la bouche de la Musique elle-même 2):

„Wel eer beu ick geweest van grooten aangebeen,
Nu van een bot geslacht als met den voet getreen.”

Aussi n'était-ce pas pour la foule, mais pour le petit nombre d'amateurs qu'il comptait travailler; — et cependant, après quelques essais infructueux, il dut fermer boutique.

Il n'en était pas ainsi parmi les hautes classes. Si à l'étranger nous avons rencontré des personnes du premier rang aimant la musique, la cultivant, et quelquefois excellant comme musiciens, voire même comme compositeurs, la Hollande aussi nous fournit des exemples pareils. Rappelons-nous les noms de Mad. de Warmont, de M^{lles} d'Amrongen, Ogle ou Seullyn, et en premier lieu celui de Huygens lui-même.

Cependant il ne faut pas s'exagérer le génie musical de ces contrées. S'il y avait un assez grand nombre d'amateurs et d'exécutants habiles, les vrais connaisseurs, les maîtres n'étaient pas nombreux. Pour une fois que Huygens, dans son indignation contre Hotman qui ne semblait avoir qu'une assez pauvre opinion de l'aptitude des Hollandais pour la musique, ait pris feu pour les défendre, généralement il ne les place pas à un degré bien élevé de l'échelle artistique. Il ne trouve personne à qui parler, c'est-à-dire capable de juger son talent. Il y avait assez

1) *Geschiedenis der Nederl. Letterkunde in de XVII^e Eeuw*, I D., bl. 377.

2) *Ibidem*, bl. 196.

de gens aimant à entendre de la musique, mais bien peu de connaisseurs „capables de discerner le bon d'avec le mauvais.” Il parle même de notre *barbarie*, et se plaît à dire qu'il est simplement „un Roy borgne au païs des aveugles” 1).

Je pense qu'il y a quelque exagération dans tout ceci, et que Huygens rapetisse un peu trop ses contemporains, afin de pouvoir se faire valoir lui-même sans trop avoir l'air de se vanter outre mesure. Car tout prouve que non seulement on aimait à entendre de la musique, mais que beaucoup de gens pratiquaient cet art. Et à cette époque, plus qu'aujourd'hui, il fallait avoir de véritables connaissances en musique, pour se faire entendre même dans un concert de famille.

La tablature ou la notation ne donnaient pas toutes les indications voulues pour bien exécuter un morceau. On laissait à l'exécutant, chanteur ou luthiste, le soin de le colorer, de lui donner l'expression, la vie. Voilà pourquoi dans nos textes, on lit si souvent que généralement les compositions „ne sçauroyent gueres estre touchées proprement que de l'instruction originelle de l'auteur” (Lettre LV). Le P. Mersenne a donné de cette réticence l'explication suivante, que nous donnons pour ce qu'elle vaut, *Livre second*, pag. 82: „Encore que plusieurs habiles hommes ayent cultivé cet art avec tant d'adresse et de dextérité, dans

1) Voici les passages sur lesquels nous fondons notre opinion. Lettre XLII: „Apparemment on croit en France que la Hollande et la Moscovie sont esgalement brutales et barbares, et qu'il faut des coups de fouet pour nous desniaiser en matière de musique.” Lettre LXXVIII: „A vous parler franchement, c'est en ces matieres le plus grand de mes deplaisirs, de ne trouver à qui parler, c'est à dire, à qui me faire entendre. Il est vray qu'il se trouve peu de gens qui n'ayment le son de quelq' instrument, mais combien en rencontrons nous de capables de discerner le bon d'avec le mauvais?” Lettre XXXIV: „C'est un Roy borgne qui vous parle au païs des aveugles, et je dis avec beaucoup de deplaisir, qu'il n'y a que moy en ces Provinces qui se mesle de ce beau mestier jusques à la composition”. Voyez aussi Lettre LXIII. Lettre XXXI: „Dans nostre Barbarie l'on veut croire que j'eutens un peu au mestier, mais ce n'est qu'en Hollande où je puisse estre considerable qu'en qualité d'amateur enragé des belles choses harmoniques”.

lequel il y en a qui réussissent aujourdhuy si heureusement en nostre France, il n'y a neantmoins qu' Adrian le Roy qui ayt donné par eserit quelques preceptes de son instruction, ils ont peut-estre creu acquerir plus de gloire à tenir eet Art caché, qu' à le divulguer: de là vient que les pieces qui sortent de leurs mains, ne sont jamais touchées selon leur intention, si premierement elles n'ont esté ouyes, ou apprises d'eux mesmes." Et d'un autre côté on laissait le champ libre à l'inspiration de l'artiste exécutant, dont l'individualité comptait dès lors pour beaucoup 1).

Or, si Huygens a parlé sans exagération des musiciens et des musiciennes dont les noms se rencontrent sous sa plume, il faut bien que le goût pour la musique fût, de son temps et dans son pays, plus répandu qu'il ne veut en convenir.

Cet engouement pour les „belles choses harmoniques" donna lieu à des concerts plus ou moins publics. Nous avons vu qu'en 1679 Charles Hacquart en organisa probablement une série dans l'hôtel du prince Maurice (ci-dessus, pag. CCXXII), où ils furent continués, puisque en 1693 il s'en donnait un tous les samedis (ibidem). Pour ces concerts on avait des musiciens capables. En 1674, Huygens écrit à du Mont (Lettre LXXV), que si en France les compositeurs „avoient mille peines à bien faire chanter leurs nouvelles pieces, et n'osoient les produire à la messe à moins que de force repetitions; — icy, monsieur, je vous promets que le tout sera exécuté à livre ouvert, de telle sorte, que, peut estre, en resteriez vous assez satisfait." Mais le plus souvent, lorsque dans une maison privée on réunissait un „college de musique",

1) „Wie schon Peri und Cacini liess auch diese neue Generation der kleinen Meister dem Sänger sehr viel zu thun übrig. Er musste Farbe, Leben, Ausdruck geben, wo jene nur andeuteten. Wie sich nun aber bei der neuen Musik der Sänger, ganz zum Gegenheil der früheren Epochen als *Individuum* geltend machte, wie er mit seiner Virtuosität glänzend hervortrat, begann folgerichtig auch die Aera des Sänger- und Sängeriencultus." A. W. Ambros, *Geschichte der Musik*, IV, 337.

c'était plutôt pour offrir à une belle dilettante l'occasion de se produire 1). Ainsi nous voyons M. de Renswoude réunir chez lui, à jour fixe, un corps de musiciens „en faveur d'une belle niece, qui fait beaucoup de figure en ceste assemblée tant du Luth que de la voix" (Lettre LXXXII).

En général le caractère national était plus porté aux réunions privées, dans lesquelles les membres de la famille s'adjoignaient quelques amis choisis, pour se donner le plaisir d'un petit concert intime 2). Ambros a déjà fait observer fort judicieusement que les admirables toiles de nos peintres de genre, les Netscher, les Metz, les Terburg, nous en ont donné des peintures fort attrayantes 3). Il faut croire que ces tableaux ont bien souvent reproduit des scènes d'intérieur véritables avec les portraits des acteurs.

Nos textes viennent corroborer les faits que nous retracent ces peintures. Tantôt ils nous montrent Gaspard Duarte chantant avec ses filles, en s'accompagnant de divers instruments. Tantôt nous voyons le bailli Hooft réunissant dans son salon du château de Muiden, quelques amateurs des beaux-arts, pour les régaler du chant de Mad. Crombalch et de celle

1) On ne comprend pas bien clairement ce que les auteurs de la *Relation d'un voyage à Paris en 1657—58* entendent par *donner les violons*, dans le passage suivant (pag. 60): „Le 1^{er} de fevrier, nous receus nos lettres de Hollande, par lesquelles on nous marquoit les divertissements de la Haye, et entre autres que le Sr. de Harslo avoit donné les violons chez madame de Duyvenvoorde, à mademoiselle de Duystervoorde, et que le bonquet y fut donné au Sr. de Ripperda, le cadet, qui le donna à mademoiselle de Guent Paisnée”.

2) Nous n'étions pas assez grands seigneurs pour avoir des domestiques musiciens comme d'Estrades (Lettre LXXXI), ou le comte de la Lippe (Lettre LXXXVI). A. W. Ambros, *Geschichte der Musik* IV, 342, parle des „blasende Harmonien, welche namentlich in Oesterreich und vor allem in Böhmen grosse Kavaliers unter ihren Domestiken unterhielten”, — comme cela se voyait encore au temps de Haydn et de Mozart.

3) Dans sa *Geschichte der Musik*, tom. IV, pag. 342, il dit: „In den Niederlanden, welche wenigstens ihren grossen musikalischen Weltruf jetzt verloren, wurde die Musik, statt wie in Italien zur vornehmen „Academia”, zum gemüthlichen Familienconcert. Die Bilder der vortrefflichen Genremaler David Teniers d. j., Netscher u. A. erzählen davon in sehr anziehender Weise.”

qu'il appelait le „rossignol français" (ci-dessus, pag. CLXXVI). Ou encore c'est sa première femme, brillante élève de Sweelinck, qui les régale des sons harmonieux de son luth, quand elle tirait 1)

„met vingers wis en snel
Vloeyende wijzen wt het saugrich snaerenspel".

Plus tard, sa seconde femme leur joue les pièces les plus nouvelles pour le clavecin, qu'elle étudiait dans la solitude que souvent lui faisait la vie de château 2). Ailleurs, c'est le chevalier Swann, chantant avec sa femme la musique de Huygens, (ci-dessus, pag. CCXLV), ou le compositeur lui-même accompagnant du luth ou du tiorbe le chant de cette „fille excellente, avec qui les entendus aymoyent assez à (l')ouïr" (Lettre LXXIX), et qui n'était probablement autre que Mlle Ogle.

Le *luth* ou le *tiorbe*: voilà l'instrument le plus en vogue à cette époque, et dont Mersenne disait 3) „qu'il est estimé en France le plus noble de tous, soit à raison de la douceur de ses chants, le nombre et l'harmonie de ses cordes, son estenduë, son accord, et la difficulté qu'il y a de le toucher aussi parfaitement, que les sieurs l'Enclos, Gautier, Blanc-rocher, Merville, le Vignon, et quelques autres qui vivent maintenant". M. Edmond Vander Straeten a donné un essai sur l'histoire de cet instrument 4) depuis la seconde moitié du XIV^e siècle. Nous renvoyons simplement le lecteur à son travail, ainsi qu'aux catalogues d'instruments de MM. Carl Engel, Gustave Chouquet, V. Mahillon, et à l'article *Lute* que prépare M. A. J. Hipkins pour l'*Encyclopaedia Britannica*.

1) *P. C. Hoofds Gedichten*, uitg. door Leendertz, I D., bl. 101.

2) Dans une lettre à son beau-frère Juste Baek, Hooft écrit en 1629 (*Hoofds Brieven*, I, 349): „Insgelijx wensche dat, als Joffre ma sœur haer bekoomst hebbe van de table-tuire, ons die geworden moghe, om de lust mijner huysvrouwe te aezen, die zoet op het klavesimspel begint te worden, ende welke ik gaeren met zoo goedt een voedtsel, in de konst, gesterkt zagh, terwijl de eenzaamheit dese graegheit is voedende."

3) *Des Instruments, Livre second*, pag. 92*.

4) *La Musique aux Pays-Bas avant le XIX^e siècle*, tom. II, pag. 368.

Tout progresse ici bas. Peu à peu le luth a fait place à *l'épinette*, l'épinette au *clavecin*, qui, se perfectionnant de plus en plus, et à la fin remplaçant les sautereaux par des marteaux qui en firent le *piano*, ont complètement fait oublier leur prédécesseur.

nos
enu
ner

i se
rbe
pas
r'il

... analyse en comprendre la figure en voyant les precedentes, qu'il n'est pas besoin d'en parler d'avantage" 3). „Or, dit Mersenne, cet instrument est composé de trois parties, à sçavoir de la table, laquelle est de sapin, de cedre, ou de quelqu'autre bois propre à resonner: et du corps, qui est ordinairement composé de 9, ou de plusieurs éclisses 4) semblables aux trois que lon void. L'épaisseur de ces costes est d'une ligne, ou environ, comme celle de la table, laquelle on colle sur le bord desdites costes, ou éclisses. Le rond du milieu de la table s'appelle *la Rose*, et donne l'entrée, et la sortie aux sons. Quant à la troisieme partie du Luth, elle consiste en son manche, qui a neuf touches 5) faictes de chordes de boyau. Les lettres du manche du

1) *Livre second, des instruments à chordes*, pag. 46*.

2) L. c., pag. 49: „Le Luth, que quelques uns escrivent *Leut*, et que les Estrangers appellent *Laud*, *Lauto*, etc.”

3) L. c. pag. 92*.

4) L. c., pag. 49: „Éclisses . . . dont le nombre peut estre de 6, 12, etc. selon la volonté des Facteurs.”

5) C'est ce qu'on appelle aujourd'hui les *tous* sur la touche de la guitare; dès lors on les faisait aussi souvent en laiton.

qu'il appelait le „rossignol français" (ci-dessus, pag. CLXXVI). Ou encore c'est sa première femme, brillante élève de Sweelinck, qui les régale des sons harmonieux de son luth, quand elle tirait 1)

„met vingers wis en snel

III. 1. „met het swaerhangeren"

Par un abus du relieur la planche représentant le *luth* et le *téorbe* a été placée, vis à vis page CLXIX.

LE LUTH OU LE TÉORBE. Voici l'instrument le plus en vogue à cette époque, et dont Mersenne disait 3) „qu'il est estimé en France le plus noble de tous, soit à raison de la douceur de ses chants, le nombre et l'harmonie de ses chordes, son estenduë, son accord, et la difficulté qu'il y a de le toucher aussi parfaitement, que les sieurs l'Enclos, Gautier, Blanc-rocher, Merville, le Vignon, et quelques autres qui vivent maintenant". M. Edmond Vander Straeten a donné un essai sur l'histoire de cet instrument 4) depuis la seconde moitié du XIV^e siècle. Nous renvoyons simplement le lecteur à son travail, ainsi qu'aux catalogues d'instruments de MM. Carl Engel, Gustave Chouquet, V. Mahillon, et à l'article *Lute* que prépare M. A. J. Hipkins pour l'*Encyclopaedia Britannica*.

1) *P. C. Hoofts Gedichten*, uitg. door Leendertz, I D., bl. 101.

2) Dans une lettre à son beau-frère Juste Baek, Hooft écrit en 1629 (*Hoofts Brieven*, I, 349): „Insgelijx wensche dat, als Joffre ma sœur haer bekomst hebbe van de table-tuire, ons die geworden moghe, om de lust mijner huysvrouwe te aezen, die zoet op het klavesimspel begint te worden, ende welke ik gaeren met zoo goeet een voedsel, in de konst, gesterkt zagh, terwijl de eenzaamheit dese graegheit is voedende."

3) *Des Instruments, Livre second*, pag. 92*.

4) *La Musique aux Pays-Bas avant le XIX^e siècle*, tom. II, pag. 368.

Tout progresse ici bas. Peu à peu le luth a fait place à *l'épinette*, l'épinette au *clavecin*, qui, se perfectionnant de plus en plus, et à la fin remplaçant les sautereaux par des marteaux qui en firent le *piano*, ont complètement fait oublier leur prédécesseur.

Mais le luth tient une si large place dans les récréations de nos pères, il en est si souvent question dans ces pages, et il nous est devenu si complètement étranger, qu'on nous saura gré, je suppose, d'en donner une description.

Les deux instruments représentés ci-contre, d'après les dessins qui se trouvent dans le *Traité* du P. Mersenne 1), sont, le *luth* 2) et le *téorbe* ou „plustost un Luth à double manche qu'un Tuorbe, qui n'a pas coutume d'avoir sa donte [son corps] si courte et si ronde; quoy qu'il soit si aysé d'en comprendre la figure en voyant les precedentes, qu'il n'est pas besoin d'en parler d'avantage” 3). „Or, dit Mersenne, cet instrument est composé de trois parties, à sçavoir de la table, laquelle est de sapin, de cedre, ou de quelqu'autre bois propre à resonner: et du corps, qui est ordinairement composé de 9, ou de plusieurs éclisses 4) semblables aux trois que lon void. L'épaisseur de ces costes est d'une ligne, ou environ, comme celle de la table, laquelle on colle sur le bord desdites costes, ou éclisses. Le rond du milieu de la table s'appelle *la Rose*, et donne l'entrée, et la sortie aux sons. Quant à la troisieme partie du Luth, elle consiste en son manche, qui a neuf touches 5) faictes de chordes de boyau. Les lettres du manche du

1) *Livre second, des instruments à cordes*, pag. 46*.

2) L. c., pag. 49: „Le Luth, que quelques uns escrivent *Leut*, et que les Estrangers appellent *Laud*, *Lauto*, etc.”

3) L. c. pag. 92*.

4) L. c., pag. 49: „Éclisses . . . dont le nombre peut estre de 6, 12, etc. selon la volonté des Facteurs.”

5) C'est ce qu'on appelle aujourd'hui les *tous* sur la touche de la guitare; dès lors on les faisait aussi souvent en laiton.

Tuorbe monstrent le lieu, où les doigts se mettent pour presser les cordes, et celles du Luth monstrent les touches mesmes, ou les cordes qui traversent, et qui determinent les neuf differentes longueurs des cordes On ne met pas ordinairement les doigts de la main gauche sur les touches, mais un peu au dessus, afin que leur son en soit plus net”

Pag 45: Le téorbe „n'est autre chose que le Luth augmenté d'un nouveau manche [ou plutôt cheviller] qui sert pour donner une plus grande estenduë aux 4. dernieres cordes, c'est à dire à la 8. 9. 10. et 11. qui ont le son d'autant plus grave qu'elles sont plus longues, et d'autant plus fort qu'elles sont plus grosses 1). L'on appelle ce Luth à deux manches *Tuorbe*, lequel n'a souvent qu'une seule corde à chaque rang, encore que celui-cy ait tous ses rangs doubles, excepté celui de la chanterelle qui est simple 2). L'on pourroit encore augmenter le

1) Quant aux cordes, voici ce qu'il en avait dit dans le livre premier, pag. 3: „Les plus deliées des raquettes sont composées de sept boyaux, et les plus grosses de 12 . . . d'où il est aisé de conclure que les sixiemes des Basses, et les dixiemes des grands Tuorbes sont faites de 48 ou de 50 et 60 boyaux, car elles sont du moins 4 ou 5 fois aussi grosses que la plus grosse des raquettes.”

„Les meilleures cordes viennent de Rome [comparez notre Lettre LXIV], ou des autres lieux d'Italie, soit que les moutons de ce païs ayent leurs boyaux plus uniformes, et mieux disposez que ceux de France, à raison des differentes herbes, dont ils se nourrissent, ou que les eaux, dans lesquelles, ils trempent, y apportent quelque particuliere disposition, ou que ceux qui les fillent y adjoignent quelque façon pour les rendre meilleurs, que nos ouvriers ne savent pas.”

Pag. 50: „Quant aux cordes dont on monte le Luth, elles doivent estre proportionnées à sa grandeur: c'est à dire qu'elles doivent estre d'autant plus ou moins grosses que le Luth est plus long ou plus court Si la plus grosse, ou l'onzieme corde du Tuorbe ou du Luth a une ligne en diametre, . . . la 7. qui monte à la quite, ne doit avoir que $\frac{2}{3}$ de ligne pour son diametre.”

2) Il paraît qu'un luth à plusieurs chevillers, mais qui conservait ses cordes doubles, s'appelait un *luth téorbé* (*luto attiorbato*), puisque Huygens, dans la lettre LXXIX., dit: „Pour mon goust j'aimerois mieux que ce fussent plustost Theorbes à cordes simples, que Luths Theorbez, que j'ay tousiours moins approuvez.” *Luto attiorbato* se lit déjà sur un titre de 1616 (Bibliothèque Fétis, n° 2909). Voyez encore p. p. 51 et CXXV de ce recueil.

Du reste Mersenne nous apprend (L. c. pag. 92*) „que le Tuorbe ne doit avoir qu'une corde à chaque rang.” Ainsi le Téorbe de notre planche devrait s'appeler plutôt un luth téorbé.

nombre de ces manches, quoy que ces deux suffisent 1)

„Le Luth n'avoit autresfois que six rangs de chordes, mais on en adioûte 4, ou 5 autres plus bas, c'est à dire le 7. 8. 9. 10. et 11. rang, afin de faire les basses". Ces cordes basses ne se touchaient qu'à vide, et c'était pour les faire plus longues et plus nombreuses qu'on imagina les téorbés et archiluths à deux et plusieurs chevillers.

Pour noter la musique du luth et des autres instruments à cordes pincées, on se servait d'un système de signes particuliers qu'on appela la tablature. Il y en avait trois variétés principales, l'allemande, qui ne nous regarde pas ici, l'italienne et la française. Les Italiens figuraient les cordes du luth par une portée de lignes, dont la plus basse représentait la chanterelle, puisque celle-ci se trouvait en-bas quand on jouait du luth. Le zéro inscrit sur une de ces lignes désignait la corde pincée à vide, le chiffre 1, la corde raccourcie d'un demiton, etc. Les Français renversaient l'ordre des lignes dans la portée, pour l'approcher de celle de la musique vocale, en mettant la basse en dessous du chant, et remplaçaient les chiffres par les lettres de l'alphabet, pour éviter les signes composés \dot{X} , \ddot{X} , qui indiquaient le onzième et le douzième degré de la touche. Maintenant on s'explique comment le public de Paris en vint à préférer la notation musicale commune et à refuser les éditions en tablature (ci-dessus, p. CCXIX); et aussi pourquoi Huygens, qui ne connaissait que la tablature française, se scandalisait des Espagnols qui, en conservant le principe italien, lui semblaient mettre „tous les dessous dessus" et donner „de la Tablature pour les Antipodes" (Lettres LXIX et LXX).

Mersenne s'étend assez longuement sur *l'Art de toucher le Luth*: ce traité avait été composé à sa requête par „Monsieur Basset", „dont (dit-il,

1) Il y avait des archiluths ayant jusqu'à cinq chevillers (Musée du Conservatoire de Paris, n°. 150.)

pag. 76) ie descrirois icy la loüange et les vertus, si sa modestie ne m'en empeschoit, et si elles n'estoient assez cogneuës dans Paris, où il enseigne selon la methode comprise dans cette Proposition, et dans les deux autres qui suivent." Je n'en extrais que les parties les plus essentielles.

Pag. 77: „*De la situation de la main droite, et comme il s'en faut servir*” . . . „En premier lieu, il faut que le Luth appuyé contre une table, ou un autre corps, soit soustenu par le poids du bras droit 1), quoy qu'on le puisse tenir sans cet appuy par le moyen de deux petits boutons d'ebene, ou d'yvoire. En second lieu, le dessus de la main doit estre autant veu du costé du petit doigt que du costé du pouce, qui doit estre estendu vers la rose. 3. Le premier doigt qui suit, et que l'on appelle *l'Index*, doit estre fort esloigné du pouce; et le 2 et le 3. . . . doivent estre fort proches du premier, et s'incliner le plus pres qu'il sera possible du petit doigt. En 4. lieu, le petit doigt doit estre appuyé sur la table du Luth proche du chevalet, et de la chanterelle. . .” Pag. 78: „Je viens à l'usage des doigts, et premierement à celui du pouce, dont il ne faut pas fleschir la iointure proche de son extremité, parce qu'il faut qu'il soit tout estendu comme s'il estoit sans iointure, à raison que l'on ne pourroit pas aysément toucher la dixiesme chorde en mesme temps que l'on a touché la quatriesme. . . . Le premier doigt voisin du pouce doit toucher les chordes du coin de la pointe qui est devers le pouce, plustost que de son milieu. . . . Or quand on ne touche qu'une seule chorde du premier doigt, il la faut enlever par dessouz en tenant la pointe du doigt bien ferme: mais lorsque l'on en touche trois, ou quatre, comme il arrive souvent, il faut tenir la-

1) Ceci n'est pas tout à fait clair. Dans toutes les images on voit le dos du luth appliqué contre le côté droit du musicien, en position à peu près horizontale, et maintenu sur la hanche par la pression de l'avant-bras, lequel peut rester en place parce qu'en jouant la main droite ne se promène que dans un espace assez restreint.

dite pointe plus lasche, afin que le doigt puisse couler plus aysément sur les cordes que l'on veut relever, ou rabattre.

„Quant au second et au troisieme doigt, il en faut aussi enlever les cordes par dessouz; et lors que l'ou ne s'en sert point, il les faut tenir negligemment appuyées aupres du petit doigt. La main estant ainsi disposée, il faut prendre garde qu'en faisant agir les doigts, le dessus de la main ne se iette pas en dehors, afin que l'on ne puisse appercevoir qu'elle soit travaillée par le mouvement des doigts.

„*De la position de la main gauche.* . . . Il faut mettre le pouce au dessus de la premiere touche pres le bord du manche du costé de la chanterelle, de maniere que sa pointe soit posée sur ladite touche, et tournée vers la teste du Luth. Et le poignet doit estre mediocrement eslevé, afin que la pointe des doigts soit fort proche des cordes.

„Quant au premier doigt l'on doit le poser un peu de costé vers la teste du Luth: mais quand il est posé à la mesme touche que le second, par exemple, s'il faut poser deux *c*, l'un du premier et l'autre du second doigt, il faut pour lors redresser le premier doigt. L'on doit aussi tousiours esloigner le premier doigt du second, lors qu'ils ne sont pas en mesme touche; mais si l'on doit faire un tremblement à l'ouvert, il faut ioindre tous les doigts l'un contre l'autre, afin de luy augmenter la force.

„Le second doigt estant posé sur la touche du Luth doit estre situé presque droit, c'est à dire qu'il doit quasi autant pencher du costé du chevalet, que vers la teste du Luth. Le troisieme et le quatrieme doigt doivent estre pliez en rond, et avoir leur pointe proche des cordes, quand on ne s'en sert point, afin qu'ils soient plus prests à poser. Et si la main descend d'une ou de deux touches, le pouce la doit suivre esgalement: par exemple, si on fait le *c* sur la chanterelle avec le second doigt, (le pouce estant posé au dessouz de la premiere touche) et qu'il faille toucher le *d* avec le second doigt, il faut aussi descendre le pouce d'une touche:

ce qu'il faut toujours observer par tout où la main descendra, ou remontera."

Nous nous arrêtons dans nos citations et laissons de côté ce que l'auteur dit „des tremblemens, des accens plaintifs, des martelemens, des verres cassez et battemens", puisqu'il ne s'agit pas ici d'écrire un traité complet de l'art de toucher le luth, mais simplement de donner une idée de ce qu'était cet instrument 1). Nous nous bornons à ajouter d'après des données flamandes et hollandaises du XVI^e et du XVII^e siècle, que quoiqu'il n'embrassât que trois octaves et demie au plus, on avait, en variaut l'accord, trouvé moyen d'augmenter l'étendue d'un quatuor de luths jusqu'à cinq octaves:

The image shows two musical staves illustrating the range of a lute. The top staff is a bass clef staff with four strings. The first two strings are labeled 'Cordes graves' and the last two 'Cordes à touches'. The notes are grouped into four sections: 'Basse.' (the lowest two strings), 'Taille.' (the two middle strings), 'Haute-Contre.' (the two highest strings), and 'Dessus.' (the two highest strings). The bottom staff is a treble clef staff with four strings, also labeled 'Haute-Contre.' and 'Dessus.'.

On avait encore d'autres instruments de la même famille, mais moins complets que le luth, tels que la mandore, la guitare, le cistre et le colachon; mais en France et dans notre pays „le luth (était) dans une telle perfection que l'on mespris(ait) la plus grande partie des autres iustruments à chorde", comme disait Mersenne (pag. 97). Et nous avons pu remarquer que Huygens était du même avis. Il est vrai que, sur ses

1) „On peut faire son corps si grand, qu'un enfant si logera pour chanter le Dessus, tandis que le ioueur de Luth touchera la Basse..... car l'on peut tellement faire les éclisses que le dos du Luth s'ouvrira et se fermera comme la porte d'une chambre, pour y enfermer un enfant, dont le chant estant bien concerté avec les chordes, donnera du contentement aux Auditeurs." Mersenne, *Des Instrumens, Livre second*, pag. 91*.

vieux jours, il était devenu guitariste 1), mais il faisait peu de cas de l'instrument espagnol, témoin cette épigramme peu délicate mais significative 2):

Luyt.

„Iek wensehte wel eensjens een Luyt in mijn armen
Met snaeren van sommige Vrouwtjens haer' darmen:
Want, maeckt schapen ingewand sulcken gebaer,
Denckt of het van onse Peet Annetje waer,
Hoe sou dat ding *snappen*, en *snerpen* en *snarren*!
Het leeck wel een Luyt, maer het waer een Gitarren.”

Le luth ou le téorbe était donc l'instrument préféré de Huygens. Il s'en servait généralement pour accompagner le chant, et il montrait sa virtuosité en improvisant un accompagnement très varié. Ce n'est qu'à un âge assez avancé qu'il s'en servait pour exécuter des solo. On ne nous en voudra pas, je pense, de reproduire encore une fois les passages qui mettent ceci en évidence. Lettre LXXIX (1676): „Mon grand cheval sur ce bel instrument [le téorbe] c'est l'accompagnement extemporaine et tousiours varié d'une belle voix à quoy on dit que j'entens quelque chose”. — Lettre LVII (1669): „Je m'en suis tousiours servi [du téorbe] pour soutenir et accompagner la voix, ou quelqu' Instrument de moindre calibre: depuis un An je m'y plais à par moy seul, en bon nombre de Pieces de ma façon”. Enfin, lettre LXIII (1670): „Pour lors [c. à. d. en 1662] j'avois moins d'inclination pour cest instrument [le téorbe], si non pour l'accompagnement de la voix: du depuis la fantaisie m'en a si bien pris, que j'en ay produit plus de soixante pieces par toute la variété et l'estendue des tons”. Et encore à l'âge de 91 ans, quoique la

1) Il s'occupait aussi de Pépinette. En 1655 il dit: „En ces 2 ou 3 années que je m'amuse à l'espinnette....”

2) *Korenbloemen* II, 42, n°. 94.

goutte eût affaibli ses doigts, il se vantait d'en jouer encore fort agréablement : „(Ofschoon) mij dese gaende ende comende gichten hier en daer eenen vinger wat verswackt hebben, met de Theorba niettemin derve ick vertrouwen dat ick, tot accompagnement noch wel soo veel soude connen te wege brengen, dat gelijk men seght, een droneken boer het gebreck niet en soude gewaer werden” (Lettre XCIV).

Reste à dire un mot sur Huygens comme compositeur.

Nous avons déjà fait remarquer que tout en travaillant sans relâche aux graves affaires d'État, il trouva le temps de se faire un nom comme poëte et aussi comme musicien et compositeur de musique. Il jouait de cinq instruments, il écrivit plus de huit cents morceaux de différents genres, et entretint des relations suivies avec les meilleurs artistes et les plus grands amateurs de son temps. Ces simples faits constituent déjà un phénomène dont l'histoire de la musique devait tenir compte : elle s'occupera d'autant plus de ce maître que ses compositions montrent qu'il était tout-à-fait à la hauteur de son art et de son siècle.

Le calvinisme avait bauui de nos cités les corps de chantres d'église, représentants de la grande école musicale des Pays-Bas : dès lors, plus de Hobrecht, plus de Clemens non Papa. Pour conduire le peuple quand il entonnait les psaumes de Dathénus sur les airs du psautier huguenot, il suffisait de quelque cuistre à l'oreille juste et à la voix pénétrante. L'orgue que les plus zélés regardaient d'un œil hostile, comme suspect de papisme, avait peine à se maintenir par la protection plus éclairée de la haute bourgeoisie. D'abord des organistes comme Schuyt de Leyde et Jean Pz. Sweelinck d'Amsterdam, avaient cherché en Italie la tradition de l'art savant, perdue dans leur patrie : peu de temps après, leurs successeurs, pauvrement payés et sévèrement surveillés par les hommes qui venaient de triompher du modérantisme dans l'église, étaient obligés de chercher leurs plus grands succès partout ailleurs que devant l'instrument sacré : aussi

plus de Schuyt ni de Sweelinek, dont l'école déjà célèbre s'en alla fleurir parmi les luthériens d'Allemagne. Restait la musique séculière. Le peuple, privé de ses musiciens de paroisse, qui goûtaient et cultivaient la chanson populaire à leurs moments perdus, chantait toujours et beaucoup, comme nous venons de voir, mais il se trouvait de plus en plus séparé de la vie de l'art, et contraint à emprunter des mélodies un peu partout, au lieu d'en produire lui-même. Les provinces restées au roi d'Espagne avaient trop souffert pour faire mieux que celles du Nord. A vrai dire, la musique nationale, tant savante que populaire, était morte, et le regard d'un dilettante sérieux devait nécessairement se tourner vers l'étranger. Or, l'Allemagne, déchirée par les guerres de religion, n'offrait d'original que certaines œuvres spécialement destinées au culte luthérien. En Angleterre, le puritanisme avait empêché le beau mouvement du temps de la grande Elisabeth, de poursuivre son cours légitime. L'intérêt des connaisseurs se portait donc vers l'Italie, dont la France recevait déjà le précieux enseignement 1). Au delà des Alpes on voyait se développer la musique moderne, pathétique et mélodieuse, qui abandonnait les tons d'église pour la tonalité en majeur et mineur, et la polyphonie pour l'accompagnement harmonique. La monodie y préparait le récitatif et le grand air, comme le luth, le cembalo, la viole préparaient le violon de Corelli et le clavecin de Searlatti.

Voilà pourquoi Huygens, élevé dans sa jeunesse par les survivants du grand seizième siècle, était bien inspiré quand il se lançait résolument dans la musique italienne, sans négliger toutefois de prêter l'oreille aux avis des artistes et des théoriciens français 2).

1) „Italien begann seine musikalisch weltbeherrschende Stellung einzunehmen.“
A. W. Ambros, *Geschichte der Musik*, IV, 343.

2) Par contre il n'était pas grand partisan de la musique espagnole; comme le témoignent différentes lettres à Chieze, p. e. les nos LXIX, LXX, LXXIII, LXXIV.

Nous avons rappelé ci-dessus (pag. LIX) ce que c'était que la nouvelle école italienne, à laquelle Huygens se rallia, dont il suivit les préceptes, ainsi que les règles générales de composition, sans cependant abdiquer la liberté qui seule peut inspirer les vrais artistes 1), et sans fermer les yeux aux exagérations dans lesquelles quelques-uns étaient tombés, comme p. e. le prince de Venosa 2) que Bannius tenait en si haute estime. A son époque elle était représentée par Monteverde, Marinoni, Mazzocchi, Radesca, Capello, Fornaci, Cavalli qui tous s'appliquèrent à parler, tant en latin d'église qu'en langue vulgaire, le langage ému des passions. Claude Monteverde était peut-être le représentant le plus caractéristique de cette école. Dans ses compositions le pathétique dominait tellement que, pendant la représentation de son opéra *Arianna* (1607), les auditeurs ne pouvaient retenir leurs larmes lorsque Ariane abandonnée chantait son „lasciatemi morire.” Il en fut de même de son opéra *Tancredi* 3).

Le *pathétique*, c'est à quoi Huygens visait, comme le témoigne le titre même dont il a orné ses compositions: PATHODIA, nom grec de son cri et nullement classique, qui veut dire *Airs pathétiques*. Comme ses modèles, il ne donne que des récitatifs mesurés et mélodieux, conçus,

1) Huygens usait de certaines libertés dans ses compositions. Le 6 avril 1655 il écrit à du Mont (Lettre XXIX): „Peut estre que je n'ay pas ignoré ce qu'en dictent les Regles, y ayant assez longttemps que ie les ay estudiées, quoy que non toutes approuvées avecq la superstition que je scay bien que d'aucuns y apportent, au contraire de ce qu'en porte aujourdhuy la pratique des Italiens, qui, à mon advis, ne sont pas les plus mauvais compositeurs du monde.”

Et le 10 octobre 1658 (Lettre XXXVII) il dit: „Les regles ne me sont pas incon- nues; mais j'y trouve si peu de constance, et tant de contradiction parmi les Auteurs, que je pense tous avoir en François, Italien et autres langues, que çà et là je me joins à ceux qui sont de mon opinion; laquelle, à la reserve de ces grosses incon- gruitez reconnues par tout le monde, ie tiens aussi valable que chascun la siene.... Je resiste à la superstition, et non au culte religieux.”

2) Voyez la lettre XXXVII.

3) A. W. Ambros, *Geschichte der Musik*, IV, 357.

ainsi que la basse continue, selon le principe moderne de la tonalité en majeur et mineur; il fait alterner la mesure en deux ou en quatre temps avec celle en trois temps; son harmonie est assez variée, et il fait grand cas des dissonances bien placées 1). Dans son zèle pour le chant expressif, il ne recule pas devant la peinture musicale. Sur le mot *exaltans* la mélodie monte la gamme, sur *descendentibus* elle se porte en bas; le *de profundis* commence dans les notes graves; *furor* se traduit par un mouvement impétueux; *dilataverunt*, par des notes prolongées; *quaere* par une tirade qui va comme tâtonnant, d'un point à l'autre. *So-spi-ran-do* est interrompu par un demi-soupir; et quand il s'agit d'une amante infidèle, le chanteur semble hésiter à prononcer le terrible reproche: *manqué de foy*. La déclamation, fort juste en général, ne présente que cette singularité que parfois une syllabe sans accent se continue sur la première note d'une mesure, p. e. n^o. I *in*, IV *eduxisti*, VI *nostri*, comparez *vidisti*, VIII *fortem*, IX *Deum*, XII *adolescentior*, XV *erravi*, *oblitus*, XVII *meae*, XVIII *in*, XIX *vide*, comp. XXII *affetto*, etc. En revanche une syllabe accentuée qui tombe sur la fin d'une mesure reçoit après coup un accent musical en se prolongeant de même, p. e. I *exaltans*, *caput*, II *quoniam*, III *dolorem*, IV *animam*, *Domino*, XX *spiritus*, etc. C'était un reste de tradition de la vieille école. Pour bien exécuter cette espèce de port de voix, ainsi que les passages de colorature, on aura égard à ce que l'auteur donne à entendre dans sa *Cautio*, c. à. d. que ses intentions ne sauraient trouver leur expression complète dans l'écriture musicale alors connue 2). C'est dire qu'il faut chanter son œuvre en artiste et non en pédant.

Si Huygens n'a pas inventé le genre de musique qu'il cultivait, en

1) Dans la lettre LV il parle, des „belles dissonances, qui font aujourd'hui les delices d'Italie.”

2) Voyez ci-dessus, pag. CCLXV.

l'appliquant il se montra plus avancé même que les grands maîtres français. Une lettre de Gobert 1), maître de chapelle du roi, et partant obligé de s'y connaître, semble indiquer que les récitatifs ne commencèrent à être estimés à Paris que vers l'an 1652, et après que des musiciens italiens y fussent venus 2); en 1646 ce n'était donc pas chose commune d'en publier sur des paroles françaises. Ce n'est qu'en France, ou peut-être en Belgique, qu'on pourra savoir s'il en existait avant cette époque, composés sur le même plan, qu'on se gardera de confondre avec celui des chansons populaires nationales. Aussi notre compositeur n'en donne-t-il que sept, qu'il met à la fin de son recueil; et remarquons que la charmante *Serenade* qui vient la dernière, a de la peine à ne pas tomber dans le mouvement familier de la Sarabande.

S'il revendiquait la liberté de l'artiste, d'autre part il s'astreignait à des lois qui n'étaient pas même acceptées par tous les maîtres. Dans la lettre qu'il écrivait à du Mont en 1655 (n°. XXIX), il exige que les deux parties d'une pièce soient d'égale longueur ou du moins que la dernière ne soit pas la plus courte: lui-même s'était enfermé „dans le nombre de 12 mesures pour chasque partie”. Ailleurs, dans sa lettre à Saint-Luc, du 19 mars 1676 (n°. LXXIX), il décrivait ainsi „les bornes” dans lesquelles il restreignait „l'abondance de (s)on invention”:

„Beau chant, chant minué, sur Fugue bien conduite
Le meilleur Contrepoint, et Mouvement, et Suite.
S'il en manque un des six, la Piece, par hazard,
Est bonne, mais non pas dans les regles de l'Art”.

1) Publiée ci-dessus, pag. XXIV—XXV.

2) Aussi Mersenne disait déjà dans le livre *De la composition*, pag. 197: „On a beaucoup de peine à faire avouer aux Compositeurs que les simples recits des chansons sont plus agreables que lors qu'on les chante à 2, 3 ou plusieurs parties, parce qu'ils craignent que leurs Compositions ne soient deereditees, comme elles seroient en effet, si l'on sca voit faire les plus beaux chants qui se puissent imaginer, et qu'ils fussent chantez avec toute la perfection qu'on peut demander.”

Nous avons, dans le premier vers, corrigé *mony* en *minué*, c'est-à-dire diminué, ce que nous appelons aujourd'hui figuré, ou résolu en notes de moindre valeur. C'est ce qu'on faisait le plus volontiers en jouant du luth ou du téorbe, instruments à sons sans durée, pour remplir l'entre-temps des notes de la mélodie.

L'ensemble des six points relevés par notre auteur ne saurait se rapporter qu'à ce genre de composition purement instrumentale, connue sous les noms de *prélude* ou *fantaisie*, et d'autres encore, ancêtre de la sonate, de l'ouverture, de la fugue classique. C'est là que s'étalait le savoir du musicien, autant que cela pouvait se faire dans les conditions imposées par des mécanismes bien inférieurs à ceux de nos violons et de nos pianos. Prenons ce commencement de *fantasia* anonyme pour luth, tiré d'un manuscrit en tablature de la bibliothèque Thysius de Leyde (date environ 1630):

The image shows a musical score for lute, consisting of four staves. The first staff (I) is a treble clef with a 2/2 time signature, showing a melodic line. The second staff (II) is a bass clef with a 'sol' (F) note, showing a figured bass line. The third staff (III) is a bass clef with a 'sol' (F) note, showing a figured bass line. The fourth staff (IV) is a bass clef with a 'sol' (F) note, showing a figured bass line. The score is labeled 'etc.' at the end of the fourth staff.

On y voit le même motif entonné successivement par quatre voix; ce n'est qu'un *fugato* très-libre qui se montre dans la suite du morceau, mais la fugue d'alors n'était pas encore tout-à-fait ce qu'on entend par ce mot depuis les grands maîtres de l'époque suivante. — On y voit encore le *beau chant* :



, et ce chant est *minué* dès la quatrième mesure. Les voix sont arrangées pour s'unir en harmonie agréable: c'est le *contrepoint*. Le *mouvement* s'explique par la lettre XXXVIII (page 34), comme celui de chaque voix parmi les degrés de la gamme, à moins qu'on n'ait à l'entendre ici du mouvement rythmique. Enfin la *suite* est le développement régulier des pensées musicales qui constituent le morceau.

Ensuite il désire être instruit de ce que son correspondant entendait par *Mesures quadruples*.

Par ce qui suit, il paraît qu'il est question d'une règle qui ordonne de ne faire des airs de danse qu'en quatre, huit, douze ou seize mesures, etc. Le nombre pair, que Huygens approuve maintenant, les admettrait aussi bien en six ou en dix mesures; comme dans cette Courante, prise dans le manuscrit déjà cité:



ou dans cet air de même provenance:



Enfin en parlant de courantes, il dit: „Les mienes, comme toutes mes autres pieces, à la reserve des Gigues et des Sarabandes, sont toutes de douze mesures à chaque partie, et ay esté *un temps* que je n'y comprenois pas la dernière mezure; mais m'en suis ravisé, et avouë que

pour le mieux toutes les pieces doivent estre de nombre pair, bien que j'aye ven des maistres en faire peu de compte". Comparez à propos des mots soulignés ce commencement d'Allemande, traduit eucore du manuscrit de Thysius :



De même que ses modèles italiens, Huygens ne se tient guère aux tons les plus usités, et il ne déteste pas les ressources de la modulation 1). Généralement il s'était tenu au „vieux accord, que j'ay toujours jugé et toujours jugeray le plus riche"; mais, ajoute-t-il, „depuis peu de temps j'ay esté content d'aller au devant de la mode" 2). Et ailleurs il dit qu'au mois de décembre de 1653, il n'y avait „que peu de semaines que j'ay commencé à taster les nouveaux tons" 3).

Or, chez les Maures d'Espagne, d'où nous est venu le luth, au dixième siècle de notre ère, la différence entre les cordes de cet instrument était toujours d'une quarte. Au siècle de Huygens, le „vieux accord" retenait cet intervalle, excepté pour la troisième et la quatrième corde (en partant de la chanterelle), qu'on faisait différer d'une tierce majeure. Mersenne nous apprend que le nouvel accord, introduit par les maîtres français, mettait de plus une tierce semblable entre les deux premières cordes et une tierce mineure entre la deuxième et la troisième. Cela devait être plus commode pour toucher certaines consonances, mais on ne pouvait s'y conformer sans se remettre à l'étude. Quant au tiorbe, on ne sait pas positivement de quelle façon s'accordait cet instrument, quoique Mersenne en donne un exemple.

L'écriture musicale de son temps ne lui permettant qu'un seul bémol à la clef, notre compositeur aurait été obligé de parsemer sa notation

1) Voyez ci-dessus, pag. CCLXXIX.

2) Lettre XXXIV.

3) Lettre XXVII.

de bémols et de dièses tant simples que doubles, s'il ne s'était servi d'un moyen dont nous ne connaissons aucun exemple en dehors de son recueil, c'est-à-dire de ce qu'on pourrait appeler des *clefs de transposition*. Outre la clef ordinaire d'ut ou de sol, la portée du chant est munie sur la troisième, quatrième ou cinquième ligne d'une lettre minuscule, *a*, *b*, *c*, *d* ou *f*, qui signifie que la note écrite sur la même ligne doit s'entendre comme *la*, *si*, *ut*, *ré* ou *fa*, et les autres à l'avenant. Cela nous épargne dès le numéro deux une notation en si-bémol mineur à cinq bémols, au numéro dix-huit une autre en fa-dièse majeur à six dièses, en d'autres cas, comme au numéro cinq, une notation qui s'éloignerait outre mesure du milieu de la portée. Ces minuscules sont imitées de la notation Guidonienne, qui se servait du *c*, du *f*, voire même de *l'a*, du *b* rond ou carré, comme clefs; mais c'est une innovation dont on ne voit pas l'origine, que de corriger ce qu'on lirait d'après la maîtresse-clef par l'addition d'une clef accessoire. Même là où il n'y a point de transposition, on trouve cette clef accessoire pour signifier que telle est bien l'intention de l'auteur. Pour ne pas trop fatiguer le lecteur d'aujourd'hui qui s'intéresse à ces œuvres sans être un musicien de premier ordre, et qui se soucierait assez peu de déchiffrer un tel grimoire, nous avons pensé qu'il était bon de traduire le tout en écriture moderne, en nous tenant scrupuleusement aux intervalles et aux valeurs qu'indique l'original, sans pouvoir toutefois répondre de l'octave dans laquelle le compositeur entendait les faire chanter. Il n'est pas superflu de rappeler que l'impression de cet original a été fort soignée: on a corrigé les erreurs découvertes après coup, en collant sur les passages fautifs de petites bandes imprimées 1).

1) Ces corrections, nous allons les indiquer parce que les bandes pourraient s'être détachées de quelque autre exemplaire qui se retrouvera peut-être encore:

N^o. III: *avertis* (texte);

„ XII: *ut*, *ré* dans la basse sur le dernier *repellas*;

Les musicologues qui se plaindraient d'avoir perdu par notre transcription en notation moderne, voudront bien se contenter du fac-simile que nous leur offrons et des renseignements qui suivent.

IV.

Voici une description succincte, mais complète, du recueil auquel Huygens donna le nom de *Pathodia*.

C'est un volume petit in-4°. de 44 feuillets. L'exemplaire de la Bibliothèque Royale de la Haye, relié en maroquin rouge avec dorures, a évidemment été destiné à quelque personnage. Lequel ? Ce ne peut être le prince Frédéric-Henri, décédé le 14 mars 1647, car à cette époque l'impression, commencée au mois de février, n'était certainement pas terminée. Je pense que notre exemplaire a été relié à l'intention de son fils, le jeune Guillaume II. La reliure ressemble à tel point à celle de l'inventaire des livres de Frédéric-Henri et de ses successeurs immédiats, qu'il est indubitable qu'elle a été faite par le relieur ordinaire des princes d'Orange. Mais il y a plus. Sur le plat de la reliure et sur le feuillet de garde, où, en 1674, Huygens écrivit sa dédicace à Böckelman, se trouve le chiffre 457, écrit en encre noire, et très positivement de la main de celui qui copia l'inventaire des livres de Frédéric-Henri. Or, dans ce catalogue, la *Pathodia* n'est pas mentionnée : la place après le n°. 457 est laissée en blanc. Ne faut-il pas croire que ce volume est entré dans la bibliothèque des princes d'Orange, mais pour en sortir aussitôt 1) et

N°. XXX: *mi*, troisième croche sur *dolcemente*;

„ XXXIII: *la* dans la basse de la seconde mesure;

„ XXXV: *ut, si, la* dans la basse sur *revenez vous pas*; *ut* dans *mescoignoist* (texte de la deuxième strophe);

„ XXXIX: *serain* (texte).

1) Ou faut-il prendre à la lettre ce que Huygens écrivait le 20 octobre 1656 à M. de Villiers (Lettre XXXIV), qu'il n'en avait „plus aucun exemplaire de reste”?

revenir à son auteur, dans la possession duquel il resta jusqu'en 1674. On ne sait pas par quelles mains il passa, à la mort du professeur Böckelman, avant d'avoir trouvé place parmi les livres du docteur N. L. B. Wellens, médecin à Rotterdam. Dans le catalogue de la vente de cette collection qui se fit en 1837, par le libraire W. K. Mandemaker à la Haye, notre volume se trouve à la page 30, n°. 435; et ce fut à cette vente que la Bibliothèque Royale en fit l'acquisition.

Nous donnons ci-contre un facsimile du titre.

Au verso il y a une gravure représentant cinq personnages alignés. Au milieu un roi debout, sa couronne en tête, portant son sceptre et la main de justice, couvert d'un manteau parsemé de fleurs de lys. A ses côtés quatre femmes assises, deux à droite et deux à gauche. A droite une luthiste, jouant de la main gauche, et une chanteuse ayant un livre ouvert sur ses genoux; de l'autre côté une femme jouant de la basse de viole et une autre jouant du triangle. Le fond est parsemé de fleurs de lys. Les pieds du roi sont posés sur un coussin rond sur lequel on lit les lettres P. R.; les femmes sont assises sur des coussins ayant la forme de traversins et ornés d'un gland aux deux bouts.

Au dessous, ce vers du psalmiste:

ΨΑΛΩ ΣΟΙ ΕΝ ΚΥΘΑΡΑ ΑΓΙΟΣ Ο ΤΟΥ ΙΣΡΑΗΛ.

Psal. LXXI. XXII.

Au recto du feuillet suivant se trouve cette dédicace:

SAECULI ORNAMENTO,
NOBILLISSIMAE
UTRICIAE OGLE
nuper
SWANNIAE.

Oriundam Coclo Musicam coeno liberare, quò ad Creatorem redeat
expeditior, facere est quòd homo Dei fecit, sapientissimi Regum pater.
Tentavi id meis modulis, et institi caelestibus Viri soliloquiis, si quà
fortè me vestigia divinarum cogitationum in τοὺς πάλαι Regios accentus

PATHODIA
SACRA,
ET
PROFANA
OCCVPATI.



PARISIIS,
Ex Officina ROBERTI BALLARD, vnici Regiæ Musicæ
Typographi.

M. DC. XLVII.
CVM PRIVILEGIO REGIS.

tacitè seducerent. Quod cum evenisse ne sperandi quidem locus sit, fa-
teor sperasse tamen, te ex his conatibus, te, nostra Siren, praeceinente,
quos nec ipse sic videbar meditatus. Inscribunt itaque se tibi, non
inscribuntur: ut quâ librante terram videntur reliquisse, eâdem prose-
quente securi Coelum adeant, quod nec ipsum immune est à malitia
saeculorum. Patere hoc, praestantissima mulierum; et amici, ut probè
nosti, ad haec studia neque nati neque educati, minimè verò otiosi,
audaciam aequi fer, et inscitiam, utique non inexcusabilem; ipsum verò,
quod soles, ama, qui te

CONSTANTER.

Au f° 3 recto, se lit cette

CAUTIO.

Si quis ad haec sacra accedis, rogo et obtestor, Christiane, manui
voeique mentem adhibeas; memor τὸ πᾶθος τὸ σερμόν, ut mihi satis arduum
fuit tonorum intervallis assequi, tibi longè difficillimum exploratu fore,
nisi pro majestate argumenti gradum inhibes, temporumque, ut veteres
loquebantur, τὸ περιπλεόμενον sedatè usurpas, id est, *Quod moras compo-
sitae modulationi iniecit, séque ipsum tardiore pronunciatione suspendit;*
Hoc ferè temperamento, ut inter ea quae notata sunt, et vulgatae can-
tionis εἴν ὀργάν, quasi medius incedas: quod cum caractere Musico
explicari penitùs non posset, verbo monendus videbaris. Poterat nimirum
verbo fieri, et quidem Regio; si edixissem PSALLITE SAPIENTER.

Au f° 24, où commencent les airs mondains en langues italienne et
française, il a mis cet avertissement:

AD LECTOREM.

Nitentibus in Caelum aliquid terrenae faecis condonare solet qui
septies in die veniam justo facit. Adè te super iis quae sequuntur,
Lector, non expectamus rigidissimum censorem; qui levicula haec agnosces

et inania, ut pleraeque sunt res humanae; minime verò putida, bonove aut bonae cuiquam gravia; à quibus tecum abhorremus.

Viennent immédiatement après les airs, qui remplissent les feuillets 3—43, le verso du dernier feuillet contenant la table.

Voici quelques observations sur la forme extérieure de la musique.

La division en mesures n'est pas marquée. Seulement, au n° IV, avant *descendentibus*, et après la blanche, on rencontre de petits traits verticaux qui ne traversent que deux lignes de la portée, et qui se répètent à la basse, pour assurer l'ensemble d'exécution. Le même procédé est employé au n° XIV avant *mihì*, et au n° XV avant la dernière croche du *quae*-prolongé. Une reprise s'indique après la note finale, en donnant une ou deux mesures de la partie à répéter, suivies d'un ✓ à la place de la note qu'on retrouve plus en avant, marquée du signe ·f· comme point de départ. Alors la note finale, qui ne doit venir qu'au bout de la reprise, est séparée de ce qui précède par une division de mesure à l'instar de celle en usage aujourd'hui.

Les notes ont la forme à demi arrondie, provenant de la losange écrite à la hâte, et que nous trouvons déjà dans les réparations aux livres de chœur de l'église de St. Pierre à Leyde, faites par Johannes Flamingus après les ravages des iconoclastes en 1566. En deux endroits se trouvent des losanges noires pour indiquer des notes à point-d'orgue (n°. I à la basse après *susceptor*, n°. IV sur *sancti ejus*). La note finale est l'ancienne longue ouverte, quand elle commence avec la mesure, et dans tous les cas elle a un point-d'orgue, même là où ce n'est qu'une noire (n°. XXIV), à moins que la pièce ne se termine par un repos (nos. XX, XXXIII). A la fin de chaque ligne, la note suivante est indiquée par un ✓, et le même signe sert parfois à renforcer les notes de basse par leur octave inférieure ou supérieure (n°. I, *ut* sur *salus*, n°. V, *ré*, *mi* sur *deprecabor*). L'harmonie est rarement spécifiée par

des chiffres, et plus rarement encore par une double rangée de notes. Ici de même nous ne donnons rien de plus que l'original.

Les dièses se marquent par des croix de St. André, tantôt simples, tantôt doublées sans raison apparente 1); les bémols sont de deux grandeurs. Les deux signes se placent ordinairement avant la note, mais on en trouve mis au-dessus, comme pour imiter des corrections manuscrites.

Enfin, pour compléter notre description, nous donnons la liste des clefs employées pour les différents numéros; à l'aide de cette liste on pourra reconstruire la notation de l'auteur :

I, clef d'alto, *b* (si) à la quatrième ligne;

II, XIX, XXV, XXXIII, soprano, *c* (ut) à la quatrième ligne;

III, VI, IX, XI, XII, XIII, XIV, XXIX, soprano, un bémol, *d* (ré) à la quatrième ligne;

IV, XV, XXI, XXIII, XXIV, XXVIII, Soprano, un bémol, *a* (la) à la cinquième ligne;

V, XXIV, XXXI, XXXV, soprano, *a* (la) à la cinquième ligne;

VII, alto, *a* (la), à la quatrième ligne;

VIII, XX, soprano, un bémol, *b* (si) à la quatrième ligne;

X, violon, *c* (ut) à la cinquième ligne;

XVI, alto, *a* (la) à la cinquième ligne;

XVII, soprano, *d* (ré) à la troisième ligne;

XVIII, soprano, un bémol, *a* (la) à la quatrième ligne;

XXII, XXXII, XXXVII, soprano, *f* (fa) à la cinquième ligne;

XXVI, XXX, soprano, un bémol, *f* (fa) à la cinquième ligne;

1) On pourrait comparer avec ces signes employés par Huygens, les signes imaginés par Bannius (ci-dessus, page CXLIII), ou d'autres qu'on trouve dans Mersenne; mais il faut penser qu'avec l'accompagnement du théorbe, instrument à demi-tons fixes, les raffinements de système musical étaient impossibles. Avec les instruments perfectionnés de Ban (voir ci-dessus, pag. LXVIII), on parvenait à les exprimer, mais il ne paraît pas que Huygens ait tiré parti de ces procédés tout spéciaux.

XXVII, violon, *a* (la) à la quatrième ligne ;
XXXIV, violon, *a* (la) à la cinquième ligne ;
XXXVI, soprano, *d* (ré) à la quatrième ligne ;
XXXVIII, violon, un bémol, *f* (fa) à la cinquième ligne ;
XXXIX, soprano, un bémol, *b* (si) à la cinquième ligne.

La clef de basse est la nôtre, celle de *fa* à la quatrième ligne, en exceptant les nos. V, X, XXXVIII, où elle se trouve à la troisième, et les nos. I, VII, XVI, XXVII, où elle est remplacée par la clef de ténor (*ut* à la quatrième ligne).

Ici se terminent nos considérations sur les documents que nous avons publiés, qui contiennent des éléments précieux pour l'histoire de la musique au XVII^e siècle, et que nous avons tâché de mettre en lumière aussi consciencieusement que possible.

Pour ma part, je sens plus que tout autre les lacunes et les imperfections qui déparent ce travail, et qui seraient bien plus évidentes encore si je n'avais pas été secondé si généreusement, en premier lieu et surtout par mon collaborateur et ami, M. Land, qui non seulement a transcrit en notation moderne toutes les pièces de musique que nous avons reproduites, et en a surveillé l'impression, mais qui a encore rehaussé la valeur de cette préface par une série de communications scientifiques sur la musique. Là du reste ne s'est pas arrêtée sa coopération : son savoir et son exactitude n'ont pas peu contribué à épurer les épreuves d'imprimerie, et en général ses bons conseils ne m'ont jamais fait défaut.

Si je lui adresse ici très-cordialement des remerciements fort mérités, nous n'en devons pas moins à M. Aristide Marre de Paris, qui a consenti à revoir nos épreuves pour en écarter autant que possible les

fautes contre le génie de la langue française, qu'il est presque impossible à un étranger d'éviter.

Nous tenons à témoigner publiquement notre gratitude à tous ceux qui nous ont aidés dans nos recherches ou qui les ont facilitées : à M. M. le Lt Général A. E. de Mansfeldt, Aide de Camp du Roi, Conservateur des Archives de la Maison d'Orange ; L. Ph. C. Vanden Bergh, Directeur, et J. H. Hingman, archiviste aux Archives du Royaume à La Haye ; le dr. M. F. A. G. Campbell, Conservateur en chef de la Bibliothèque Royale de La Haye ; le dr. W. N. du Rieu, Bibliothécaire de l'Université de Leyde ; le dr. Edmund Schebeck à Prague ; Alphonse Willems à Bruxelles ; J. C. Boers à Delft, et l'abbé J. J. Graaf à Ouderkerk a/d Amstel.

Enfin et surtout, nous prions les honorables membres du Bureau de la Société pour l'histoire musicale des Pays-Bas, d'agréer nos remerciements sincères, ainsi que ceux de tous les amis sérieux de la musique, pour le patronage généreux qu'il ont accordé à ce travail.

La Haye le 8 mai 1882.

Dr. JONCKBLOET.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

BALLARD. Trop tard pour l'insérer à sa place, nous avons reçu de M. Aristide Marre de Paris, les communications suivantes sur quelques publications des Ballard, faisant suite au contenu de la note 1 à la page CCXXXIX.

Proverbes de Salomon, mis en cantiques, et rime Française, selon la vérité Hébraïque: nouvellement composés en Musique à quatre parties, par M. Clement Janequin, imprimés en quatre volumes. Tenor. A Paris. De l'imprimerie d'Adrian Le Roy, et *Robert Ballard*, Imprimeurs du Roy, rue S. Jean de Beauvais à l'enseigne S. Genevieve. 1558. In-8° oblong de 22 ff.

On a vendu au mois de mai 1882 à l'hôtel des Commissaires-Priseurs, rue Drouot à Paris:

1° Discours au vray du Ballet dansé par le Roy, le Dimanche 29^e jour de Janvier 1617, avec les desseins (*sic*), tant des machines et apparences différentes, que tous les habits des Masques (par Est. Durand et Bordier, la musique par Guedron et autres). *A Paris, par Pierre Ballard*, 1617, in 4°.

2° Recueil de Ballets dansés à la Cour, par Molière, Benserade et autres. *Paris, Robert Ballard*, 1653 à 1675, in 4°.

Recueil de 24 pièces originales, très rares, imprimées séparément.

3^o Le Triomphe de l'Amour, ballet (par Benserade et Quinault) dansé devant sa Majesté à Saint-Germain en Laye le jour (sic) de janvier 1681. *Paris, Christophe Ballard, 1681, in 4^o.*

BANNIUS. Depuis l'impression de notre article sur Bannius, il est venu à notre connaissance que l'exemplaire du *Zangh-Bloemzel* mentionné à la page CXX, en note, comme se trouvant dans la bibliothèque de la Société pour l'histoire musicale des Pays-Bas, se trouve dans celle de la Société de Musique, mère de la nôtre, mais avec cette réserve que ce n'est point un cinquième exemplaire complet de la partie du *Hoogstem*, mais simplement le titre et l'introduction d'un *Bovezangh* du *Zangh-Bloemzel*.

Nous savons aujourd'hui que la même bibliothèque contient encore une brochure du même format et du même genre d'impression, intitulée :

Kort Sangh-bericht van Ioan Albert Ban Haerlemmer, Op Zyne ziel-roerende zangen. t' Amsterdam, Gedrukt by Paulus Mathysz. Voor Louys Elzevier, Boek-verkooper op 't Water in den Olm-boom. MDCXLIII.

Ce n'est pas l'ouvrage dont il est question ci-dessus, pag. XLVIII, mais évidemment l'amplification promise, dans l'appendice du *Hoogstem* que nous avons reproduit ci-dessus, pag. CXLIV, comme devant figurer dans le cahier de la basse continue. Cependant le titre et la pagination prouvent qu'elle a été publiée à part; et il se peut que son étendue, de 53 pages, ait fait abandonner le projet de la donner comme partie de l'ouvrage principal. En voici le contenu :

p. 2. Vierlingh [quatrain] Op de ziel-roerende Zangh-kraecht van den Heere Ioan Albert Ban Haerlemmer Der beyder Rechten Docter.

Orpheus Ve'el is kind're kall:

Ban doed stomme stemme spreken,

Ban kan 't Hard' en d' Herten breken,

Ban is veel. Ja! Ban is 't all.

N. VERWER.

Voilà notre compositeur préféré à cet Orphée, auquel on se complaisait en France à comparer son rival Boësset. Ce quatrain se retrouve aux pages 52 et 53, mis en musique à trois voix. (Dessus, Haute-contre et Basse) par P. de Grebber.

p 3. *Den Drukker tot den Lezer.*

„ 5. *Kort beduidtsel van desen zang. Eerste Lidt.*

„ 7. *II Lidt. Vraeghe* (voyez p. CXXXVIII). Exemples de modulation, que l'auteur convient ne pouvoir être bien compris qu'au moyen des instruments de musique, moins sujets que la voix au danger de s'égarer.

„ 12. *III Lidt. Van de Mogentheidt ende het buygen des stems.* Mécanisme de la voix.

„ 13. *IV Lidt. Van den Een-snaer.* Description du monochorde, tant appnyé sur le sol (grondstaende) que manuel (handt-bruyckelyke een-snaer), illustrée d'une planche gravée sur bois.

„ 16. *V Lidt. Van verscheidenheid in't zinghen, ende hoe de kunst, door 's menschen vernuftigen vlydt, allensjes is voltoit in stem-zangh, ende Speeltuigh.* Il y est démontré que l'échelle diatonique devait être complétée par des intervalles intermédiaires, ce qui a été accompli par Zarlino et mieux encore par Salinas, dont Ban a connu le livre, en 1640, par le professeur Golius de Leyde. Cependant il avait travaillé la question, en dernier lieu avec l'assistance de Descartes, de sorte qu'il avait fait construire son premier clavecin perfectionné en octobre 1639, puis réformé la viole di gamba, voire même le luth. Suit l'explication de ses signes $\flat \frac{1}{2} \times \frac{1}{2} *$.

„ 21. *VI Lidt. Aenmerkinge op $\times G$* (voyez p. CXLII).

ib. *VII Lidt. Hoe men dezen halven Toon in de Taefeltuir schryven moet.* Proposition de remplacer le signe $\times G$ par $\times \flat A$, le la-bémol moderne.

- p. 22. *VIII Lidt. Van den volmaekten Zangh-leder. Tot de Orgelisten ende Minnaers Van den Grondstem.* Exposé par chiffres de la division de l'octave, en annonce de plusieurs ouvrages que l'auteur se propose de publier en hollandais. La p. 24 est gravée en taille-douce.
- „ 27. *IX Lidt. Beschryvinge van het volmaekte Klacuwier, passende op den volmaekten Zangh-leder; ende hoe men alle deze dinghen daer op kan ondervinden, oeffenen ende gebruiken.* Description illustrée d'une gravure sur bois, de l'arrangement des touches du clavecin perfectionné.
- „ 30. *X Lidt. Hoe men deze Meklanken met de Stemspronghen en Trappen, uyt de eifer getullen, ofte Reden tallen (welke Proportie in 't Latyn genaemt werden) klaerlyk besporen kan: om de stellinghe van dit Klacuwier op den volmaekten Zangh-leder wel te vatten, en te bewerken.* Calcul des consonnances obtenues par le clavecin perfectionné.
- „ 37. *XI Lidt. Hoe men deze Klacuwieren in Meklank stellen moet.* Manière d'accorder le nouveau clavecin.
- „ 39. *XII Lidt. Hoe men op dit Clacuwier alle Meklanken spelen en vinden kan, uyt den Tafeltuyre der Zangh-merken.* Exécution de la basse continue sur le même clavecin.
- „ 43. *XIII Lidt. Hoe men Handelingh op dit Clacuwier doen zal.* Dans les passages composés de croches ou de notes plus courtes encore, on peut se dispenser de l'usage des touches additionnelles, vu que l'oreille n'a pas le temps de s'apercevoir des intervalles imparfaits.
- „ 44. *XIII Lidt. Oft men den Klacuecymbal zonder het Snipsel alleenlyk met twee minste halve Toonen ingevoeght in een Achtelingh wel stellen kan, zonder merkelyke Onklank in 't gehoor te brengen.* Plaidoyer contre l'omission des trois intervalles notés avec une

- étoile, laquelle ne saurait se faire qu'au détriment de la nature, de l'art, et de l'expression du sentiment par la musique.
- p. 46. *Tafel, Van vertaelde Kunst-woorden Duytsch en Latyn.*
„ 49. *Indiculus Vocabulorum artis Latino-Belgicus.*
„ 52. Musique de P. de Grebber sur le quatrain de la p. 2.

Dans le livre classique de M. Helmholtz sur la Perception des sons de la musique, on peut lire des détails sur un instrument à intervalles enharmoniques recommandé par ce savant contemporain.

GOBERT. Nous avons acquis, depuis l'impression de notre note sur les Psaumes composés par Gobert, le volume même dont nous ne possédions que le titre. C'est un joli in-12 de 140 millimètres de hauteur sur 80 de largeur (rogné), dont le titre *in extenso* est le suivant: *Paraphrase des Pseaumes de David, en vers françois, Par M^{re} Antoine Godeau, Evêque de Grasse et Vence. Dernière [sixième] Edition, reveuë exactement, Et les Chants corrigez et rendus propres et justes pour tous les couplets, Par M^e Thomas Gobert, Prestre, ancien Maistre de la Musique de la Chapelle du Roy, et Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris. Dessus. [Vignette au Quacrendo.] Suivant la Copie. A Paris, Chez Pierre le Petit, Imp. Ord. du Roy. M.DC.LXXVI.*

Le poëte, dans sa préface, nous apprend que „le feu Roy, de glorieuse memoire [Louis XIII], n'avoit pas dédaigné d'employer la parfaite connoissance qu'il avoit de ce bel Art, sur quatre de mes Pseaumes, qui ont esté imprimez il y a long-temps. Et les plus excellens Maistres ont admiré cette composition.” Puis il y avait la composition des mêmes vers à quatre parties, publiéé par Jacques de Goüy 1) chez Robert Bal-

1) Sur ce musicien, mentionné ci-dessus par Bannius dans sa lettre XVI, il existe une brochure de M. Edmond Vander Straeten (*Jacques de Goüy, chanoine d'Embrun. Anvers, Buschmann, 1863, de 35 pages*). En 1650, il demeurait à Paris, „rue de l'Arbre-Sec, vis-à-vis la ville de Rome et le grand Henry”.

lard, en 1650, et qu'on peut voir à la bibliothèque royale de Bruxelles; enfin celle que nous avons mentionnée à l'article consacré à Henri du Mont. Cependant l'imprimeur de notre livre nous dit: „Comme on a trouvé dans la première Edition que j'ay faite de ces Psaumes que les chants n'avoient pas toute la grace qui estoit désirée pour des vers si admirables; j'ay prié Monsieur Gobert, Maître de la Musique du Roy, d'avoir la bonté de les refaire avec les Basses pour la satisfaction de ceux qui aiment à chanter à deux parties; et de suivre entièrement la première intention de Monseigneur de Vence, qui estoit qu'on les mist en un simple contrepoint, pour la commodité de ceux qui ne savent que peu de Musique.” Puis encore Gobert avait remanié ses nouveaux airs, „pour les rendre plus faciles, plus naturels, et dans une moindre étendue de voix”, de sorte „que les Basses de la cinquième Edition ne (seroient) plus propres à la présente sixième Edition,” quoique les airs eussent „esté composez pour estre chantez seuls aussi bien qu'avec la Basse.” Le but de cette publication étoit de donner aux catholiques un psautier populaire, fait pour rivaliser avec celui des huguenots et remplacer les „chansons des-honnestes.” On prétend (Biographies Michaud et Didot) que ces Psaumes ont été quelquefois substitués à ceux de Marot dans les temples protestants, mais que la musique de Gobert (on ne connaît pas l'autre) n'a pu réchauffer la froide prolixité des vers de Godeau.

P R É F A C E.

Pag. XVI,	ligne 9,	d'en haut:	musicien	<i>lisez</i>	musicien.
„ XXXI,	„ 2,	„ „	: Bibliotheca	„	Bibliotheca
„ XXXVIII,	„ 6,	„ „	: tous;	„	tous,
„ XL,	„ 15,	„	bas: 1638	„	1638,
„ „	„ 1,	„ „	: 1640	„	1640.
„ CXXXV,	„ 9,	„ „	: ZANGH-BECICHT.	<i>lisez</i>	SANGH-BERICHT.
„ CLXI,	note 1),	<i>ajoutez:</i>	Comparez sur	Varenne,	pag. LXVIII.
„ CCXXXIII,	ligne 15,	d'en haut:	violes	<i>lisez</i>	violes,
„ „	„ 19,	„ „	: cems	„	ce ms.
„ CCXXXIII,	„ 15,	„	bas: bibliothèques	„	bibliothèques;
„ CCXXXIX,	„ 11,	„	haut: a l'œuvre	„	„l'œuvre
„ CCLXIX,	„ 1,	„	bas: CLXIX	„	CCLXIX.

T E X T E.

Pag. 13,	ligne 8	d'en bas:	Janv.	<i>lisez</i>	Juin (?)
„ 39,	ligne 1	d'en bas:	l'Ecteur	<i>lisez</i>	l'électeur
„ 41,	„ 2	„ haut:	vera	„	nostra
„ 49,	„ 1	„ bas:	done	„	donec
„ 71,	„ 8	„ „	: mony,	„	minué (?),
„ 74,	„ 6	„ haut:	COMTR.	„	COMTE

F I N.

CORRESPONDANCE

DE

CONSTANTIN HUYGENS.

I.

A SA MÈRE.

Leide, 6 Juin 1617.

. Frere estant à Breda allast trouver Poncet, le Maistre Chantre du Prince d'Orange, et luy demandast les plus nouveaux airs qu'ils ayent en leur bande: il ne luy les refusera pas

II.

A SES PARENTS.

de Londres 12 Juin, v. st. 1618.

. Chez Monsieur Biondi il y a un college de Musiciens, tous Italiens, braves et gallantes gents; là nous allons deux fois par sepmaine. Autres m'ont promis de me faire entendre la Musique de la Reine, qui sont tous François avecques des voix admirables, Tellement que je me trouve ici entierement en mon climat
. Biondi Agent de Savoye

III.

A SES PARENTS.

4 Juil, v. st. 1618, de Lambeth.

(Le roi était venu faire visite à l'ambassadeur des États.)

Comme il estoit à table et touts nous autres retirez au bout de la sale, Monsieur Caron l'entretenant, prit occasion de luy parler de moy (comme il m'avoit promis, desirant qu'en tout evenement je tinsse un lut prest), et me faisant approcher de la table, où il n'y avoit que le Roy et le Prince, luy servant à genoux; il luy dit (tout au plus ample) comme j'estois fils du premier Secretaire de nostre Estat, et qu'au reste j'avois acquis si bonne perfection sur le lut qu'il s'asseuroit que, Sa Majesté prenant la patience, je pourrois luy donner du contentement. Sur quoy (comme il estoit en fort bonne humeur) il fit aussi fort bonne mine, et loua beaucoup d'exceller en un si bel art (ce sont à peu pres ses propres paroles) sans toutefois estre du mestier; comme Monsieur Caron (à ce que je l'en avoye prié) luy fit assez entendre que ce n'estoit nullement de ma profession. La dessus il dit que, si le temps le permettoit, il seroit fort aise d'entendre ce que je scavoie, mais que pressé qu'on le voyoit, il desiroit qu'on le differast pour quand il viendroit à Backshut, qui est le pare et la maison dont il a fait present à Monsieur Caron.

IV.

A SES PARENTS.

1 *Sept. v. st.* 1618.

. Estant à Bagshot où le Roy coucha deux nuits, Monsr. Caron print occasion de ramentevoir à Sa Majesté ce qu'autrefois il luy avoit parlé en mon regard, avec beaucoup d'autres bonnes recommandations, en ma faveur. Sur quoy Sa Majesté se resouvenant encor bien de ce que dessus, comme il estoit apres à se botter à la chasse, respondit qu'il me desiroit entendre sonner du Luth à son retour. Mais le bon-heur fut qu'un orage de pluie et de vents extraordinaires (qui ce jourd'huy semblerent conspirer à rompre les desseings du Roy pour favoriser les miens) l'empecherent de sortir, bien que desia il eut le pied dans la portiere pour monter en carrosse. De façon que, retiré dans sa chambre privée, il s'amusa à passer le temps aux cartes, avec son grand mignon le Lord Marquis de Buckingham et quelqu'autre Gentilhomme de la chambre. Quelques deux heures apres il se souvint de me mander de dedans la chambre de Monsr. Caron, lequel en cette occurence désirant specialement me tesmoigner combien il a mon honneur en recommandation, volontairement et sans que mesme je l'en priasse, me favorisa de sa conduite à la presense de Sa Majesté, ou (je ne seay quo Daemone dextro qui m'encouragea à faire quelque chose digne de l'oreille d'un grand Roy) une petite demie heure je m'en acquitay si passablement bien que ce Prince, naturellement peu adonné à la Musique, fut tiré à interrompre par diverses fois son jeu à me donner audience; comme il fit fort debonnairement; sans espargner ses serments ordinaires pour m'asseurer du contentement qu'il y prenoit; me faisant mesmes l'honneur de parler à moy avec un visage doux et soubriant. Sur quoy luy ayant baisé la main, je prins mon congé *omni meliore modo*; assez esjouï de mes petites affaires

V.

(SANS ADRESSE.)

5 Nov. 1631.

.....
Monsieur, je vous prie de recevoir, jointet à ceste, la copie des marches, corrigée par un grand musicien de ces païs, au commandement de feu monseigneur le Prince d'Orenge. Je fay debvoir de reconvrer (?) celles de la trompette avec tout ce que je puis de diligence; mais ceux dont j'en ay la promesse sont legers comme le vent qu'ils soufflent, pour gagner leur vie musicale. A la Haye. *)

VI.

A MONSIEUR VINCENT.

Au camp à Sprangh, le 9^e de Septembre 1636.

Monsieur;

Tout le mal talent que j'avoie conçu à l'encontre de vous, pour nous avoir faussé la promesse de vostre retour, a cessé par le souvenir que vous avez daigné tesmoigner d'avoir gardé de moy, qui estoy des moins considerables à vous faire regretter le sejour d'Hollande. En effect, comme il y avoit de l'exces en mon desplaisir, il y en a en vostre courtoisie, et sera-ce, s'il vous plaist, la raison pourquoy je pretendray d'estre excusé, si je ne m'acquitte du compliment que je vous doibs, pour un present si beau et si Romain qu'il vous a pleu me faire. Il ne manqueroit que voz mains à animer ces chordes: mais de cela la grace

*) Copie faite par une personne passablement ignorante de la langue française.

se souhaitant en vain, nous les ferons parler du mieux qu'il nous sera possible, et à chasque touche voz louanges auront leur part en noz divertissements. Obligez-moi, s'il vous plaist, de me commander en revanche chose qui soit de vostre service ou contentement, et vous trouverez sans faulte qu'il y a du ressentiment d'honneur en Hollande, et que je suis, Monsieur, etc.

VII.

A SOHIER.

A la Haye, le 6^e de Mars 1638.

Monsieur;

J'ay veu que vous ramassiez quantité de musique Italienne : et ne se peut, que n'en soyez pourveu largement, depuis que vous travaillez à la belle institution de vostre fils. Dieu m'en a donné quatre, dont les aisnez ne me satisfont pas seulement, mais devancent de bien loin mes plus hardies esperances, en tout ce que ie demande à leur basse enfance. La musique en est : et je puis dire qu'ils l'ont devorée en peu de moiz ; jusques à mespriser les compositions ordinaires. C'est ce qui m'en fait recercher de Venize pour saouler leur curiosité de temps en temps. Vous cognoissez donq, Monsieur, les auteurs qui à present y ont le plus de vogue : obligez moy, s'il vous plaist, de m'en marquer quelques uns aveq leurs œuvres : et nommement aussi de ceux qu'ou estime en Madrigales sans basse continue. La compagnie, qui à l'occasion de ces petits chantres naissants, me void toutes les sepmaines, m'en presse de son costé ; et vous en obligerez toute une assemblée, qui, n'est pas des plus ignorantes. Je vous demande pardon de cette importunité, et m'offre sans reserve à vous tesmoigner en eschange que je suis, Monsieur, etc.

VIII.

P. MARIN MERSENNE.

26 d'Aust 1639, de Reynberck.

Monsieur;

Vos deux pacquets du 7^e et 20^e de ce mois me furent renduz quasi en mesme temps, avant hier; dont la derniere de ces dates est assurement erronée. Lesdicts pacquets ayant faict desià un tour en Hollande, et nous estants venuz trouver icy à une journée de Coloinne; qui se peut mal aysément en quatre jours. Quoy qu'il en soit (et n'importe, car nous ne traictons point d'affaire d'Estat) je viens d'escrire au Sr. Bannius, pour luy envoyer ensemble vos deux questions harmoniques, et vostre derniere lettre, où vous vous estes encor mespris davantage, en la datant, Calendis Septembris, qui sont encor à venir, si je compte bien. Mais, laissant là ceste mauvaise critique, pour abreger ma lettre, et me sauver d'un peu de peine, avant fermer celle que j'escriis audict Bannius, j'en veux extraire ce qui vous regarde, et nommement les dictes deux questions. Voyci comme ie l'en entretiens. *Ecce vero gemina questio à Clarissimo Mersenne. Ad alteram harum si ambigis, numquid heroi Descarto digna sit. Latet enim aliquid hic physici, ex quo nondum videre memini qui se satis commodè expediret; quamquam inter Gallos Germanosque aiunt omnes ab imo sursum Tonos exprimi, quod fateor equidem vix me adduci ut credam. Ad priorem questionem quod attinet, constat mihi, omuem campanam, omnem calicem vitreum, tres diversos, neque adeo plures aut pauciores, sonos edere, eodem ictu. Campanae quidem haecenus experimentum non vidi: In vitro autem novi, qui sonos singulos sibilando ordine eliceret: sibilando, inquam; nec emisso quidem flatu, ut solemus, sed attracto; ne vim aeris repercussi suspectam habeas. Demonstrabat hoc vir nobilis et coecus, sed stupendi auditus et indicii, van*

Fickius, cognatus meus; neque, Hereule, investigandis sonis hesitabat; sed, quasi injecta manu lietor, singulos, tot sibilis evocabat; mirabundus interim, ac tantum non egre ferens, idem à me et caeteris segnius ac praetentando effeci. Tu quid ad rei probationem theoriei allaturus sis, avide expecto. Multo autem avidius libros tuos de re musica, quos quousque frustra και παραβλήθην polliceris! μη χροισης. Tandem orbi universo datam fidem libera; aut omnino caussam sonticam, quo minus id facias, mihi proba : ut sit in antecessum unde caeteris creditoribus, quos inter vides quam acer sit Mersennus, ad tempus satisfaciam. C'est done, Monsieur, tout ce qui concerne la depesche au Sr. Bannius, duquel nous verrons les solutions à son temps, si mieulx il n'ayme se rapporter de l'une à l'autre à M. Descartes, d'où nous tirerions bien la meilleure decision, et la moins subiecte à Appel ou Revision.

Pour l'Almerien, vous m'y donnez un peu plus de pour que par le passé : mais ie voy, que sans le veoir, on n'y verra goutte. Il fault attendre quel progrez l'usage y donnera.

Quant à l'expedient de faire monter l'eau morte que vous proposez, il y a longtems que nous en sçavons la theorie, et la prattique. Mais voyez s'il pourroit servir qu'à faire passer, l'eau par exemple, par dessus une maison, qui cassus labor est, si ce n'est qu'une partie en puisse estre arrestée la hault, pour apres la faire descendre et rejaillir d'en bas, en fontaine vive. Et si pour cest effect vous percez le tuyau vers le hault, estimant de conserver quelque partie de ceste eau par ce moyen, voyez si la fuga vacui, qui est le ressort de la machine, ne s'en va pas interrompue et morte. Si cela n'estoit, le monde se verroit bien embelli à peu de fraiz, et grand gré en auroit l'inventeur; aux prix des auteurs de noz moulins, qui sont machines opereuses de matiere, de façon et d'usage. Aussi y en a il une diversité infinie, qui toute revient à la force du vent, ou du cheval, ou de l'homme, ou de quelque ruisseau mouvant, choses ordinaires, et prou cognues par tout le monde, non

que de vous, Monsieur, qui n'en voulez point ignorer. — Le livre de la Vérité est à la Haye : si je n'estoy chargé d'affaires, ie l'envoyeroy querir; mais il me reste peu de loisir icy pour la lecture de quelque grande piece; et, si Ciceron a dit vray, que nisi quietum, nihil beatum est, je suis bien loin de la felicité. Je vous la souhaite toute entiere, et demeure, Monsieur, vostre *etc.*

J'envoye aujourdhuy mesme voz
lettres au Sr. Beverovicus, mon
digue amy, et à Mad^{le} Schurman,
qui merite plus de louange que
vous n'en pourriez imaginer.

Au camp à Reynberck, le 26^{me} d'Aoust 1639.

IX.

A U P. MERSENNE.

Ulte Aug. 40.

Passez quelques jours, m'est tombé en main l'Air françois, dont une bonne copie que j'en ay faiet tirer va joincte à cestes. Il est fort à mon gré, et paroist bien que le bon Bannius ne l'a pas engendré. Depuis le dernier *ne gousté plus*, la basse du Luth descend par de beaux degrez tout du long vers la derniere cadence; mais peut estre que je renvoye l'eau à la fontaine, et que vous l'aurez veu; que si vous en rencontrez d'autres de la mesme veine, vous m'en pourriez beaucoup obliger. Si M. Boisset n'en est l'auteur, je seray bien ayse d'en sçavoir son sentiment.

X.

AU SR. BOISSET.

5 de Novembre 1640.

Monsieur;

Il y a si long temps que je participe aux obligations que vous a non seulement le publiq, à raison des liberalitez que vous faictes aux Imprimeurs, mais aussi voz plus confidens amiz en ce que vous leur communiquez tous les jours de ces belles compositions que la voix du peuple n'a pas eucor usées, qu'en fin je me sens pressé de vous tesmoigner, combien j'estime vous en debvoir. C'est à quoy tendront ces lignes, que ie vous prie d'avoir aggrecables de la main du R. P. Mersenne, puis que c'est par son moyen, que je presume de veoir quelque jour à l'entrée de vostre amitié. Je vous prie de ne me la refuser point, croyant que j'en useray discrettement; et que la plus grande importunité que vous en recevrez, ce sera, qu'après avoir produit quelque fruit nouveau de l'infinie fertilité de vostre esprit, vous serez supplié par ce mesme entremetteur de la correspondance de tous les gens de bien, de m'en octroyer la veue, apres que la cour en aura esté rassasiée. Si ie n'entens pas la science, au moins je l'ayme de passion; et dans la presse des affaires de cour et d'estat qui m'accablent elle est de mes plus doux divertissements. — Voyez le subject de charité que je vous presente; et m'en donnez souvent, s'il vous plaist, où je soye capable de recoignoistre voz faveurs par mes services. En tout ce qui dependra du peu de pouvoir que j'ay par deçà, vous et les vostres trouveront à combien je repute d'estre creu veritablement, Monsieur, etc.

A la Haye, le 5^e de Novembre 1640.

XI.

AU SR. BOISSET.

19 Jan. 1641.

. Je r'envoye à ce coup à Mons^r Mersenne ce que M. Bannius s'est advisé de respondre sur les objections qu'on luy a faictes en France. vous verrez comme il se sent picqué de ce qu'on l'a renvoyé à l'Escole pour 12 ans. Il est homme sçavent, et pour ce qui est de la Theorie des Tons et Intervalles harmoniques, autant versé, que j'en aye encor veu. de sorte que j'ay tousiours esperé, qu'il rendroit ces matieres esclarcées, que les Ancieus ont traictés obscurément en des escrits que des modernes n'ont fait que la mine de bien entendre : mais pour ce qui est de l'application de l'Art, et nommement de ce vray genie que ne s'enseigne à personne, et que fait l'Ame de la pratique, il y entend aussi peu, que vous, Monsieur, en possédez amplement et au ravissement de tout le monde. Les règles d'ailleurs qu'il pretend de prescrire au compositeur d'un Air à l'advenant de la lettre, sont, à mon advis, si esloiguées de raison que quand ie n'auroy pas veu le mauvais essay qu'il vous en a envoyé, ie ne lairrais pas de les rejeter aveq vous. Il y aura du plaisir à veoir là dessus les Arbitrages des meilleurs msiciens de l'Europe auxquels il est content de s'en remettre. mais, tout condamné qu'il sera, il ne demordra jamais de son imagination, si ie le cognoy.

XII.

A MADemoisELLE OGLE.

5 Avril 1642.

Mademoiselle,

Je receus hier de Mad^{le} Dorp les deux beaux airs qu'il vous a pleu me faire copier. Jamais si beau paquet ne me vint de si belle main par si belle main. *etc.*

XIII.

(A MADemoisELLE OGLE?)

19 Juin 1643, de Voorn.

Madam^{lle} ma tres-digne et tres-docte Escoliere.

Je ne vous demande qu'un peu de croyance au tesmoignage que vous rendra M. le Chevalr Hume, de ce que. . . il ne m'a esté possible de mettre la main à la plume pour vous faire tenir d'icy les Tablatures dont je vous suis redevable. . . .

XIV.

(SANS ADRESSE.)

30 Aoust 1644.

J'ayme d'une passion naturelle les ames musicales, et, n'en deplaise à ceux qui veulent sembler ne distinguer point le B mol du B quaré, je les tiens avatagées dans l'heritage de la nature d'une portion tres-excellente. Mais s'il plaist à ce seigneur [le Marquis de Mortemar], je veux sonder ses inclinations par quelqu'Air Italien que je vous enverray du nombre de mes favoris: au moius quand Mad^{le} Ogle prend la peine de les chanter aveq moy et sous ma Tiorbe.

XV.

A MADemoisELLE OGLE.

1 *Janv.* 1645

Mademoiselle,

La musique que vous me promettez à Utrecht me fait bien cognoistre que nous n'en jouïrons plus d'aucune de fort longtemps. Car dès l'heure que je parle, nous minutons les ordres de la prochaine campagne. qui asseurement prevendra vostre retour de quelques mois. Ainsi toutes nos communications d'oreille se trouvant minées, je me suis advisé de nous resnouër en quelque sorte par le sens de l'odorat. Je vous supplie, Mad^{le}, de permettre que ceste pair de sachets nous vaille cest effect. Je m'en sers d'une pareille sur mes couvertes. S'il vous plaist les juger dignes du mesme employ, ce sera me racheminer parfois au beau songe musical *van Ogles Bad en onder tselce laken*. La somme du sens moral de cest embleme, c'est que je desire vous estre en bonne odeur toute ceste année, qui s'entame aujourd'huy, esperant de vous tesmoigner par mes services tant de ressentiment pour (?) de la faveur que vous m'y ferez, qu'il pourra tendre à vous asseurer en quelque sorte que toutes les années qui me restent je seray infailliblement, Mad^{le}, *etc.*

Je ne sçay comme vous gouvernez Mad. Sibylle. Il y a plus de 8 mois que je luy envoyay un Livre latin de ma façon, que tous les sçavans et d'autres au dehors ont jugé meriter trois lignes de leur responce et ceste bonne dame se tait. Cela est-il des regles de la Philosophie d'Utrecht?

XVI.

AU SR. DE BERINGHE.

1 Jan. 1646.

. Je vous recommande et re-recommande mon petit musicien. Ce que j'y requiers sur tout, c'est qu'il entende exactement à chanter sa partie en concert. Outre ce quelque methode et conduite pour la voix, s'il peut un peu toucher le Luth tant mieux. ainssi il pourroit souvent me servir sans moy, autrement je doibs tenir en partage du travail aveq la Tiorbe et la Basse. Representez vous le Provençal aveq sa gace. Je m'offre desià aux dames aveq mon Page, pour disposer de nous comme elles souloyent de ce pauvre aveugle. qu'on dit avoir esté roné en Grevé (*sic*) au moins en France. Je le plains en tout eas, car cela faiet mal egale-ment partout. quien tal haze, tal pague. J'acheve donq en Espagnol, y soy por la vida, y antes muerto que mudado, de V. M. muy humilde criado *etc.* *)

XVII.

A MADAME SWANN.

7 Janv. 1646.

Madame;

Dans une saison que j'estimoy que vous aviez much adoe about nothing, et ne trouveriez point d'intervalle à vous souvenir que je fusse au monde. l'honneur qu'il vous a pleu me faire de m'escire m'a fort surprins. mais la cognoissance de vostre bonté naturelle ne me laisse gueres durer en cest estonnement. — J'en rencontre une autre preuve evidente dans

*) Fin d'une lettre que H. lui écriit à l'occasion de son mariage.

l'approbation que vous daignez donner à de mes productions musicales, et n'ay garde de vous disputer qu'elles valent peu, depuis le temps qu'elles sont en vos belles mains, et en ceste excellente gorge, qui est capable de rendre telles les choses les plus mediocres. Il me tarde bien, Madame, de reveoir mes enfans en ces beaux habits là, mais un Rhume plus opiniastre que jamais, et qui ores me tient par la teste, par le gosier et par le poulmon, me faict quasi apprehender que vous ne veniez plus viste que je ne soye en estat de servir d'ombre à l'esclat de vostre voix. Je me hasteray toutefois de me guerir vers le temps qu'il vous plaira me determiner pour vostre venue. Si Dieu veult que vous fassiez ce voyage là à trois nous aurons de quoy nous tenir satisfaits de vostre much adoe about much. et j'en donne le plein souhait à Monsieur Swann, apres lequel il n'y a personne au monde qui se die aveq plus d'affection et de verité, que moy, Madame, vostre tres humble et obeissant serviteur.

A la Haye, le 7 Janv. 1646.

XVIII.

AU CARDINAL MAZARIN.

28 *Déc.* 1647.

Monseigneur;

La faulte seroit infame, et l'ingratitude sans pretexte, si je negligeroiy de rendre compte à V. E. de ce que je viens de produire à Paris, apres le favorable accueil qu'il luy a pleu donner à ce qui a esté mal né de moy en Hollande. Aussi, Monseigneur, soit que je considere ceste derniere production comme purement Musique, ou comme devotion Royale, il me semble qu'elle a quelque droiet de s'oser presenter devant V. E. qui ne scauroit manquer de la trouver applicable ou à son cha-

ractere, ou à ses inclinations. Je la supplie donc tres-humblement de me prester encor ceste fois ou la douceur d'un Princee gracieux ou l'oreille d'un excellent fauteur du plus doux divertissement de son païs natal. J'ose me promettre, Mousigneur, que V. E. ne sçauroit faire assez de violence à sa bonté, pour m'esconduire de l'une où l'autre de ces graces, mais cela n'empeschera jamais que je ne les reçoive comme telles, avec tout ce qui se doibt de submission et de recognoissance à l'honneur que j'espere que me faict V. E. de croire, *etc.*

XIX.

A M. LE VICOMTE JERMYN.

6 Jan. 1648.

Monsieur;

Je m'avance à vous charger d'un estrange employ. un livre de musique en faict le subject. Vous auriez bien de la peine à m'en croire l'auteur, dans l'embaras de ceste profession esloignée des douceurs de la vie où vous m'avez eognu. — Ce sont cependant mes divertissemens d'apres souffrir, et, comme vous pourriez dire, ma respiration, apres le travail de la journée. Ces choses de peu en fin ont rencontré tant d'applaudissement icy et ailleurs, dans l'esprit de ceux qui me veulent infinement plus de bien que je ne merite, que, pour prevenir les fautes que les copistes alloient adjouster aux mienes, il m'a fallu consentir quelles fussent imprimées. Ce qui venaut de se faire si proche de la Reine, vostre maistresse, que par aventure elle en pourroit sentir quelque vent par des rapporteurs de nouveautez grandes et petites, j'ay creu, Monsieur, que la bienséance requeroit, que plus tost S. M. en fust informée par l'auteur que par main tierce, dont je m'acquitte par la lettre et l'exemplaire ey joinct." *etc.*

XX.

LE COMTE HENRI DE NASSAU A LA REINE DE SUÈDE.

13 Febr. 1648.

Comme l'on m'avoit fait entendre qu'on venoit d'imprimer à Paris en beau caractere une quarantaine de pieces de Musique, faictes pour la voix et la Tiorbe, par le Sieur de Zuylichem, premier Secretaire et Conseiller de Son Altesse Monseigneur le Prince d'Orange, homme d'esprit sublime, et fort remarquable pour la science, et qui pour ses emplois est un des plus chers et confidants Ministres de sa dite Altesse, sans l'advis duquel il n'entreprend rien de considerable; Entre ces belles qualitez il en a joint plusieurs autres, et entre icelles celuy de la Musique, dont encores que je sçache bien qu'il n'en fait nullement profession. Mais seulement pour se delasser la dessus d'un peu de plus importantes affaires, qui luy sont à charge. Toutefois l'estat que la Reine de la Grande Bretagne *), et celle de Pologne ont faictes de ce sien œuvre, et qu'aujourdhuy V. M. est autant amatrice que Tutelaire des Muses, j'ay creu estre de mon tres humble devoir à ne frustrer pas V. M. de ce qui se produit en nostre monde de nouveau, en matiere de beau passe-temps, et en suite persuadé ledit Sieur Auteur d'en envoyer un livre à V. M. comme aussi un volume de ses poëmes Latins (L'entendement de laquelle langue rend V. M. pour grand merveille de ce siecle) pour estre corservées sous les aisles de la favorable protection de V. M.. La curiosité que ses œuvres laissent dans les esprits de tout le

*) La dédicace de H. à la Reine d'Angleterre est datée du 6 Jan. 1648: voyez la lettre précédente.

monde m'ont aisement flatté, à luy persuader d'en faire offre à V. M. sans timidité, et sans deffiance, estant imbu de l'acueil favorable que V. M. faict aux gens de lettres. V. M. apprendra par ses doctes escrits, qu'il est personne de merite et consommé en toute sorte de sciences. Sçachant donques que V. M. se plaist entierement à ceste sorte d'entretien, je tien pour infaillible qu'Elle y rencontrera les delices de son ame *), etc.

XXI.

A MADEMOISELLE DE LA BARRE.

21 *Juillet* 1648.

[Il la prie qu'en son voyage vers la Suède elle veuille passer par la Hollande; et il l'invite] de reposer quelques semaines dans mon logis, qui peut-estre, n'est pas des plus incommodes de la Haye, et dans lequel au moins vous trouverez' Luths, Tiorbes, Violes, Espinettes, Claveccins et Orgues à vous divertir, quasi autant que toute la Suede vous en pourra fournir. Et si vous souffrez que je vienne en ligne de compte, vous m'y trouverez si non arbitre competent de vostre grand sçavoir, certes admirateur passionné de ce que vous produisez au de là des dernieres capacitez de vostre sexe.

*) Cette lettre a été probablement redigée par H. lui-même.

XXII.

A MADEMOISELLE LA COMTESSE DE NASSAU A BRUXELLES.

27 *Avril* 1649.

Mademoiselle;

Monsieur d'Obdam m'a voulu faire part de l'excellente composition de *la Libertà* qu'il vous a pleu luy envoyer. C'est ce bel Air qu'il y a quatrevingts ans que nous chantons en Hollande, et tout ce qui approche de ceste sorte d'harmonie nous chatouille. mais ce n'est pas ce qui me ravit en cellecy. Je n'y considere que vous, Mademoiselle, et l'auteur me pardonnera.

Je vous supplie tres-humblement, Mad^{le}, d'aggreer que mon mauvais compliment s'acheve en bonne musique, et que j'aye esté ceeherer jusqu'à Rome de quoy vous donner quelque satisfaction sans reproche. J'en laisse faire aux inventeurs de ces deux Airs, tirez d'un excellent amas de semblable marchandise qu'a icy le Roy de Grande Bretagne, et duquel il y aura moyen de vous servir plus amplement si ces avant-gousts reussissent en vôstre approbation comme ils le font en celle des plus experts de pardeçà. Si vous estes autant charitable que sçavante, vous n'aurez qu'à prendre la peine d'executer vous mesme ces notes : c'est le moyen non pas de les sauver seulement mais de les relever au dessus de toute contradiction, et je suis d'une passion qui n'en sçauroit jamais souffrir aucune, Mad^{le}, *etc.*

XXIII.

A MONSIEUR SUERIN.

4 Oct. 1649.

Monsieur ;

Ce porteur m'a mis entre mains les petites orgues qu'il vous a pleu m'ordonner de recevoir de vostre part. Si j'avoy besoing d'autres impressions plus plaiissantes que celles de vos grandes vertus et merites, chaque touche serviroit à me rememorer l'honneur de vostre amitié : mais cest usage m'estant superflu , qui, graces à Dieu, n'ay pas les sentimens si endormis, qu'il soit necessaire de les reveiller par des coups de belle harmonie, j'employeray ce joly instrument, Monsieur, à vous en chanter les actions de grace que je vous dois, pour *etc.*

XXIV.

A MONSIEUR CHANUT, AMBASSADEUR DE FRANCE EN SUÈDE.

3 Febr. 1653.

[Il lui écrit à propos de Mademoiselle De la Barre] qu'il n'y auroit point de mal que ceste merveilleuse Reine. . . . fust informée de la valeur de la belle marchandise qui luy vient de Paris, au moins de l'estime qu'on en faict au pais-bas, où, peut estre, nous ne sommes pas les plus ignorans arbitres du monde en matière de Musique.

P. S. Le Peintre Becq, en passant par icy nous a faict veoir le portraiet de la Reine sa Maitresse, ce qui m'a mis en humeur d'y appliquer l'Epigramme qui va cy jointe *), applaudie, j'ose dire, en quelque sorte par ceux de pardeçà qui sont versez en ce stile.

*) Voyez l'épigramme dans les *Momenta desultoria*, ed. altera, p. 390.

XXV.

A MONSIEUR DE SAUMAISE.

10 *Febr.* 1653.

. Une belle fille de Paris, que vostre grande Reine de Suede faict venir au septentrion, sur des appointeniens nobles et tres-Royaulx, attend icy le renouveau, pour achever ce voyage, dont le Pere (organiste du Roy, et grand homme en son mestier, par où je le cognois de longtems) est en beaucoup d'inquietude. . . . et quelque soir apres soupper il m'a prins envie de luy en chanter quelque mot en Rime françoise dont la copie va cy-joincte avecq quelqu'autre piece de plus haut goust contre nos beaux voisins d'outre mer.

XXVI.

(SANS ADRESSE.)

12 *Fevrier* 1653.

. Vous trouverez dans ce paquet des pieces de nature fort differente d'avec celles dont je viens de parler. Ce sont mes reveries d'apres souper, produites ces jours passez à l'occasion du voyage de la belle Fille de la Barre que vous avez laissé sortir de France, pour aller trouver la Reine de Suede. C'est veritablement une agreable chanteuse, et accompagnée d'un jesusne garçon de frere dont la science en musique m'est encor plus chère que le beau chant de la sœur. Voyez cependant, comme les enragez des Poetes se plaisent à attraper toutes sortes de subjects, pour avoir matiere de rimer, et ne croyez pas que c'est icy l'effect d'une oisiveté presente que je jouisse (car certes je n'en jouis

point) mais que c'est mon ancienne coustume et dont j'ay usé au plus pressé de mes occupations, de me desbander l'esprit sur de ces divertissemens qui çà et là rejoissent quelque lecteur et rencontrent parfois la fortune de quelque applaudissement. Pour vous, Monsieur, qui avez faict coustume de me traicter benignement, j'ose vous produire ces sottises; mais faictes moy la grace, ou la justice de ne les communiquer à personne en France qui ne soit informé en mesme temps que ce sont des tastonemens d'un estranger en une langue qu'il n'a jamais ouy parler au païs d'où elle est. J'y adjouste une Epigramme Latyne pour un portraict de la Reyne de Suede, que son Peintre nous a faict voir icy : et pour ceste petite piece, je souffre que vous vous la fassiez expliquer par vos literateurs, et ne seray pas marry de sçavoir s'ils voudront souscrire au jugement qu'on en a voulu faire si universellement icy, qu'en fin j'ay pensé si je ne devois prattiquer la leçon du Philosophe et me dire, ou ay-je failly? Voyant que le peuple m'approuve, que de papier brouillé pour vous dire moins que rien.

Quand le feu aura esté mis à vostre poudre, c'est à dire quand en un soir vous aurez veu evaporer en fumée l'enorme depence de vostre Ballet, je vous demande la communicacion des pieces qui y auront servy, et seront communicables, comme Poesies, et Airs etc.

XXVII.

AU SR. LA BARRE.

1 Dec. 1653.

. Si mes petits papiers peuvent servir à vous animer de mon exemple, en voyei de fraische date, que ie vous presente pour cest autre fils qui est avecq vous, et a la main si excellente sur le Luth. Ce sont mes

premiers Essays en ceste espee: n'y ayant que peu de semaines que j'ay commencé à tastonner les nouveaux tons, dont cestuy-ci me semble des plus harmonieux. Je vous prie de m'en faire scavoir vos sentimens sans reserve: car n'estant pas du mestier, que pour me divertir d'occupations plus fascheuses, je ne me pique que froidement, du peu ou pron que j'y puis valoir, et me soubmets gayement à la Judicature des scavans. Vous estes de ceux que je revere le plus daus ce nombre. Obligez moy de m'advertir de mes faultes, vous ne sauriez mieux emploier vos peines, n'y où elles soyent receues de meilleure part. que si Mr. vostre Fils veut estre meilleur ami que son frere, et me communiquer quelques pieces eminentes en ce stile icy, que j'affectionne à cest heure par nouveauté, j'en recognoistray la grace comme ie fay de tout mon cœur *etc.*

Mr. Tassin me mande qu'à Paris l'ou avoit produiet quelque composition nouvelle pour l'orgue. Je voudrois bien scavoir de vous que c'est.

XXVIII.

A MAD. LA DUCHESSE DE LORRAINE.

Ult. anni 1653.

Madame;

Le joli papier de musique que V. A. a voulu faire passer par la maison mortuaire du pauvre Sr. Duarte, pour m'estre rendu, me sert d'un tesmoignage bien evident du gracieux souvenir que V. A. daigne se conserver de moy, et de ma sotte passion pour les beaux accords.

XXIX.

AU SR. H. DU MONT, ORGANISTE DE ST. PAUL A PARIS.

6 *Avril* 1655.

Monsieur;

Je vous scay bon gré de la peine que vous avez prise à censurer mes Compositions, puis que par là au moins il paroist que vous avez eu la patience de les visiter. Pour quelques unes des remarques que vous y faictes, peut estre que je n'ay pas ignoré ce qu'en dictent les Regles, y ayant assez longtems que ie les ay estudiées, quoy que non toutes approuvées avec la superstition que je scay bien que d'aucuns y apportent, au contraire de ce qu'en porte aujourdhuy la practique des Italiens, qui, à mon advis, ne sont pas les plus mauvais compositeurs du monde. A l'une de mes Alemandes vous faictes trop d'honneur, d'en avoir emprunté l'entrée, pour l'appliquer à une des vostres, que ie viens de recevoir, et de gouter avec beaucoup de satisfaction, souhaitant bien fort de la veoir executée par la main mesme de l'auteur, qui, je m'assure, y apporte des agreemens qu'on a de la peine à bien exprimer en Tablature. Vous avez prins plaisir à vous estendre en ceste piece tout du long de la fugue, et veritablement y avez couché de fort beaux passages : mais je ne scay si en vous proumenant de la sorte vous avez prins garde à la longueur de la premiere partie, qui est de 24 mesures, si j'ai bien compté, au regard de la seconde, qui n'en a que 17; ou si peut estre vous ne vous attachez point à ceste observation de rendre les deux parties esgales, au moins de faire la derniere la plus longue. Pour moy, voyant que dans un beau chemin ie pourrois m'oublier et m'emporter dans une estendue difforme, en suivant ma fugue, ou quelque autre douceur, au de là de la bienséance, et observant d'ailleurs que

certain grands Compositeurs en des pieces celebres, et qui ont beaucoup duré dans l'approbation universelle des nations, se sont enfermez dans le nombre de 12 mesures pour chasque partie, je me suis limité de mesme en tout ce que j'ay produit de pieces moins bouffonnes que ne sont les Sarabandes ou les Giguees, soit sur l'espinette, sur la viole, ou sur le Luth, dont y en a un tres-grand nombre; et me suis tellement accoustumé à ceste proportion que j'aurois de la peine à m'en desdire, comme en effect je juge que dans ceste estendue il y a de quoy satisfaire et l'Auteur et l'auditeur; encor que pour vostre esgard ie ne veux pas nier que les choses bonnes ne scauroyent estre trop longues : aussi ne veux je parler que de moy mesme, sachant bien que dans les pauvres productions que j'enfante il faut que ie me garde de faire passer un grand prelude pour une Alemande; quant à celle dont vous avez voulu gouster les premieres notes, j'avouë que c'est celle des mienes que j'ayme le plus, et comme j'ay passé par tous les tons, en ces 2 ou 3 années que je m'amuse à l'espinette, ie vous ay fait copier toute la suite de ceste mesme Alemande, avecq quelque nombre de Giguees tirées de mon Livre, selon la varieté desdits Tons. afin que vous voyjez aussi ma presumption dans les subjects gays. C'en est une bien grande de vous oser ennuyer de tant de sottises : mais apres y avoir une fois passé la veuë, je souffre volontiers que tout s'en aille en cendre. Vous n'avez que faire de me recommander l'Alemande imprimée au bout de vos motets; Il y a longtemps que je la connois, et louë, et fais louër par les amateurs les plus entendus. Votre Pavane est aussi tres-belle en son espeece, et je l'ay envoyée joindre aux pieces dediées au Tombeau de feu M. Duarte, où elle a esté fort bien receüe.

Comme j'acheve ceste lettre, j'apprens par lettres d'Anvers que le celebre Couchet vient d'y trespasser. qui est une perte insigue aux amateurs curieux de bonnes espinettes. Je suis bien ayse d'en avoir une des

dernieres de sa façon à deux Claviers, comme estoit celle de M. de Chamboniere, qui est tres-excellente et telle que ie ne croy pas que personne en fasse apres ce pauvre Couchet, que ie regrette extremement. — Voyci de grands discours de musique: pardonnez l'importunité que je vous en donne; au sortir de beaucoup d'affaires qui m'occupent je suis par fois bien ayso de me delasser sur de ces matieres moins serienses. Je vous prie que quand par fois vous mettez quelque piece nouvelle au monde, nous en puissions avoir nostre part. Vous obligerez un vray estimateur de vostre beau scavoir, et qui est parfaitement *etc.*

XXX.

(P.S. D'UNE LETTRE AU SR. D'AUNOY.)

le 28 Mai 1655.

J'ay secu d'Anvers que l'illustre Sr. de Chamboniere s'est offert à la Reine vostre maistresse: et demeure tousiours aux escouttes, si S. M. n'aura pas agreable de luy faire faire un tour de Brabant, dont je serois ravi, dans la passion où vous me congnoissez pour tout ce qui est de delicat en matiere de musique: au moins je suis bien assure, que si la Reine y a quelqu'inclination, vous n'estes pas d'humeur à vous y opposer.

XXXI.

A MONSIEUR LE B. DE CHAMBONNIERE.

2 Juin 1655.

. regaler. Je le suis extremement, Monsieur, des belles pieces que vous avez prins la peine de m'envoyer. elles sont toutes vostres et n'y en

a pas une qui ne porte quelqu'une de ces marques par lesquelles je me vante de les pouvoir discerner d'avec toute autre composition. Ne me dites pas ce que je perds à ne vous les entendre pas toucher, avec ce que ie scay que vostre main miraculeuse y apporte d'aggrément. Je n'en suis que trop persuadé, apres ce que m'en out dit et vostre reputation universelle et en particulier les tesmoignages de la maison musicale des Duartes, de Madame Swann (autrefois Mad^{le} Ogle, qui est presentement en ceste ville) et d'autres dont j'estime les jugemens. Dans nostre Barbarie l'on veut eroire que j'entens un peu au mestier, mais si vous preuez la peine de vous en informer aupres de Messieurs de la Barre, du Mont et d'autres, qui out de mes sottises en main, vous verrez, Monsieur, que ce n'est qu'en Hollande où je puisse estre considerable qu'en qualité d'amateur enragé des belles choses harmoniques. Apres cela je pense n'avoir que faire de vous assurer que je suis avec plus de passion qu'homme du monde le puisse estre *etc.*

XXXII.

A MADAME DE LORRAINE.

25 Janv. 1656.

. En vain, Madame, vous diray je combien je souffre de ne me veoir pas dans la maison Harmonique, pendant que V. A. l'illustre de sa noble presence. Cela ne peut servir qu'à m'en augmenter le regret. Mais vers Pasque j'espère que je trouveray occasion de me vanger de ma mauvaise fortune, et pourray aller ouïr reciter à V. A. à Bruxelles la bonne et belle vie qu'elle aura faicte à Anvers. que si j'y parois depourveu de nombre de Sarabandes nouvelles, tant pour le Luth de Madame vostre excellente Princesse *), que pour le Clavecin de celle qui

*) C'est à dire sa fille, la Princesse de Lillebonne.

l'a produite telle, je souffre qu'on m'y fasse visage de bois, que tout cousinage en Eve et en Adam *) me soit renoncé, et que je ne sois pas recçu à vous aller dire de bouche à bouche, que tant que ceste bouche parlera, elle ne cessera de publier par tout le monde que je suis avec plus de passion que personne qui vive *etc.*

A la Haye en terrible haste.

XXXIII.

A MADEMOISELLE DE HOOGENDIJK, AVEC UN PACQUET DE CORDES.

A la Haye, ce 2^e Sept. 1656.

Mademoiselle;

Le St. Pere Iguace de Loyola (n'est-ce pas le prendre de bien haut pour un paquet de cordes?), comme un tireur de laine luy eut emporté le manteau, eut la charité de crier apres luy, qu'il luy en faisoit present de bon cœur, de peur que le pauvre voleur, son prochain, n'en eust la conscience chargée. Pour appliquer mon texte et encherir sur le Jesuïte, comme il m'est advis, en revoyant mes Cordes, qu'une belle voleuse, ma

*) Il semble résulter d'une lettre de H. à Madame de Lorraine, du 30 janvier 1653, qu'il existait entre eux une certaine „proximité du sang.” Elle l'avait qualifié de „petit-fils de son Ayeul.” Dans une lettre au Sr. d'Obdam, du 29 avril 1659, la Duchesse appello le poète „mon bon Parent en Adam et Eve,” ce qui semble indiquer une parenté passablement éloignée. Nous trouvons la même qualification dans la lettre de H. ci-dessus; et dans une missive à Mr. Duarte, du 24 janvier 1656, il lui dit qu'il attendait toujours le portrait que la Duchesse de Lorraine lui avait promis. . . . „Si l'on m'outre ma patience, je ne scay ce que pourroit devenir le Cousinage en Adam et en Eve.”

prochaine, m'en pourroit avoir esgaré quelques unes. si ainsi est, ceste depesche servira pour luy en oster le remors et afin qu'elle s'asseure que je pardonne le larcin, voyci de quoy à luy reprocher de n'avoir pas volé assez liberalment. Quand il luy plaira de me l'ordonner, quelqu'autre occasion de plus d'importance sera employée à luy tesmoigner par mes tres-humbles services que je suis, *etc.*"

XXXIV.

A M. DE VILLIERS.

20 Oct. 1656.

Monsieur;

Les grands rapports qu'il a pleu au Roy de la Gr. Bretagne me faire à diverses fois de vostre excellent sçavoir, m'ont esté si bien confirmez par le tesmoignage du Sr. Wade, qui est fondé en connoissance, que je n'ay pû m'empescher de vous faire paroistre dans ces lignes à quel point je revere une vertu si eminente. Je vous supplie d'en aggreer le devoir et de souffrir, que, si je suis peu capable de concevoir la derniere perfection de ce que vous produisez, je pretende le pouvoir aymer de passion et admirer un peu au delà de la plus part de mes compatriottes. En effect, Monsieur, c'est un Roy borgne qui vous parle au païs des aveugles, et je dis avec beaucoup de deplaisir, qu'il n'y a que moy en ces Provinces qui se mesle de ce beau mestier jusques à la composition. J'en ay mis au monde assez grande quantité; mais ç'a esté sur le Viel Accord, que j'ay tousiours jugé et tousiours jugeray le plus riche: depuis peu de temps j'ay esté content d'aller au devant de la mode; et ay rempli de nouveau quantité de bon papier de pieces beaucoup moins que mediocres. Je ne veux pas me cacher, Monsieur, où il est question de me faire instruire.

En voyei quelques eschantillons, que je vous supplie tres-humblement de censurer sans connivence. Je scauray par les nombres de quelles pieces c'est que vous parlerez. Si vous ne trouvez pas qu'aucune en vaille la peine, je souffriray de bon cœur que l'esponge passe sur toutes, pourveu que vous ayez la bonté de m'envoyer des originaulx de vostre main, qui m'enseignent mes defaults et me reigent à vostre exemple. Je vous demande l'une ou l'autre, ou plustost l'une et l'autre de ces faveurs, et m'offre en recompense vous faire connoistre par tous les services de mon pouvoir, que je suis d'entiere affection *etc.*

P.S. M. Vous trouverez mes pieces (hormis les Gignes et les Sarabandes) limitées à 12 mesures. J'en ay usé de mesmes en tout ce que j'ay produit sur l'Espinette et pour les Concerts de Violes de Gambe. Le discours en seroit trop long par escrit: mais je pense vous en pouvoir rendre quelque raison que vous ne voudriez pas desapprouver.

Monsieur. Je n'ay plus aucun exemplaire de resté de certaines de mes compositions pour la voix et la Thiorbe, qu'il y a quelques années que M. Gobert a prins la peine de faire imprimer exactement à Paris. Si envie vous en prenoit, je croy qu'il y en a encor quelques uns chez Ballard. Le livre est intitulé: *Pathodia sacra et profana*, Occupati.

XXXV.

AU PRINCE D. JUAN D'AUTRICHE.

12 Mars 1657.

Scrinnissime Prince;

J'obeis aveq ce que je doibs de respect et de promptitude au commandement que V. A. a daigné me faire touchant les livres de Musique dont j'ay eu l'honneur de luy parler. Je m'asseure, Mousseigneur, que

dans la profonde connoissance qu'a V. A. de ce bel art, elle trouvera ceste collection choisie comme il falloit pour un grand Roy, et comme il se pourroit par un puissant Favori, dans un país ou V. A. a bien jugé que la Viole est dans sa haute perfection et la composition si solide qu'on n'y doibt rien à l'Italie. Si V. A. prend la peine de se faire jouer ees pièces à trois Violes Basses que j'y ay adjoustées, elle se trouvera fort confirmée dans ceste opinion. A la miene, Monseigneur, c'est la plus harmonieuse sorte de concert qu'on puisse produire à si peu d'instrumens. Le Sr. Bedkofski, que j'ay trouvé au service de V. A., en pourra rendre quelque tesmoignage, les ayant jouées aveq moy. L'importance est, qu'elles soyent nettement touchées. — Je supplie tres-humblement V. A. d'aggreer la liberté que je me donne de lui en dire mes sentimens, et l'ambition qui m'anime à recercher les occasions où je puisse estre trouvé eapable de meriter la grace d'estre ereu *etc.*

[Cette lettre était accompagnée de celle qui suit.]

AU SR. ROP.

Monsieur;

Ce sont icy les compositions Angloises que S. A. a en aggreable que je m'obligeasse de luy envoyer : et au reste vous recom-
mande la conservation de mes livres, puis que S. A. m'a faict l'honneur de me dire qu'elle ne pretendoit qu'à les faire transcrire. Si parfois il vous tombe quelque chose d'eslite en main, soit du Sr. Zamponi ou d'autres que vous estimiez, j'ose esperer que vous ne vondrez non plus m'en envier la communication que je ne voudrois demeurer en faute de vous tesmoigner par tous les services dont vous pourriez me juger eapable, que je suis *etc.*

XXXVI.

A MADAME UTRICE OGLE,
tres-digne Compagne du Chevalier,
G. SWANNE.

30 Jan. 1658.

Madame ;

J'ay la memoire si recente du bon accueil qu'il vous a plu faire à ces Recits, quand je m'avancay à vous les produire sans autre appuy que d'un seul Tiorbe, qu'à present, qu'ils paroissent en plus forte compagnie harmonique, le passé me faict esperer, que vous aurez la bonté de les recevoir pour le moins comme vous feriez de la viande rechauffée, que le ragonst d'une nouvelle sauce pourroit avoir deguisée et rendue supportable. Je vous en supplie humblement, et qu'il me soit tousiours permis de me dire, comme je le tesmoigneroy tousiours de l'estre par les effects de mes services *etc.*

Titre.

PSEAUMES

et autres Airs recitatifs
à trois, avec la Basse
continne

par

CONSTANTIN HUYGENS
Chevalier, Seigneur de Zulichem,
de Zeelhem et en Monicklant,
Premier Consciller de S. A.
le Seigneur Prince d'Orange.

Jueundum sit E. eloquium meum:
ego vero delectabor in domino.

Ps. $\frac{103}{104}$ vs. 34.

XXXVII.

AU SR. H. DU MONT.

Extraict du 10^e Octob. 1658.

Je vous renvoye mes petits papiers avec les vostres, où j'ay marqué ce que j'estime digne de correction ou non. Vous avez bien ouy nommer le Prince Venosa, qui a mis en lumiere une si grande quantité de livres de Madrigales Italienes. Il y en a de tres-excellentes; et qui marquent son grand sçavoir: d'autres, et pour la plus part, sont bizarres audelà de toute regle et constume. Representez-vous, que vous avez à faire à un homme dont l'humeur est un peu semblable à celle de ce Prince: et souffrez là dessus mes extravagances; mais non pourtant mes fautes. que si d'avanture vous rencontrez quelque suite de quintes, quartes, ou octaves, qui pourroyent m'estre eschappées à la haste, et en songeant ailleurs, (comme ce mestier est fort loin de ma vocation et condition) vous m'obligerez d'y passer la plume sans heziter; Comme mesmes, si par transposition de quelque note vous voyez du jour à pouvoir radoucir quelque chose qui pourroit choquer les plus delicats; je suis bien content que cela se fasse: *mais je suis un peu jaloux de la suite de mes modulations*, et desire bien qu'ou les conserve autant qu'il est *aucunement possible*. — Les regles ne me sont pas inconnues; mais j'y trouve si peu de constance, et tant de contradiction parmi les Auteurs, que je pense tous avoir en François, Italien et autres langues, que çà et là je me joins à ceux qui sont de mon opinion; laquelle, à la reserve de ces grosses incongruitez reconnues par tout le monde, ie tiens aussi valable que chascune la siene. et en effect, je me souviens tousiours de ce que dit vostre Jesuïte Parran, *qu'on evite toute sorte de fausses relations contre la Basse, et non contre les autres parties, pour ce que ce seroit un trop grand travail.*

et ailleurs: que pour trop observer on oste une bonne partie de la grace à la *Musique*. qui veritablement est une insigne folie, en matiere dont la demonstration principale depend du goust des oreilles, qui est aussi divers que celuy des langues. Ainsi c'est une belle regle de dire, qu'il ne seroit pas lieite de mettre à deux voix  ou  toutes les cadences. Je ne seay dans quels pieges à la fin on nous engagera. Par icy je ne condanne aucunement plusieurs bonues observations que j'avouë qu'il faut respecter: mais ie resiste à la superstition, et non au culte religieux. En somme, Monsieur, je vous supplie de vouloir user de ce temperament en la revue de mes œuvres; sans vous donner la peine de m'adviser à tout bout de champs de ce que vous y rencontrez. Je me mets en bonne main, quand vous entreprenez ma censure, et je suis fort content d'y acquiescer soubs les reserves que dessus. avec peu de chose l'on redresse souvent un inconvenient; et de cela je m'en raporte à vostre grand seavoir et discretion, demeurant *etc.*

XXXVIII.

AU SR. DU MONT.

22 *Octob.* 1658.



Selon ceste figure il y quatre passages en musique,

1. d'A à B. qui est d'une parfaicte à l'autre.
2. d'A à D. qui est d'une parfaicte à une imparfaicte.
3. de C à B. qui est d'une imparfaicte à une parfaicte.
4. de C à D. qui est d'une imparfaicte à l'autre.

Il y en a qui soustienent, que d'A. à D. et de C. à D. il est permis de passer sans aucun respect: mais je sçay que vous n'estes non plus de cest advis que moy.

Je demande donc, que suivant ceste methode, qui contient tout ce qu'il y a de passages, vous vueillez prendre la peine de me marquer tout ce que vous tenez licite et non licite en chascun d'iceux, et ce dans les trois mouvemens divers qu'on appelle mouvement direct, mouvement contraire, et mouvement oblique.

Je demande de plus, qu'à chasque passage illicite à vostre advis l'on me marque pour quelle raison il est déclaré tel, la seule raison de la coustume ne me pouvant satisfaire.

Lesdits quatre passages seront donc disposez comme s'ensuit par exemple à ce premier:

d'A à B.

mouvement droit.

mouvement contraire.

mouvement oblique.

d'A à D.

mouvement droit.

mouvement contraire.

mouvement oblique.

Et ainsi des deux autres passages.

Selon cest ordre il me semble que toutes les choses se pourront exposer methodiquement et clairement à peu de façon et en peu d'espace.

Que si toutefois vous avez quelque voye que vous estimez plus propre à dire beaucoup en peu de façon, je l'accepteray volontiers.

XXXIX.

A. M. HOTMAN.

A la Haye, ce 17^e Juillet 1659.

Monsieur;

Ce que j'ay osé vous faire veoir, n'est pas digne du ressentiment qu'il vous a plû m'en tesmoigner et, si vous me permettez de tout dire, on vous a mal expliqué mes intentions, quand on vous a fait imaginer, que je m'attendois à des complimens, au lieu de la censure que j'avoÿ esperé que vous voudriez me donner. une autre fois donc je vous supplie de me traicter de petit escolier, et de souffrir plus tost que ie proufite de vos corrections, que de me veoir tirer de la vanité de vos louanges. Je vous parle d'une autre fois, parce qu'en effect vous n'estes pas encor au bout des importunitéz dont ie vous menace: mesme depuis les belles pieces que vous m'avez fait la faveur de m'envoyer, ie pretens vous faire veoir que l'instruction que vous m'avez ainsi donnée tacitement n'est point tombée à terre. Preparez y vostre patience, s'il vons plaist: mais ne laissez pas de me reprimander, quand vous me verrez sortir des bornes de la discretion, car souvent j'en ay besoin où je fay rencontre de personnes dont le merite m'est en haute consideration. Je pourroy vous alleguer la dessus l'ambaras que je donne à Messieurs Gobert et du Mont; mais je feray plus sagement de m'en taire, et de briser icy, pour vous asseurer que je desire passionnement la faveur d'estre cru,

Monsieur,

Vostre tres-humble et affectueux
Serviteur.

XL.

A MADAME DE LORRAINE.

A la Haye, ce 17^e Septembre 1659.

. Je ne suis que mediocrement surprins de ce que V. A. me dit avoir esté produit par Madame la Princesse sa fille. Il y a longtemps que j'ay reconnu en elle une disposition harmonique tout à fait naturelle, et laquelle s'il luy plaist de cultiver, j'ose bien l'asseurer, qu'en chemin faisant elle se verra arriver où jamais sa modestie ne luy a permis d'oser aspirer. un pen d'ayde à ce beau naturel effectuera ce que sans ce naturel toutes les instructions du monde ne scauroyent produire. J'espere que V. A. nous fera la grace de nous communiquer un peu de ces compositions si rares. Au moins si la petite Francisque y met la main, indubitablement elle les fera valoir pour des Richardes et Chambonieres

XLI.

AU SR. VAN DER BURGH.

22 Sept. 1659.

Monsieur;

Puis que vous estes mort, ne trouvez pas mauvais, s'il vous plaist, que je demeure en faulte de vous rendre graces du testament d'une certaine viole Angloise que de vostre vivant vous avez possedée et qui vient de m'arriver comme d'un trespasé sans aucun mot d'advis. Je m'en acquitteray d'un costé envers vos heritiers, et de l'autre feray prier *den aenspreker der dooden* *) à Amsterdam de vous aller asseurer un de ces

*) Agent des pompes funèbres, qui va de porte en porte communiquer les décès.

matins que comme on dit que *vivit post funera virtus*, la vostre me demeure fort imprimée dans l'esprit, et que je suis pour le moins autant apres vostre decez que par le passé *etc.*

Je vous prie que ledit *Aenspreker* me puisse informer quand c'est que vostre corps a esté enterré, et si vostre esprit ne voudroit pas prendre la peine de nous faire une visite cum *Vitellia*, et pour quand ce pourroit estre.

XLII.

A M. DU MONT.

7^e *Octob.* 1660.

. Je ne scauroy fermer la presente sans vous faire part de la Copie que voyei d'une jolie lettre du Sr. Hotman, accompagnée de 2 ou 3 petites pieces de viande creuse qu'il m'envoye de sa façon. comme les maistres d'escole donnent aux petits enfans des exemplaires de leur eseriture pour commencer à former la maiu. Apparemment on eroid en France que la Hollande et la Moscovie sont esgalement brutales et barbares, et qu'il faut des coups de fouet pour nous desniaiser en matiere de musique; et nommément en ce qui est de la viole de Gambe. que d'aucuns Hollandois entendent, peut estre, aussi bien que d'aucuns François, apres la conversation qu'ils ont tant eue avec des *Walter Roes* et des *Stefkins*, qui osoyent bien dire, qu'il n'y avoit point de Hotman qui entreprist de mettre la main sur la viole en leur presence. et l'auteur de ces *Gali-matias* est bien satisfait de ce que ces Illustres ont fait grand cas de ses compositions, et les ont voulu excenter de leurs precieuses mains. Bref je ne vous envoye pas ceste Copie par indignation, mais pour vous en faire rire, comme font icy les plus sçavans; et croyez moy qu'on a

iey des oreilles, aussi bien qu'en France, et que l'arbitrage de ces oreilles ne tend point au prejudice du Galimatiasseur. qui n'estant pas violon, ne se met guere en peine d'une ou d'autre censure, croyant pouvoir rendre compte de chasque passage et note de ses productions, s'il en valoit la peine; comme, peut estre, ne feroit pas son maistre d'escole. Je veux qu'il ayt la main mignarde: les Anglois ont la mesme perfection dès leur naissance; mais ie demande le beau et le bon: le doux et le scavant. Si vous autres, Messieurs, trouvez cela au Sr. Hotman il a beaucoup d'obligation à vos bontez, et bon prou vous fasse: ne laissez pourtant pas de rire de la lettre, on en faict autant icy de quelques pieces que le mesme auteur m'a autrefois envoyées pour le Thiorbe, pitoyables, en effect, et qui ne debvoyent pas porter son nom. S'il touche l'instrument à l'advenant, je vous prie de nous venir entendre en Hollande. C'est où vous me trouverez tant que je vivray *etc.*

Ne souffrez pas que le Sr. Hotman me croye en colere de sa censure: je ne me fasehe jamais contre ceux qui me donnent à rire.

XLIII.

A MADAME DE LORRAINE.

25 Nov. 1660.

[Il raconte que son fils est à Paris:] Entre autres regales on l'entretient de beaux concerts de musique, où il me semble qu'il ne manque que la belle presence de Madame de Lorraine, de la petite Francisque et la miene. Car pour madame la Princesse de Lillebonne, comme elle en revient toute rassasiée, peut estre ne voudroit elle pas nous gratifier de tout le silence dont nous aurions besoin.

XLIV.

A M. LE BARON DE SUERIN.

A Paris, ce dernier d'Aoust 1662.

. Si vous avez la bonté de souffrir que par ceste occasion je puisse vous entretenir d'un mot de la Musique, nostre commune Maistresse, je vous advertiray, Monsieur, que le tres illustre Sieur de Chamboniere, qu'homme du monde n'esgale sur le clavecin, soit que vous consideriez la composition ou le beau toucher, se trouve icy si degousté de se veoir ostée par le bas et mauvais menage qui regne en ceste Cour, une Pension d'environ mil escus par an, qu'il y auroit moyen d'en chevir, s'il trouvoit un Prince digne amateur de sa science, et capable de le faire vivre avec un peu d'honneur, comme il a tousjours faict icy. Je scay, Monsieur, comme en particulier cest instrument est de vostre inclination, et c'est ce qui m'a faict songer a par moy si, peut estre, vous ne seriez porté à vous saisir en vostre belle Cour *) d'un homme si extraordinaire, et qui vous pourroit donner tant de satisfaction au sortir de vos grandes occupations. Je vous supplie de prendre en bonne part l'ouverture que je m'avance à vous en faire. Le reste depend de Vous, et me suffira de m'estre mis en devoir sur ce petit subject, comme je souhaitteroy de le pouvoir faire en d'autres de plus de poids, à quel point j'honore vostre excellent merite et suis *etc.*

* Il s'agit ici de la Cour de l'Ecteur de Brandebourg.

XLV.

P.S. D'UNE LETTRE A LA SIGNORITA ANNA BERGEROTTI A PARIS.

14 Juin 1663 [*de Londres.*]

Je suis si nouveau venu que je n'ay encor entendu aucune musique. On me dit que celle de la Chapelle du Roy est tres-bonne. Soyez seure que je vous en rendray bon compte: quoy que je ne m'en promette rien d'approchant à celle où on dit Come, signorita, come!

XLVI.

A MADAME DE GESSAN, RELIGIEUSE A MONTFLEURI.

Ult. Jul. 1665, à Copet.

Madame;

Ce Gentilhomme, Conseiller à Montpellier, me fait la faveur de se charger du mauvais livre dont j'ay eu l'honneur de vous parler Ce me sera une grand' gloire, Madame, si ces pauvres compositions ont l'honneur d'estre executées par les doctes mains et les excellentes voix de vostre Parnasse. J'ay tasché d'y animer les passages des Pseaumes avec quelque rapport du chant à la matiere, que j'ay choisie autant passionnée que j'ay pû.

XLVII.

P.S. D'UNE LETTRE AU DUC DE GRAMMONT.

9 Nov. 1665.

Monseigneur; Si vous n'avez pas perdu le goust des beaux et sçavants motets, je vous prie de vous en faire chanter une piece pour l'amour de

moy chez la chere Signora Anna, où il y a ces paroles, *suspendimus organa vera*, et je m'assure qu'après l'avoir entendue une fois avec attention, vous serez bien aise de vous la faire rechanter souvent pour l'amour de vous mesme. Il ne se peut rien veoir de plus touchant. — J'en attens une copie de la faveur de la Signora, et je m'assure que le Roy qui penetre si bien tout le plus fin de la Musique, y prendroit beaucoup de plaisir.

XLVIII.

[AU SR. DE BEUNINGEN. *)]

A la Haye, ce 3 Dec. 1665.

Monsieur;

Puis que vous avez eu la bonté d'offrir la faveur de vos enveloppes à la chere signora Anna, ne trouvez pas mauvais, s'il vous plaist, que je pretende ma part au benefice, du quel j'ay desjà receu un effet; et que je concurre dans la felicité de veoir nos Poulets amoureux, ou au moins harmonieux, passer par de si bonnes mains. Apres tout ie ne demande point d'office que je ne soye prest de recognoistre pari pari. A ce propos vous seavez que j'ay eu l'honneur de veoir depuis mon retour la belle maistresse du petit personnage Moret, et l'ay trouvée sortie de sa maladie quasi ortam salo Venerem, en un mot tres-digne de vostre estime et comme elle a toujours esté le subject de la plus jolie conversation de la Haye, si je vous connoissois d'humeur jalouse, je vous en diroy davantage pour vous tourmenter. Basta per hoggedi: aussi bien il ne me reste peu d'espace icy que pour vous assener, ce que je fay du cœur, que je suis, Monsieur,

Vostre tres-humble et tres-obeissant serviteur.

*) Voyez la lettre suivante.

XLIX.

AU SR. ROMPH.

La Haye, 17 Dec. 1665.

. Il n'y a point de mal à ce que M. van Benningen s'est laissé retenir de me répondre par la Signora Anna puis que luy mesme a desiré, que mes poulets passassent pas ses mains.

L.

AU SR. ROMPH.

La Haye, ce 7^e Janv. 66.

Monsieur;

Vous avez pris la peine de me rendre compte de ma lettre adressée à Mad^e Jaxon: mais ie ne voy pas que vous fassiez mention de celle que je vous ay recommandée dans mon paquet du 24 pour la Signora Anna. J'espere que ce ne sera que par mesgarde. et que par le prochain ordinaire vous aurez la bonté de me procurer sa response, que ie souhaitterois bien d'avoir pour estre esclarci d'un Article musical, sur quoy je l'avoÿ consultée. Ce que ie vous declare; de peur que vous vous imaginiez, que ie vous rende porteur de poulets amoureux. *etc. etc.*

LI.

A MADAME D'ALBRANSWEERT.

La Haye, l'11 May 1666.

. Il reste en fin, Madame, de nous faire venir nostre partie d'Amersfort, et moyennant cela, et sans cela mesme, vous disposerez tousiours (bien mieux que je ne puis des femmes) de tout ce que j'ay produit en Preludes et de Sarabandes en quatre Années, veritablement laborieuses et où j'ay eu souvent besoin de ces petites relaches. *etc.*

LII.

P.S. D'UNE LETTRE A M. DE BEAUFAIN.

La Haye, 14 Oct. 1666.

J'espere que vous me permettrez de vous demander raison de vos dames de Montfleuri. Je leur envoyay un livre de musique de ma façon imprimé à Paris, avant de partir de Copet, et l'adressay à celle d'entre elles nommée Madame de Gessan, qui m'en avoit fort prié. Le paquet assurément aura esté bien rendu, un Ami s'en estant chargé. Cependant je n'en ay oneques depuis entendu parler Je serois bien ayse de sçavoir comment mes compositions auront esté goustées sur ce Mont Parnasse.

LIII.

A M. DE CHAMBRUN.

La Haye, 27 Janr. 1667.

P.S. Vous m'obligerez d'avertir M. de Beaufain, que j'ay receu un compliment de Montfleuri, escrit de la main de Madame de Gessan. *etc.*

LIV.

A MADAME LA PRINCESSE DOUARIERE DE MONTBELIARD
DUCHESSÉ DE WIRTEMBERG A HERICOURT.

29 Aoust 1667.

. la perte de ce grand homme nostre digne et precieux ami
Si à ceste grande probité qui le rendoit aymable à un chascun, nous
ajoustons le merite de son rare esprit et de ceste merveilleuse science,
à laquelle il n'en reste plus guere de comparable au monde, comment
pouvoit on faire trop d'honneur au corps, qui en avoit esté le digne
habitaclé? V. A. au moins est demeurée heritiere, à pen pres
universelle, de toute la maistrise du defunt, comme souvent il m'a declaré
que qui n'auroit veu V. A. jouer ses pieces, n'auroit secu discernier si
c'estoit elle ou luy mesme qui les touchoit Il me reste de vous
supplier tres-humblement, Madame, si vous possédez de ces excellentes
compositions que nous n'ayons pas veues, qu'en faveur des vertueux de
pardeçà qui estiment au prix d'or tout ce qui est parti de ceste illustre
main, il vous plaise ne nous en envier pas la communication. Si les
copistes manquent pardelà, nous en avons prou icy, et je respondray de
la tres fidele restitution des originaux L'illustre Signora Anna,
Romaine, qui est au Roy Tres-Chrestien et a mieux entendu et plus
gousté le profond sçavoir de feu M. Froberger que personne, joint icy
sa supplication à la mienne *etc.*

LV.

A LA PRINCESSE DOUARIERE DE MONTBELIARD.

La Haye, 4 Aoust 1668.

Madame;

Je supplie tres-humblement V. A. de ne croire pas que ie remette à luy faire response, par deplaisir du refus qu'elle pourroit me faire de quelques pieces de feu le bon M. Froberger. Cela est fort esloigné de mes intentions, qui n'ont eu autre visée, que de vous espargner la peine, Madame, de m'escrire trop souvent sur des matieres où il ne va que de mon interest. Car pour des productions de cest excellent auteur, j'en suis si amplement pourveu, qu'il faudroit bien du papier pour marquer peu de mesures de chasque piece que je possede, outre que nous avons peu de mains ici capables de bien executer ces Compositions, qui, comme V. A. remarque fort bien, ne scauroyent gueres estre touchées proprement que de l'instruction originelle de l'auteur. parquoy elles ne scauroyent estre mieux depositées, qu'entre les mains de V. A. qui, au tesmoignage du defunct, a esté mieux imbue de son vray genie qu'aucun escolier qui [qu'il] ayt jamais faict. D'ailleurs, Madame, vous vous acquittez avec punctualité de la promesse qu'il a voulu tirer de V. A. de ne communiquer ses pieces à personne. Cela est de conscience: mais pour moy, ie ne scay si je serois capable d'en faire autant; voire si je ne me croyerois pas un peu injurieux à la memoire d'un si grand homme, en eachant sa lumiere sous le Boisseau, qui debvroit et pourroit esclairer toute la terre, et faire jouir son beau nom de l'immortalité qu'il a meritée. Si on en eust voulu croire à Virgile et à tant d'autres grands hommes qui

ont ordonné en mourant qu'on eust à brusler leurs œuvres, qui vault autant que de les enterrer, le monde se trouveroit depourveu de force belles choses, et quel tort n'auroit on pas aydé à faire à ces excellens auteurs. Je dis franchement, Madame, qu'au lieu d'ensevelir tant de rares productions, je croirois agir en fidele amy en les communiquant, jusque par la presse de l'imprimerie, à tout l'univers harmonique. Mais V. A. est trop sage pour avoir besoin de mes advis. et je me soumeets volontiers à ses meilleurs sentimens.

Les jours passés un certain Virtuoso, nommé Francesco, Alemand de naissance, mais eslevé dans la science à Rome, m'est venu veoir, et, outre son beau talent de tres bien chanter à l'Italienne, et d'accompagner sa voix sur le clavecin avec beaucoup de sçavoir et de belles dissonnances, qui font aujourdhuy les delices d'Italie, il m'a esté d'autant plus le bien venu, qu'il s'est nommé frere intime du Sr. Froberger, ayant longtemps servi ensemble à la Cour de l'Empereur, d'où ayant esté tiré en Denemarc, le mauvais payement qu'il dit y avoir receu, semble l'avoir obligé à chercher quelque meilleure fortune, je l'ay accompagné de quelqu'adresse à Anvers croyant qu'il pourra reussir en ce pais la, si le Prince Dou Juan (musicien pour la vie) vient a y arriver, comme on l'attend. Cest homme tesmoignoît assez d'avoir profité de la conversation du Sr. Froberger, donnant fort dans sa methode et mesure (?) en touchant quelque une de ses pieces, du plus haut stile que j'aye encor ven. Je crains de trop importuner V. A. de ces bagatelles. Je luy baise tres-humblement les mains, et la supplie de me continuer l'honneur de me croire *etc.*

LVI.

P. S. D'UNE LETTRE A M. DE LIONNE.

20 Dec. 1668.

Autre affaire d'Etat. Si vous avez, Monsieur, des gens experts à toucher vigoureusement des pieces sur le Tiorbe, Instrument que je pense vous avoir veu aymer; Je vous prie de me commander de vous en envoyer de ma façon. Peut estre s'y en trouvera il quelques uns qui vous resjouiront neque enim est eleganter per tantum magna sectari comme fut dit par compliment à un grand personnage dans Rome l'ancienne. Puis je me soubmettray humblement à la judicature souveraine de nos grands maistres, Monsieur le duc de Mortemar et Monsieur de Nielle, aux quels je n'oseroy pas vous prier de rememorer mes tres-humbles respects et services. Ae si forte tua tibi hoc humanitas et in me proluxa voluntas impleta]ret je ne scauroy vous dire combien j'en estimerois la faveur.

LVII.

P. S. D'UNE LETTRE AU BARON DE SCHWERIN.

10 Mai 1669.

Monsieur;

Comme sur l'aage où je suis, la Musique ne cesse d'estre le plus doux entremets de mes plus serieux travaux, j'ose vous demander, si la mesme inclination vous y reste, et en suite si Vous avez des gens de quelque experience solide et ferme sur le Tiorbe. Je m'en suis tousiours servi pour soutenir et accompagner la voix, ou quelqu' Instrument de moindre calibre. depuis un An je m'y plais à par moy seul, en bon nombre de Pieces de ma façon, dont le bruict ne deplaist pas à tout le monde. Si le cœur vous en disoit, Monsieur, et qu'eussiez du monde à les faire executer, bonne provision vous en pourroit estre communiquée.

Excusez, s'il vous plaist, ma franchise, c'est celle qu'on a accoustumé de pratiquer parmi ceux qu'on appelle *Liefhebbers* *), qui d'ordinaire sont tous honestes gens et commodés et auxquels, comme dit le Texte sacré, il est escheu une bonne ame.

LVIII.

A MADAME DE WÄRWICK.

A la Haye, ce 16 Sept 1669.

Madame ;

Quoy que j'aye de la peine à me promettre que vous daigniez vous souvenir de mon nom, apres les quatre années que je suis hors d'Angleterre, ie hazarde ces lignes en faveur du porteur, qui est le Sr. Douc, excellentissime faiseur d'instrumens de musique, et nommement de Luths et de Tiorbes, de quoy j'ay eu de tres-bonnes preuves tant à Paris qu'icy. Il a pris fantasie d'aller veoir l'Angleterre. Je vous supplie, Madame, de croire sur ma parole, que si vous avez besoin de quelque piece du mestier, ou bien d'autres de vos amis, vous ne scauriez estre servie de meilleur ouvrage que de eeluy de sa main. J'espere que l'illustré M. du Faut est tousiours en vie et vigueur ; et si aiusi est, j'estime que le nom de ce bon ouvrier ne luy sera pas inconnu, et qu'en suite, Madame, voyant mon dire appuyé par son autorité, vous aggreerez plus volontiers la liberté que je prens de vous importuner, au sujet d'un instrument, dont assurement l'exercice vous aura faiet acquerir la dernière perfection. Je suis marri de n'avoir occasion d'aller m'en rendre tesmoin en personne et que ce n'est que par eserit que j'ay moyen de vous assurer que je ne cesseray jamais d'estre, *etc.*

*) *Liefhebbers*, c. à d. dilettanti, amateurs, connoisseurs de musique.

LIX.

A. M. CHIEZE.

A la Haye, ce 17^e Oct. 1669.

Vous connoissez le village de Rijswijck à demie lieue d'icy: la Tour de l'Eglize, qui est une belle Guglia, semble pancher un peu d'un costé, la raison est, dit on, qu'un jour (notez, un, et non davantage) une fiancée y entra pour se marier, qui estoit pucelle, et toute l'Eglize en fut esmeue et esbranlée d'un si grand estonnement, que la Tour en patit. Le mesme desastre a pensé arriver à ma maison, comme cinq paquets de Cordes arrivées ont tesmoigné qu'une, une belle fois, une Commission a reusci entre vos malheureuses mains; car apres la fortune de vins, d'huiles et de microscopes ce succes se trouve miraculeux. Encor le Diable semble avoir pris la peine de s'en mesler à l'ordinaire, en escamottant un paquet de la demie douzaine dont vous parlez, et a tesmoigné son adresse en choisissant justement un de blenes. sachons ce que cela veut dire; car pour M. Sauzin, je ne le erois pas assez fol, pour apprendre à jouer du Luth à l'aage où il est, s'il ne se veut prevaloir de l'exemple del gran Condestable de Castilla, qui est à Bruxelles Gouverneur des Pais bas et de Bourgoigne, et y apprend à jouer du Clavecin. Avez vous jamais rien ouy de si plaisant? Pour revenir à noz Boyaux romains, que je juge fort bons à la veue, et dont je vous rens graces tres-serieuses, qu'est ce qu'ils coustent et où voulez vous que ie vous fasse remboursser? Bonum nomen sum, et satisferey tout avec promptitude. Mais tout ceey n'est pour vous que *ἀρχὴ ᾧδιον*. Tournez le fueillet, vous y trouverez ce que cela veut dire en Latin, car pour le Gree, je croy que vous y avez beaucoup moins d'application que le grand Connestable au Clavecin. Je dis done en mon Gree, que les peines que vous

venez de prendre, pour me faire venir de petites cordes de Rome, ne sont que *initia dolorum*. Math. 24:8; Marc. 13:8. Voyez les textes, si vous sçavez quel livre est la Bible. Pour vous achever de peindre, il me faut des Cordes grosses de Lion, qui sont Basses rouges, et sont meilleures là qu'en Italie. Je vous supplie humblement de m'en faire achepter par quelque expert qui sache les sortes qu'il faut depuis les plus deliées aux plus grosses pour la monture de Luth et de Tiorbes. Je n'en determine point la quantité, parce qu'après une venue qu'on pourra ordonner à discretion, je verray si moy ou d'autres aurons à en demander davantage. *etc.*

LX.

A M. DE PELNITZ CAPITAINE DES GARDES ET GRAND ESCUYER DE
S. A. E. DE BRANDENBOURG.

A la Haye, ce 14 Nov. 1669.

Monsieur;

Voyci bien une affaire de plus haute consideration que celle dont j'ay osé vous importuner il y a quelque temps. Preparez vous, s'il vous plaist, à une terrible entremise. Mademoiselle de Dona s'estant faicte forte de me faire heritier de feu Monsieur le Comte Fabian de Dona, pour un de ses deux Luths, me tesmoigne, avec une complaisance de regret la plus obligeante du monde, de se veoir malheureusement prevenue en son dessein, par le premier Secretaire de S. A. Electe à qui lesdits deux Luths auroyent esté mis en main avant sa lettre arrivée. Or est-ce, Monsieur, qu'il y en avoit un grand, et un petit ou mediocre, que j'ay veu souvent toucher au defauct. C'estoit, pour moy, le grand, auquel

s'adressoit mon estoccade, non pas pour m'en servir en Luth (car je pense qu'à celuy que je possède il n'y a rien d'egal au monde, moy qui en ay veu passer des dousaines par mes mains en propre) mais à dessein de le transformer et eriger en qualité de Tiorbe, le tenant plus propre à cela, qu'au viel usage, à raison de l'amplitude de sa taille, comme vous seavez que les plus gros ventres ne s'accodent pas si bien à la Courante et à la Sarabande, que ces Baladins secs et descharnez que vous avez veu tousjours un pied ou deux en l'air à la Cour de France. Ma conclusion, Monsieur, tend à vous supplier tres-humblement, d'avoir la bonté, de seavoir de ce noble Gentilhomme que ie n'ay pas l'honneur de connoistre, present possesseur desdits deux instrumens, si, en faveur de la belle harmonie on ne pourroit l'induire à se contenter du mediocre pour son usage, et souffrir que l'autre me fust confié, pour en disposer comme dessus. Asseurement il n'a pas encor trouvé le secret de toucher deux Luths à la fois, non plus que moy, qui me mesle du mestier il y a plus de 60 ans. Que si donc il s'attache à celuy dont j'ay veu ledit Monsieur de Dona se rejouir le plus ordinairement, j'ose luy demander, Monsieur, qu'à vostre intercession il me permette de sauver l'autre de la rouille et de la tigne; Si se n'est pas là son inclination, je n'ay rien dit ni ne voudray jamais rien dire, sinon que je regretteray inconsolablement, de vous avoir rompu la teste d'une bagatelle. J'espere cependant que vous voudrez bien mettre le tout *op den kerfstock van den ouden Credo*, sans relever ma folie à Monsieur le Baron de Schwerin, quoy que dans sa grande discretion et dans son affection tres-constante à la Musique, je croirois pouvoir rencontrer en luy quelque benigne interpretation, à ce qu'à l'aage ou vous me seavez, je ne cesse de resver apres la Symphonie, mon mal inveteré; luy mesme, peut estre, n'en estant pas encor bien delivré. Vous l'allez estre de moy, mon cher Monsieur, car voyci, heureu-

sement pour vous, le bout de mon papier, où il ne me reste plus d'espace, que pour vous dire, un peu dans les formes et avec le respect que je dois, que je suis sans reserve *etc.*

LXI.

P. S. D'UNE LETTRE A MONSIEUR DE BERINGHEN.

A la Haye, ce 6 Fevr. 1670.

Pourez vous bieu vous imaginer, Monsieur, qu'à l'aage où vous me sçavez, je me trouve encore dans la musique pardessus les oreilles? Cela soit honteux ou louable tant qu'il vous plaira; la chose est veritable. En suite, je retourne à vous travailler de mes anciennes importunités et vous demande la grace de ramentevoir mon tres-humble service au tres digne M. de Nielle, qui, je m'asseure, ne voudra pas refuser à vostre instance de me gratifier de quelques Airs Italicus de son choix, et, notez, de celuy de Monsieur de Lionne, auquel je sçay, que tout oppressé d'affaires qu'il se trouve, il n'est possible de ne gouster tousiours les avant-joyes de la vie Celeste qui est la belle Harmonie, dont je me souviens de l'avoir veu si bien juger, que ce qui se trouve approuvé de ces deux illustres Censeurs, ne sçauroit estre que dans la derniere perfection. Que si M. de Nielle a la bonté de me trouver aussi quelques pieces des meilleurs auteurs pour le Tiorbe seul, je les payeray en pareille monoye de mon coing, dont je seray ravi qu'il vueille estre l'arbitre: apres quoy je me soucieray peu de toute autre oreille.

LXII.

A MADAME DE BEVERNING.

A la Haye, ce dernier d'Avril 1670.

Madame;

Une partie de ces bagatelles fut produite durant la promenade que vous m'avez veu commencer par vos quartiers, et ma promesse m'avoit engagé à vous en faire part. Mais la griefve maladie de Monsieur vostre Mary, survenue tost apres, m'en a detourné. La sainte Escriture m'avoit appris, *qu'un discours hors de propos, et la musique en temps de deuil sont une mesme chose.* Maintenant que ce nuage est passé, Madame, et que mondiet Sieur vostre Mary m'asseure que vous continuez tousjours à vous divertir sur le Luth, que ce seroit dommage de vous veoir uegliger, apres en avoir acquis une si belle habitude, je vous avance lesdietet productions, pour un essay de ma marchandise, que ie possede en assez grande quantité pour vous tenir en haleine; si taut est, Madame, que ce stile vous plaise. L'execution ne vous en sera guere difficile. S'il vous en faut de plus haute fustaye, et qui occupent plus la main, vous n'aurez qu'à departir la faveur de vos ordres à ce marchand meslé, qui sera tres-aise d'avoir moyen de vous tesmoigner en toute occasion de son pouvoir, à combien d'honneur il repute de se pouvoir dire *etc.*

P.D. S'il se peut sans vous importuner, ie pourray bien quelque apres disnée vous aller informer quel est l'air et le mouvement que ces pieces requierent.

LXIII.

A M. DE NIELLES.

A la Haye, ce premier de May 1670.

Monsieur,

J'ay à vous faire reconnoissance de deux obligations; L'une des beaux Airs dont il vous a plu me faire part, L'autre de ce qu'à l'intercession de nostre digne Monsieur le Premier, vous avez daigné recevoir en bonne part la Liberté d'un homme qui apres vous avoir esté importun en presence, a osé commencer de l'estre encor de loin. J'espere que la mesme bonté vous fera aggreer, que je ne paye ces faveurs qu'en paroles mal basties, jusques à ce que les occasions m'arrivent où j'aye moyen de vous tesmoigner par mes services à quel point j'estime et vostre grand merite et l'honneur de vostre amitié, que je vous supplie de me continuer, au défaut de toute autre consideration, au moins en qualité d'un tres-constant amateur de la belle harmonie, en vertu de quoy il me semble qu'on est toujours en droiet de pretendre à estre creu un peu honest'homme.

Les pièces, Monsieur, dont vous venez de me gratifier, sont en effet des plus belles qu'on puisse veoir, et je me souviens de vous les avoir entendu rendre encor meilleures qu'elles n'estoyent parties de la main de leurs auteurs. Mais vous ne vous estes pas souvenu que celle *delle parollette infide* est en mou pouvoir, de vostre grace, il y a justement six Ans, et mesme à 2 dessus, dont je voy que vous en avez voulu ehoisir un que vous avez jugé le plus gracieux, à quoy je soubseris volontiers. Pour *Anime*, la celebre production du Sr. Luiggi, il y a bien plus longtems que nous la possedons. E come ha potuto credere VS. che fin adesso habbiamo vivuto (*sic*) senza anime? Voyez, Monsieur, comme j'ose examiner la bouche du cheval donné. Ne croyez pas, s'il vous plaist, que

cela deroge en rien à la valeur de vostre present, que j'estime tout entier et sans exception.

J'ay appereeu d'abord que ces pieces pour la Tiorbe seutoyent le stile du Sr. Angelo Michel, et suis mari d'avoir negligé de luy en demander durant le temps que j'ay eu le bien de le converser chez la Sra. Anna. Il est vray que pour lors j'avois moins d'inclination pour cest instrument, si non pour l'accompagnement de la voix : du depuis la fantaisie m'en a si bien pris, que j'en ay produit plus de soixante pieces par toute la varieté et l'estendue des tons. En voyei quelques eschantillons que j'expose humblement à vostre censure. Si peut estre vous prenez la peine de le parcourir c'est une estrange impudance à un borgne du pays des aveugles d'oser se produire ainsi aux plus raffinées oreilles de France. Mais, Monsieur, mon mystere, c'est, que ie tache insensiblement de vous engager en un commeree que Monsieur le Premier m'a faict esperer de vostre costé, et que du mien j'auray soin de cultiver autant qu'il sera possible, sans vous estre par trop à echarge, à quoy j'auray tout l'esgard que je doibs pour ne forfaire par la faveur d'estre ereu *etc.*

Quand vous serez desgousté de ces bagatelles, ce qui pourra bien arriver d'abord, je seray bien aise qu'on les voye chez messrs. de la Barre, où je me souviens que le Cadet touchoit le Tiorbe de fort bonne sorte. Ce sont des petits poissons dont je tasehe d'en attrapper de plus grands, esperant que ces messrs. et d'autres aussi voudront bien me regaler de ce qu'ils ont de beau ou de leur façon ou de celle d'autruy, voyans comme je pretens à la gloire du mestier, pour autant que l'air grossier de Hollande le souffre.

J'ay choisy de ma boutique des pieces de mesme ton que celles que vous m'avez envoyées.

LXIV.

A SON NEVEU DE WILHEM, ALORS A ROME.

10 *Juillet* 1670.

. Si à Rome vous voulez prendre la peine d'employer quelque homme entendu à m'achepter une demie douzaine de paquets de Cordes fines de Luth, la moitié blanches, et la moitié bleues, ou pavonazze, vous me ferez plaisir, et serez rembourssé promptement. Je croy que le paquet par de là revient à quelques 40 ou 50 sols de nostre argent. — Je serois content de le payer au double si on vouloit permettre qu'un expert les pût choisir sur le mestier, et avant qu'elles soyent formées en paquets, pour n'estre pas sujet à en avoir des fausses. Je seay que des curieux en ont usé ainssi, et souhaiterois fort de pouvoir faire de mesme. il vault la peine d'essayer s'il y a moyen d'y parvenir

Sur tout je souhaite que vous vous informiez de nostre Signora Anna Bergerotti, que vous avez connue à Paris. Elle est mariée à quelque marquis, à ce qu'on dit. Dieu sçait de quel gros Marquisat il est souverain. Ne manquez pas, s'il vous plaist, de la chercher, pour luy faire mes baisemains, et scavoir bien exactement en quel estat elle est et s'il y aura moyen d'entretenir eucor avec elle quelque correspondence par lettres. Cela me viendroit à poinet pour quelque commeree musical dont j'ay besoin en ce pais là

LXV.

AU SR. CHARAS.

Londres, 14 Mai 1671.

Monsieur;

La personne qui vous rend ce mot est Madame Killigrey, de la Chambre privée de la Reine de la Grande Bretagne Elle est de la Religion, et, entre autres merites, a la plus sçavaute main sur le Luth, la Guitarre et le Tiorbe, que j'aye encor veue à homme ou femme, par où vous pouvez juger, dans l'humeur que vous me connoissez, si j'ay sujet de luy vouloir du bien. Les grands maistres au moins en seront bien surpris.

LXVI.

A MADEMOISELLE DE L'ENCLOS.

Londres, 14 Mai 1671.

Mademoiselle;

Je croirois vous faire tort si je negligeois de vous procurer la connoissance d'une personne illustre et si digne de vostre estime, qu'est Mad. Killigrey, dame de la Chambre privée de la Reine de la Grande Bretaygne. Toute foiblette que vous la voyez d'une indigestion d'estomacq dont elle languit il y a plus de 20 années continuelles, je vous respons de ses deux pauvres mains et avoucray volontiers que je ne connois rien au mestier, si vous n'y trouvez sujet (*sic*) d'en admirer la fermeté, la netteté, et en fin la facilité prodigieuse dans les pieces les plus difficiles, tant sur le Luth, que sur la Guitarre et le Tiorbe, qu'elle gouverne tous d'une adresse esgale

Si, Mad^{le}, vous luy faictes la faveur de lier quelque conversation de symphonie avec elle, vos excellentes mains lui vo[a?]udront un remede encor plus souverain. Apres les plus belles pieces des Gautiers, des Du

Fauts et autres elle daignera peut estre vous faire entendre quelques unes de mes diptongues que par civilité elle a voulu trouver supportables. Armez vous de patience si cela arrive, et faites moy, je vous supplie, la grace de me mander en Hollande (vers où je m'en retourne au premier jour) quel est vostre jugement de la science de ceste dame, et si vous en avez guere trouvé qui luy fussent comparables. M. de S. Evremont (c'est tout dire) en est ravi comme moy et tout le monde, mais nous ne determinons rien, Mad^{le}, jusques à ce que nous en ayons appris vostre sentiment, et, s'il y a moyen, celuy du bon M. Aymont que je prefere tousiours à tout ce que j'ay eu le bien de connoistre de plus sçavant en France. Je prie Dieu de vous benir de toute prospérité et suis, si vous le permettez *etc.*

LXVII.

A M. CHIEZE.

14 Janv. 1672.

Après les muchos años que j'ay à nous souhaitter à entrambos en ceste nouvelle Année, la question est, si vous pretendez tousiours vivre en Espagne et y manger nostre ferme d'Orange, sans estre en rien utile à vos amis? En presupposant que non, je vous supplie humblement et vous enjoins avec autorité de me trouver un livre du nommé Salinas, grand docteur en Theorie de Musique, qui ne se trouve pas icy; et vous advertis, que si vous osez y manquer, vous n'avez plus le courage de paroistre en Hollande, tant que sera en vie el que quanto en vida s'hallará (est-ce bonne Grammaire Castillane?) sera infailliblement trouvé.

el todo sujo.

Devinez de qui c'est icy la main.

LXVIII.

A M. CHIEZE.

A la Haye, ce 7^e Mars 1673.

Vous croyez avoir faict des merveilles (et ie ne le dispute point) en remuant Ciel et Terre Espagnole, pour tirer de l'abysme de tant de Lourdaux un Salinas, et à si bas prix que j'en sauve six escus dans Paris, mais, mon cher Inquisiteur, vous n'estes qu'à moitié chemin de mes importunitéz; apres m'avoir produit la Theorie, il vous reste la mer à boire pour la Pratique. Cela veut dire, que quand vous viendriez chargé de 3 ou 4 millions Castillans à la Haye vous n'y serez pas absolument et sans exception le bien venu, si vous ne m'apportez une grosse poignée d'Airs Espagnols, et autant de pieces en Tablature de Guitarre, car notez que, comme si toute ma vie je n'avois assez perdu de bonnes heures à un Luth, un Clavesin, un Theorbe et une Viole, depuis quelque temps en çà je suis, par hazard, devenu Guitarriste, et ay produit de mon chef une trentaine de pieces sur ce miserable instrument, que ie ne possède encor que par emprunt, jusques à ce que quelque Envoyé extraordinaire s'avise de m'en achepter un excellent à Madrid, ou au moins le nom en est un peu plus connu que celuy du pauvre Salinas, que vous diriez avoir esté violon de Moïse, pour le peu de connoissance que ces Bestes en ont eu, jusques à ce qu'on les a forcez de remettre au jour un des plus illustres auteurs de leur nation. Pour conclurre ce chapitre, ayez soin de bien recapituler les 3 demandes que je vous y fais, et n'esperez jamais de trouver grace devant mes yeux, si vous manquez de satisfaire punctuellement à toutes. Je ne crain pas que mon stile imperieux vous estonne : il y a trop long temps

que vous avez appris preces meas esse imperativi modi, et je suis trop vieux pour changer envers l'Envoyé Extraordinaire el Grande le ton de voix que j'ay accoustumé de tenir à l'endroit de D Sebastian Chieze el pequeño.

LXIX.

A M. CHIEZE.

A la Haye, ce 2^e May 1673.

C'est une peine extraordinaire d'avoir affaire à des Envoyez extraordinaires si extraordinairement lourdauts qu'ils ne scauroyent comprendre quid distent aera lupinis. On vous demande des Airs Espagnols, cela veut dire des Chansons escrittes en notes de musique avec leurs Basses, s'il y en a. Ces notes de musique sont des caracteres magiques faiets ainsy



et dessous on escrit les paroles. est ce s'expliquer assez pour dire, Envoyez moy des Airs Espagnols? quand D Emanuel de Lira (vostre parfait Amy) a veu les bagatelles que vous m'avez envoyées, il a reconnu d'abord, que ce sont pedaços desazidos de quelques pieces de Theatre, et je m'en suis doubté aussy, y trouvant de ces deidades del abismo, et ce benenoso monte de la luna, avec une certaine Tablaturette de Guittarre qui faiet pitié. Laissez moy faire (de par vos deidades del abismo) de l'accompagnement sur qualquiera instrumento, et envoyez nous des beaux dessus, et faietes comprendre à essas bestias de alvarda, qui n'ont pas secu qu'il y eust jamais eu un Salinas au monde, que nous en scavons quinze ou quarante cinq fois plus qu'eux tous. Si vous voulez

avoir le plaisir de le leur prouver par les effets, je vous enverrai quelques productions mienés, sur leur miserable accord de cinq cordes, et nous les laissons juger, de ce que nous valons de part et d'autre. Mais veritablement, je crains que l'exécution leur en semblera un peu peligrosa. Ils m'ont bien fait pester, lorsqu'après avoir déchiffré leur sotté Tablature, qui met tous les dessous dessus, pro thesauro carbones inveni. Cependant, si Lira noster non delirat, parmi les gens de la Capilla Real il se peut trouver des merveilles, et en quoy leur Garganta, dont ils se font tant de feste, s'exerce à miracle. Adressez vous une bonne fois à la meilleure boutique, et ayons choses dignes d'un embiado Extr. Haetenus pour les Aïrs. Pour la Guitarre, s'ils ont des Alemandes, des Courantes, des Sarabandes, qu'il vaille la peine d'entendre, voyons ce qu'il y a de plus hupé. Car ce qu'on vous a fouré dans la main, sont niñerías, et des plus pauvres. Gautier m'a conté qu'ayant joué deux heures durant sur son excellentissime Luth au Cabinet du Roy à Madrid, los Grandes d'España (Grandes aselli) dirent Gran lastima es que no tañe la Guitarra, qui le tenta de leur donner de son Luth par les oreilles, et ceey me fait croire qu'encor y doit il avoir quelque sçavant qui sçait faire dire à cest instrument quelque chose de bon. — De Vihuela, je ne vous en demande point, fort pourveu de telle marchandise, et à revendre. De Guitarra non plus. j'en possède une de la grace de la Señora Catharina Smith, qui est tres belle et bonne, et elle me la donne inter vivos, si je veux. S'ils sçavent quelque chose de bon sur la viole par de là, je suis bien curieux d'en veoir un eschantillon. Est-ce assez vous lanterner de musique ?

LXX.

A M. CHIEZE.

La Haye, ce 30 May 1673.

. Je suis fort ayse de veoir ces Airs Espagnols en notes de musique, y trouvant le veritable genie de la nation, fort Africaine, à mon advis, et qui jamais ne se despouillera bien de ce Punicum et Lybicum d'outre mer.

Pour la Tablature de la Guittarre il m'en coustera encor une fois (y no mas) la peine de traduire ceste sottte maniere du sotto sopra en bonnes lettres d'Alphabet, en esperance d'y rencontrer quelque chose qu'il vaille la peine d'avoir eplusché. Vous diriez que c'est de la Tablature pour les Antipodes. Ces Messieurs m'obligeroient fort de s'expliquer à la mode de deçà les Pyrenées, ce qui leur seroit plus aysé qu'à moy. Miraremos, si le jeu vaudra bien la chandelle.

LXXI.

A M. CHIEZE.

A la Haye, ce 27e Juin 1673.

. Ils chassent donc de race vos D Diegos ear veritablement au prix du beau froment musical de France et d'Italie à peine est-ce du gland dont essos animales se accuadan. Hastez vous de revenir et nous en parlerons plus amplement. J'avoue que j'en avoy attendu toute autre chose, mais salioime en blanco mi esperança, et plus ne vous en importeray ni ces beaux auteurs. Pour la Guittarre aussi j'ay fort regretté la

peine d'avoir esté tourner le dessous dessus de leur Tablature, n'y ayant rien trouvé que ie voulusse jouer deux fois. Je suis fort tenté de vous envoyer quelque bagatelle de ma façon, pour faire un peu veoir à ces Messieurs à quels apprentifs ils ont à faire, et s'ils me veulent encor gratifier de quelque bonne estoffe d'elite, j'en seray fort ayse, mais que ce soit en Tablature de lettres et non reuversée, barbarie qui me faict raviar, y me es por demas todo quanto se haze de esta otra manera ne voulant plus m'en rompre la teste, pour si peu de fruit.

[Apres avoir parlé de beaucoup d'autres choses, il conclut ainsi :]

. En adoucissant mon indignation je desire que vous vous souveniez que mes plus aigres invectives se portent contre la Guitarre de vos escorcheurs d'harmonie, car pour los Tonos à chanter, il s'y en trouve d'assez raisonnables, pro captu gentis. Est il possible qu'il faille parler ainsy de la patrie d'un Seneque, d'un Lucain, d'un Martial, d'un Claudian, etc., mais (comme dit autrefois icy nostre Ministre Orangeois Rufelis, entendant dire, que nos Comtes Pompei se disoyent descendus du grand Pompee) Certes ils sont descendus bien bas. Un mot qui m'a tousiours pleu.

LXXII.

AU SR. DE ST. LUC.

A la Haye, ce Juillet 1673.

. Pour vous faire veoir que l'aage n'esteint pas ceste passion en moy, je vous envoie une vingtaine de pieces de ma façon, que je soubmets humblement à vostre censure. N'en voyei que de deux sortes de

Tons. Vous seriez bien estonné de veoir la prodigieuse quantité que j'en ay de reste, sur tous les autres Tons, et, pour vous descouvrir toute ma folie, sachez que j'en ay de pareils volumes sur le Clavecin, sur la Viole de Gambe, sur le Teorbe, et finalement, s'il plaist à Dieu, sur la Guitarre, ce miserable instrument, que je n'ay pas trouvé employé comme il m'a semblé qu'il le pouvoit estre. Bref. dans la boutique d'un marchand si meslé, vous n'avez qu'à demander, quelle de mes quin-quaieries vous desirez veoir; J'en debite comme vous voyez, par grosses poignées. mais ce n'est pas sans pretension d'un traffiq reciproque. Feuilletiez vos tresors, et gratifiez moy de ce dont vous pourrez me juger digne ou capable *etc.*

LXXIII.

A M. CHIEZE.

A la Haye, ce 11 Aoust 1673.

Les tonos humano-bestiales me sont venus, et ad nauseam sufficit d'avoir veu, à quoy est decheu le beau genie Espagnol, qui a autrefois inspiré les grandes ames des Seneques, des Lucains et du reste de ces demi dieux que je vous ay nommez par le passé. Je ne comprends pas cependant que veult dire cest *humano* en musique, est ce que les Bestes chantent le reste? En fin, claudite jam rivos pueri, je tien ma enriosité abondamment satisfaite de ce costé là.

LXXIV.

A M. CHIEZE.

A la Haye, ce 3^e Octob. 1673.

Vostre derniere du 13^e Sept. m'a porté le dernier de vos Tonos, et je suis fort content, que ce soit le dernier, jugeant de plus en plus, à quel point de bestialité ces mi-Africains sont parvenus. Qui a jamais ouy nommer un Villancico (que je pourroy nommer une Gigue ou Vau-deville) al sant^{mo} sacramento? et puis, au lieu d'un motet où piece d'Eglise des plus graves, aller faire couler cela sur un fa, lalalala. Quel diable a tourné l'esprit de ces Nepveux de Seneque, de Lucain et de tant d'autres lumieres de l'antiquité? Est-ce, en fin, que les choses estimées les plus venerables sont changées in histrioniam? Je revien encoir à mes moutons, sive tres capellos et vous demande le choix de quelque tres-bonne Guitarre. La Smith m'avoit accomodé longtemps de la siene, avec promesse (voyez ma belle attente) de me la laisser apres sa mort, mais en la retirant m'a faict souvenir du brave Connestable Bertrand du Guesclin, qui, à cheval, et sur le point de se battre en duel autorisé, se trouvant consolé de par une dame, qui luy fit dire qu'il eust courage, qu'asseurément il en sortiroit victorieux, respondit à l'envoyé : Allez follet, il n'est moult subtil qui en femme se fie. Ergò, une Guitarre, si vous pretendez m'estre le bien venu.

LXXV.

A M. DU MONT, ABBÉ DE

A la Haye, ce 5 April 1674.

Monsieur;

Tout Abbé que vous estes, j'ose croire que vous souffrirez bien que je m'informe comment fait et se porte le grand Compositeur Monsieur du Mont, et s'il luy reste encor assez de bonté pour me faire par fois part, des quelques unes de ses Compositions de la Chapelle de Roy. Je me souviens d'avoir souvent ouy feu le bon M. Gobert et d'autres de vos Collegues se plaindre qu'ils avoyent mille peines à bien faire chanter leurs nouvelles pieces, et n'osoyent les produire à la messe à moins que de force repetitions. Iey, Monsieur, je vous promets que le tout sera executé à livre ouvert, de telle sorte, que, peut estre, en resteriez vous assez satisfait. Voyez donc si je fay peu pour vous, qui veulx vous faire admirer bien plus loing que dans la seule France et demandez à vostre conscience, si tout Abbé et tout enemy juré que vous nous estes, vous voudriez refuser ce reste de vos anciennes bontez à vostre tres-humble et affectionné serviteur *etc.*

LXXVI.

A M. CHIEZE.

A la Haye, ce 3^e Aoust 1674.

Si le galant homme à qui vous aviez mis D. Francisco Salinas en main, a eu soin plus tost que moy de vous informer qu'il s'en est genereusement dechargé, il a dit verité verissime, et par sa diligence m'a confondu d'autant plus de honte, qui ay osé tant attendre à vous rendre graces infinies des peines hormais finies, que vous avez bien voulu subir, pour me rendre satisfait en ce desir ardent, et que j'ay souhaitté de veoir assouvi avec autant d'empportement que celuy de las preñadas, qui

quod volunt vehementissime volunt. Reposez vous donc, et respirez : je ne retourneray plus à semblable persecution, et veritablement je m'en suis repenti souvent avec un regret presque pareil à cette convoitise effrenée qui ma faict vous courrir sus avec tant d'impudence. Si ie ne me mets donc en posture de vous remercier en toute formalité, croyez que c'est, parce que ie ne trouve pas en moy de quoy nous satisfaire, ou vous ou moy mesme. Itaque, dixi; et vous prie de n'y plus penser

LXXVII.

A M. RUYSCH.

A la Haye, ce 28^e Mars 1675.

. Le sejour que vous faictes à Rome me donne sujet de vous importuner de ce mot, en vous priant de vouloir vous informer par de là de la demeure de la Signora Anna Bergerotti; ceste excellente musicienne que j'ay connue au service du Roy Tres Chrestien; Elle a depuis changé de qualité, mariée, dit on, à quelque marchese, dont je ne seay pas le nom, mais le sien propre est si celebre, que vous n'aurez point de peine à la trouver. Ce qui ayant reussi je vous supplie de luy baiser les mains de ma part avec offre de mes tres-humbles services dont je l'asseure avec le mesme zele quelle m'a tousiours veu dans l'estime de son rare merite, que veritablement j'ay honoré comme ie devois. Il me tarde en suite de sçavoir l'estat de sa famille si elle est acereue, si sua signora madre, la bonne femme, est encor en vie, s'ils se souviennent tant soit peu de moy, avec semblables circonstances que j'attendray, s'il vous plaist, de vostre faveur, et que pour moy vous vueillez luy tesmoigner que par la grace de Dieu ie suis tousiours dans la mesme vigueur qu'ils m'ont veu, et vous, monsieur, m'avez laissé à vostre depart

LXXVIII.

AU SR. DE ST. LUC.

A la Haye, ce 27^e May 1675.

Monsieur;

Il y a, je crois, deux ans, que ie vous chargeay d'une vingtaine de mes productions harmoniques, en A et en E et ie me suis si bien trouvé de la peine que vous avez prise de les parcourir, et mesme de faire semblant de les gouter en quelque maniere que, comme les foux et les enfants ayment bien à retourner où on leur faict bonne chere je me suis amusé à vous amasser peu à peu autres 3 douzaines de mes pieces des moins mauvaises que j'aye pû choisir dans la grosse Bible de mes Compositions. Elles sont en D b mol et B quare, et puis en G aussi B quare. Je n'ay que faire de vous dire que je pretens d'en sçavoir vostre sentiment par le menu, pour si, peut estre, vous en rencontrez quelques unes plus dignes de vostre patience que d'autres; voyant comme je les ay cottées selon les nombres de leurs naissances vous remarquerez bien que c'est là mon but, et que ce triage me tiendra lieu d'une faveur tres-utile, et dont je vous resteray tres obligé. Vous en avez donc presentement en 5 tons divers. Il m'en reste encor 6 autres. Voyez si jamais homme de ma condition a tant faict de folie que moy, qui cependant ay roulé dès ma jeunesse dans un estrange embaras d'affaires d'Estat et de Guerre. Encor n'est ce pas tout : je veux me confesser à plein, et vous declarer que j'ay travaillé en mesme ordre de Tons et en mesme abondance d'inventions en Tablatures du Clavecin, de la Viole de Gambe, du Theorbe et de la Guitarre et suis en estat de vous le faire veoir et entendre à toute heure, je serois mesme vain de m'en pouvoir acquitter devant une si seavante oreille que la vostre.

Car, à vous parler franchement, c'est en ces matieres le plus grand de mes deplaisirs, de ne trouver à qui parler, c'est à dire, à qui me faire entendre. Il est vray qu'il se trouve peu de gens qui n'ayment le son de quelqu'instrument, mais combien en rencontrons nous de capables de discerner le bon d'avec le mauvais? Voylà donc pourquoy, je cours des 30 et 40 lieuës de chemin pour trouver un auditeur et un juge à mon gré et voylà le malheureux sort à quoy vous reduit l'ignorance de la plus part de nostre monde. . . .

Parmi ces eserits je vous prie de considerer avec attention une Gigue de feu le grand Frobergher, que j'ay transportée sur le luth. Vous y trouverez des passages excellents et une fin merveilleuse. Je ne seay rien par cœur de qui que ce soit : mais j'en ay pris la peine pour ceste piece, et en fay mon estude; ne la touchant aussi que pour moy mesme, comme ce n'est nullement viande à tout palais.

LXXIX.

AU SR. DE ST. LUC A BRUXELLES.

A la Haye, ce 19^e Mars 1676.

Je nous voy malades en mesme hospital, mon cher Monsieur; Les mesmes bruits de Guerre nous importunent. Encor ne seroit ce rien dans les rues: Le grand mal est icy, que dans la Cour ce tintamarre remplit tellement les oreilles, qu'il n'y reste aucune ouverture pour les bons accords. Lorsque des Archidues Leopoldes et des Don Juans vous gouvernoyent vous estiez heureux, et aviez à qui parler. Pardeçà il ne s'est rien veu de tel, depuis le Prince Philippe, que j'ay connu le seul de la maison d'Orange amateur de la Musique; et certainement le petit Concert

qu'il entretenoit, estoit excellent, et des mieux choisis. Que voulez vous que nous fassions à cela, que, comme dit un sage, de nous envelopper dans nostre vertu, en nous regalant nous mesmes de ce que la plus part du monde n'est pas capable de gouter. Ainsy je ne sçauois que vous louer hautement, de ce que, nonobstant ce rebut ingrat de l'ignorance, vous vous animez encor à perfectionner la Symphonie. J'ay grande opinion de vostre nouveau Concert de deux Theorbes avec une Viole de Gambe, et ne se peut, que l'harmonie n'en soit magnifique et Royale, nommément si les contrepoints en sont bien meslez, comme vous n'y sçauriez manquer. Pour mon goust i'aymerois mieux que ce fussent plustost Theorbes à cordes simples, que Luths Theorbez, que j'ay tousiours moins approuvez. Depuis que nous ne nous sommes veus, le Theorbe m'est devenu si familier, qu'en revoyant ces jours passez, mes livres, j'y trouve d'y avoir produit jusqu'au nombre de 75 Pieces de toutes sortes. Que cela ne vous estonne pas: voyei bien une plus effroyable liste de ce que j'ay forgé de plus, sur les deux sortes de Luths, le Clavecin, la Viole de Gambe, et s'il plaist à Dieu sur la Guittarre, le tout montant à 769 Pieces: cerechez moy un autre fou de ma Condition, et occupé comme j'ay esté toute ma vie qui en ayt tant fait, et me l'envoyez parler à moy. Autres productions y a, pour la voix et le Theorbe qui ont esté imprimées à Paris; pour plusieurs Violes, et nommément pour trois Violes Basses en unison, qui sont d'un bel effet, et j'en ay pris le modele en Angleterre. Mais tout cecy n'est pas digne de vostre entretien et ce n'est qu'entre nous; car j'ay quasi honte d'avoir tant travaillé sur le mestier d'autrui; quoy que veritablement le travail ne m'a gueres cousté, la varieté harmonique m'estant assez naturelle. S'il vous prend envie de veoir quelqu'eschantillon de mon Theorbe, vous n'aurez qu'à parler. Mon grand cheval sur ce bel instrument c'est l'accompagnement extemporaire et tousiours varié d'une belle voix à quoy on dit que j'en-

tens quelque chose. Nous avons icy une fille excellente, avec qui les entendus aymoyent assez à m'ouïr; mais elle a changé de demeure. Au reste et pour une fois achever ce galimation musical et vous faire veoir quelle est la methode, dans les bornes de laquelle je restrains l'abondance de mon Invention, qui est infinie, et fort peu sujette à redittes, si ce n'est par mesgarde, et en grand intervalle de temps, voyei ce que je requier au mestier:

Beau¹ chant, chant² mony, sur Fugue³ bien conduite
Le meilleur⁴ Contrepoint, et Mouvement⁵, et suite⁶.
S'il en manque un des six, la Piece, par hazard,
Est bonne, mais non pas dans les regles de l'Art.

Adieu, Monsieur, et jugez par ce caquet, combien de choses nous aurions à nous dire, si nous pouvions nous joindre, ce que je souhaite fort, et en veux encor entretenir Monsieur l'Ambassadeur d'Angleterre de pres ou de loin. faictes tousiours estat que je suis (peut estre d'un peu de connoissance) grand estimateur de vostre merite et de tout mon cœur *etc.*

[*Billet apart, joint à la lettre précédente.*]

Je desire bien estre instruit de ce que vous entendez par Mesures quadruples.

Pour le Compas des Courantes, j'en voy de toutes sortes, de longues et de courtes, et croy que toutes se peuvent ajuster à la dance. Les mienes, comme toutes mes autres pieces, à la reserve des Giges et des Sarabandes, sont toutes de douze mesures à chaque partie, et ay esté un temps que je n'y comprenois pas la derniere mezure; mais m'en suis ravié, et avoué que pour le mieux toutes les pieces doivent estre de nombre pair, bien que j'aye veu des maistres en faire peu de compte.

LXXX.

AU SR. PAYEN, A UTRECHT.

A la Haye, ce 25^e Mars 1676.

Je suis bien ayse, Mousieur, de veoir par vostre lettre du 17^e de ce mois, que vous croyez avoir mis vostre Clavecin dans la derniere perfection, et souhaitterois fort de le pouvoir tesmoigner en presence. Mais tant que vous demeurerez dans le scrupule de le communiquer à aucun ouvrier, vous mesme ne l'estant point, la chandelle perira sous le Boisseau et vous sera aussi inutile qu'à vostre prochain. Contre cela, Monsieur, le professeur Böckelman m'a dit, qu'il vous a offert l'adresse d'un honeste ouvrier, homme de sçavoir et de probité, que vous pourrez employer à mettre vostre invention en œuvre, et qui mesme se pourroit obliger par serment de n'y rien entreprendre à vostre prejudice; si telles conditions ne vous aggreent point, ie ne seay quelles autres vous proposer, et ne restera que de vous envelopper dans vostre science, et de vous reiouir à par vous de la grace que Dieu vous a faicte, sans vous soucier que la marmite en bouille peu ou moins. Je vous dis la mesme chose, sur l'invention du Carosse, dont je voy que vous vous chattouillez.

LXXXI.

AU CHEV. TEMPLE.

24 *Sept.* 1676.

[Lettre burlesque, par laquelle il l'invite, ainsi que les autres plenipotentiaires pour la paix de Nymègue, à venir jouir des magnificences de sa terre de Hofwyck; elle se termine ainsi :]

. Finalement que comme M. le Mareschal d'Estrade vient de

nous donner advis qu'il a un de ses domestiques qui a une des plus belles voix de France, et qui scait tous les Airs nouveaux de l'Opera et plusieurs autres, il importe que ses Collegues Plenipotenciaires prennent incessamment connoissance de ceste merveille. . . .

LXXXII.

AU MARECHAL D'ESTRADE.

24 *Sept.* 1676.

. . . . [Il espère lui rendre visite.] Et certes je m'en sens redoubler l'envie en ce que je voy, Monsieur, qu'un de vos domestiques si capable de nous recreer se trouve attaché à si peu de distance d'icy, et qu'au lieu de l'entendre chanter nous n'en puissions qu'ouïr parler, ceste sorte de gens ne sortants plus guere de France depuis qu'ils trouvent leur compte en cest emploi des opera qui ont besoin de tant de bonnes voix. Le bon homme Monsieur de Renswoude a mis en train chez luy un college de musique assez bien assorti, en faveur d'une belle niepee, qui faict beaucoup de figure en ceste assemblée taut du Luth que de la voix. Un sçavant comme vostre domestique, Monsieur, seroit bien son faict, pour mettre ceste demoiselle dans la belle methode, que les seuls françois entendent, à mon advis; et il y a longtemps qu'il a dessein de luy trouver quelque instructeur de ceste sorte là. Vous me connoissez, Monsieur, et pourrez bien vous imaginer que ie ne manque pas à animer et seconder ces symphonies. En effet, comme ces jours passez il m'est arrivé ce que plusieurs souhaitent de se veoir arriver, et personne ne voudroit qu'il le fust (c'est d'avoir atteint ma 80^e année), je suis

persuadé, que beaucoup d'Harmonie joint à quelque regime de vie ont fort contribué à me mener à tant d'aage où je me trouve, graces à Dieu, en telle disposition que le monde semble me juger peu changé depuis une douzaine d'années ou deux.

LXXXIII.

A M. LE COMTR. MARECHAL D'ESTRADE.

10 *Janv.* 1677.

. et qu'en suite nous pourrons aller mesler nos petites gouttes de Musique dans ceste mer de belle Harmonie où je voy que vous nagez à Nimneghen, pour chanter de concert le Te Deum qu'il y a si long-temps que nous chantons chascun au deplaisir de son voysin. C'est à quoy, Monsieur, je veoy qu'on aura peu de peine à faire concourir nos virtuosi, quand ils sçauront que vos travaux auront esté courronnez de l'issue d'une heureuse Paix.

Au moins j'ose me promettre, que cela arrivant vos deputez les Srs. Baptiste et Descosteaux tant violons que flutes douces, ne voudront pas sortir d'un Païs reconcilié sans en veoir des quartiers si considerables comme sont La Haye et nostre villette d'Amsterdam, où mesme la musique est en bon train, et beaucoup d'illustres compositeurs capables d'admirer l'excellence des vostres. Souffrez, monsieur, s'il vous plaist, que je vous recommande de les y disposer, pour quand ce bon temps sera venu. Mesme que vucillez un peu vous haster pour mon interest pouvant juger combien peu de musique il me reste à entendre à l'aage où je suis

LXXXIV.

19^e Mars 1677.

Monsieur Gachet, tres-sçavant Arbitre en toute matiere d'harmonie, est prié de passer une favorable censure sur ces bagatelles, que produisit il y a 30 ans, et n'oseroit luy envoyer qu'à son instance l'Auteur, son ancien ami et serviteur

C. HUYGENS DE ZULICHEM.

LXXXV.

A M. LE MARECHAL D'ESTRADES.

9 *Avril* 1678.

Mousieur;

J'ose prendre la liberté de vous importuner de ce mot, à l'instance priere de la demoiselle Baron, qui s' imagine, que ma recommandation luy peut estre nen inutile envers vostre bonté, dont la longue perseverance au regard de moy et des miens est devenue si fameuse. . . . Je ne sçay, Monsieur, s'il vous reste quelqu'ancienne connoissance de la bonne Baron ou point, et pour estre esloigné de douze lieues de sa demeure qui est à Utrecht, n'ay pas eu moyen de m'en informer d'elle mesme sans perte d'autant de temps. De mon costé j'ay sujet de dire, qu'à raison de sa vertu et honeste conversation elle nous est de tout temps en beaucoup d'estime, et que la miene luy est particulièrement acquise pour son beau sçavoir sur le Clavecin. Car vous sçavez, Monsieur, qu'aucune personne entendue en matiere de Musique ne sçauroit manquer de captiver mon amitié. . . .

LXXXVI.

A MADemoisELLE D'AMERONGEN.

10/20 Sept. '78

Mademoiselle;

Je vous ay veu gouter la main et la maniere du valet de chambre de M. le Comte de la Lippe sur le Luth, et cela m'a porté à luy laisser copier quelques bagatelles de ma façon, me promettant qu'il pourroit les toucher mieux que leur auteur, et, peut estre, avoir l'honneur de vous en entretenir. Je ne connois personne dans Utrecht à qui je puisse m'informer si cela est arrivé et comment il s'en demesle. Son nom mesme m'est inconnu. Ayez, je vous supplie, Mad^{le}, la bonté de souffrir que je vous en importune. Je ne pretens pas que vous en mettiez la main sur le papier. Vous n'aurez, s'il vous plaist, qu'à luy ordonner de m'en escrire quelque mot ou bien, s'il a occasion de passer icy, de m'en venir faire rapport, et mesme de me faire entendre comment il m'execute. Nous pourrions si bien nous entendre que je luy ferois autre largesse de mes productions; au moins, Mad^{le}, si je pouvoy sçavoir que le stile ne vous en deplust point. Tout calomniateur que vous m'avez voulu croire de vostre excellent Luth (je ne le fus jamais que de sa monture) j'ose encor esperer ceste grace de vostre extreme douceur et discretion exemplaire et me dire en suite de grand cœur *etc.*

Si j'eusse cru la Baron en ville, je me fusse bien abstenn de ceste impudence icy. Mais de [ceste p....?] nous n'en avons ouy parler.

LXXXVII.

A M. LE PRINCE MAURICE.

A la Haye, ce 2^e Octobre 1679.

. En m'ingerant aiusy dans vos affaires, Monseigneur, j'allois oublier la promesse que j'ay esté pressé de faire au Sr. Haequart, qui est ce grand maistre de musique, du quel V. A. se souviendra d'avoir un jour entendu le beau concert dans sa sale. Il y a quelques mois qu'il est venu hors d'Amsterdam planter sa famille à la Haye, où souhaittant de pouvoir entretenir les Amateurs du beau monde, de ses Compositions, qui sont excellentes, et se trouvant pour cela trop logé à l'estroit, la question est, si V. A. pourroit agreer, qu'un jour de la semaine il pust faire cest exercice dans sadite sale, où je pense que sont encor les Orgues, mais qui par faute d'usage doibvent deperir. Il se chargeroit de les remettre en estat. . . . V. A. peut remarquer en eccey, comme apparemment mon affection pour la Musique ne me quittera qu'avec le dernier soupir : et je ne le dissimule point : au contraire je m'en veux quelque bien, dans la ferme croyance que j'ay, que l'Harmonie ne sert pas de pen à l'entretien d'une longue santé. Vous entendez parler un homme, Monseigneur, qui, à son propre estonnement, se trouve avoir composé plus de 800 pieces de Musique, sur divers instrumens, outre une quarantaine de livres de Poesie en plusieurs langues, tous imprimez, et V. A. se peut souvenir si elle ne l'a ven dans un employ d'assez d'occupation pour n'avoir affaire d'en chercher. . . .

LXXXVIII.

A M. RUYSCH A LONDRE.

*A la Haye, ce 12^e de l'an 1680 que je
vous souhaite tres-heureux.*

Monsieur;

Le quartier de Westminster, où je sçay que vous logez, a esté illustré de mon temps de la demeure d'une dame, Compagne du Doctr. Killigrey, lors Chapelain du Roy, et depuis promeu au decanat du mesme quartier, dont il est bien certain qu'il doit encor aujourdhuy y tenir sa residencee. Cela estant si proche de vous, je me veux du mal de ne vous avoir pas informé que j'ay laissé ladite dame doyenne riche de deux les plus excellentes mains sur le Luth et ensuite sur la Guitarre, que j'avoüé jamais avoir trouvé en l'un ou l'autre sexe. . . .

LXXXIX.

A M. DURING, DOCT. EN MEDECINE A HAMBOURG.

10 *Avril* 1680.

Il y a quatre ou cinq jours, Monsieur, que par l'adresse de M^{lle} Scullyn je receus le beau feuillet de Tablature dont il vous a pleu me regaler. J'en parle ainsi sans feinte, et avoue franchement, d'avoir gousté ces pieces comme productions d'un tres-beau genie, et que la France pourroit estre surprise de veoir uaistre si françoises si avant dans le Nord. En les jouant, il m'est eschappé de la main quelques notes et mesures que j'ay

pensé en pouvoir égayer le mouvement et l'air, et j'ay ozé les y marquer comme vous les allez veoir par les copies d'un de mes gens ey jointes Mais comme ça et là ma critique pourra vous paroistre peu fondée, ce sera m'obliger beaucoup si vous prenez la peine de m'enseigner où elle vous deplaist; et chaque replique me vaudra une leçon. Dans la 7, 8 et 9^e mesure de vostre Courante il y a une chute de Basse si magnifique qu'il ne se peut rien de mieux. Mais je ne puis entrer icy dans le detail de tous vos beaux endroits. Est ubique quod eminere posset, nisi inter paria legeretur. J'ay pris plaisir à vous travestir pour une partie en divers autres Tons, dont n'en voyei qu'un, qui peut estre se trouvera le plus commode pour M^{lle} Scullyn comme cette constante amatrice ne laisse guere passer de choses nouvelles par ses mains, sans s'en reserver quelque copie. Outre que par moy mesme, je suis assez soigneux de n'alterer pas l'accord de mon Luth sans beaucoup de necessité, ne voyant pas sans cela quelqu'un y gagner, m'important peu de quel accord on me jouë une bonne piece, qui doibt tous[iours] estre telle, de quelque biais qu'on la prenne, comme la varieté de formes ne peut [.] rien oster à la valeur de l'or pur. Ainsi, Monsieur, comme ce grand nombre de mes compositions (que j'auroy honte de vous quoter) passe par tous les Modes de la Musique, durs et mols, à la reserve de quelque Basse, que ce dur ou mol obligent de changer de quelque demi ton, mon Luth demeure tousiours en estat, et n'en faiet peu user mes chevilles pour en reparer la debauche. La varieté dont au contraire les François se tourmentent est un effet de cette maladie nouvelle dont nous voyons ceste [. . . . ?] nation si agitée qu'il n'y a jamais mode qui tienne

XC.

A MADemoisELLE SEULLYN A DORDRECHT.

10 *Avr.* 1680.

Mademoiselle;

Je ne ferme pas ceste lettre, afin que sans redite je puisse vous faire veoir à quel point j'estime le present que M. During m'a voulu faire par vos mains, et l'obligation que j'avoue en avoir à vous deux ensemble. Pour reconnoistre aucunement vos peines j'ai bien voulu prendre celle de transposer trois de ces jolies pieces en un autre ton que je croy que vous trouverez si bien de vostre portée au prix de l'original, que mal aysément pourrez vous vous empescher d'en voler quelque copie, comme ie vous en ay bien veu user, en choses de moins de valeur, qui n'estoyent que de mon creu. Cela faiet, je vous recommande la direction du paquet, par les voyes qui vous sont connues. Je suis tres-ayse de vous sçavoir remise si heureusement en santé, et souhaite que puissiez en jouir longues années apres moy, qui suis tousiours et en toutes manieres *etc.*

XCI.

A MADAME DE WARMONT.

25 *Jul.* 1680.

Madame;

De peur qu'il arrive de l'interruption à ce bel exercice de vos excellentes mains, je m'acquitte le plus promptement que je puis de la promesse que vous avez eu la bonté de souffrir que je vous fisse, sur ce qui pourra venir à manquer à vostre Harpe vers les plus grosses

cordes, puis que pour celles de dessus je pense avoir entendu, Madame, que vous en estes pourvue d'ailleurs. Je joins vos morceaux d'eschantillons à ceste petite provision, à fin qu'il vous plaise de juger si j'ay fourni au besoin avec assez d'exactitude. Elle ne sera jamais moindre etc.

XCII.

A MADemoisELLE D'AMERONGEN.

28 Jul. 1680.

Mademoiselle;

Dès le premier moment de loisir que j'ay pû attrapper . . . je me suis appliqué avec joye à produire ce petit enfant dont vous avez daigné me sommer. Il est raisonnable que eeluy que vous avez mis au monde la premiere vous paroisse infiniment plus aymable : car comment pourroit il manquer de l'estre, Fils d'une si belle mere, et le mien, natif d'un si vieux Pere, de quelle sorte d'aggrement est ce qu'il se peut flatter? Mais, Mad^{le}, il a falu vous obeïr et c'est un devoir auquel vous ne me verrez jamais manquer. Apres tout, ie pense pouvoir esperer que vous ne trouverez pas ce stile tout à faict insupportable depuis la patience que ie vien de vous veoir prendre à souffrir la ravauderie d'un miserable Aleman, ce qui m'a tellement surpris, que je ne cesse de plaindre à par moy la peine que vous en avez voulu donner à vos excellentes mains, si vigoureuses et si capables, et si dignes d'estre employées à tout ce qu'il y a de plus beau. — Je me suis gardé de charger ceste chanson de trop de musique, pour ne vous donner de la fatigue au lieu de vous esgayer. Si peut estre j'ay tort de vous espar-

guer qui pourriez suffire à beaucoup d'avantage, vous n'aurez qu'à parler, et j'ose me faire fort de vous fournir des varietez assez redoublées, pour au moins en faire passer l'envie à des Noltens. — Je croy, Madle, que vos belles joucuses de Vielle auront esté contentes de connoistre celle du bon Beourgeois que je leur ay enseigné. Comme il est musicien assez entendu, et, en effet, homme à Basse continue dans les grands concerts qui est tout dire. D'ailleurs personne pour son estat d'un entregent (?) assez discret elles en pourront tirer quelque secours dans la peine qu'elles prenent à se perfectionner en ceste gueuserie harmonique. Je seray bien ayse d'en apprendre par occasion quelque nouvelle.

En passant pres de Leiden j'ai faict
ma cour chez Madame de Warmont,
qui m'a regalé de sa Harpe, bien plus
digne instrument que toutes Vielles.

XCIII.

3 Oct. 84.

Voyant les deux excellentes dames Anne et Marie de Boetzelaer se plaire à faire valoir le beau talent de Musique dont Dieu les a douées, au chant de ses Louanges, qui en est le meilleur usage; et ne dedaigner point d'y employer ce peu de Pseaumes de ma composition, je me trouve obligé de les seconder de ceste traduction de la parole Latine; esperant que quand bien tost ie ne seray plus, elles voudront par ce papier, ainsi que par la Note, se souvenir parfois de moy, leur tres-humble et tres-obeissant serviteur

C. H. DE Z.

XCIV.

AEN MR. J. DUARTE.

Haghe den 20^e Jan. '87.

Dese is, in meer als drij weeken, de eerste hand die iek op het papier brenge. Tot noch toe is sij in onmacht gehouden, door een soort van Giecht, die, hoewel niet de pijnlijxte van alle die iek vele andere sie lijden, nochtans, *inter soticos morbos censetur*, als gemeene functiën belettende. Endtelijk moet iek ophouden van mij te vieren, om langer niet in gebreeke te blijven van UE., oock met een trage hand, mijne schuldige danckbaerheit te bewijzen, voor het waerdige present, daer mede het UE. belieft heeft mij te vereeren. Van over langh had iek wel gewagh gehoord, van dat UE. soude van intentie sijn sijne geestighe Compositien met mijnen naem te ontcierien; maer hadde staet gemaeckt dat het verloop van den tijd die gedachten in betere soude comen te veranderen. Nu het, door UE. onverdiende gunst, anders is uijtgevallen, ben iek gehouden te erkennen, sulx iek van herten doe bij desen, dat iek hooghlijek estimeerde mij so diep te vinden inde successie van de misseliecke production, daer mede het edele huys Duarte van allen tijden de wereld heeft verheught, ende vereert: ende derve vertrouwen, indien mijn goede vriend en Heer UE. vader salr opsien moghte, dat hij mij dit geluck niet en soude willen misgunnen. Iek hoope UE. niet qualijek en sal willen nemen, dat iek sijn kind, so wel geboren, hebbe doen kleeden in wat eierlijeker gewaed, naer den tijd: om neffens sijns gelijcken met behoorlijk aensien te compareren ende oock van bujten sijnen rang waerdigh te schijnen. Apparentelijck sal het UE. dagelijx divertissement wesen met dat soete kinds onderhoud inden tijd van dese anders verdrietighe, eensacmheijt van familie sommighe uren te besteden, ende dat UE. daer

in niet en laet geaccompagneert te werden door het verstandigh contrapunt van den Heere De Haere; waervan ick dickmael soo goede preuve gesien hebbe. Met mij is het sulx gelegen, dat ick mij in desen onderdom van over de 90 jaeren, niet soo wel als ick wenschte bedienen kan van de 800 ende meer musicckstukken ende stuecxens, die ick (bijnaer met schaemte) bevinde mij ontvallen te sijn op de vijfderhande Instrumenten U.E. bekent; door dien mij dese gaende ende comende gichten hier en daer eenen vinger wat verswackt hebben: met de Theorba niettemin derve ick vertrouwen dat ick, tot accompagnement noch wel soo veel soude connen te wege brengen, dat gelijk men seght, een droneken boer het gebreck niet en soude gewaer werden. U.E. houde mij ten goede de lengde van dit onderhoud, daer mede ick mij, als noch de Camer houdende, bezigh hebbe gemaeckt, 't en sal niet licht meer gebeuren maer ick altoos blijven, als van ouds, Mijnheer,

U.E. ootmoedigh en geoblig. vriend
en dienaer.

PATHODIA

SACRA ET PROFANA

OCCUPATI.

I.

Psalmus 3, vs. 3—4.

fol. 3-4.

Multi dicunt, multi, multi dicunt a-nimae meae,

non est salus, non est salus, non est salus ip-si in De-o e-jus.

Tu au-tem Do-mi-ne, Do-mi-ne sus-cep-tor meus

es, glo-ri-a me-a, glo-ri-a me-a et exal - tans caput meum, et e-

xal - tans caput me-um, glo - ri - a me-a et e - xaltans ca-

- put me - um.

II.

Psalmus 6, vs. 2—4.

fol. 4—5.

Do-mi-ne ne in fu-ro - - - - -

- re tu - o arguas me, ar - guas me, neque in i - ra, in i - ra,

i - ra tu - a cor - - - ri - - - - - pi-as me.

Mi - se - re-re mei, Do-mi-ne, quo - niam in - firmus sum ; sana me, sana

me, Do-mi-ne, quoniam contur-ba-ta sunt os-sa me - - - a, et

a - ni-ma mea tur - bata est, turbata, tur - bata est valde.

Sed tu Do-mi-ne, tu Do-mi-ne, Do-mi-ne, us - - -

- - - - - que - quo.

III.

Psalmus $\frac{12}{13}$, vs. 1—4.

fol. 5—6.

Usquequo Domi-ne, usquequo o-bli-visce-ris me in

finem? usque-quo, usque-quo a-vertis fa-ci-em tu-am a me?

Quamdiu po-nam con-si-li-a in a-ni-ma me-a, do-lorem, do-lo-

- - rem in corde me - o per di - em? usque-quo, usque-quo

e-xalt-a-bi-tur i-ni-mi-cus me-us super me? Res-pi-ce

Res-pi-ce et e - xau-di, e - xau - - - - di me Domine,

Domi-ne Deus, Do - mi-ne Deus me - us. Res-pi-ce -us.

IV.

Psalmus $\frac{29}{30}$, vs. 4—5.

fol. 6—7.

Do-mi-ne, Do-mi-ne Deus meus, clama - vi, clama -

- vi ad te et sa-na-sti, et sa-na-sti, et sa-na-sti me. Do-mi-ne

edu-xis-ti, edu - xis-ti ab in-fer-no a - nimam me - am, sal-

The musical score consists of three systems, each with a vocal line (treble clef) and a basso continuo line (bass clef). The key signature is one sharp (F#) and the time signature is common time (C). The lyrics are written below the vocal line. The first system ends with a double bar line and repeat dots. The second system also ends with a double bar line and repeat dots. The third system ends with a double bar line and repeat dots.

vasti me, sal-vasti me a descen - den - ti - bus in la - cum.

Psalli - te, psalli - te Do - mi - no san - cti e - jus, et confi -

te - mi - ni, et confi - te - mi - ni memo - ri - ae san - cti - ta - tis e - jus, memo -

ri - ae sancti - ta - tis, san - cti - ta - tis e - jus.

V.

Psalmus $\frac{29}{30}$, vs. 8—10.

fol. 7—8.

A - ver - tis - ti, a - ver - tis - ti, a - ver - tis - ti

fa - ci - em, fa - ci - em tu - am a me, et factus sum conturba - tus,

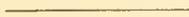
conturba - tus. Ad te Do - mi - ne, ad te Do - mi - ne, cla -

The musical score consists of two systems of vocal staves. Each system has a treble clef staff on top and a bass clef staff on the bottom. The first system contains the lyrics 'A - ver - tis - ti, a - ver - tis - ti, a - ver - tis - ti'. The second system contains the lyrics 'fa - ci - em, fa - ci - em tu - am a me, et factus sum conturba - tus,'. The third system contains the lyrics 'conturba - tus. Ad te Do - mi - ne, ad te Do - mi - ne, cla -'. The music is written in a style typical of early 20th-century liturgical publications, with a key signature of one sharp (F#) and a common time signature (C). The score includes various musical notations such as notes, rests, and bar lines.

ma - bo, et ad Deum me - um de-pre-ca-bor, de-pre - ca-bor.

Au-di-vit Do-minus, au - di-vit et misertus est, et misertus est me-i,

factus est Dominus, factus est Dominus ad-ju - tor meus. D. C. d. S. ?



VI.

Psalmus $\frac{34}{35}$, vs. 21—22.

fol. 8—9.

Di - la - ta - ve - runt, di - la - ta - verunt super me

os su - um, di - xe - runt, di - xerunt, euge, eu - ge, eu - ge, vi -

derunt o - cu - li nostri. Vi - dis - ti Do - mine, vi - dis - ti Do - mi - ne,

ne si-le - as, Vidis-ti Domi-ne, ne si-le - as Domi-ne, Domi-

ne, ne discedas, Vi-dis-ti Domine, ne si-le-as, ne si - le-as, Do-

mine ne dis - cedas, ne dis - ce - das a me.

VII.

Psalmus $\frac{38}{39}$, vs. 9—10.

fol. 9—10.

Ab omni - bus i - ni - qui - ta - ti - bus meis e - ru - e me ,

e - ru - e me ; op - pro - bri - um dedis - ti , op - pro - bri - um in - si - pi -

en - ti de - dis - ti me . Ob - mu - tu - i et non a - pe - ru - i os

me-um, quoni-am tu, tu fe-ci - sti, quoni-am tu, tu, tu fe-ci-

sti. A-mo - ve, a - mo-ve a me pla - gas, a - move a me pla-

gas, a - mo-ve a me, a - move a me pla - gas tu - as.



VIII.

Psalmus $\frac{41}{42}$, vs. 3.

fol. 10—11.

Si-ti-vit a-ni-ma me-a, si-ti-vit, si-ti - vit a-ni-ma

me-a ad Deum, ad Deum fortem, ad Deum fortem, for-tem - - et vi-

vum. -vum. Quan-do, quan-do, quando ve-ni-am et ap-pa - re-bo,

The musical score consists of three systems of music. Each system has a vocal line (treble clef) and a piano accompaniment line (bass clef). The first system is in common time (C) and contains the lyrics 'Si-ti-vit a-ni-ma me-a, si-ti-vit, si-ti - vit a-ni-ma'. The second system changes to 3/2 time and contains the lyrics 'me-a ad Deum, ad Deum fortem, ad Deum fortem, for-tem - - et vi-'. The third system changes to 2/4 time and contains the lyrics 'vum. -vum. Quan-do, quan-do, quando ve-ni-am et ap-pa - re-bo,'. The piano accompaniment features various rhythmic patterns, including eighth and sixteenth notes, and rests.

Quando, quando, quando ve-ni-am et ap-pa - re - bo an-

te fa-ci-em, an - te fa-ci-em, Quando ve-ni-am et ap-pa - re-bo,

et ap-pa-re-bo an-te fa-ci-em De - i? Quan - i?

IX.

Psalmus $\frac{41}{42}$, vs. 6—7.

fol. 11—12.

Qua - re tris-tis es, qua-re, qua-re tris-tis

es, qua-re tristis es, a - nima me-a, et quare, quare conturbas

me? Spera, spe-ra in De - um, quo-ni - am ad-

The musical score consists of three systems of music. Each system has a vocal line on a treble clef staff and a piano accompaniment on a bass clef staff. The key signature is G major (one sharp) and the time signature is 4/2. The first system contains the lyrics 'Qua - re tris-tis es, qua-re, qua-re tris-tis'. The second system contains 'es, qua-re tristis es, a - nima me-a, et quare, quare conturbas'. The third system contains 'me? Spera, spe-ra in De - um, quo-ni - am ad-'. The piano accompaniment features a steady bass line with some harmonic support in the right hand.

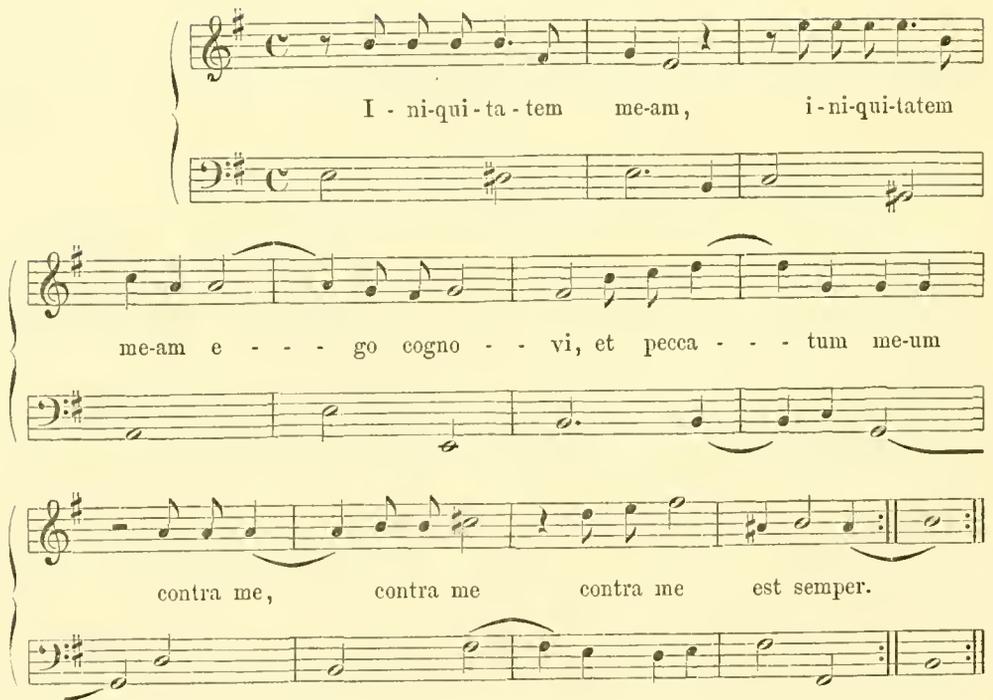
huc con-fi-te-bor il-li sa-lu-ta - re vultus me-i, sa-lu-

ta - re vultus me-i, et De-us me - us.

X.

Psalmus $\frac{50}{51}$, vs. 5—6.

fol. 12—13.



I - ni-qui - ta - tem me-am, i - ni-qui-tatem

me-am e - - - go cogno - - - vi, et pecca - - - tum me-um

contra me, contra me contra me est semper.



Ti - bi, ti - bi, ti - bi so - li pec - ca - vi, ti - bi so -



li pecca - vi, et ma - lum, et malum con - tra te, et malum



con - tra te fe - - - - - ei - - - - - .

XI.

Psalmus $\frac{70}{71}$, vs. 5, 9.

fol. 13—14.

Do-mi-ne, spes me - a a ju-ven - tu-te, a ju-ven-

tu - te mea, ne projicias, ne pro - jicias me in tempo-re, tempore sene-

etu-tis. Cum de - fe-ce-rit, cum de - fe-ce-rit, de - fe-ce-rit virtus me - -

- - a, ne dere-lin- quas, ne de-re-lin- quas, ne de-re-lin- quas, ne derelin- quas

me. Nam et ego, et e - go confitebor, confi-tebor ti-bi in vasis Psalmi,

in vasis Psalmi ve-ri-ta-tem tu - am. Deus, Deus, psallam ti-

bi in citha - ra, in citha - ra, Sanc-tus, Sanctus, Sanctus Is - ra - el.

XII.

Psalmus $\frac{118}{119}$, vs. 9—10. Beth.

fol. 14—15.

In quo, in quo corri - get a do-le-scen-ti-or viam su-

am? in custo-di-en-do, in custo-di-en-do ser - mo

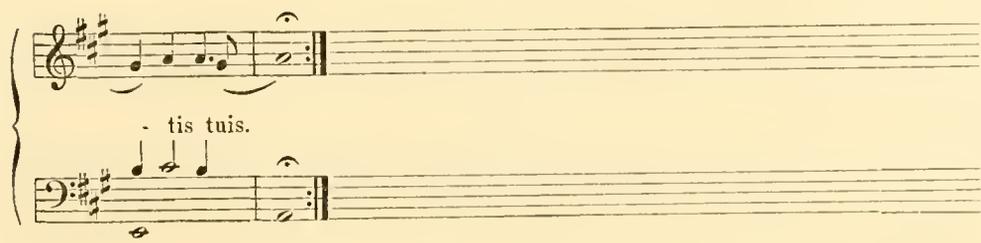
- nes tu - os. In to-to corde, to-to, to-to corde me-o exqui-



si - vi exqui - si - - - - - vi te , ne repellas me , ne ,



ne repellas , ne , ne , ne repellas me a manda - tis , a manda -



- tis tuis.

XIII.

Psalmus $\frac{118}{119}$, vs. 75—76. Jod.

fol. 15--16.

Co - gno - vi, co - gnovi, Domi - ne, quia ac-qui-

tas ju-di-ci-a tu-a, et in ve-ri-ta-te, in ve-ri-ta-te tu - a hu-

mi-li-as-ti me. Fi-at, fi - at mi-se-ri - cor - di - a tu - a,

ut con-so-le - - - tur, ut conso - le - - - - - tur me se-cun-dum e-

loquium tu - um servo, servo, servo tu - o.

XIV.

Psalmus $\frac{118}{119}$, vs. 97, 102, 103.

fol. 16—17.

Quomodo, quo-mo-do, quo-mo-do di - le - xi

legem, legem, tuam, Do - - - - - mi - ne. Tota, tota

die medi-ta-ti - o, me-di-ta-ti - o, medi-ta-ti-o me - - a est.

A judi-ci-is tuis non de - cli-na - vi, quia tu, tu legem posuisti

mi - - hi. Quam dulcia, quam dulcia faucibus me-is e - lo-qui - a

tu - a, super, super mel o - - - - - ri me - o.

XV.

Psalmus $\frac{118}{119}$, vs. 176.

fol. 17-18.

Er - ra - vi, er - ra - vi, Do - mi - ne, er - ra - vi -

- sicut o - vis, sicut o - vis, o - - vis quae per - i - it. Quae -

- re servum tuum, quae re servum tuum, Quae - - - -

re servum tu-um, quia mandata tua non sum o - bli - tus,

mandata tua non sum o-bli-tus.

The image shows a musical score for a Latin hymn. It consists of two systems of music. Each system has a vocal line (treble clef) and a piano accompaniment (bass clef). The first system contains the lyrics "re servum tu-um, quia mandata tua non sum o - bli - tus,". The second system contains the lyrics "mandata tua non sum o-bli-tus." The piano accompaniment features a steady eighth-note pattern in the right hand and a more rhythmic bass line in the left hand. The score is written in a key with one flat (B-flat) and a common time signature.

XVI.

Psalmus $\frac{121}{122}$, vs. 1—2.

fol. 18—19.

Lae-tatus sum, lae-tatus sum, lae - - ta-tus sum in

his quae dicta sunt mi - - hi, in domum Domini, in domum Do -

mi-ni i-bi - mus. Stantes erant pedes nostri in a - tri-is

tu - is Je - ru - sa - lem, Je - ru - sa - lem, Je - ru - sa -

lem, quae ae - di - fi - - ca - tur ut ci - vi - tas,

ut ci - vi - tas.

XVII.

Psalmus $\frac{129}{130}$, vs. 1, 2, 3, 5.

fol. 19—20.

De pro - fun - dis, de pro - fun - dis cla - ma -

vi, cla - mavi ad te, Do - mi - ne, Domine exau - di, exau - di

vocem me - am. Fiant aures tuae in - ten - den - tes,

intē - dentes in vocem depre - ca - ti - onis me - - - ae.

Si i - ni - qui - tates obser - vaveris, Do - mine, Domine, quis, quis

sustine - bit? Speravit anima me - a, spera - vit, spe -

ra - vit a - nima me - a in Domi - no. *D. C. d. S. 2*

XVIII.

Psalmus $\frac{137}{138}$, vs. 1—2.

fol. 20—21.

Con-fi - te - bor, con - fi - te - bor ti - bi, con-fi - te - bor

tibi, Domi-ne, ex toto corde, to - to corde meo, quoniam, quoniam au-

di-sti, au di - - - sti verba oris me - i. In conspectu, in

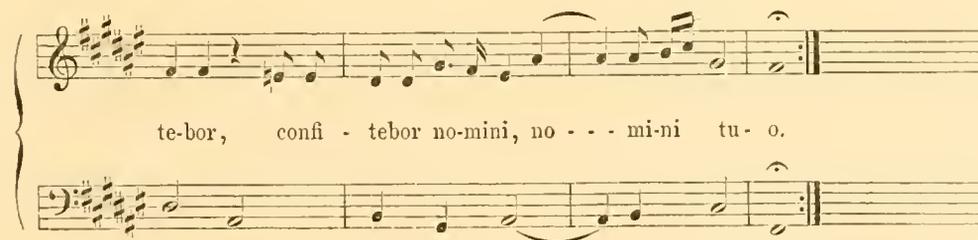


conspe-ctu An-ge-lorum, Ange-lo-rum psal - - - - lam ti-bi.



A-do-ra-bo, a-do-ra-bo, a-do-ra-bo in templum sanctum,

in templum san-ctum tuum, et con-fi-te-bor, et con-fi-



te-bor, confi-tebor no-mini, no - - - mi-ni tu-o.

XIX.

Psalmus $\frac{138}{139}$, vs. 23—24.

fol. 21—22.

Proba, proba me, De - - us, et scito cor me-

um, inter-roga me, inter-roga me et cognosce se - - - mitas me-as.

Et vide, et vide, si, si vi-a in - i - qui - ta - tis

est in me. Et deduc me, et deduc me in vi-a,

in vi-a, in vi - - -

a aeter - - - na.



XX.

Psalmus $\frac{142}{143}$, vs. 5—7.

fol. 22—23.

Memor fu-i di - erum an-ti - quorum, me - di-ta-tus

sum in omni - bus, in omnibus o - pe-ri-bus tu - is, in factis manu-um

tu-arum me - di - tabar, me - di-ta-bar, me - di - tabar. Expan-

di, expan - di manus meas ad te, ad te: a-ni-ma me - a sicut

ter - ra sine a - qua ti - bi; ve - lo - ci - ter, ve - lo - ci - ter e -

xaudi me, e - xau - di me, Domi - ne; de - fe - cit, de - fe - cit spi -

ritus me - us.

XXI.

fol. 24—25.

Se la do - glia e'l marti - - re Non può far mi mo -

ri - - re, Mostrami al - men, A - mo-re, Co-me di doglia e di piacer

si mo-re. Voi che la mor-te mia negl'occhi ha-ve-te, E la mia vita

The musical score consists of three systems, each with a vocal line (treble clef) and a bass line (bass clef). The key signature is one flat (B-flat), and the time signature is common time (C). The lyrics are written below the vocal lines. The first system covers the first two lines of text. The second system covers the third and fourth lines. The third system covers the fifth and sixth lines. The bass line provides harmonic support with various chordal textures and melodic fragments.

sie-te, Di-te, di-te ch'io mo-ra a tut-te l'ho-re, Ch'io son con-

ten - to po - i Mil - le vol - te mo - rir, ma in brac - cio a

vo - i, ma in braccio a vo - i.

XXII.

fol. 25—26.

Sospir che dal bel pet - to Di Madonna esci

fore, Dim-mi, che fa quel co - - - re? Ser-

ba fan-tico af - fet - to? O pur mes-sò sei tu di no-vo a-

The musical score consists of three systems, each with a vocal line (treble clef) and a piano accompaniment line (bass clef). The key signature is two flats (B-flat and E-flat), and the time signature is common time (C). The first system shows the vocal line starting with a long note, followed by a series of eighth and sixteenth notes. The piano accompaniment consists of a steady bass line. The second system features a vocal line with a repeat sign and a fermata. The piano accompaniment has a more active bass line with some chords. The third system continues the vocal line with a fermata at the end, and the piano accompaniment has a simple bass line.

mo-re D'he nò più tosto si-a So-spi - ra-ta, sospi-

ra - ta da lei la mor - te mi - - - a.

XXIII.

fol. 26—27.

Temer donna non de-i, Ch'io sopra altrui gia-

mai gl'in-cen-dj mie-i. Il mio rin-chiu-so ar-do-re Non ve-

drà, non sa-prà (non ch'al-tri) A-mo-re. Ar-do e sempre arde-rò ta-

ci-to a-man - te, Se pur tra fiam-me tan-te, fiamme tan-te, fiamme

tan-te Non s'a-pre il pet-to e fo-re L'i-ma - gin tua, l'i-ma-gin

tua non ma-ni-fes-ta il co-re.

XXIV.

fol. 27--28.

Quel neo, quel va - go ne - o, Che fa

d'au-ra-te fi - la om - - bra vez-zo - sa Al-la guancia a-mo-

ro - sa Un bo - schet - to è d'a - mo - re. Ah! fug - gi,

fug-gi in-cau-to co-re, Se pur co-glier vi bra-mi ò gi-gli ò

ro-sa I - - vi il cru-del si ce-la, i - vi sol ten-de Le

re-ti e l'ar-co e l'al-me im-pia-ga e pren - de.

XXV.

fol. 28—29.

O chio-me er-ran-ti, chio-me do-ra-te in-an-nel-

la-te, O co-me belle o come e vo-late e scher-za-te: Ben voi scher-

zan-do er-ra-te, E son dol-ci gl'er-ro-ri, Ma non cr-

ra-te, ma non er - ra-te in al - laccian-do i co - ri. Ben voi scher-

zan-do er-ra - te, E son dol-ei l'er-ro-ri, Ma non er - ra-te, ma non er-

ra-te in al - lac - ciando i co - ri.

XXVI.

fol. 29—30.



Or-sa bel-la e eru - de-le, Stan-co da lun-ga tra-

ecia, Per la selva d'Amor men' vò se guen-do, Che sor-da à le que-

re-le E ic - - - ea al mio do-lor sen' va fug-gen-do.

Ahi do - lo - - ro - sa ca-cia, Men-tre ch'a lei pia-

gar pren - do de - si - o, Il pia - ga-to e la pre-da, ohi-

mè, ohi - mè, son' i - o.



XXVII.

fol. 30-31.

Con la candida man, la can-di-da man, la man ar-

di-ta Ch'A-mor, A-mor so-ver-chio spinse Fil - li nel suo bel sen fe-

rim-mi e strin-se. Io ch'al dol - ce do-ler del - la fe-ri-ta Mi sen-

ti l'a-ni-ma dal cor, dal cor ra - pi-ta Con un fin - to, che fai, che fai?

Fil-li, che fai, che fa - i? Baciai la sfer-za e'l ca-sti-

go a-do - ra - - - i.

XXVIII.

fol. 31—32.

Già ti chie-si un so - spir, un so - - spir, mà

me ne pen - to Che sul ven-to fa - ta - le A - mor, A-mor bat-ten-do

l'ale Crescereb-be col fuoco il mal che sento. Hor dell' acqua, hor dell'

The musical score consists of three systems, each with a vocal line (treble clef) and a piano accompaniment line (bass clef). The first system has a 3/2 time signature. The second system has a 3/2 time signature. The third system has a 3/2 time signature. The lyrics are written below the vocal lines. The piano accompaniment includes some chords and arpeggios.

acqua, dell' ae - qua, ti chie-do a tan-to ar - do-re, Deh, se ti mo-ve il

co-re Del gra-ve in-cen-dio mio trop - po tor-men-to, U - na la-grima,

Filli, u-na lagrima, u-na lagrima, Filli, e sara spento.

XXIX.

Serenata.

fol. 32-33.

A dispet-to de' ven-ti, Di tuo - - - no e di ba -

le-no, Sto sfo-gan-do i tor-men-ti, sto sfo-gan - - - do i tormenti, Che mi

stracciano, mi straccia-no, tormenti che mi stracciano, mi stracciano il se-no.



Ma tu, ma tu dormi, tu dor-mi e non o- di -, Se forse non consenti alle



tu-e lo-di. Ahì cru-da, cru-da Fil-li, ahì cru-da, ahì, ahì



cru-da Fil-li, non sen-ti, Fil-li, non senti I miei la-men-ti.



XXX.

Risposta dalla finestra.

fol. 33-34.

Che ru - mo - re Sen - to fuo - re? Hora si, pazza-

rello, Sei tu quello Che m'uc - ci - di Co' tuoi stridi Notte e di? Non t'of-

fen - da, ca - ro A - minta, Vo - ce spinta D'i - ra fin - ta Tra pa - renti Troppo at-

tenti, at - ten - ti Notte e di: Che nel seno il più so - vente Dolce-

mente So - spi - rando Ragio - nan - do Vò co - sì: Ca - ro A - min - ta,

Amin - ta, caro A - min - - - ta, fosti qui!

XXXI.

fol. 34—35.

Deh, s'è tan - - - ta bel - tà spir - - - to si cru-

do S'ac - - cop-pia ed hai, ed hai di san-gue a - - nima va-

ga, A-pri, a-pri col fer-ro, col ferro i - gnu-do il pet-to i-gnu-do

Chiu - di, chiu - di le piaghe, chiu - di le piaghe mie, chiu-

di le pia - ghe, chiu - di le pia - ghe mie con

u - na pia - ga.

XXXII.

fol. 35—36.

Va, donna in-grata, Va di-spie - tata, Non t'amo, non

t'amo, non t'a-mo più: Non è più in-sa-no Quel cor ch'in va-no Pia-

ga-to fù. Anzi ca - - ra, mia vi-ta, Per - do-na, per-do-na a

sdegni D'alma fe - ri-ta, Che non son segni Di pensier ri-o, Son caldi

pegni Del ardor mi-o. Sù, diamo pace a pian-ti e gua-i, Che t'amo

più, che t'amo più, t'a-mo più, più, più, più che ma-i.

XXXIII.

ol. 36-37.

Que ferons-nous, que ferons-nous, mon pauvre coeur? A qui

s'en faut il pren - - - dre? Cloris est sourde à

la fureur Des cris - , des cris que sans crier elle souloit enten-dre.

-dre. Ne parlons plus qu'au si-len - ce des bois; Au moins forest, au moins fo-

rest, quoy que tu sois comme Clo- ris, sourde, mu-et - - te et bel-

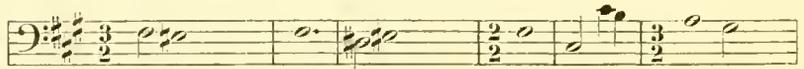
le, Tu ne fuis pas, tu ne fuis pas comme el - le. Ne par-lons - le.

XXXIV.

fol. 37—38.



1. Gra-ves tes-moins de mes de - li - ces, Chesnes touf-



fus, beaux preci-pi-ees, Que j'ay veu tant d'estez, Ja - loux et glori-



eux de mes fe-li-ei - tez. A - dien, de - serts, puis-qu'A-ma-



ran-te, L'in-gra-te a-man-te, Ne gouste plus, ne gouste plus vos

NB.

om-bres ny ma voix, Vous n'estes plus, vous n'es-

tes plus mes bois.

2. N'attendez plus que je me rende
 Où autre que l'Amour m'entende :
 La seule Echo me nuit ,
 Et l'ombre qu'il me faut c'est l'éternelle nuit.
 Adieu, etc.

XXXV.

fol. 38—39.

1. Vous me l'aviez bien dit, vi-si-ons in-qui-e-

tes, Con-fu-ses ve-ri-tez, Que deux Astres be-nins de-ve-noient deux co-me-

tes, Et pre-sa-geoient la fin de mes pro-spe-ri-tez.

O espe - rances vai - nes! Si Na-tu-re n'a plus de loy, Ne

re-ve-nez vous pas, fleuves, à vos fontai-nes, A-me-li-te, A-me-

li - te, A-me - li - te a man — manqué de foy.

2. Elle se mescoinoist, la farouche, la fiere,
 La perfide beauté,
 Destournez vous mes yeux, n'adorons plus la pierre
 Insensible à mes cris comme à ma loyauté.
 O esperances, etc.

XXXVI.

fol. 39—40.

Quoy? Clo-rin-de, tu pars, tu pars,

Et ne veux pas que mon coeur s'en res-sen - te? - te? Par-

donne au moins à ma dou - leur re - - - cen - te,

A ces sou - - pirs es-pars, Qu'en son dernier ef-

fort mon a-me te pre - - sen - - - te. Par-

donne au moins -te.

XXXVII.

fol. 40—41.

Tu te trom-pes, Phi - lis, lors-que ta
En des-pit de tes coups, mon a mour,

main, que ta main d'al-bâ - tre M'attrap - pe, m'attrap - - - pe
mon a mour i - - do - la - tre Ar - ri - - ve, ar - ri - - - ve à

dans ton sein. sein. Serre et ges-ne ces doigts, de-fens
son des-

toy et te van-ge, Je ne perds rien au chan-ge, Et ne

sçay quel des deux chatouille plus mes sens, Ou mon eri-me, ou mon

eri-me, mon cri-me ou tes chasti - ments. Serre et -ments.

XXXVIII.

Aubade.

fol. 41-42.

J'ay veu le point du jour, il a pa - ru, il a pa -
Mon A-stre vient chas-ser, en es-clai-rant, en es-clai-

ru sur l'on - de, Sur l'on - de de mes pleurs. leurs. Leve toy, le-ve
rant le mon-de, La nuit de mes dou-

toy, le - ve toy beau So - leil, souffre que je t'a - - - do - re :

The musical score is written in 3/2 time and consists of three systems. Each system has a vocal line (treble clef) and a piano accompaniment line (bass clef). The first system shows the beginning of the piece. The second system includes a repeat sign with first and second endings. The third system concludes the piece with a final cadence.

Ha! je me suis mespris, il n'est pas jour en-co-re, Mes yeux,

nous a-vons tort, Il ne vient point d'au-ro-re, Cal-lis-te,

Cal-lis-te, Cal-lis-te se ren-dort. Le-ve-dort.

XXXIX.

Serenade.

fol. 42-43.

Ne crains point le se - rein, Si - re-ne, Si - re-ne de mon a -

me, L'air ne fait point d'ef - fort sur ta di - vi - ni - té; Lu-mi -

naire immor - tel, ar-res-te, ar - res-te un peu ta flam-me, Il n'en faut qu'un ra -

yon pour un grand jour d'esté. Que di-je? que

di-je? el-le s'en va, je la voy qui som-meille. A-dieu clar-té des

cieux, Puisque Clo-ris, leur u-ni-que mer-veil-le, N'a point d'o-

reil-le, La ter-re, la ter - - - re n'a point d'yeux.

Fin.

TABLE

DE TOUT CE QUI EST CONTENU EN CE LIVRE.

PSEAUMES.

Ab omnibus iniquitatibus. VII.	Iniquitatem meam X.
Avertisti faciem V.	In quo corrigit adolescentior XII.
Cognovi Domine quia . . . XIII.	Laetatus sum in his XVI.
Confitebor tibi Domine . . XVIII.	Memor fui dierum XX.
De profundis XVII.	Multi dicunt animae meae. I.
Dilataverunt super me . . VI.	Proba me Deus XIX.
Domine Deus meus IV.	Quare tristis es anima mea IX.
Domine ne in furore . . . II.	Quomodo dilexi XIV.
Domine spes mea XI.	Sitivit anima mea VIII.
Erravi Domine. XV.	Usquequo Domine III.

AIRS ITALIENS.

A dispetto de' venti. . . . XXIX.	Orsa bella e crudele XXVI.
Che rumore Sento fore . . XXX.	Quel neo, quel vago neo. . XXIV.
Cou la candida man. . . . XXVII.	Se la doglia e'l martire . . XXI.
Deh, s'a tanta beltà . . . XXXI.	Sospir che dal bel petto . . XXII.
Già ti chiesi un sospir . . XXVIII.	Temer, Donna, nou dei . . XXIII.
O chiome erranti, chiome. XXV.	Va, Donna ingrata XXXII.

AIRS FRANÇOIS.

Graves tesmoins XXXIV.	Quoy? Clorinde, tu pars . XXXVI.
J'ay veu le point du jour. XXXVIII.	Tu te trompes, Phillis . . XXXVII.
Ne crains point le serein. XXXIX.	Vous me l'aviez bien dit . XXXV.
Que ferous-nous XXXIII.	

Fin.

BOSTON UNIVERSITY BOSS
ML423.H9E82
Musique et musiciens au XVIIe siècle.



1 1719 00298 8154

DO NOT REMOVE

CHARGE SLIP FROM THIS POCKET
IF SLIP IS LOST PLEASE RETURN BOOK
DIRECT TO A CIRCULATION STAFF MEMBER

